



Budget des dépenses 2012-2013

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du budget principal des dépenses.

Partie II – Le budget principal des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits ultérieurs. Le Parlement devra adopter ces crédits afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du budget des dépenses sont déposées le 1^{er} mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par résultat stratégique, activité de programme et résultat prévu, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les projets de transformation, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(7) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes qui dépendent des crédits parlementaires et qui sont désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le budget supplémentaire des dépenses étaye directement la Loi de crédits. Le budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé trois fois par année, soit un premier document en mai, un deuxième à la fin octobre et un document final à la fin février. Chaque budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de trois budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une même année.

Le budget des dépenses de même que le budget fédéral du ministre des Finances sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2012.

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca>.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Téléphone : 613-941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : <http://publications.gc.ca>

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

No. de catalogue : BT31-2/2013F
ISBN 978-0-660-97444-6

Budget des dépenses 2012-2013

Parties I et II
Plan de dépenses du gouvernement
et Budget principal des dépenses

Budget des dépenses 2012-2013

Parties I et II

Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses

Table des matières

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement.....	5
Introduction.....	6
Sommaire du budget principal des dépenses.....	7
Principaux paiements de transfert.....	10
Partie II – Budget principal des dépenses	
Introduction.....	16
Structure du budget principal des dépenses.....	16
Présentation par portefeuille, ministère, organisme et société d’État.....	17
Explication des tableaux sommaires.....	19
Modifications au Budget principal des dépenses 2012-2013	20
Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure.....	20
Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs)	22
Modifications à la présentation de l’architecture des activités de programmes (résultats stratégiques, activités de programmes et description des activités de programmes).....	25
Sommaire des dépenses par organisation.....	28
Affaires étrangères et Commerce international	
Affaires étrangères et Commerce international.....	44
Corporation commerciale canadienne.....	49
Agence canadienne de développement international.....	50
Centre de recherches pour le développement international.....	53
Commission mixte internationale (section canadienne).....	55
Commission de la capitale nationale.....	56
Affaires indiennes et du Nord canadien	
Affaires indiennes et du Nord canadien.....	62
Commission canadienne des affaires polaires.....	69
Institut de la statistique des Premières nations.....	70
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens.....	71
Greffé du Tribunal des revendications particulières.....	72
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.....	75
Agence de promotion économique du Canada atlantique	
Agence de promotion économique du Canada atlantique.....	81
Société d’expansion du Cap-Breton.....	83
Agence du revenu du Canada	
Agence du revenu du Canada.....	87
Agriculture et Agroalimentaire	
Agriculture et Agroalimentaire.....	93
Commission canadienne du lait.....	97
Agence canadienne d’inspection des aliments.....	98
Commission canadienne des grains.....	100
Anciens Combattants	
Anciens Combattants.....	103
Tribunal des anciens combattants (révision et appel).....	107
Citoyenneté et Immigration	
Citoyenneté et Immigration.....	111
Commission de l’immigration et du statut de réfugié.....	115
Conseil du Trésor	
Secrétariat du Conseil du Trésor.....	119
École de la fonction publique du Canada.....	121
Commissariat au lobbying.....	123
Commissariat à l’intégrité du secteur public.....	125
Conseil privé	
Conseil privé.....	130
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.....	132
Bureau canadien d’enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports.....	133
Directeur général des élections.....	134
Commissariat aux langues officielles.....	136
Secrétariat de la Commission des nominations publiques.....	138
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.....	139

Défense nationale	
Défense nationale.....	143
Comité des griefs des Forces canadiennes.....	147
Centre de la sécurité des télécommunications	148
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire.....	150
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	151
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	155
Environnement	
Environnement.....	159
Agence canadienne d'évaluation environnementale	162
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	164
Agence Parcs Canada.....	165
Finances	
Finances	171
Vérificateur général.....	175
Tribunal canadien du commerce extérieur.....	176
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.....	177
Bureau du surintendant des institutions financières	179
PPP Canada Inc.....	181
Gouverneur général	
Gouverneur général.....	185
Industrie	
Industrie	191
Agence spatiale canadienne	195
Commission canadienne du tourisme	197
Commission du droit d'auteur	199
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	200
Conseil national de recherches du Canada.....	202
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	205
Greffé du Tribunal de la concurrence	208
Conseil de recherches en sciences humaines	209
Conseil canadien des normes.....	212
Statistique Canada.....	213
Justice	
Justice.....	218
Commission canadienne des droits de la personne.....	221
Tribunal canadien des droits de la personne	223
Commissaire à la magistrature fédérale.....	225
Service administratif des tribunaux judiciaires.....	226
Bureau du directeur des poursuites pénales	228
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	230
Cour suprême du Canada	232
Parlement	
Sénat.....	235
Chambre des communes	237
Bibliothèque du Parlement.....	238
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	239
Conseiller sénatorial en éthique	240
Patrimoine canadien	
Patrimoine canadien.....	245
Conseil des Arts du Canada	250
Société Radio-Canada.....	252
Musée canadien des droits de la personne	254
Musée canadien des civilisations.....	255
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	256
Musée canadien de la nature.....	257
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	258
Bibliothèque et Archives du Canada.....	260
Société du Centre national des Arts	263
Commission des champs de bataille nationaux	264
Office national du film	265
Musée des beaux-arts du Canada	267
Musée national des sciences et de la technologie	268
Commission de la fonction publique	270
Commission des relations de travail dans la fonction publique.....	271
Tribunal de la dotation de la fonction publique	272
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	273
Téléfilm Canada	274

Pêches et Océans	
Pêches et Océans.....	279
Ressources humaines et Développement des compétences	
Ressources humaines et Développement des compétences.....	287
Conseil canadien des relations industrielles.....	293
Société canadienne d'hypothèques et de logement.....	294
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs.....	297
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.....	299
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme.....	300
Ressources naturelles	
Ressources naturelles.....	305
Énergie atomique du Canada limitée.....	310
Commission canadienne de sûreté nucléaire.....	312
Office national de l'énergie.....	314
Administration du pipe-line du Nord.....	316
Santé	
Santé.....	319
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée.....	323
Instituts de recherche en santé du Canada.....	324
Agence canadienne de développement économique du Nord.....	326
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses.....	328
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés.....	329
Agence de la santé publique du Canada.....	331
Sécurité publique et Protection civile	
Sécurité publique et Protection civile.....	338
Agence des services frontaliers du Canada.....	341
Service canadien du renseignement de sécurité.....	343
Service correctionnel du Canada.....	344
Commission nationale des libérations conditionnelles.....	346
Bureau de l'enquêteur correctionnel.....	348
Gendarmerie royale du Canada.....	349
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada.....	352
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada.....	353
Transports	
Transports.....	358
Société canadienne des postes.....	362
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien.....	363
Office des transports du Canada.....	365
La Société des ponts fédéraux Limitée.....	367
Marine Atlantique S.C.C.....	368
Bureau de l'infrastructure du Canada.....	369
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.....	372
Tribunal d'appel des transports du Canada.....	373
VIA Rail Canada Inc.....	374
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Travaux publics et Services gouvernementaux.....	379
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.....	382
Services partagés Canada.....	383
Annexe	
Postes devant être inclus dans les annexes proposées du projet de loi de crédits.....	386

Budget des dépenses 2012-2013

Partie I

Le plan de dépenses du gouvernement

Introduction

Objet

Le Parlement doit autoriser les dépenses publiques. Pour ce faire, deux façons existent, soit au moyen de lois de crédits annuelles, ou de projets de loi de crédits, dans lesquelles sont précisées les montants et les fins générales auxquelles les fonds peuvent être dépensés, ou au moyen d'autres lois précises qui autorisent les paiements et établissent les montants et les périodes qui s'appliquent à ces paiements. Les montants approuvés en vertu des lois de crédits sont appelés dépenses votés, et les autorisations de dépenser prévues dans les autres lois sont des autorisations législatives.

Le budget des dépenses est préparé à l'appui des lois de crédits. À ce titre, il comporte des renseignements supplémentaires sur les dépenses votées incluses dans une loi de crédits. Des prévisions quant aux dépenses législatives sont aussi présentées afin de dresser un portrait plus complet des autorisations parlementaires totales à utiliser pendant l'exercice.

Liens avec le budget fédéral

Le plan budgétaire est un document stratégique clé du gouvernement dans lequel sont annoncés les modifications fiscales, les programmes nouveaux ou améliorés et les revenus prévus. À cela s'ajoutent des prévisions économiques. Même si le budget fédéral, à l'instar d'un projet de loi de crédits, est une mesure de confiance, le budget fédéral ne prévoit pas d'autorisation parlementaire de dépenser.

Compte tenu des différences à l'égard des calendriers de préparation du budget principal des dépenses et du budget fédéral, il n'est pas toujours possible d'inclure dans le budget principal les nouvelles priorités ainsi que les mesures annoncées dans le budget fédéral. Pour 2012-2013, le budget principal des dépenses n'inclut pas les mesures du plan d'action pour la réduction de déficit. Des besoins supplémentaires pour les initiatives énoncées dans le budget 2012 seront élaborés dans les budgets supplémentaires des dépenses.

Le budget des dépenses et le budget fédéral sont préparés suivant différentes méthodes comptables. Le budget des dépenses, qui met l'accent sur l'autorisation des paiements au cours d'un exercice, est préparé suivant la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. Les prévisions économiques contenues dans le budget fédéral sont préparées selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Une explication plus complète des différences de méthodologie et un rapprochement entre les résultats annuels et les montants inclus dans le budget des dépenses sont présentés dans les Notes afférentes aux états financiers du gouvernement du Canada qui sont incluses dans les Comptes publics.

Le budget des dépenses

Le budget des dépenses est composé de trois parties :

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement donne un aperçu des dépenses du gouvernement et présente les modifications apportées aux dépenses prévues d'un exercice à l'autre.

Partie II – Le budget principal des dépenses appuie directement la loi de crédits. Il renferme des renseignements détaillés au sujet des plans de dépenses et des autorisations demandées par chaque ministère et organisme.

Les parties I et II sont incluses dans ce volume et, en vertu du Règlement de la Chambre des communes, elles doivent être déposées au plus tard le 1^{er} mars.

Partie III – Les plans de dépenses des ministères sont constitués de deux composantes :

1. **Le rapport sur les plans et les priorités (RPP)** est le plan de dépenses individuel de chaque ministère et organisme. Les sociétés d'État présentent des plans annuels. Ces rapports renferment un niveau de détails accru sur une période de trois ans quant aux principales priorités d'une organisation par résultats stratégiques, activités de programme et résultats prévus ou attendus, y compris des liens vers les besoins en ressources présentés dans le budget principal des dépenses.

Les RPP sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes apparaissant dans le budget principal des dépenses.

2. **Le rapport ministériel sur le rendement (RMR)** est un compte rendu individuel des résultats obtenus par les ministères et les organismes par rapport aux attentes de rendement prévues dans leurs RPP respectifs.

Les rapports ministériels sur le rendement de l'exercice complet le plus récent sont déposés à l'automne par le président du Conseil du Trésor.

Le budget supplémentaire des dépenses appuie les lois de crédits présentées plus tard au cours de l'exercice. Le budget supplémentaire des dépenses présente de l'information sur les besoins de dépenses qui n'étaient pas suffisamment définis pour être inclus dans le budget principal ou qui ont ultérieurement été précisés afin de tenir compte de l'évolution de programmes et de services en particulier. Le budget supplémentaire des dépenses renferme également de l'information sur les modifications apportées aux prévisions de dépenses, aux principaux postes législatifs, ainsi qu'aux postes comme les transferts de fonds entre crédits, les radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions.

Le budget des dépenses, de même que le budget fédéral, fait état des priorités quant à l'affectation des ressources et des plans financiers du gouvernement. De concert avec les rapports ultérieurs sur les résultats financiers inclus dans les Comptes publics et les rapports sur les réalisations inclus dans les RMR, ces documents aident le Parlement à faire en sorte que le gouvernement rende compte de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Sommaire du budget principal des dépenses

Le tableau suivant donne un aperçu détaillé des dépenses votées et des dépenses législatives nettes comparativement à celles du précédent budget principal des dépenses, en présentant les dépenses budgétaires et les autorisations de dépenses non budgétaires.

Comparaison – Budget principal des dépenses

	Dépenses budgétaires				Autorisations de dépenses non budgétaires			
	2012-2013	2011-2012	Variation		2012-2013	2011-2012	Variation	
			\$	%			\$	%
	<i>(en milliards de dollars)</i>				<i>(en milliards de dollars)</i>			
Dépenses votées	91,9	91,8	0,2	0,2	0,1	0,1	(20,0)
Dépenses législatives	160,0	159,0	1,0	0,6	(2,0)	(0,7)	(1,3)	191,1
Total	251,9	250,8	1,1	0,4	(1,9)	(0,6)	(1,3)	226,7

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Le présent budget des dépenses présente l'information à l'appui de l'autorisation de dépenser demandée au Parlement par le gouvernement au moyen de crédits annuels :

Dépenses votées

- 91,9 milliards de dollars au titre des dépenses budgétaires – dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, organisations ou particuliers et paiements à des sociétés d'État;
- 0,1 milliard de dollars au titre des dépenses non budgétaires – recettes et débours nets liés à des prêts, placements et avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ces dépenses votées doivent faire l'objet d'une approbation annuelle par le Parlement, qui est demandée au moyen d'un projet de loi de crédits. Ce dernier définit le libellé précis régissant l'objet et les conditions dans lesquelles les dépenses peuvent être effectuées, de même que les fonds assujettis à ces modalités.

Dépenses législatives prévues

Les dépenses législatives prévues représentent des sommes à payer en vertu d'une loi approuvée antérieurement par le Parlement. Les dépenses législatives prévues sont incluses dans le présent budget des dépenses afin de donner une image plus complète des dépenses estimatives totales. De la somme des dépenses législatives prévues, 160,0 milliards de dollars correspondent aux dépenses budgétaires, ce qui comprend le coût du service de la dette publique. On prévoit que les remboursements sur prêts, les placements et les avances dépasseront les dépenses de 2,0 milliards de dollars.

Autorisations de dépenses non-budgétaires : Activités liées aux prêts, placements et avances

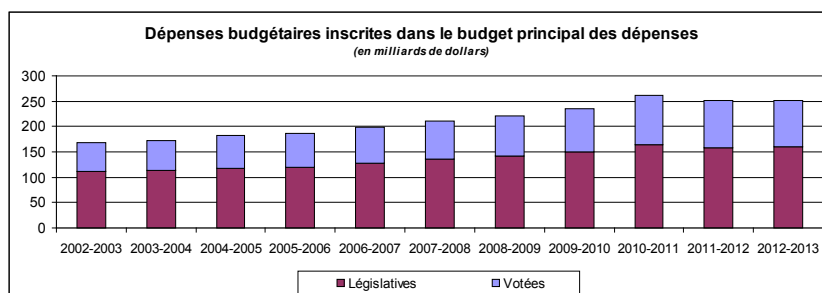
Le montant accordé aux dépenses non budgétaires englobe de nouveaux paiements ou des paiements accrus pour des prêts, des placements et des avances, moins de recettes que prévu provenant des placements et des remboursements en capital et intérêts pour des prêts et des avances.

Les recettes nettes liées aux prêts, placements et avances devraient se chiffrer à 1,9 milliard de dollars en 2012-2013, une augmentation de 1,3 milliard de dollars par rapport au 0,6 milliard présenté dans le Budget principal des dépenses 2011-2012. Les dépenses votées à inclure dans le projet de loi de crédits demeurent presque les mêmes à 0,1 milliard de dollars. Le montant net des recettes provenant de prêts, de placements et d'avances émis aux termes de lois distinctes devrait augmenter de 1,3 milliard de dollars pour s'établir à 2,0 milliards de dollars.

Dépenses budgétaires : Fonctionnement et capital, paiements de transfert et frais de la dette publique

Le montant total des dépenses de 251,9 milliards de dollars inscrit au Budget principal des dépenses 2012-2013 au titre des dépenses de fonctionnement et de capital, des paiements de transfert et des frais de la dette publique représente une augmentation de 1,1 milliard de dollars (0,4 p. 100) par rapport au Budget principal des dépenses 2011-2012. Les composantes législatives et votées des dépenses budgétaires affichent des augmentations : une augmentation de 0,1 milliard de dollars (0,2 p. 100) des dépenses votées et de 1,0 milliard (0,6 p. 100) des dépenses législatives prévues.

Le graphique suivant illustre les composantes votées et législatives des dépenses budgétaires ainsi qu'une comparaison des dépenses budgétaires présentées dans les budgets principaux des dépenses des dix dernières années.



Budget supplémentaire des dépenses

Les changements apportés aux dépenses législatives prévues ainsi que les nouvelles autorisations de dépenses votées peuvent être présentés dans les budgets supplémentaires des dépenses. Comme on peut le voir dans le tableau suivant, les dépenses budgétaires dans le présent budget principal des dépenses ont diminué de 7,7 milliards de dollars (3,0 p. 100) par rapport au montant total du budget principal et des budgets supplémentaires des dépenses 2011-2012. L'excédent des remboursements sur prêts, des placements et des avances sur les dépenses devrait diminuer de 0,1 milliard de dollars (5,9 p. 100).

Budget des dépenses comparé au total des budgets des dépenses précédents

	2011-2012					2012-2013	Variation	
	Principal	Supplémentaire			Total		\$	%
		A	B	C				
<i>(en milliards de dollars)</i>								
Dépenses budgétaires								
Dépenses votées	91,8	2,0	4,3	1,2	99,4	91,9	(7,4)	(7,45)
Dépenses législatives	159,0	2,3	(1,6)	159,7	160,0	0,3	0,2
Total partiel	250,8	2,0	6,6	(0,4)	259,0	251,9	(7,1)	(2,8)
Crédits pluriannuels ¹	0,6	(0,6)	(100,0)
Total des dépenses budgétaires	250,8	2,0	6,6	(0,4)	259,6	251,9	(7,7)	(3,0)
Dépenses non budgétaires								
Dépenses votées	0,1	0,1	0,1	1,0
Dépenses législatives	(0,7)	(1,4)	0,2	(1,9)	(2,0)	(0,1)	5,7
Total des dépenses non budgétaires	(0,6)	(1,4)	0,2	(1,8)	(1,9)	(0,1)	5,9

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

1. Ce rajustement comprend des montants pour l'Agence du revenu du Canada, l'Agence Parcs Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada qui disposent d'une autorisation permanente pluriannuelle.

La majorité des dépenses pour 2012-2013 consiste en des paiements de transfert, c'est-à-dire des sommes versées à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers. Les paiements de transfert représentent environ 61 p. 100 des dépenses, soit 154,7 milliards de dollars, une augmentation projetée de 3,1 milliards de dollars (2,1 p. 100) par rapport au budget principal des dépenses précédent.

Paiements de transfert
154,7 milliards de dollars

Les dépenses de fonctionnement et en capital représentent environ 27 p. 100 des dépenses ou 68,4 milliards de dollars, soit une diminution prévue de 0,6 milliard de dollars (0,9 p. 100) par rapport au précédent budget principal des dépenses.

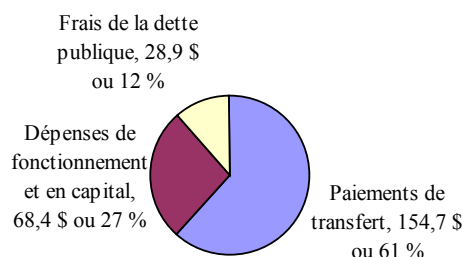
Fonctionnement et capital
68,4 milliards de dollars

Les frais de la dette publique constituent environ 12 p. 100 des dépenses, soit 28,9 milliards de dollars, ce qui représente une diminution prévue de 1,4 milliard de dollars (4,6 p. 100) par rapport au précédent budget principal des dépenses. La prévision a été ajustée pour tenir compte de la révision à la baisse des taux d'intérêt prévus par les économistes du secteur privé. Les frais de la dette publique comprennent l'intérêt sur la dette non échue à 19,7 milliards de dollars et d'autres frais d'intérêts de 9,2 milliards de dollars. L'intérêt sur une dette non échue est l'intérêt provenant des titres de créance émis par le gouvernement du Canada qui ne sont pas encore arrivés à échéance. Les autres frais d'intérêts comprennent les intérêts sur les passifs pour les régimes de pension de la fonction publique et pour les comptes de dépôt et de fiducie.

Frais de la dette publique
28,9 milliards de dollars

La figure et le tableau qui suivent présentent la composition du budget des dépenses selon le type de dépenses budgétaires.

Composition du budget des dépenses selon le type de dépenses budgétaires
(en milliards de dollars)



Composition du budget des dépenses

	2012-2013	2011-2012	Variation	
			\$	%
<i>(en milliards de dollars)</i>				
Dépenses nettes				
Paiements de transfert	154,7	151,6	3,1	2,1
Dépenses de fonctionnement et en capital	68,4	69,0	(0,6)	(0,9)
Frais de la dette publique	28,9	30,3	(1,4)	(4,6)
Total des dépenses nettes	251,9	250,8	1,1	0,5

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Principaux paiements de transfert

Les principaux paiements de transfert, soit des transferts importants à d'autres ordres de gouvernement et à des particuliers, devraient être de 117,0 milliards de dollars, soit 75,6 p. 100 des dépenses prévues en paiements de transfert.

Transferts à d'autres ordres de gouvernement
55,6 milliards de dollars

Comme on l'indique dans le tableau suivant, on s'attend à ce que les transferts à d'autres ordres de gouvernement augmentent de 1,2 milliard de dollars (2,2 p. 100), pour atteindre 55,6 milliards de dollars en 2012-2013.

Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) est un transfert fédéral offert aux provinces et aux territoires à l'appui des régimes de soins de santé. Le financement au titre du TCS prend la forme de paiements en espèces et de transferts de points d'impôt et est assujéti aux cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* de même qu'au principe qui interdit la surfacturation et l'imposition de frais compensateurs. Les transferts en espèces dans le cadre du TCS augmenteront de 1,6 milliard de dollars entre 2011-2012 et 2012-2013, pour atteindre 28,6 milliards de dollars, à la suite de l'application du facteur d'indexation automatique de 6,0 p. 100 annoncé dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé de septembre 2004. Ces transferts en espèces continueront d'augmenter de 6,0 p. 100 par exercice d'ici la fin de la période visée par la loi, soit en 2013-2014. Le 19 décembre 2011, le gouvernement s'est engagé à maintenir la croissance du TCS au rythme de 6,0 p. 100 jusqu'en 2016-2017 et a annoncé qu'à compter de 2017-2018, la croissance du TCS sera fondée sur une

moyenne pondérée mobile triennale de la croissance nominale du produit intérieur brut, avec une garantie de hausse du financement d'au moins 3,0 p. 100 par année.

Principaux paiements de transfert

	2012-2013	2011-2012	Variation	
			\$	%
<i>(en milliards de dollars)</i>				
Principaux paiements de transfert				
Transferts à d'autres ordres de gouvernement				
Transfert canadien en matière de santé	28,6	27,0	1,6	6,0
Péréquation	15,4	14,7	0,8	5,2
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	11,9	11,5	0,3	3,0
Financement des territoires	3,1	2,9	0,2	8,2
Mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée	1,9	(1,9)	(100,0)
Paiements de péréquation supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse	0,3	0,3	s.o.
Transfert visant la réduction des temps d'attente	0,3	0,3
Paiements de péréquation compensatoires supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse	0,1	0,1	s.o.
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(0,7)	(0,7)	(0,1)	8,8
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(3,4)	(3,1)	(0,3)	8,9
Total des transferts à d'autres ordres de gouvernement	55,6	54,5	1,2	2,2
Transferts aux particuliers				
Prestations aux aînés	40,1	38,1	2,0	5,3
Assurance-emploi	18,5	19,4	(0,9)	(4,6)
Prestation universelle pour la garde d'enfants	2,7	2,7	0,1	3,3
Total des transferts aux particuliers	61,4	60,2	1,2	2,0
Total des principaux paiements de transfert	117,0	114,7	2,4	2,1

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué et il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants détaillés qui sont présentés dans le document.

Les paiements de péréquation sont des paiements de transfert versés sans condition aux provinces pour leur permettre d'offrir à leurs résidents des services publics raisonnablement comparables à ceux des autres provinces pour des niveaux d'imposition raisonnablement comparables. Ces paiements seront de 15,4 milliards de dollars en 2012-2013, une hausse de 0,8 milliard de dollars (5,2 p. 100) par rapport à ceux du Budget principal des dépenses 2011-2012. Les paiements au titre de la Protection sur les transferts totaux (PTT) annoncés en décembre 2011 et totalisant 679,7 millions de dollars ne sont pas inclus dans le montant prévu pour 2012-2013, puisque ces paiements ne sont toujours pas régis par une loi. Les paiements de 952,1 millions de dollars versés en juillet 2011 au titre de la PTT ne sont pas non plus inclus dans le montant prévu pour 2011-2012, puisque le montant était inclus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2011-2012. Les paiements au titre de la PTT visent à protéger les provinces contre la diminution du total de leurs principaux transferts en espèces par rapport à l'exercice précédent, incluant les montants au titre de la PTT de l'exercice précédent. Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) est un transfert fédéral offert aux provinces et aux territoires à l'appui de l'aide sociale et des services sociaux, de l'enseignement postsecondaire et des programmes à l'intention des enfants. Pour 2012-2013, la hausse de 345,4 millions de dollars (3,0 p. 100) pour atteindre 11,9 milliards de dollars, représente l'augmentation

prévue par la loi annoncée dans le Budget 2007. Conformément à ce qui a été annoncé en décembre 2011, le taux de croissance annuel de 3,0 p. 100 sera prévu par la loi à compter de 2014-2015.

Les paiements de financement des territoires, accordés aux termes de la formule de financement des territoires, sont des transferts fédéraux versés sans condition aux trois administrations territoriales et assurant aux résidents de ces territoires l'accès à un éventail de services publics comparables à ceux offerts par les administrations provinciales, moyennant des niveaux d'imposition eux aussi comparables. Les transferts sont calculés au moyen d'une formule servant à combler l'écart entre les dépenses requises et la capacité de production de revenus des territoires. Ces paiements de 3,1 milliards de dollars sont de 234,6 millions de dollars supérieurs à ceux qui étaient prévus dans le Budget principal des dépenses 2011-2012 en raison d'une hausse de l'indice des dépenses des gouvernements provinciaux-territoriaux-locaux qui est utilisé dans la formule.

Des paiements d'aide transitoire de 1,9 milliard de dollars ont été présentés dans le Budget principal des dépenses 2011-2012 pour la mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique. Ces paiements comportaient un versement de 1,3 milliard de dollars à l'Ontario et une autre de 580,0 millions de dollars à la Colombie-Britannique.

Les paiements de péréquation supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse sont des paiements découplant de l'Accord sur les ressources extracôtières de 2005 conclu avec cette province. À la suite de l'instauration d'une nouvelle formule de péréquation en 2007, la Nouvelle-Écosse a obtenu la garantie que, sur une base cumulative à compter de 2008-2009 et pour la durée de l'Accord, la nouvelle formule ne réduirait pas ses paiements de péréquation et les paiements en vertu de l'Accord sur les ressources extracôtières de 2005 comparativement ce que la province aurait touché en vertu de la formule qui était en place lorsque l'accord de 2005 a été signé. Selon le premier calcul de 2012-2013, la Nouvelle-Écosse a droit à un paiement anticipé de 325,8 millions de dollars en 2012-2013.

Le Fonds pour la réduction des temps d'attente fait partie du Plan décennal pour consolider les soins de santé de 2004 dans le cadre duquel les premiers ministres se sont engagés à réduire les temps d'attente dans certains domaines prioritaires comme le traitement du cancer et des maladies du cœur, l'imagerie diagnostique, le remplacement d'articulations et la restauration de la vue. Le budget de 2005 prévoyait un transfert de 5,5 milliards de dollars pour la réduction des temps d'attente. De cette somme, 4,25 milliards de dollars ont été versés aux provinces et aux territoires par l'entremise de fiducies administrées par des tiers. Le solde de 1,25 milliard de dollars sera versé par acomptes bimensuels totalisant 250,0 millions de dollars par année entre 2009-2010 et 2013-2014.

Les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires pour la Nouvelle-Écosse sont des paiements découplant de l'Accord sur les ressources extracôtières de 2005. Cet accord garantissait à la province que ses paiements de péréquation ne seraient pas réduits en raison des revenus tirés de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières extracôtières qui sont pris en considération dans la formule de péréquation. Ce montant est calculé en appliquant la formule de péréquation avec et sans les revenus tirés de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières extracôtières et en comparant les paiements de péréquation qui en résultent. Pour la période de 2004-2005 à 2011-2012, un paiement initial de 830,0 millions de dollars a été versé à la Nouvelle-Écosse en juillet 2005. Ceci faisait en sorte que la province recevrait au moins une compensation équivalente en vertu de l'Accord pendant la période. Les montants compensatoires sont calculés chaque année pour assurer une protection complète contre des réductions aux paiements de péréquation résultant de l'inclusion des revenus tirés des ressources extracôtières. En 2011-2012, le prélèvement cumulatif a dépassé le montant du paiement anticipé, et 33,7 millions de dollars seront versés à la province en mars 2012. Pour 2012-2013, ce montant est de 146,1 millions de dollars.

Le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes se rapporte aux points d'impôt transférés au Québec au titre du programme des allocations aux jeunes, qui a pris fin depuis. La valeur équivalente de la réduction des points d'impôt est recouvrée chaque année auprès de la province de Québec. Le changement rattaché au programme de recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes est entièrement attribuable au changement d'un exercice à l'autre de la valeur de l'impôt fédéral sur le revenu des

particuliers, étant donné que les recouvrements correspondent à un pourcentage de cet impôt. Pour 2012-2013, le recouvrement prévu de 746,2 millions de dollars est de 60,5 millions de dollars supérieurs au montant recouvré l'année précédente en raison de prévisions plus élevées quant à l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers.

Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents désignent le recouvrement auprès du Québec pour le transfert de points d'impôt supplémentaires au-delà de ceux transférés dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux et du programme de recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes. Le changement touchant les recouvrements relatifs aux paiements de remplacement au titre des programmes permanents est entièrement attribuable au changement d'un exercice à l'autre de la valeur de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, étant donné que les recouvrements correspondent à un pourcentage de cet impôt. Pour 2012-2013, le recouvrement prévu de 3,4 milliards de dollars est de 275,7 millions de dollars supérieurs au montant recouvré l'année précédente en raison de prévisions plus élevées quant à l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers.

En 2012-2013, les transferts aux particuliers devraient augmenter de 1,2 milliard de dollars (2,0 p. 100).

**Transferts aux
particuliers**
61,4 milliards de dollars

Les prestations aux aînés comprennent la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation de survivant ainsi que les prestations de retraite et d'assurance fondées sur les gains que prévoient le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec. On prévoit que les paiements de prestations aux aînés augmenteront de 2,0 milliards de dollars (5,3 p. 100).

Les prestations d'assurance-emploi fournissent de l'aide financière temporaire aux chômeurs canadiens lorsqu'ils sont à la recherche de travail ou qu'ils perfectionnent leurs capacités. On prévoit que les paiements de prestations d'assurance-emploi diminueront de 0,9 milliard de dollars (4,6 p. 100).

La Prestation universelle pour la garde d'enfants fournit aux familles des ressources pour appuyer leur choix en matière de garde d'enfants et est versée aux familles sous forme de paiements mensuels de 100 \$ par enfant de moins de six ans. On prévoit que les paiements au titre de la Prestation universelle pour la garde d'enfants augmenteront de 87,0 millions de dollars (3,3 p. 100).

Budget des dépenses 2012-2013

Partie II Budget principal des dépenses

Introduction

Structure du budget principal des dépenses
Présentation par portefeuille, ministère, organisme et société d'État
Explication des tableaux sommaires

Modifications au Budget principal des dépenses 2012-2013

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs)
Modifications à la présentation de l'architecture des activités de programmes (résultats stratégiques, activités de programmes et description des activités de programmes)

Sommaire de dépenses par organisation

Ministères, organismes et sociétés d'État

Annexe

Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits

Les documents suivants sont disponibles sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor (www.tbs-sct.gc.ca) :

Prévisions législatives
Dépenses budgétaires par article courant de dépense
Résultats stratégiques et descriptions des activités de programmes

Introduction

Structure du budget principal des dépenses

Le budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par l'intermédiaire de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives sont celles que le Parlement a approuvées précédemment par l'intermédiaire d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la Partie II sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministère ou l'organisme se propose d'effectuer.

On trouve dans le budget des dépenses les types de crédits suivants :

Crédit pour dépenses du Programme

Un crédit pour *dépenses du Programme* est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.

Crédit pour dépenses de fonctionnement

On se sert d'un crédit pour *dépenses de fonctionnement* lorsqu'il est nécessaire d'avoir soit un crédit pour « dépenses en capital » ou un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Lorsqu'elles ne l'atteignent pas, elles sont incluses dans les crédits pour « dépenses du Programme ».

Crédit pour dépenses en capital

Un crédit pour *dépenses en capital* est employé lorsque les dépenses en capital s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser 10 000 \$ notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense n^o 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense n^o 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministère compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense n^{os} 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.

Crédit pour subventions et contributions

Un crédit pour *subventions et contributions* est utilisé lorsque les subventions et/ou les contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de verser un paiement et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

Crédit non budgétaire

En regard d'un crédit *non budgétaire*, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les dotations en capital relatifs aux sociétés d'État; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.

Quand un crédit distinct doit être établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important, un crédit séparé est créé. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.

Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale. À cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.

Le crédit *Éventualités du gouvernement* sert à augmenter d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit.

Le crédit *Initiatives pangouvernementales* s'ajoute à d'autres crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.

Le crédit *Assurances de la fonction publique* fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada, et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

Le crédit *Report du budget de fonctionnement* s'ajoute à d'autres crédits dans le cas d'un report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent.

Le crédit *Besoins en matière de rémunération* s'ajoute à d'autres crédits pour combler les besoins en matière de congés parentaux et de maternité, les indemnités versées lors d'une cessation de service ou d'emploi, ainsi que les rajustements aux conditions de service ou d'emploi à la fonction publique, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, dans le cas où ces crédits ne sont pas pourvus par le crédit « Rajustements de la rémunération ».

Le crédit *Report du budget des dépenses en capital* s'ajoute à d'autres crédits dans le cas d'un report de budget des dépenses en capital de l'exercice précédent.

Présentation par portefeuille, ministère, organisme et société d'État

Les activités des ministères, des organismes et des sociétés d'État dont les ministres sont responsables ou dont ils doivent rendre compte au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la *Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le budget principal des dépenses à l'égard de toutes les organisations composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Toutes les données du budget des dépenses indiquées pour l'exercice précédent proviennent du budget principal des dépenses de cet exercice. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'un exercice à l'autre. Au besoin, les montants de l'exercice précédent sont rajustés en

Sociétés d'État et personnes juridiques distinctes

Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale

fonction des changements survenus dans la structure des organisations, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

En général, la présentation de chaque organisation se compose des diverses sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas, elle est omise.

- Raison d'être
Cette section explique brièvement pourquoi l'organisation existe et les avantages qu'elle procure aux Canadiens.
- Faits saillants
Dans cette section, le ministère, l'organisme ou la société d'État fournit une explication des principaux postes qui donnent lieu à un changement financier d'un exercice à l'autre dans le budget principal des dépenses. S'il y n'a pas de changement important, l'organisation peut faire mention des priorités énoncées dans son rapport sur les plans et les priorités ou plan d'entreprise.
- Programme par activités – tableaux
Ces tableaux indiquent l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre des activités de programme pour les dépenses budgétaires et, s'il y a lieu, les autorisations non budgétaires. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre chaque activité de programme. Les dépenses budgétaires de chaque activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital et Paiements de transfert. Les recettes à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les revenus associés aux fonds renouvelables sont également inclus dans le tableau de dépenses budgétaires.
- Paiements de transfert
Le cas échéant, ce tableau présente une liste des paiements de transfert.
Les paiements de transfert comprennent les subventions, les contributions et tous les autres paiements accordés en vue de contribuer à la réalisation des objectifs d'un programme en contrepartie desquels aucun bien ni service n'est reçu.
Il y a plusieurs différences entre les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert :
 - les contributions sont des paiements de transfert dont les bénéficiaires doivent satisfaire aux conditions d'exécution et qui peuvent faire l'objet d'une vérification;
 - les subventions sont des paiements de transfert versés en fonction d'une admissibilité établie et qui ne font pas habituellement l'objet d'une vérification;
 - les subventions et leur valeur totale ont un caractère législatif et une description particulière qui régissent leur utilisation;
 - les autres paiements de transfert sont des paiements de transferts autres que les subventions et les contributions qui sont effectués en vertu d'une loi ou d'une entente qui peut comprendre une formule servant à déterminer le montant annuel à verser.

Explication des tableaux sommaires

Il y a quatre tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

- Sommaire des dépenses par organisation (que l'on retrouve au début de cette publication) – Ce tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du budget principal des dépenses, par ministère, organisme et société d'État, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (prêts, dotation en capital et avances) sont des dépenses qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées au Compte des opérations de l'assurance-emploi. Les opérations liées à ce compte sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada.

- Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits (que l'on retrouve en annexe) – Ce tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- Prévisions législatives – Ce tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier. Ce tableau est affiché sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Dépenses budgétaires par article courant de dépense – Ce tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les recettes à valoir sur le crédit. Ce tableau est affiché sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Modifications au Budget principal des dépenses 2012-2013

L'objectif de cette section est de faire un rapprochement entre le Budget principal des dépenses 2012-2013 et le Budget principal des dépenses 2011-2012. Trois éléments sont ainsi considérés, soit :

- les modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure;
- les modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs);
- les modifications à la présentation de l'architecture des activités des programmes (résultats stratégiques et descriptions des activités de programme).

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure

À la suite du dépôt du Budget principal des dépenses 2011-2012 le 3 juin 2011, aux termes des dispositions de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, aucune modification n'a été apportée à la structure gouvernementale dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2011-2012.

Les modifications suivantes à la structure ont été apportées par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2011-2012 :

En juin 2011, l'article 31.1 (présenté ci-dessous) a été intégré dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* par suite de l'adoption de la *Loi visant le soutien aux aînés vulnérables et le renforcement de l'économie canadienne*.

31.1 Lorsque le gouverneur en conseil prend un décret en vertu de l'article 2 de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, les sommes affectées — mais non engagées — par toute loi fédérale pour les attributions, ou la responsabilité à l'égard d'un secteur de l'administration publique fédérale, transférées par l'application des articles 2 et 3 de la même loi, sont réputées avoir été affectées, pour ces attributions ou cette responsabilité, au ministère ou au secteur de l'administration publique fédérale à qui elles ont été transférées.

Pour l'application de l'article 31.1, le transfert de responsabilités en vertu de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique* s'accompagne du transfert du pouvoir de dépenser connexe.

1. **Commission de la capitale nationale** – En vertu du décret C.P. 2011-0583, le ministre des Affaires étrangères, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a été désigné ministre responsable de l'application de la *Loi sur la capitale nationale*. Cette mesure a pris effet le 18 mai 2011.
2. **Commission de la fonction publique** – En vertu du décret C.P. 2011-0796, l'Unité interne de dotation électronique est transférée du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences à la Commission de la fonction publique, à compter du 1^{er} juillet 2011.

Modifications au Budget principal des dépenses 2012-2013

3. **Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme** – En vertu du décret C.P. 2011-0588, le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences a été désigné à titre de ministre responsable du Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette mesure a pris effet le 18 mai 2011.
4. **Agence canadienne de développement économique du Nord** – En vertu du décret C.P. 2011-0586, le ministre de la Santé a été désigné à titre de ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette mesure a pris effet le 18 mai 2011.
5. **Société du Vieux-Port de Montréal inc.** – En vertu du décret C.P. 2011-0585, la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a été désignée à titre de ministre de tutelle de la Société immobilière du Canada Limitée pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette mesure a pris effet le 18 mai 2011.

Les modifications suivantes à la structure ont été apportées par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2011-2012 :

6. **Services partagés Canada** – En vertu du décret C.P. 2011-0881, Services partagés Canada est désigné comme ministère à compter du 4 août 2011. Par la suite, en vertu des décrets C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, la responsabilité à l'égard de certains secteurs de l'administration publique fédérale liés aux services d'infrastructure de la technologie de l'information a été transférée à Services partagés Canada.
7. **Agence canadienne de développement économique du Nord** – En vertu du décret C.P. 2011-1290, la responsabilité de l'Agence canadienne de développement économique du Nord est transférée du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien au ministre de la Santé pour l'application de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, à compter du 15 novembre 2011.

La modification suivante a été apportée à la structure par l'entremise du Budget principale des dépenses 2012-2013 :

8. **Centre de la sécurité des télécommunications** – En vertu du décret C.P. 2011-1301, le Centre de la sécurité des télécommunications a été établi comme une organisation distincte à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à compter du 15 novembre 2011.

Modifications au Budget principal des dépenses 2012-2013

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs)

La sous-section « Modifications concernant les autorisations » expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le budget principal des dépenses de l'exercice précédent, ainsi que les autorisations de dépenser paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes. Les modifications proposées au libellé actuel sont soulignées pour plus de commodité.

L'article 29.2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* est entré en vigueur le 26 juin 2011, afin d'autoriser les ministères à fournir des services administratifs à d'autres organisations ou de collaborer à la prestation de services de soutien internes. Les organisations qui n'ont pas l'autorisation de dépenser des recettes doivent demander une autorisation par l'entremise d'une loi de crédit, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les organisations suivantes ont demandé une telle autorisation :

- Affaires indiennes et du Nord canadien – *Ministère* – crédit 1
- Agriculture et Agroalimentaire – *Ministère* – crédit 1
- Conseil du Trésor – *Secrétariat* – crédit 1
- Conseil privé – *Ministère* – crédit 1
- Défense nationale – *Ministère* – crédit 1
- Défense nationale – *Centre de la sécurité des télécommunications* – crédit 20
- Environnement – *Ministère* – crédit 1
- Finances – *Ministère* – crédit 1
- Industrie – *Ministère* – crédit 1
- Justice – *Ministère* – crédit 1
- Justice – *Commission canadienne des droits de la personne* – crédit 10
- Justice – *Bureau du directeur des poursuites pénales* – crédit 35
- Patrimoine canadien – *Ministère* – crédit 1
- Patrimoine canadien – *Commission de la fonction publique* – crédit 95
- Patrimoine canadien – *Commission des relations de travail dans la fonction publique* – crédit 100
- Pêches et Océans – crédit 1
- Ressources naturelles – *Ministère* – crédit 1
- Santé – *Ministère* – crédit 1
- Santé – *Agence de la santé publique du Canada* – crédit 50
- Sécurité publique et Protection civile – *Ministère* – crédit 1
- Sécurité publique et Protection civile – *Gendarmerie royale du Canada* – crédit 1
- Transports – *Ministère* – crédit 1
- Travaux publics et Services gouvernementaux – *Ministère* – crédit 1

Affaires étrangères et Commerce international – *Ministère* – Le libellé du crédit 10 a été modifié comme suit : « Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, qui peuvent comprendre : dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du Partenariat mondial du G8), du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du Canada, du Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité, du Programme de lutte contre la drogue en Afghanistan, du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix et du Programme Glyn Berry, sous forme de paiements monétaires ou sous forme de produits ou de services; autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements

Modifications au Budget principal des dépenses 2012-2013

ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en septembre 2011 » et un nouveau crédit a été ajouté, crédit 15 « Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera ».

Affaires étrangères et Commerce international – Agence canadienne de développement international – Le libellé du crédit 30 a été modifié comme suit : « Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements monétaires ou de fourniture de biens ou services »; le crédit non budgétaire L35 a été modifié en changeant le montant « ... dépasser 246 114 000 \$, conformément ... » et le crédit non budgétaire L40 a été modifié en changeant les dates et les montants « ... commençant le 1^{er} avril 2011 et se terminant le 31 mars 2012, à 82 176 248 \$US, soit un montant équivalent à 83 307 437 \$CAN ».

Affaires étrangères et Commerce international – Commission de la capitale nationale – Pour faire suite à une modification à la structure gouvernementale (C.P. 2011-0583), deux nouveaux crédits ont été ajoutés : crédit 55 « Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement » et crédit 60 « Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital ».

Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère – Le libellé du crédit 5 a été modifié en ajoutant « ... ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien ... »

Agence de promotion économique du Canada atlantique – Ministère – Un nouveau poste législatif a été ajouté : « (L) Ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique) (la Francophonie) – Allocation pour automobile ».

Défense nationale – Ministère – Le libellé du crédit 1 a été modifié en ajoutant « et autorisation de verser des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada ou pour l'administration de tels programmes ou de telles ententes, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera »; le libellé du crédit 10 a été modifié en changeant « versements en espèces » pour « paiements monétaires » et un nouveau poste législatif a été ajouté : « (L) Ministre associé de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile ».

Défense nationale – Centre de la sécurité des télécommunications – Un crédit et un poste législatif ont été créés pour cette nouvelle organisation : crédit 20 « Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation de dépenser au cours de l'exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités de l'organisation, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice » et « (L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Modifications au Budget principal des dépenses 2012-2013

Environnement – Ministère – Le libellé du crédit 10 a été modifié en changeant « versements en espèces » pour « paiements monétaires ».

Finances – Ministère – Le libellé des crédits non budgétaires suivants a été modifié : Crédit L10 « Conformément au paragraphe 8(2) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 98 141 398 \$US pour la période couvrant les exercices 2011-2012 à 2015-2016 »; crédit L15 « Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 441 620 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement ». Des nouveaux postes législatifs ont été ajoutés : « (L) Ministre d'État – Allocation pour automobile »; « (L) Paiement de péréquation additionnel – Protection sur les transferts totaux (Partie I – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*) »; « (L) Paiement de transition – Terre-Neuve-et-Labrador (*Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador*) »; « (L) Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (Partie IV – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*) »; « (L) Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire – Nouvelle-Écosse (Partie I – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*) »; « (L) Paiement de péréquation – Nouvelle-Écosse (Partie I – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*) »; « (L) Paiements à l'Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard (Partie I.01 – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*) »; « (L) Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour les garanties de marché en matière d'agriculture (*Loi sur des accords de Bretton Woods et des accords connexes*, article 8) » et « (L) Paiement à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ».

Industrie – Ministère – Un nouveau poste législatif a été ajouté : « (L) Contributions à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs ».

Patrimoine canadien – Musée canadien de l'immigration du Quai 21 – Cette nouvelle organisation a un crédit, soit le crédit 40, « Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital ».

Ressources humaines et Développement des compétences – Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Pour faire suite à une modification à la structure gouvernementale (C.P. 2011-0588), deux nouveaux crédits et un poste législatif ont été ajoutés : crédit 30 « Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an »; crédit 35 « Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions » et « (L) Contributions aux régimes d'avantage sociaux des employés ».

Ressources naturelles – Ministère – Un nouveau poste législatif a été ajouté : « (L) Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada ».

Ressources naturelles – Énergie atomique du Canada limitée – Un nouveau poste législatif a été ajouté : « (L) Conformément à l'article 2146 de la *Loi sur l'emploi et la croissance*, pour la dissolution d'Énergie atomique du Canada limitée ».

Modifications au Budget principal des dépenses 2012-2013

Santé – Agence canadienne de développement économique du Nord – Pour faire suite à une modification à la structure gouvernementale (C.P. 2011-0586), deux nouveaux crédits ont été ajoutés : crédit 30 « Dépenses de fonctionnement » et crédit 35 « Contributions ».

Transports – Bureau de l'infrastructure du Canada – Un nouveau poste législatif a été ajouté : « (L) Fonds de stimulation de l'infrastructure ».

Travaux publics et Services gouvernementaux – Services partagés Canada – Deux nouveaux crédits et un nouveau poste législatif ont été créés pour cette nouvelle organisation : crédit 20 « Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de services de technologie de l'information », crédit 25 « Dépenses en capital » et « (L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Travaux publics et Services gouvernementaux – Société du Vieux-Port de Montréal inc. – Pour faire suite à une modification à la structure gouvernementale (C.P. 2011-0585), un nouveau crédit a été ajouté : crédit 15 « Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital ».

Modifications à la présentation de l'architecture des activités de programmes (résultats stratégiques, activités de programmes et description des activités de programmes)

Chaque organisation inscrite au budget principal des dépenses est présentée en fonction de ses résultats stratégiques, de ses activités de programmes et de la description des activités de programmes. La présente sous-section offre une liste des ministères, des organismes et des sociétés d'État dont les résultats stratégiques, les activités de programmes ou les descriptions des activités de programmes ont été modifiés. À moins d'indication contraire, lorsqu'un ministère subit un changement de structure important, l'ancienne et la nouvelle structure seront inscrites dans le tableau Programme par activités. Le cas échéant, les rapports sur les plans et les priorités de 2012-2013, qui seront déposés plus tard au cours de l'année, fourniront un tableau de concordance détaillé entre les anciennes et les nouvelles structures ainsi qu'une explication sur la raison des changements.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
Affaires indiennes et du Nord canadien
Agence canadienne d'évaluation environnementale
Agence canadienne de développement international
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
Agence de la santé publique du Canada
Agence des services frontaliers du Canada
Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario
Anciens Combattants
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports
Bureau de l'infrastructure du Canada
Bureau du surintendant des institutions financières
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
Centre de la sécurité des télécommunications
Commissariat à l'intégrité du secteur public
Commissariat aux langues officielles

Modifications au Budget principal des dépenses 2012-2013

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée au Canada
Commission canadienne des grains
Commission de la capitale nationale
Conseil canadien des relations industrielles
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Conseil de recherches en sciences humaines
Conseil national de recherches du Canada
Finances
Gendarmerie royale du Canada
Industrie
Justice
Patrimoine canadien
Pêches et Océans
Ressources naturelles
Sécurité publique et Protection civile
Services partagés Canada
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Société Radio-Canada
Téléfilm Canada
Transports
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Budget des dépenses 2012-2013
Partie II – Budget principal des dépenses

Sommaire de dépenses par organisation

Le Sommaire des dépenses par organisation présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du budget principal des dépenses par ministère, organisme et société d'État, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert, les subventions destinées à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, ainsi que les paiements aux sociétés d'État et à des entités juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (prêts, dotation en capital et avances) sont des paiements qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau inclut aussi les prévisions des dépenses globales associées au compte des opérations de l'assurance-emploi. Les opérations liées à ce compte sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada.

Ministère ou organisme	Dépenses budgétaires				
	Budget principal des dépenses 2012-2013			Budget principal des dépenses 2011-2012	Différence
	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
(en milliers de dollars)					
Affaires étrangères et Commerce international					
Ministère	2 430 480	151 651	2 582 132	2 615 047	(32 916)
Corporation commerciale canadienne	15 482	15 482	15 482
Agence canadienne de développement international.....	3 137 699	273 694	3 411 393	3 434 289	(22 896)
Exportation et développement Canada (Compte du Canada).....	500	500	500
Centre de recherches pour le développement international.....	241 433	241 433	207 370	34 062
Commission mixte internationale (section canadienne).....	6 044	632	6 676	8 271	(1 595)
Commission de la capitale nationale	124 871	124 871	106 872	17 999
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	7 553 593	164 695	7 718 288	7 290 533	427 756
Commission canadienne des affaires polaires	1 178	77	1 255	1 015	239
Institut de la statistique des Premières nations	5 000	5 000	5 000
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens.....	7 440	264	7 704	12 430	(4 726)
Greffe du Tribunal des revendications particulières	2 645	202	2 847	2 852	(5)
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	295 222	5 529	300 751	296 549	4 203
Agence de promotion économique du Canada atlantique					
Ministère	299 552	7 909	307 461	317 945	(10 484)
Société d'expansion du Cap-Breton.....	57 268	57 268	65 026	(7 758)
Agence du revenu du Canada	3 198 665	1 176 287	4 374 952	4 293 046	81 906
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	1 069 987	1 348 607	2 418 594	2 571 509	(152 915)
Commission canadienne du lait	3 935	3 935	3 930	5
Agence canadienne d'inspection des aliments.....	551 452	134 086	685 538	719 058	(33 521)
Commission canadienne des grains.....	4 830	622	5 452	35 532	(30 080)

Budget des dépenses 2012-2013
Partie II – Budget principal des dépenses

Sommaire de dépenses par organisation

Ministère ou organisme (en milliers de dollars)	Dépenses budgétaires				
	Budget principal des dépenses 2012-2013			Budget principal des dépenses 2011-2012	Différence
	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
Anciens Combattants					
Ministère	3 527 354	40 661	3 568 015	3 523 195	44 820
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	9 933	1 569	11 501	11 537	(36)
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	1 488 560	56 917	1 545 476	1 490 742	54 734
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	129 188	16 467	145 655	153 000	(7 345)
Conseil du Trésor					
Ministère	5 654 595	30 579	5 685 174	5 878 117	(192 943)
École de la fonction publique du Canada	44 650	56 446	101 096	104 949	(3 854)
Commissariat au lobbying	4 193	435	4 628	4 637	(8)
Commissariat à l'intégrité du secteur public	5 133	523	5 656	6 868	(1 212)
Conseil privé					
Ministère	111 793	14 974	126 767	140 688	(13 921)
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 144	470	6 615	6 624	(9)
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	26 479	3 575	30 054	30 376	(322)
Directeur général des élections	29 501	114 657	144 158	122 351	21 808
Commissariat aux langues officielles	18 361	2 250	20 611	20 659	(48)
Secrétariat de la Commission des nominations publiques	945	123	1 068	1 070	(3)
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 241	293	2 534	3 014	(480)
Défense nationale					
Ministère	18 429 537	1 369 591	19 799 128	21 293 330	(1 494 202)
Comité des griefs des Forces canadiennes	6 062	610	6 672	6 683	(11)
Centre de la sécurité des télécommunications	356 290	30 718	387 008	387 008
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 271	302	4 574	3 508	1 066
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	1 971	134	2 105	2 108	(3)
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	166 719	9 588	176 307	195 530	(19 223)

Budget des dépenses 2012-2013
Partie II – Budget principal des dépenses

Sommaire de dépenses par organisation

Ministère ou organisme (en milliers de dollars)	Dépenses budgétaires				Différence
	Budget principal des dépenses 2012-2013			Budget principal des dépenses 2011-2012	
	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
Environnement					
Ministère	884 023	88 677	972 700	872 114	100 586
Agence canadienne d'évaluation environnementale	15 248	1 777	17 025	30 007	(12 982)
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 811	430	5 240	5 249	(9)
Agence Parcs Canada	485 465	162 763	648 228	690 535	(42 307)
Finances					
Ministère	316 791	85 068 814	85 385 605	85 636 775	(251 171)
Vérificateur général	73 992	10 331	84 323	84 948	(625)
Tribunal canadien du commerce extérieur	8 655	1 240	9 895	11 473	(1 578)
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.....	46 532	5 698	52 230	40 209	12 022
Bureau du surintendant des institutions financières.....	909	909	910
PPP Canada Inc.....	287 700	287 700	287 700
Gouverneur général.....	17 016	2 767	19 783	19 824	(41)
Industrie					
Ministère	1 052 182	253 092	1 305 274	1 215 472	89 802
Agence spatiale canadienne.....	352 212	11 033	363 245	424 616	(61 372)
Commission canadienne du tourisme	72 033	72 033	76 033	(4 000)
Commission du droit d'auteur.....	2 815	303	3 118	3 125	(7)
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.....	215 522	3 289	218 811	220 323	(1 513)
Conseil national de recherches du Canada	527 998	172 514	700 512	690 836	9 675
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 041 275	5 330	1 046 605	1 050 120	(3 515)
Greffé du Tribunal de la concurrence	2 161	165	2 326	2 329	(3)
Conseil de recherches en sciences humaines.....	685 353	2 800	688 153	677 548	10 605
Conseil canadien des normes.....	7 629	7 629	7 129	500
Statistique Canada	385 523	69 158	454 681	741 561	(286 879)
Justice					
Ministère	614 392	80 167	694 559	737 543	(42 984)
Commission canadienne des droits de la personne	20 437	2 649	23 086	23 036	50
Tribunal canadien des droits de la personne.....	4 105	406	4 511	4 517	(7)
Commissaire à la magistrature fédérale.....	9 311	475 668	484 978	462 583	22 395
Service administratif des tribunaux judiciaires	57 857	6 972	64 830	65 378	(549)
Bureau du directeur des poursuites pénales.....	155 465	18 790	174 255	172 170	2 085
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	32 480	3 833	36 314	36 664	(350)
Cour suprême du Canada.....	21 721	8 096	29 817	29 715	102

Budget des dépenses 2012-2013
Partie II – Budget principal des dépenses

Sommaire de dépenses par organisation

Ministère ou organisme	Dépenses budgétaires				
	Budget principal des dépenses 2012-2013			Budget principal des dépenses 2011-2012	Différence
	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
(en milliers de dollars)					
Parlement					
Sénat	57 933	34 283	92 216	93 956	(1 740)
Chambre des communes	290 904	155 031	445 935	441 648	4 287
Bibliothèque du Parlement	37 496	5 135	42 631	42 748	(117)
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique..	6 338	794	7 132	7 150	(18)
Conseiller sénatorial en éthique.....	702	106	807	829	(22)
Patrimoine canadien					
Ministère	1 257 040	23 568	1 280 608	1 143 301	137 307
Conseil des Arts du Canada	181 761	181 761	181 761
Société Radio-Canada.....	1 074 319	1 074 319	1 074 319
Musée canadien des droits de la personne.....	10 000	10 000	31 700	(21 700)
Musée canadien des civilisations.....	62 454	62 454	63 379	(925)
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	9 950	9 950	9 950
Musée canadien de la nature.....	33 135	33 135	28 555	4 580
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	4 317	6 311	10 628	11 175	(547)
Bibliothèque et Archives du Canada	106 468	11 276	117 744	112 960	4 784
Société du Centre national des Arts.....	35 631	35 631	35 631
Commission des champs de bataille nationaux	7 146	2 098	9 244	9 254	(9)
Office national du film.....	66 782	66 782	66 782
Musée des beaux-arts du Canada.....	48 206	48 206	48 606	(400)
Musée national des sciences et de la technologie..	28 931	28 931	29 041	(110)
Commission de la fonction publique.....	79 092	13 620	92 712	97 345	(4 632)
Commission des relations de travail dans la fonction publique.....	12 421	1 311	13 732	13 749	(17)
Tribunal de la dotation de la fonction publique.....	4 812	614	5 426	5 482	(56)
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles.....	1 644	190	1 834	1 838	(4)
Téléfilm Canada.....	105 667	105 667	105 667
Pêches et Océans.....	1 533 140	132 667	1 665 807	1 822 685	(156 878)

Budget des dépenses 2012-2013
Partie II – Budget principal des dépenses

Sommaire de dépenses par organisation

Ministère ou organisme	Dépenses budgétaires				Différence
	Budget principal des dépenses 2012-2013			Budget principal des dépenses 2011-2012	
(en milliers de dollars)	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
Ressources humaines et Développement des compétences					
Ministère	2 378 667	45 269 310	47 647 977	45 464 367	2 183 610
Conseil canadien des relations industrielles	11 424	1 570	12 994	13 027	(33)
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 139 812	2 139 812	1 907 423	232 389
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 879	181	2 060	2 064	(4)
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	3 853	1 131	4 984	5 010	(26)
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	28 196	1 226	29 422	29 473	(51)
Ressources naturelles					
Ministère	1 557 771	1 254 086	2 811 857	3 524 047	(712 190)
Énergie atomique du Canada limitée	102 143	274 552	376 695	102 143	274 552
Commission canadienne de sûreté nucléaire	29 302	94 527	123 829	118 264	5 565
Société de développement du Cap-Breton
Office national de l'énergie	52 593	6 495	59 087	59 829	(742)
Administration du pipe-line du Nord	3 103	122	3 225	1 328	1 897
Santé					
Ministère	3 212 776	135 025	3 347 801	3 343 787	4 014
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	9 926	615	10 541	10 555	(14)
Instituts de recherche en santé du Canada	971 326	6 618	977 943	983 364	(5 421)
Agence canadienne de développement économique du Nord	49 979	1 172	51 151	44 179	6 973
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3 926	597	4 523	4 535	(12)
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	10 780	1 053	11 832	11 855	(23)
Agence de la santé publique du Canada	583 644	32 838	616 482	622 659	(6 178)
Sécurité publique et Protection civile					
Ministère	417 611	15 134	432 745	414 637	18 109
Agence des services frontaliers du Canada	1 594 529	181 491	1 776 020	1 846 456	(70 435)
Service canadien du renseignement de sécurité	472 529	48 062	520 591	509 033	11 558
Service correctionnel du Canada	2 763 294	262 737	3 026 031	2 981 857	44 175
Commission nationale des libérations conditionnelles	45 550	5 938	51 489	49 235	2 254
Bureau de l'enquêteur correctionnel	4 093	570	4 663	4 318	346
Gendarmerie royale du Canada	2 120 221	433 489	2 553 710	2 882 990	(329 281)
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	834	105	939	1 469	(531)
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 824	576	5 400	5 412	(11)

Budget des dépenses 2012-2013
Partie II – Budget principal des dépenses

Sommaire de dépenses par organisation

Ministère ou organisme	Dépenses budgétaires				Différence
	Budget principal des dépenses 2012-2013			Budget principal des dépenses 2011-2012	
(en milliers de dollars)	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
Transports					
Ministère	1 851 515	220 897	2 072 412	1 530 457	541 954
Société canadienne des postes	22 210	22 210	22 210
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	576 398	576 398	582 727	(6 329)
Office des transports du Canada	23 795	3 484	27 279	27 372	(93)
Marine Atlantique S.C.C.	185 376	185 376	200 585	(15 209)
Bureau de l'infrastructure du Canada.....	5 100 590	4 973	5 105 563	4 881 172	224 391
La Société des ponts fédéraux Limitée.....	14 983	14 983	64 699	(49 716)
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	150 363	150 363	98 944	51 419
Tribunal d'appel des transports du Canada	1 285	127	1 412	1 415	(3)
VIA Rail Canada Inc.....	306 490	306 490	458 309	(151 819)
Travaux publics et Services gouvernementaux					
Ministère	2 254 098	110 156	2 364 255	2 581 746	(217 492)
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	25 173	25 173	28 373	(3 200)
Services partagés Canada	1 372 596	101 520	1 474 116	1 474 116
Total des ministères et organismes	91 948 055	140 329 780	232 277 835	230 212 573	2 065 262
Compte des opérations de l'assurance-emploi.....	19 618 315	19 618 315	20 573 647	(955 332)
Total du budget principal des dépenses 2012-2013	91 948 055	159 948 094	251 896 150	250 786 220	1 109 930

Affaires étrangères et Commerce international

Affaires étrangères et Commerce international	44
Corporation commerciale canadienne.....	49
Agence canadienne de développement international	50
Centre de recherches pour le développement international	53
Commission mixte internationale (section canadienne)	55
Commission de la capitale nationale.....	56

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

		Budget principal des dépenses		
		2012-2013	2011-2012	Différence
		<i>(en milliers de dollars)</i>		
Affaires étrangères et Commerce international				
1	Dépenses de fonctionnement	1 332 184	1 385 028	(52 844)
5	Dépenses en capital	199 241	211 368	(12 127)
10	Subventions et contributions	848 277	879 830	(31 553)
15	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera	50 779	50 779
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	83 590	92 990	(9 400)
(L)	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Ministre d'État des Affaires étrangères (Amériques et Affaires consulaires) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> (L.R.C. (1985), ch. R-8))	67 654	45 424	22 230
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (L.R.C. (1985), ch. D-2)	250	250
Total des dépenses budgétaires		2 582 132	2 615 047	(32 916)
Corporation commerciale canadienne				
20	Versements à la Corporation commerciale canadienne	15 482	15 482
Total des dépenses budgétaires		15 482	15 482
Agence canadienne de développement international				
25	Dépenses de fonctionnement	184 095	200 902	(16 807)
30	Subventions et contributions	2 953 604	2 958 150	(4 546)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	24 963	27 048	(2 085)
(L)	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	248 654	248 113	541
Total des dépenses budgétaires		3 411 393	3 434 289	(22 896)
Exportation et développement Canada (Compte du Canada)				
(L)	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C. (2001), ch. 33)	500	500
Total des dépenses budgétaires		500	500

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires – suite

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Centre de recherches pour le développement international			
45 Versements au Centre de recherches pour le développement international	241 433	207 370	34 062
Total des dépenses budgétaires	241 433	207 370	34 062
Commission mixte internationale (section canadienne)			
50 Dépenses du Programme	6 044	7 674	(1 630)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	632	597	35
Total des dépenses budgétaires	6 676	8 271	(1 595)
Commission de la capitale nationale			
55 Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	92 331	78 399	13 932
60 Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	32 540	28 473	4 067
Total des dépenses budgétaires	124 871	106 872	17 999

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Agence canadienne de développement international			
L35 Émission et paiement de billets aux fonds d'institutions financières internationales
L40 Conformément à l'alinéa 3c) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, en ce qui concerne la participation à l'augmentation générale du capital des institutions financières internationales en vue de surmonter la crise économique mondiale et de répondre aux besoins à long terme de développement en Afrique, dans les Amériques, en Asie et dans les Caraïbes, ne doit pas être supérieur, pour la période commençant le 1 ^{er} avril 2012 et se terminant le 31 mars 2013, à 82 176 248 \$US, soit un montant équivalent à 83 307 437 \$CAN
(L) Paiements (encaissement de billets) aux institutions financières internationales – Souscription au capital	83 307	84 280	(973)
Total des autorisations non budgétaires	83 307	84 280	(973)
Exportation et développement Canada (Compte du Canada)			
(L) Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C. (2001), ch. 33)	(145 800)	363 300	(509 100)
Total des autorisations non budgétaires	(145 800)	363 300	(509 100)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

Affaires étrangères et Commerce international

Raison d'être

Les domaines particuliers de responsabilité du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) comprennent la paix et la sécurité internationales, le commerce international, les relations diplomatiques et consulaires, la gestion du service extérieur et du réseau des missions du Canada à l'étranger, ainsi que l'élaboration du droit international et de son application au Canada. Le MAECI fait la promotion des intérêts du Canada de même que de la sécurité et de la prospérité des Canadiens, et il fait valoir les valeurs canadiennes que sont la démocratie, les droits de la personne, la primauté du droit et la gérance de l'environnement. La création du MAECI découle de la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, (L.R.C. (1985), ch. E-22), qui énonce ses responsabilités en vertu de la Loi.

Faits saillants

Affaires étrangères et Commerce international prévoit des dépenses budgétaires de 2,6 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,4 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 151,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution de 32,9 millions de dollars ou 1 p. 100 des dépenses nettes du MAECI est attribuable à une diminution des coûts de fonctionnement de 40,0 millions de dollars, à une diminution des dépenses en capital de 12,1 millions de dollars, à une diminution des subventions, contributions et autres paiements de transfert de 31,6 millions de dollars et à une augmentation de 50,8 millions de dollars pour des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada. Les facteurs contribuant à la diminution des dépenses nettes comprennent les suivants :

- une augmentation de 50,8 millions de dollars pour le transfert de fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour couvrir les paiements liés aux programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale destinés aux employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada;
- une augmentation de 35,5 millions de dollars pour le renforcement de la sécurité dans les missions à l'étranger par l'entremise d'initiatives fondées sur le risque pour renforcer les équipes de sécurité dans les missions et l'infrastructure matérielle;
- une diminution de 55,2 millions de dollars du coût des contributions quotes-parts, en raison principalement des fluctuations monétaires liées au paiement dans la devise étrangère prescrite de ces contributions qui représentent les obligations du Canada découlant de traités et ses engagements juridiques envers des organisations internationales comme les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la santé;
- une diminution de 61,7 millions de dollars pour le transfert à Services partagés Canada en vue de regrouper les ressources existantes à l'échelle du gouvernement afin de permettre la consolidation et la transformation de l'infrastructure de la TI au sein du gouvernement du Canada.

Affaires étrangères et Commerce international

***Affaires étrangères et
Commerce international***

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Le programme international du Canada est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.</i>							
Diplomatie et défense des intérêts	327 903	224	819 632	13 000	1 134 760	1 153 466	(18 707)
Conseils stratégiques et intégration des politiques internationales	80 278	891	19 432	100 601	126 163	(25 562)
<i>Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités sur le plan international.</i>							
Gouvernance, orientations stratégiques et prestation de services communs	516 221	186 950	34 600	668 571	752 499	(83 928)
Prestations du gouvernement du Canada	196 661	250	196 911	148 769	48 143
<i>Les Canadiens sont satisfaits des services commerciaux, consulaires et de passeport.</i>							
Commerce international	156 814	449	9 187	3 050	163 400	152 408	10 992
Passeport Canada – Organisme de service spécial (Fonds renouvelable)	369 602	301 949	67 654	45 424	22 230
Affaires consulaires et gestion des urgences	61 427	229	4 250	57 406	51 223	6 183
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	182 306	10 498	25	192 829	185 095	7 734
Total	1 891 213	199 241	848 527	356 849	2 582 132	2 615 047	(32 916)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

*Affaires étrangères et
Commerce international*

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions à l'appui du Fonds pour la paix mondiale et la sécurité et de ses sous-programmes	30 000 000	30 000 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	13 516 000	13 516 000
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	9 910 000	9 910 000
Subventions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	9 000 000	7 000 000	2 000 000
Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	8 920 000	7 970 000	950 000
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 873 000	4 873 000
Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 114 294	76 000	1 038 294
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250 000	250 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000
Association de la communauté du service extérieur	25 000	25 000
Total des subventions	77 698 294	73 710 000	3 988 294
Contributions			
Paiements de quote-parts aux organisations internationales :			
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (232 685 888 \$US)	228 032 173	271 507 364	(43 475 191)
Organisation des Nations Unies (106 959 209 \$US)	104 820 025	118 065 937	(13 245 912)
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (19 634 335 euros)	27 874 866	26 892 585	982 281
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (7 991 349 \$US) (6 144 177 euros)	16 554 410	16 652 070	(97 660)
Organisation mondiale de la santé (14 894 880 \$US)	14 596 982	15 781 285	(1 184 303)
Agence internationale de l'énergie atomique (8 509 297 euros) (2 399 913 \$US)	14 432 564	14 037 527	395 037
Organisation internationale du travail (11 609 123 francs suisses)	14 125 981	13 726 002	399 979
Organisation internationale de la Francophonie (9 836 209 euros)	13 964 466	13 390 663	573 803
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (4 729 410 \$US) (5 447 950 euros)	12 369 276	11 847 523	521 753
Organisation de coopération et de développement économiques (8 520 055 euros)	12 095 922	11 541 811	554 111
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (8 407 380 euros)	11 935 957	11 395 496	540 461
Organisation des États américains (9 766 099 \$US)	9 570 777	11 894 444	(2 323 667)

Affaires étrangères et Commerce international

***Affaires étrangères et
Commerce international***

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Cour pénale internationale (5 753 101 euros)	8 167 677	6 457 043	1 710 634
Organisation mondiale du commerce (5 727 964 francs suisses)	6 969 787	7 075 717	(105 930)
Secrétariat du Commonwealth (3 313 124 livres sterling)	5 313 919	5 106 170	207 749
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1 452 950 \$US) (1 946 904 euros)	4 187 910	3 808 971	378 939
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 347 265 euros)	3 332 412	3 342 168	(9 756)
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 293 339 \$US)	3 227 472	4 011 354	(783 882)
Organisation de l'aviation civile internationale	2 120 575	1 858 000	262 575
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 557 000 \$US)	1 525 860	1 581 067	(55 207)
Agence internationale de l'énergie (958 034 euros)	1 360 121	1 322 687	37 434
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (814 880 livres sterling)	1 306 987	1 334 079	(27 092)
Fondation du Commonwealth (685 974 livres sterling)	1 100 233	1 235 006	(134 773)
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Protocole de Kyoto (758 814 euros)	1 077 289	1 141 310	(64 021)
Tribunal international du droit de la mer (432 960 euros)	614 674	538 126	76 548
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (425 180 euros)	603 628	559 651	43 977
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790 francs suisses)	554 605	477 767	76 838
Organisation mondiale des douanes (362 340 euros)	514 413	503 188	11 225
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (515 450 \$US)	505 141	535 532	(30 391)
Convention sur la diversité biologique (507 213 \$US)	497 069	485 749	11 320
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (284 820 euros)	404 359	412 049	(7 690)
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 \$US)	400 305	433 047	(32 742)
Organisation maritime internationale (216 756 livres sterling)	347 655	348 295	(640)
Autorité internationale des fonds marins (278 336 \$US)	272 769	295 241	(22 472)
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (204 257 \$US)	200 172	184 912	15 260
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (196 775 \$US)	192 840	182 039	10 801
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (129 033 euros)	183 189	179 876	3 313
La Convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (156 255 \$US)	153 130	164 481	(11 351)
Entente de Wassenaar (70 492 euros)	100 078	70 192	29 886

Affaires étrangères et Commerce international

***Affaires étrangères et
Commerce international***

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (89 244 \$US)	87 459	88 123	(664)
Cour permanente d'arbitrage (51 713 euros)	73 417	69 074	4 343
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (31 874 754 CFA)	68 846	64 810	4 036
Organisations internationales de produits de base (25 317 euros)	35 942	29 367	6 575
Commission internationale d'établissement des faits (14 294 francs suisses)	17 393	15 244	2 149
Contributions, dans le cadre du Programme de partenariat mondial visant la destruction, l'élimination et la mise en sécurité des armes et des matières de destruction massive, ainsi que l'expertise connexe	87 580 000	87 480 000	100 000
Fonds pour la paix mondiale et la sécurité	74 696 000	78 396 000	(3 700 000)
Programme de coopération pour l'investissement	20 000 000	20 000 000
Fonds canadien d'initiatives locales	14 700 000	14 700 000
Contributions pour le Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité	12 187 500	8 851 782	3 335 718
Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	8 900 000	7 300 000	1 600 000
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	8 007 627	8 007 627
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	8 000 000	8 000 000
Programme de soutien au commerce mondial	6 037 363	6 037 363
Programme de partenariats internationaux en science et technologie	3 150 000	3 150 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	1 000 000	1 000 000
Accords environnementaux internationaux	679 000	529 000	150 000
Total des contributions	770 828 215	806 244 814	(35 416 599)
Paiements de transfert non requis			
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour aider les États en développement à préparer leurs demandes à la Commission des limites du plateau continental	125 000	(125 000)
Total des paiements de transfert non requis	125 000	(125 000)
Total	848 526 509	880 079 814	(31 553 305)

Affaires étrangères et Commerce international

Corporation commerciale canadienne

Raison d'être

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est régie par la loi qui l'a créée, soit la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* de 1946. Ainsi, elle a pour mandat général de contribuer à l'expansion du commerce extérieur du Canada en aidant les exportateurs canadiens à accéder aux marchés étrangers et les acheteurs étrangers à se procurer des marchandises au Canada. La Loi confère aussi à la CCC un certain nombre de pouvoirs, dont la capacité d'effectuer l'exportation de marchandises ou de denrées du Canada, en qualité de commettant ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. Par conséquent, la CCC négocie et exécute des accords d'approvisionnement bilatéraux de gouvernement à gouvernement, facilitant ainsi des transactions à l'exportation pour le compte des exportateurs canadiens.

Faits saillants

La Corporation commerciale canadienne prévoit des dépenses budgétaires de 15,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 15,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

La CCC utilise son financement pour faciliter la vente de biens et de services provenant d'exportateurs canadiens qui sont destinés au département de la Défense des États-Unis afin d'appuyer l'infrastructure industrielle de défense nord-américaine.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Un meilleur accès aux marchés pour les exportateurs canadiens en ce qui concerne les marchés complexes du secteur public international.</i>							
Défense	15 482	15 482	15 966	(484)
<i>Un meilleur accès aux marchés pour les exportateurs canadiens en ce qui concerne les marchés complexes du secteur public international.</i>							
Marchés émergents et en développement	(484)	484
Total	15 482	15 482	15 482

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

*Agence canadienne de
développement international*

Raison d'être

La mission de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) est de diriger l'effort international du Canada pour aider les populations qui vivent dans la pauvreté. Le mandat de l'ACDI est de gérer l'appui et les ressources du Canada de façon efficace et responsable en vue d'obtenir des résultats de développement durables et significatifs, et de s'engager dans l'élaboration de politiques au Canada et sur la scène internationale afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs au chapitre du développement.

Le Canada reconnaît que la réalisation de progrès significatifs sur le plan politique, économique, social et environnemental dans les pays en développement aura des incidences favorables sur la prospérité et la sécurité à long terme des Canadiens, assurera une réduction durable de la pauvreté pour des milliards de personnes dans les pays bénéficiaires et contribuera à bâtir un monde meilleur et plus sûr.

Faits saillants

L'Agence canadienne de développement international prévoit des dépenses budgétaires de 3,4 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 3,1 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 273,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues de l'Agence canadienne de développement international demeureront à peu près les mêmes que pour l'exercice précédent. Les facteurs contribuant à la diminution nette de 22,9 millions de dollars des dépenses prévues comprennent les éléments suivants :

- un transfert de 9,2 millions de dollars à Services partagés Canada pour consolider les ressources existantes de l'ensemble du gouvernement de façon à transformer l'infrastructure des TI;
- une diminution de 6,0 millions de dollars pour refléter la fin de l'apport de fonds supplémentaires en 2010-2011 et en 2011-2012 afin de couvrir les coûts de fonctionnement visant à assurer une présence sécuritaire en Afghanistan;
- une réduction nette de 4,5 millions de dollars du budget de subventions et de contributions.

Affaires étrangères et Commerce international

**Agence canadienne de
développement international**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Réduction de la pauvreté pour les gens qui vivent dans les pays où l'Agence canadienne de développement international intervient en matière de développement international.</i>							
Engagement à l'échelle mondiale et politique stratégique	20 222	998 293	1 018 514	1 021 951	(3 437)
Pays à faible revenu	41 443	895 328	936 770	932 212	4 558
Pays fragiles et communautés touchées par les crises	16 013	681 049	697 063	705 559	(8 496)
Pays à revenu intermédiaire	16 453	344 379	360 832	356 925	3 907
Engagement canadien pour le développement	14 787	283 209	297 996	308 140	(10 144)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	100 218	100 218	109 502	(9 284)
Total	209 135	3 202 258	3 411 393	3 434 289	(22 896)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Autorisations non budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
<i>Réduction de la pauvreté pour les gens qui vivent dans les pays où l'Agence canadienne de développement international intervient en matière de développement international.</i>			
Engagement à l'échelle mondiale et politique stratégique	83 307	84 280	(973)
Total	83 307	84 280	(973)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

*Agence canadienne de
développement international*

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions pour la programmation multilatérale : Subventions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	1 811 600 000	1 743 427 100	68 172 900
Subventions pour la programmation des partenariats avec les Canadiens : Subventions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement	23 900 000	23 900 000
Subventions pour la programmation bilatérale : Subventions pour la coopération avec d'autres pays donateurs au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	9 900 000	8 700 000	1 200 000
Total des subventions	1 845 400 000	1 776 027 100	69 372 900
Contributions			
Contributions pour la programmation bilatérale : Contributions pour l'aide au développement, contributions pour la coopération avec les pays en transition et contributions à l'appui de programmes, de projets et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	844 431 607	911 267 922	(66 836 315)
Contributions pour la programmation des partenariats avec les Canadiens : Contributions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement	256 979 412	267 191 789	(10 212 377)
Contributions pour la programmation multilatérale : Contributions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	6 793 000	3 662 794	3 130 206
Total des contributions	1 108 204 019	1 182 122 505	(73 918 486)
Autres paiements de transfert			
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	248 654 000	248 113 000	541 000
Total des autres paiements de transfert	248 654 000	248 113 000	541 000
Total	3 202 258 019	3 206 262 605	(4 004 586)

Affaires étrangères et Commerce international

Centre de recherches pour le développement international

Raison d'être

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970 pour aider les pays en développement à trouver, grâce à la science et à la technologie, des solutions concrètes et à long terme aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face. Le soutien du CRDI sert à consolider les capacités de recherche locales de manière à contribuer à l'édification de sociétés en meilleure santé, plus équitables et plus prospères. Le CRDI collabore souvent avec d'autres bailleurs de fonds canadiens et étrangers afin d'augmenter les ressources consacrées à la recherche axée sur les besoins des pays en développement. Il s'associe également à d'autres organismes canadiens pour donner à des chercheurs du Canada et de pays en développement la possibilité d'exécuter des travaux d'intérêt commun qui revêtent une importance mondiale.

Faits saillants

Le Centre de recherches pour le développement international prévoit des dépenses budgétaires de 241,4 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 241,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

L'augmentation de 34,1 millions de dollars, des crédits versés au Centre de recherches pour le développement international est attribuable aux facteurs suivants :

- une hausse de 32,0 millions de dollars destinée à la mise en œuvre du Fonds d'innovation pour le développement, qui a pour but d'appuyer la recherche en santé mondiale de pointe susceptible d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres des pays en développement, et ce, en mobilisant le milieu scientifique afin qu'il s'attaque aux priorités en matière de recherche en santé mondiale et en encourageant l'utilisation des constatations émanant de la recherche en vue de résoudre des problèmes de développement;
- une hausse de 1,4 million de dollars en raison d'un accord de transfert de fonds afférent au financement de l'Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques;
- une augmentation de 0,9 million de dollars pour l'établissement d'une envoyée spéciale pour Haïti chargée de soutenir les efforts de reconstruction du réseau national d'éducation de même que de biens du patrimoine haïtien, notamment les musées, les bibliothèques et les industries culturelles;
- une réduction de 0,2 million de dollars en raison de la cessation de l'accord de transfert de fonds afférent au financement de l'Initiative de recherche en santé mondiale.

Affaires étrangères et Commerce international

*Centre de recherches pour le
développement international*

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011- 2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Faire en sorte que les pays en développement accroissent leurs capacités de recherche et de proposer des solutions afin d'appuyer le développement durable et équitable, ainsi que la lutte contre la pauvreté.</i>							
Recherche sur les défis en matière de développement	172 711	172 711	145 368	27 343
Capacité d'exécution, d'utilisation et de gestion de la recherche	45 910	45 910	42 292	3 618
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	22 812	22 812	19 710	3 101
Total	241 433	241 433	207 370	34 062

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

**Commission mixte internationale
(section canadienne)**

Raison d'être

La Commission mixte internationale a pour mandat la prévention et/ou la résolution prompte et efficace des différends possibles aux termes du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Faits saillants

La Commission mixte internationale (section canadienne) prévoit des dépenses budgétaires de 6,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 6,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 631,7 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Une diminution nette de 1,6 million de dollars des dépenses prévues est attribuable en grande partie à l'achèvement de l'Étude internationale des Grands Lacs d'amont.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013				Total		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Prévention et/ou résolution prompte et efficace des différends possibles sous le régime du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.</i>							
Traité des eaux limitrophes	4 468	4 468	6 202	(1 735)
Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	2 208	2 208	2 069	139
Total	6 676	6 676	8 271	(1 595)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Raison d’être

La Commission de la capitale nationale, créée par le Parlement en 1959, poursuit le mandat suivant :

- établir des plans d’aménagement, de conservation et d’embellissement de la région de la capitale nationale et concourir à leur réalisation afin de doter le siège du gouvernement d’un cachet et d’un caractère dignes de son importance nationale;
- organiser, parrainer ou promouvoir dans la région des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, des langues officielles et du patrimoine des Canadiens;
- coordonner les politiques et les programmes en matière d’organisation, de parrainage ou de promotion d’activités et de manifestations publiques par les ministères fédéraux;
- approuver le design d’édifices et l’utilisation des terrains fédéraux de la région.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Plan d’entreprise de la Commission de la capitale nationale.

Faits saillants

La Commission de la capitale nationale prévoit des dépenses budgétaires de 124,9 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 124,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Une augmentation nette de 18,0 millions de dollars des dépenses prévues est attribuable en grande partie aux éléments suivants :

- une augmentation de 14,7 millions de dollars relative au financement reçu du Plan d’action pour les sites fédéraux contaminés;
- une augmentation nette de 4,4 millions de dollars résultant de fonds transférés des exercices précédents pour le programme de réfection des résidences officielles, en fonction des prévisions de dépenses.

Affaires étrangères et Commerce international

Commission de la capitale nationale

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>La région de la capitale du Canada revêt une importance nationale et constitue une source de fierté pour les Canadiennes et les Canadiens.</i>							
Intendance et protection de la capitale	44 179	30 586	74 765	74 765
Expérience de la capitale	22 212	1 539	23 751	23 751
Planification de la capitale	4 581	4 581	4 581
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	21 359	415	21 774	20 727	1 047
<i>La région de la capitale du Canada revêt une importance nationale et constitue une source de fierté pour les Canadiennes et les Canadiens.</i>							
Gestion des biens immobiliers	64 441	(64 441)
Animation et promotion de la capitale	16 787	(16 787)
Planification, design et utilisation des sols	4 917	(4 917)
Total	92 331	32 540	124 871	106 872	17 999

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Affaires indiennes et du Nord canadien.....	62
Commission canadienne des affaires polaires	69
Institut de la statistique des Premières nations	70
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens.....	71
Greffe du Tribunal des revendications particulières	72

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses			
	2012-2013	2011-2012	Différence	
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Affaires indiennes et du Nord canadien				
1	Dépenses de fonctionnement	1 165 797	1 042 799	122 998
5	Dépenses en capital	22 373	12 194	10 179
10	Subventions et contributions	6 365 424	6 049 915	315 508
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	65 049	71 154	(6 105)
(L)	Ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	75 576	90 416	(14 840)
(L)	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987	17 987
(L)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	2 591	2 575	16
(L)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000	2 000
(L)	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400	1 400
(L)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15	15
Total des dépenses budgétaires		7 718 288	7 290 533	427 756
Commission canadienne des affaires polaires				
25	Dépenses du Programme	1 178	937	241
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	77	79	(2)
Total des dépenses budgétaires		1 255	1 015	239
Institut de la statistique des Premières nations				
30	Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement	5 000	5 000
Total des dépenses budgétaires		5 000	5 000
Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens				
35	Dépenses du Programme	7 440	11 980	(4 540)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	264	450	(186)
Total des dépenses budgétaires		7 704	12 430	(4 726)
Greffé du Tribunal des revendications particulières				
40	Dépenses du Programme	2 645	2 645
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	202	207	(5)
Total des dépenses budgétaires		2 847	2 852	(5)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Affaires indiennes et du Nord canadien			
L15 Prêts à des revendicateurs autochtones	47 403	47 403
L20 Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	31 200	30 400	800
Total des autorisations non budgétaires	78 603	77 803	800

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Affaires indiennes et du Nord canadien

Raison d'être

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) soutient les Autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) et les résidents du Nord dans leurs efforts pour :

- améliorer leur bien-être social et leur prospérité économique;
- établir des collectivités saines et plus durables;
- participer plus pleinement au développement politique, social et économique du Canada au bénéfice de tous les Canadiens.

AADNC est l'un des ministères fédéraux responsables d'aider le gouvernement à respecter ses obligations et ses engagements envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis ainsi qu'à assumer ses responsabilités constitutionnelles dans le Nord. Ses responsabilités sont largement établies par un grand nombre de textes législatifs, d'accords négociés et de décisions judiciaires. La plupart des programmes d'AADNC, qui comptent pour la majorité de ses dépenses, sont exécutés dans le cadre de partenariats avec des collectivités autochtones ou d'accords fédéraux-provinciaux ou fédéraux-territoriaux. Le Ministère soutient également les Autochtones vivant en milieu urbain, les Métis et les Indiens non inscrits (dont bon nombre habitent dans des régions rurales) par l'entremise du Bureau de l'interlocuteur fédéral.

Nota : Jusqu'à ce que la législation soit modifiée, le nom légal du ministère aux fins des lois de crédits reste Affaires indiennes et du Nord canadien.

Faits saillants

Affaires indiennes et du Nord canadien prévoit des dépenses budgétaires de 7,7 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 7,6 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 164,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette des dépenses budgétaires et non budgétaires de l'ordre de 428,6 millions de dollars, ou 5,8 p. 100 reflète principalement l'évolution du profil des ressources pour des initiatives ciblées, notamment :

- une augmentation nette de 286,1 millions de dollars du flux de trésorerie liée aux négociations ainsi qu'au règlement et à la mise en œuvre d'ententes sur les revendications particulières et globales (principalement pour le règlement de la revendication particulière de Coldwater-Narrows);
- une augmentation de 137,8 millions de dollars pour l'évaluation, la gestion et l'assainissement de sites fédéraux contaminés;
- une augmentation de 98,9 millions de dollars pour répondre à une demande accrue pour des programmes permanents destinés aux Indiens et aux Inuits, qui prend en compte une allocation de 2 p. 100 résultant de l'inflation et de la croissance démographique et qui procure un accès à des services essentiels comme l'éducation, le logement, l'infrastructure communautaire (approvisionnement en eau et traitement des eaux usées) et les services sociaux;
- une augmentation de 72,7 millions de dollars pour les indemnités accordées dans le cadre du Processus d'évaluation indépendant et du Mode alternatif de règlement des conflits en lien avec la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, y compris d'autres coûts liés à des ententes de règlement directement favorables aux demandeurs;
- une augmentation de 23,1 millions de dollars pour soutenir les ententes tripartites en éducation avec les Premières nations de la Colombie-Britannique et pour faire progresser l'état de préparation à une comparabilité en éducation dans les autres provinces dans le cadre du Programme des partenariats en éducation;
- une augmentation de 12,0 millions de dollars pour restaurer, réparer ou remplacer des réservoirs de carburant essentiels dans des collectivités de Premières nations aux termes du Programme d'immobilisations et d'entretien;
- une augmentation de 10,2 millions de dollars pour des changements législatifs et réglementaires visant à améliorer le système de réglementation dans le Nord et à mettre en œuvre le Programme de surveillance des effets cumulatifs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut;
- une augmentation de 9,5 millions de dollars pour la mise en œuvre de plusieurs ententes sur l'autonomie gouvernementale au Yukon et la mise en œuvre de l'Accord sur l'administration de la justice du conseil des Tlingits de Teslin;

Affaires indiennes et du Nord canadien

Affaires indiennes et du Nord canadien

- une diminution de 159,2 millions de dollars qui reflète l'élimination graduelle du financement du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations;
- une diminution de 43,0 millions de dollars reflétant le financement approuvé pour le Fonds d'infrastructure des Premières nations;
- une diminution de 26,4 millions de dollars reflétant le transfert de fonds à Services partagés Canada pour des services de technologie de l'information, y compris les courriels, le centre de données et les services de réseau.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonction-nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les gens – Bien-être des personnes, des familles et des collectivités des Premières nations et des Inuits.</i>							
Éducation	31 777	1 673 652	1 705 429	1 657 245	48 184
Développement social	8 275	1 596 356	1 604 631	1 564 354	40 277
Résolution des questions des pensionnats	456 509	10 250	466 759	391 126	75 633
Gestion des affaires des particuliers	17 397	639	10 362	28 398	22 073	6 326
<i>Le gouvernement – Bonne gouvernance et relations de coopération pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord.</i>							
Relations de coopération	68 561	15 875	632 549	716 984	401 122	315 863
Gestion des traités	12 655	683 903	696 557	689 336	7 221
Gouvernance et institutions gouvernementales	43 628	422 337	465 965	434 862	31 103
<i>Les terres et l'économie – Participation entière des personnes et des collectivités des Premières nations, des Inuits et des Métis à l'économie.</i>							
Infrastructure communautaire	29 573	1 015 849	1 045 421	1 212 157	(166 736)
Développement économique des Autochtones	75 032	189 879	264 910	250 025	14 885
Gestion fédérale des terres de réserve	19 157	33 818	52 974	37 795	15 180
<i>Le Nord – Autonomie, prospérité et bien-être des gens et des collectivités du Nord.</i>							
Gestion des terres, des ressources et de l'environnement du Nord	152 743	51 145	203 888	73 593	130 296

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Affaires indiennes et du Nord canadien

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme – suite

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
Gouvernance et gens du Nord	17 747	114 327	132 074	120 673	11 401
Science et technologies du Nord	1 462	5 611	5 891	12 964	10 655	2 308
<i>Le Bureau de l'interlocuteur fédéral – Bien-être socioéconomique des Métis, des Indiens non inscrits et des Autochtones vivant en milieu urbain.</i>							
Développement des capacités organisationnelles des Métis et des Indiens non inscrits	3 888	12 069	15 957	16 127	(170)
Gestion des droits des Métis	3 864	8 000	11 864	11 867	(3)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	293 263	248	293 511	383 993	(90 482)
<i>Le Bureau de l'interlocuteur fédéral – Bien-être socioéconomique des Métis, des Indiens non inscrits et des Autochtones vivant en milieu urbain.</i>							
Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain	13 531	(13 531)
Total	1 235 529	22 373	6 460 387	7 718 288	7 290 533	427 756

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Autorisations non budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
<i>Le gouvernement – Bonne gouvernance et relations de coopération pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord.</i>			
Relations de coopération	78 603	77 803	800
Total	78 603	77 803	800

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Affaires indiennes et du Nord canadien

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions aux Premières nations pour le règlement de revendications particulières négocié par le Canada et/ou imposé par le Tribunal des revendications particulières	557 243 776	250 000 000	307 243 776
Subvention pour le financement du soutien des bandes	231 222 217	231 384 215	(161 998)
Subventions pour appuyer les Premières nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	127 738 623	122 729 850	5 008 773
Paiements aux organismes autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	124 473 713	125 219 853	(746 140)
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	75 576 322	90 415 879	(14 839 557)
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	74 013 081	60 731 160	13 281 921
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	50 226 000	49 241 000	985 000
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaqs de la Nouvelle-Écosse	46 879 683	38 655 814	8 223 869
(L) Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987 000	17 987 000
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	10 020 000	9 823 000	197 000
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes démunies qui habitent dans les réserves indiennes	10 000 000	10 000 000
Subventions pour appuyer les bénéficiaires/organismes pour le règlement de revendications particulières et spéciales	6 692 860	6 592 860	100 000
Subvention à la Première nation de Westbank en vue de la mise en œuvre de l'Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank	4 779 976	4 640 754	139 222
Subventions à la Bande indienne Sechelt en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelt</i>	4 374 622	4 600 635	(226 013)
Subventions pour l'évolution politique des territoires, particulièrement en ce qui concerne le transfert des responsabilités	3 427 388	3 427 388
Subventions accordées aux Indiens et Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	1 500 000	1 500 000
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000	1 400 000
Paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour faciliter la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales	1 319 190	1 293 323	25 867
Subvention pour le perfectionnement des connaissances scientifiques sur le Nord	1 086 000	1 086 000
Subventions aux Premières nations participantes et à l'Autorité scolaire des Premières nations en vertu de la <i>Loi sur la compétence des Premières nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique</i>	600 000	600 000

Affaires indiennes et du Nord canadien

Affaires indiennes et du Nord canadien

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions - suite			
Subvention accordée à l'Administration financière des Premières nations en vertu de la <i>Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations</i>	500 000	500 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000
Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d'aide à l'éducation primaire et secondaire	150 000	150 000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	136 000	136 000
Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	45 000	45 000
Total des subventions	1 351 691 451	1 028 432 343	323 259 108
Contributions			
*Paiements aux Indiens, aux Inuits et aux Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine de l'éducation	1 671 459 140	1 620 090 497	51 368 643
*Paiements aux Indiens, aux Inuits et aux Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement social	1 586 355 825	1 548 297 896	38 057 929
*Paiements aux Indiens, aux Inuits et aux Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines des immobilisations et de l'entretien	1 015 962 891	1 173 175 777	(157 212 886)
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre pour la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales	197 927 376	192 859 684	5 067 692
*Paiements aux Indiens, aux Inuits et aux Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du soutien aux administrations indiennes	108 649 697	108 670 546	(20 849)
*Paiements aux Indiens, aux Inuits et aux Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement économique	103 525 429	102 826 842	698 587
Contributions pour appuyer l'accès aux aliments sains dans les collectivités isolées du Nord	53 930 000	53 930 000
Contributions pour appuyer le processus de négociation visant les revendications globales, particulières et spéciales ainsi que les initiatives d'autonomie gouvernementale	49 324 000	49 724 000	(400 000)
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	44 816 000	45 012 000	(196 000)
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	39 862 400	39 862 400
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la préservation et l'entretien, l'assainissement et la gestion de la fermeture des sites contaminés au Yukon	30 565 926	30 565 926
Contribution pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord	30 204 313	24 556 000	5 648 313

* Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement. Dans certain cas, un montant global est alloué aux Premières nations afin qu'elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu'une estimation

Affaires indiennes et du Nord canadien

Affaires indiennes et du Nord canadien

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	29 327 193	25 283 200	4 043 993
Contributions versées aux Premières nations pour la gestion de sites contaminés	18 371 628	5 159 548	13 212 080
Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	17 963 331	17 963 331
Contributions pour appuyer l'Initiative sur les partenariats stratégiques pour le développement économique des Autochtones	14 450 000	14 450 000
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral	13 504 000	13 504 000
Contribution versée aux institutions des Premières nations dans le but de favoriser une saine gestion publique	12 434 000	12 434 000
Contributions aux bandes indiennes pour le perfectionnement des capacités de gestion foncière	11 004 920	7 034 481	3 970 439
Contributions aux anciens élèves, à leurs familles, à leurs collectivités et aux groupes dans le but de faciliter les projets de commémoration régionaux ou nationaux qui portent sur l'expérience dans les pensionnats indiens et qui permettent aux familles et aux collectivités de participer à l'initiative	10 000 000	10 000 000
Contributions pour la mise en œuvre de la <i>Loi sur la gestion des terres des Premières nations</i>	9 851 892	9 851 892
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	9 736 000	9 736 000
Contributions aux Premières nations, à leurs organismes, aux provinces et aux tiers pour les mesures provisoires et les mesures couvertes par un traité de la Colombie-Britannique	9 425 700	9 584 977	(159 277)
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	8 290 378	8 146 907	143 471
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	6 974 645	11 988 593	(5 013 948)
Contributions visant à améliorer la capacité de gestion financière et les installations de réseaux du gouvernement du Nunavut	1 365 000	2 500 000	(1 135 000)
Contributions à la Fondation nationale des réalisations autochtones	817 000	817 000
Contributions pour faire les frais juridiques et autres frais des demandeurs dans des causes concernant les Indiens et susceptibles de faire jurisprudence	750 000	750 000
Contributions à l'intention des commissions de traités provinciales et/ou régionales	750 000	750 000
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	458 000

* Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement. Dans certain cas, un montant global est alloué aux Premières nations afin qu'elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu'une estimation

Affaires indiennes et du Nord canadien

Affaires indiennes et du Nord canadien

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Contributions aux groupes de survivants des pensionnats indiens qui souhaitent régler leur réclamation de façon collective dans le cadre du processus d'évaluation indépendant	250 000	800 000	(550 000)
Contributions pour la promotion du développement politique, social et scientifique dans les trois territoires du Canada	179 000	979 000	(800 000)
Paiements de transfert au gouvernement du Yukon pour la restauration de la fosse de bitume de Marwell dans le cadre du Programme des sites contaminés	129 800	139 200	(9 400)
Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	80 000
Total des contributions	5 108 695 484	5 121 415 771	(12 720 287)
Paiements de transfert non requis			
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	9 870 000	(9 870 000)
Total des paiements de transfert non requis	9 870 000	(9 870 000)
Total	6 460 386 935	6 159 718 114	300 668 821

Affaires indiennes et du Nord canadien

Commission canadienne des affaires polaires

Raison d'être

La Commission canadienne des affaires polaires a les responsabilités suivantes : promouvoir et diffuser les connaissances relatives aux sciences polaires et suivre leur évolution; aider à sensibiliser le public à l'importance de la science polaire pour le Canada; intensifier le rôle du Canada sur la scène internationale à titre de nation circumpolaire; et recommander l'adoption d'une politique sur la science polaire par le gouvernement.

Faits saillants

La Commission canadienne des affaires polaires prévoit des dépenses budgétaires de 1,3 million de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,2 million de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 76,8 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La Commission canadienne des affaires polaires prévoit une augmentation nette des dépenses prévues en raison principalement d'un transfert de 241 000 \$ afin d'établir un bureau au nord du 60^e parallèle et d'engager du personnel. La Commission continuera d'organiser des conférences et des colloques, de publier de l'information sur des questions qui ont rapport à la recherche polaire et de collaborer étroitement avec les autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour encourager les études canadiennes sur les régions polaires.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011-2012	
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada.</i>							
Facilitation de la recherche et communications	1 023	10	1 033	794	239
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	222	222	221
Total	1 245	10	1 255	1 015	239

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	10 000	10 000
Total	10 000	10 000

Raison d’être

L’Institut de la statistique des Premières nations a pour mandat de recueillir, de compiler, d’analyser et de publier des renseignements statistiques sur la société et l’économie des Premières nations, d’autres groupes autochtones et d’autres personnes résidant sur des réserves ou des terres des autres groupes autochtones.

Faits saillants

L’Institut de la statistique des Premières nations prévoit des dépenses budgétaires de 5,0 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 5,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

En 2012-2013, l’Institut continuera à :

- développer des connaissances et des relations et définir les besoins en matière de statistique;
- apporter une valeur ajoutée aux statistiques existantes;
- distribuer des produits et des services statistiques innovants;
- appuyer l’acquisition des compétences en matière de statistiques et l’éducation;
- soutenir la gouvernance et l’excellence en gestion.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les Premières nations, les gouvernements et les autres intervenants profiteront de renseignements et d’analyses statistiques précis et pertinents sur les conditions financières, économiques et sociales des Premières nations.</i>							
Collecte et analyse des données	1 775	1 775	3 000	(1 225)
Bonne qualité et pratiques efficaces	1 525	1 525	1 200	325
Action d’information	925	925	800	125
<i>L’activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	775	775	775
Total	5 000	5 000	5 000

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

***Commission de vérité et de réconciliation
relative aux pensionnats indiens***

Raison d'être

Les principaux objectifs de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens (CVR) sont :

- de reconnaître et de consigner les expériences, les séquelles et les conséquences liées aux pensionnats indiens du point de vue des anciens élèves, de leur famille et de leur communauté, du personnel et des administrateurs de l'époque et, plus globalement, des volets religieux et gouvernementaux, entre autres, de la société canadienne;
- d'assister aux événements de témoignage et de réconciliation, à l'échelle nationale et communautaire, et d'appuyer, de promouvoir et de faciliter de tels événements;
- de sensibiliser et d'éduquer le public canadien au sujet du système des pensionnats et de ses répercussions;
- de repérer les sources et de créer le dossier historique le plus complet possible sur le système des pensionnats et ses répercussions grâce à des projets de recherche et à la création d'un centre national de recherche; ce dossier historique doit être préservé et rendu public aux fins d'études et d'utilisation futures;
- de préparer un rapport, assorti de recommandations destinées au gouvernement du Canada, et de le soumettre aux parties à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

Faits saillants

La Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens prévoit des dépenses budgétaires de 7,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 7,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 264,0 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution du budget principal des dépenses est attribuable au retard dans la réalisation des activités principales de la Commission. La CVR a reçu en juin 2008 un mandat de cinq ans pour lequel elle a reçu 66,0 millions de dollars. Le financement était fondé sur un niveau d'activité plus élevé au cours des deux premières années suivies d'une diminution, mais 2010-2012 représente les deux premières années complètes d'activités de réconciliation et de vérité. Par conséquent, 2012-2013 représentera la troisième année complète des activités de programme. Une somme approximative de 11,0 millions de dollars provenant du report du budget de fonctionnement s'ajoutera au budget de 7,7 millions de dollars en 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013				Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	Différence
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Divulguer et reconnaître la vérité concernant les pensionnats indiens afin de favoriser la guérison et la réconciliation parmi les personnes et les communautés touchées.</i>							
Vérité et réconciliation	6 154	6 154	11 070	(4 916)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	1 550	1 550	1 360	190
Total	7 704	7 704	12 430	(4 726)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Greffe du Tribunal des revendications particulières

Raison d'être

Le Greffe du Tribunal des revendications particulières a été constitué conformément à la *Loi sur le Tribunal des revendications particulières* (entrée en vigueur le 16 octobre 2008), avec mission de gérer les affaires administratives du Tribunal. Ce dernier est un organisme décisionnel dont le mandat est de rendre des décisions à l'égard des revendications particulières des Premières nations, notamment les revendications relatives au non-respect de traités, à la fraude, à la disposition sans droit ou à l'absence de compensation adéquate, liées aux terres des réserves ou à d'autres biens actifs.

Faits saillants

Le Greffe du Tribunal des revendications particulières prévoit des dépenses budgétaires de 2,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 202,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses du Greffe du Tribunal des revendications particulières demeurent à peu près les mêmes que celles de l'exercice précédent. Des renseignements plus détaillés sur nos priorités seront disponibles dans notre *Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013*.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction-nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Administration efficace du Tribunal des revendications particulières.</i>							
Services de greffe	2 278	2 278	2 852	(574)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	569	569	569
Total	2 847	2 847	2 852	(5)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

**Agence de développement économique du
Canada pour les régions du Québec**

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec..75

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

		Budget principal des dépenses		
		2012-2013	2011-2012	Différence
		<i>(en milliers de dollars)</i>		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
1	Dépenses de fonctionnement	43 169	43 953	(784)
5	Subventions et contributions	252 053	247 037	5 016
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 529	5 557	(28)
Postes non requis				
—	Ministre d'État – Allocation pour automobile	2	(2)
Total des dépenses budgétaires		300 751	296 549	4 203

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

**Agence de développement économique du
Canada pour les régions du Québec**

***Agence de développement économique du
Canada pour les régions du Québec***

Raison d'être

L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a pour mission de promouvoir le développement économique à long terme en accordant une attention particulière aux régions où la croissance économique est faible ou les possibilités en matière d'emplois productifs sont inadéquates. L'Agence, en raison de son rôle sur le plan de l'économie, se trouve au cœur des priorités du gouvernement inhérentes à l'économie et à l'emploi. L'Agence est présente dans l'ensemble des régions du Québec et travaille en collaboration avec les organismes du milieu. Elle soutient les collectivités et les petites et moyennes entreprises afin de leur permettre de participer à l'économie de demain et d'atteindre leur plein potentiel en misant sur leurs forces et, du même coup, d'améliorer leur rendement, leur productivité et leurs capacités d'innovation. En outre l'Agence offre son soutien aux régions confrontées à d'importantes crises en les aidant à diversifier les bases de leurs activités économiques afin d'améliorer leur viabilité à long terme.

Faits saillants

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec prévoit des dépenses budgétaires de 300,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 295,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation de 4,2 millions de dollars ou 1,4 p. 100 du budget principal des dépenses de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est attribuable à une baisse de 0,8 million de dollars du budget de fonctionnement et à une augmentation de 5,0 millions de dollars du budget des subventions et contributions.

Les facteurs ayant contribué à cette variation comprennent :

- une augmentation de 14,5 millions de dollars de la somme prévue pour financer la construction d'un gazoduc entre Vallée-Jonction et Thetford Mines;
- une augmentation de 2,3 millions de dollars du réinvestissement des revenus tirés des contributions remboursables;
- une augmentation de 1,4 million de dollars attribuable à la mise en œuvre du programme Fonds Chantiers Canada;
- une diminution de 10,0 millions de dollars, soit 0,4 million du côté de budget de fonctionnement et 9,6 millions du côté des subventions et des contributions, afin de réduire le budget de l'Agence, comme l'exige l'Examen stratégique de 2010;
- une diminution de 2,2 millions de dollars liée aux variations quant au financement de l'Initiative visant à appuyer le développement des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saguenay, du déménagement du Planétarium de Montréal, du partenariat sur la convention des Nations Unies sur la biodiversité et les stratégies en matière de langues officielles;
- une diminution de 1,7 million de dollars du budget de fonctionnement attribuable au transfert d'une partie des ressources de l'Agence à Services Partagés Canada.

**Agence de développement économique du
Canada pour les régions du Québec**

*Agence de développement économique du
Canada pour les régions du Québec*

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011- 2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les régions du Québec ont une économie en croissance.</i>							
Développement des entreprises	19 987	127 719	147 706	147 706
Renforcement de l'économie des collectivités	4 614	92 305	96 919	96 919
Développement économique des régions	4 997	32 030	37 027	37 027
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	19 100	19 100	21 584	(2 484)
<i>Les régimes du Québec ont une économie compétitive et diversifiée.</i>							
Développement des collectivités	152 931	(152 931)
Compétitivité des entreprises	93 702	(93 702)
Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions	22 744	(22 744)
Politiques, programmes et initiatives	5 247	(5 247)
Infrastructure	342	(342)
Total	48 698	252 053	300 751	296 549	4 202

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

**Agence de développement économique du
Canada pour les régions du Québec**

*Agence de développement économique du
Canada pour les régions du Québec*

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions en vertu du Programme de développement économique du Québec	100 000	100 000
Total des subventions	100 000	100 000
Contributions			
Contributions en vertu du Programme de développement économique du Québec	208 485 449	208 485 449
Contributions au Programme de développement des collectivités	28 968 018	32 300 000	(3 331 982)
Contribution en vertu du Programme de financement de la construction d'un gazoduc entre Vallée-Jonction et Thetford Mines	14 500 000	14 500 000
Total des contributions	251 953 467	32 300 000	219 653 467
Paiements de transfert non requis			
Contributions en vertu du Programme de diversification des collectivités	110 469 301	(110 469 301)
Contributions en vertu du Programme de croissance des entreprises et des régions	103 668 000	(103 668 000)
Contributions en vertu du Programme de recherche en développement régional	500 000	(500 000)
Subventions en vertu du Programme de diversification des collectivités	100 000	(100 000)
Total des paiements de transfert non requis	214 737 301	(214 737 301)
Total	252 053 467	247 037 301	5 016 166

**Agence de promotion économique du Canada
atlantique**

Agence de promotion économique du Canada atlantique.....	81
Société d'expansion du Cap-Breton	83

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

		Budget principal des dépenses		
		2012-2013	2011-2012	Différence
		<i>(en milliers de dollars)</i>		
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
1	Dépenses de fonctionnement	74 337	82 340	(8 003)
5	Subventions et contributions	225 214	226 783	(1 569)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 907	8 821	(914)
(L)	Ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique) (la Francophonie) – Allocation pour automobile	2	2
Total des dépenses budgétaires		307 461	317 945	(10 484)
Société d'expansion du Cap-Breton				
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	57 268	65 026	(7 758)
Total des dépenses budgétaires		57 268	65 026	(7 758)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 (Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. (1985), ch. 41, aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*) et est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'APECA s'emploie de créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus compétitives, plus innovatrices et plus productives, en travaillant avec les collectivités variées en vue de développer et diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. Ensemble, avec les habitants de la région, nous renforçons notre économie.

Faits saillants

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique prévoit des dépenses budgétaires de 307,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 299,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 7,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution de 10,5 millions de dollars des dépenses nettes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique est attribuable à une réduction de 1,6 million de dollars des paiements de transfert et à une diminution de 8,9 millions de dollars des coûts de fonctionnement. Les facteurs qui contribuent à la diminution nette comprennent :

- une diminution de 10,8 millions de dollars découlant des économies cernées dans le cadre de l'examen stratégique, soit une diminution de 6,1 millions de dollars en dépenses de fonctionnement et une diminution de 4,7 millions de dollars au chapitre des contributions versées aux termes du Programme de développement des entreprises;
- une diminution de 3,2 millions de dollars des dépenses de fonctionnement expliquée par un transfert à Services partagés Canada ayant comme objectif d'appuyer la consolidation et la transformation de l'infrastructure de TI;
- une diminution de 1,9 million de dollars des contributions versées aux termes du Programme de développement économique et une diminution de 0,1 million de dollars des dépenses de fonctionnement pour la temporisation des fonds relatifs au Plan d'action des langues officielles;
- une diminution de 0,1 million de dollars des dépenses de fonctionnement liée à la temporisation du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.

Les facteurs de compensation comprennent :

- une augmentation de 5,0 millions de dollars des contributions versées au titre du Fonds des collectivités innovatrices pour appuyer les priorités de développement des collectivités du Nouveau-Brunswick en matière de projets communautaires comme la construction d'installations multifonctionnelles et de nouvelles infrastructures récréatives;
- une augmentation de 0,6 million de dollars des dépenses de fonctionnement associée à la réalisation de grands projets d'infrastructure et de projets d'infrastructure axés sur les collectivités par l'entremise du Fonds Chantiers Canada.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Une économie concurrentielle au Canada atlantique.</i>							
Développement des entreprises	26 660	148 868	175 528	170 184	5 344
Développement des collectivités	14 742	75 146	89 888	100 467	(10 579)
Politiques, défense des intérêts et coordination	10 149	1 200	11 349	11 349
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	30 696	30 696	35 945	(5 249)
Total	82 247	225 214	307 461	317 945	(10 484)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	2 000 000	2 000 000
Contributions			
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	104 923 293	103 192 293	1 731 000
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	59 949 000	59 949 000
Contributions pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	45 000 000	42 300 000	2 700 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	12 642 000	12 642 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	700 000	700 000
Total des contributions	223 214 293	218 783 293	4 431 000
Paiements de transfert non requis			
Contribution pour la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John	6 000 000	(6 000 000)
Total des paiements de transfert non requis	6 000 000	(6 000 000)
Total	225 214 293	226 783 293	(1 569 000)

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Société d'expansion du Cap-Breton

Raison d'être

La Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est une société d'État fédérale qui s'emploie à promouvoir et à coordonner le développement économique de l'île du Cap-Breton et d'une partie de la Nouvelle-Écosse continentale, soit la région de la ville de Mulgrave.

En plus de ses propres programmes, la SECB exécute les programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique touchant l'île du Cap-Breton ainsi que les programmes de l'ancienne Société de développement du Cap-Breton.

La SECB est le principal organisme fédéral axé sur le développement commercial et le développement économique des collectivités dans l'île du Cap-Breton et à Mulgrave.

Faits saillants

La Société d'expansion du Cap-Breton prévoit des dépenses budgétaires de 57,3 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 57,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Une diminution de 7 758 000 \$ du pouvoir de dépenser total est prévue pour les raisons suivantes :

- selon les prévisions quant à la provision pour les obligations à long terme, le coût total des obligations liées à l'environnement diminuera chaque année à mesure que les travaux de construction et d'ingénierie s'achèveront aux divers endroits;
- plus de 570 anciens employés participent aux divers programmes d'encouragement à la retraite anticipée, qui ont été négociés grâce au processus de négociation collective ayant eu lieu lors de la réduction des effectifs et la fermeture des mines. Le coût de ces programmes diminuera chaque année au cours des dix prochaines années alors que les prestataires atteindront l'âge de 65 ans. Les programmes d'encouragement à la retraite anticipée prendront fin en 2022.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses				Total	2011-2012	Différence
	2012-2013						
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Une économie cap-bretonnaise durable et concurrentielle.</i>							
Obligations liées aux ressources humaines	38 812	38 812	36 376	2 436
Obligations liées à l'environnement	9 806	9 806	20 000	(10 194)
Aménagement et gestion immobiliers	281	2 400	2 681	570	2 111
Développement commercial	2 223	2 223	3 246	(1 023)
Développement économique communautaire	2 222	2 222	3 247	(1 025)
Orientation et défense des intérêts	250	250	250
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	1 174	100	1 274	1 337	(63)
Total	54 768	2 500	57 268	65 026	(7 758)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence du revenu du Canada

Agence du revenu du Canada87

Agence du revenu du Canada

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

		Budget principal des dépenses		
		2012-2013	2011-2012	Différence
		<i>(en milliers de dollars)</i>		
Agence du revenu du Canada				
1	Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	3 143 200	3 083 906	59 293
5	Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	55 466	151 346	(95 881)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	456 440	460 028	(3 588)
(L)	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Versements aux provinces en vertu de la <i>Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre</i>	280 000	140 000	140 000
(L)	Versements d'allocations spéciales pour enfants	233 000	227 000	6 000
(L)	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	206 769	230 688	(23 919)
Total des dépenses budgétaires		4 374 952	4 293 046	81 906

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence du revenu du Canada

Agence du revenu du Canada

Raison d'être

L'Agence de revenu du Canada (ARC) est responsable d'administrer, de cotiser et de percevoir des centaines de milliards de dollars en taxes chaque année. Les recettes fiscales qu'elle perçoit sont utilisées par les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et des Premières nations pour financer les programmes et les services qui contribuent à la qualité de vie des Canadiens. L'ARC utilise également son infrastructure fédérale pour livrer des milliards de dollars en prestations, en crédits d'impôt et autres services qui soutiennent le bien-être économique et social des familles canadiennes, des enfants et des personnes handicapées.

Dans le cadre de son mandat, l'ARC s'efforce de veiller à ce que tous les Canadiens :

- paient la part d'impôts et de taxes dont ils sont redevables;
- reçoivent les versements auxquels ils ont droit;
- obtiennent un examen impartial et adéquat des décisions contestées.

Faits saillants

L'Agence du revenu du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 4,4 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 3,2 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,2 milliard de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Au total, l'ARC s'attend à une augmentation de 81,9 millions de dollars ou 1,9 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent.

Ce changement est attribuable à une augmentation des autres paiements de transfert de 146,0 millions de dollars compensés par une réduction des dépenses de fonctionnement de 54,7 millions de dollars ainsi qu'à un accroissement de 9,4 millions de dollars pour le recouvrement des coûts liés à l'administration du Régime de pensions du Canada (RPC) et à l'assurance-emploi ayant comme résultat de réduire les crédits approuvés.

De manière plus détaillée, l'augmentation des dépenses nettes s'explique par les facteurs suivants :

- 140,7 millions de dollars liés à l'Accord sur le bois d'œuvre résineux, incluant 140,0 millions de dollars pour des versements accrus aux provinces et 0,7 million de dollars en frais administratifs;
- 69,3 millions de dollars liés à la mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée pour l'Ontario et la Colombie-Britannique et du Crédit de taxe de la Nouvelle-Écosse pour la vie abordable;
- 38,9 millions de dollars liés aux mesures annoncées dans le budget fédéral de 2011 qui touchent les particuliers, les bénéficiaires de prestations et les fiduciaires; les entreprises et les organismes de bienfaisance;
- 17,2 millions de dollars liés principalement aux rajustements des frais relatifs aux services d'aménagement et aux services immobiliers fournis par le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux;
- 9,0 millions de dollars pour l'amélioration du système de traitement de l'impôt sur le revenu des particuliers;
- 6,0 millions de dollars liés aux versements émis en vertu de la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants* (ASE) pour les enfants admissibles à la charge des organismes et parents nourriciers;
- 5,0 millions de dollars pour les différentes initiatives annoncées dans les budgets fédéraux de 2008, de 2009 et de 2010;
- 1,0 million de dollars pour les programmes de publicité gouvernementale.

Les augmentations susmentionnées sont compensées par les réductions suivantes :

- 164,6 millions de dollars reliés au transfert des services de la TI à Services partagés Canada (SPC);
- 23,5 millions de dollars pour la dépense des revenus dans le cadre de ses opérations, principalement attribuables aux activités administrées pour le compte de l'Agence des services frontaliers du Canada transférées à SPC;
- 8,7 millions de dollars pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés;
- 8,1 millions de dollars liés à l'administration de l'impôt sur le revenu des sociétés de l'Ontario;
- 0,3 million de dollars liés à diverses autres initiatives.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les contribuables s'acquittent de leurs obligations et l'assiette fiscale du Canada est protégée.</i>							
Observation en matière de déclaration	982 574	2 558	985 132	960 180	24 952
Cotisations des déclarations et traitement des paiements	645 808	893	28 754	617 948	602 855	15 093
Aide aux contribuables et aux entreprises	303 865	93	283 000	43 933	543 025	408 032	134 993
Comptes débiteurs et observation en matière de production des déclarations	560 768	3 783	132 274	432 277	439 003	(6 725)
Appels	166 359	50	12 554	153 855	131 792	22 063
<i>Les familles et les particuliers admissibles reçoivent des versements de prestations opportuns et exacts.</i>							
Programmes de prestations	127 441	7 479	233 000	374	367 546	356 804	10 742
<i>Les contribuables et les prestataires obtiennent un examen impartial et indépendant à l'égard de leurs plaintes liées au service.</i>							
Ombudsman des contribuables	3 232	3 232	3 255	(23)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	1 335 807	40 610	104 481	1 271 936	1 391 125	(119 189)
Total	4 125 855	55 466	516 000	322 368	4 374 952	4 293 046	81 906

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence du revenu du Canada

Agence du revenu du Canada

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Contributions à l'appui de la réforme du cadre réglementaire des organismes de bienfaisance	3 000 000	3 000 000
Total des contributions	3 000 000	3 000 000
Autres paiements de transfert			
(L) Versements aux provinces en vertu de la <i>Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre</i>	280 000 000	140 000 000	140 000 000
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	233 000 000	227 000 000	6 000 000
Total des autres paiements de transfert	513 000 000	367 000 000	146 000 000
Total	516 000 000	370 000 000	146 000 000

Agriculture et Agroalimentaire

Agriculture et Agroalimentaire	93
Commission canadienne du lait	97
Agence canadienne d'inspection des aliments	98
Commission canadienne des grains	100

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

		Budget principal des dépenses		
		2012-2013	2011-2012	Différence
		<i>(en milliers de dollars)</i>		
Agriculture et Agroalimentaire				
1	Dépenses de fonctionnement	620 125	716 926	(96 801)
5	Dépenses en capital	26 747	28 150	(1 403)
10	Subventions et contributions	423 115	409 426	13 689
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	75 462	84 309	(8 847)
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	500 000	500 964	(964)
(L)	Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	410 000	452 000	(42 000)
(L)	Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	131 400	139 400	(8 000)
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C. (1997), ch. C-34)	94 000	106 000	(12 000)
(L)	Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	90 000	95 452	(5 452)
(L)	Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	29 000	20 089	8 911
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111	13 111
(L)	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000	5 000
(L)	Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	405	405
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R.C. (1985), ch. F-4)	200	200
(L)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	(48)	(48)
Total des dépenses budgétaires		2 418 594	2 571 509	(152 915)
Commission canadienne du lait				
15	Dépenses du Programme	3 935	3 930	5
Total des dépenses budgétaires		3 935	3 930	5
Agence canadienne d'inspection des aliments				
20	Dépenses de fonctionnement et contributions	536 869	563 049	(26 180)
25	Dépenses en capital	14 583	20 957	(6 373)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	79 425	81 395	(1 970)
(L)	Dépense des recettes conformément au paragraphe 30 de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	53 161	52 158	1 003
(L)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C. (1997), ch. 6)	1 500	1 500
Total des dépenses budgétaires		685 538	719 058	(33 521)
Commission canadienne des grains				
30	Dépenses du Programme	4 830	35 030	(30 200)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	622	622
(L)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(120)	120
Total des dépenses budgétaires		5 452	35 532	(30 080)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire

Agriculture et Agroalimentaire

Raison d'être

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a vu le jour en 1868 – un an après la Confédération – en raison de l'importance de l'agriculture pour le développement économique, social et culturel du Canada. Aujourd'hui, le Ministère veille à ce que le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels demeure concurrentiel sur les marchés national et international, le secteur et l'économie canadienne dans son ensemble pouvant ainsi profiter des retombées économiques. Grâce à ses travaux, le Ministère s'emploie à aider le secteur à maximiser sa rentabilité et sa compétitivité à long terme, tout en assurant le respect de l'environnement ainsi que la salubrité et la sécurité des approvisionnements alimentaires du Canada.

Faits saillants

Agriculture et Agroalimentaire prévoit des dépenses budgétaires de 2,4 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,1 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,3 milliard de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution de 152,9 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses est attribuable à une réduction de 105,7 millions de dollars des coûts de fonctionnement, à une baisse de 1,4 million de dollars en capital, une réduction de 12,8 millions de dollars en subventions, et une réduction de 33,0 millions de dollars en contributions. Les facteurs ayant contribué à ce changement sont les suivants :

- une augmentation de 38,4 millions de dollars pour le Programme d'innovation en agriculture, annoncé dans le budget fédéral de 2011, en vue d'accroître la compétitivité du secteur au moyen d'une aide à l'innovation;
- une augmentation de 29,0 millions de dollars du financement pour les programmes non liés à la gestion des risques de l'entreprise dans le cadre de Cultivons l'avenir;
- une augmentation de 26,5 millions de dollars pour le maintien de l'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants afin de permettre à un plus grand nombre de producteurs et de projets de biocarburants d'obtenir un financement en vertu de l'initiative, garantissant ainsi aux producteurs agricoles la possibilité d'investir et de participer à l'industrie émergente des carburants renouvelables;
- une augmentation de 8,9 millions de dollars pour l'extension de la lutte contre les maladies dans l'industrie porcine qui contribue à la prospérité et la stabilité du secteur par la biosécurité, des pratiques de gestion exemplaires, la recherche et des solutions à long terme de gestion des risques, tel qu'annoncé dans le budget fédéral de 2011;
- une diminution de 107,9 millions de dollars liée à l'élimination graduelle du financement administratif et aux prévisions réduites de subvention et contribution législatives exigées au titre des programmes de gestion des risques de l'entreprise;
- une diminution de 74,5 millions de dollars pour le Fonds Agri-flexibilité, afin d'aider le secteur à s'adapter aux pressions et à améliorer sa compétitivité afin de s'accorder aux exigences des projets approuvés, ainsi qu'une réaffectation des fonds au programme d'innovation agricole;
- une diminution de 29,6 millions de dollars liée à l'élimination du Programme d'amélioration de l'abattage (pour renforcer la compétitivité du secteur canadien des abattoirs et de la transformation des viandes rouges);
- une diminution de 22,6 millions de dollars liée au transfert à Services partagés Canada pour la consolidation et la transformation de l'infrastructure de la TI dans l'ensemble du gouvernement.

Agriculture et Agroalimentaire

Agriculture et Agroalimentaire

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels compétitif qui gère les risques de manière proactive.</i>							
Gestion des risques de l'entreprise	33 261	1 267 916	5 500	1 295 677	1 413 394	(117 717)
Développement du commerce et des marchés	75 790	38 494	114 284	139 090	(24 806)
Systèmes de gestion des risques liés à la salubrité et à la biosécurité des aliments	35 040	476	60 330	1 540	94 306	97 858	(3 552)
Facilitation de l'efficacité de la réglementation	35 691	35 691	35 878	(188)
Conseil des produits agricoles du Canada	2 542	200	2 742	2 741	2
<i>Un secteur innovateur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels.</i>							
Sciences, innovation et adoption	150 274	204 102	14 960	339 416	252 284	87 132
Développement de l'agro-entreprise	8 976	42 101	51 078	87 884	(36 807)
Développement des régions rurales et développement des coopératives	12 559	7 484	20 043	25 033	(4 991)
Agence canadienne du pari mutuel	10 693	10 741	(48)	(48)
<i>Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels respectueux de l'environnement.</i>							
Mesures à la ferme	80 184	72 563	21 800	130 947	156 818	(25 871)
Connaissances, technologies, information et évaluation sur le plan environnemental	56 199	3 040	5 500	53 740	59 787	(6 047)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	264 649	26 271	10 200	280 720	300 742	(20 022)
Total	765 858	26 747	1 696 231	70 241	2 418 594	2 571 509	(152 915)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire

Agriculture et Agroalimentaire

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
(L) Paiements de subventions pour le programme Agri-investissement	131 400 000	139 400 000	(8 000 000)
(L) Paiements de subventions pour le programme Agri-stabilité	90 000 000	95 452 000	(5 452 000)
(L) Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000 000	5 000 000
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	999 000	999 000
Subventions versées à des bénéficiaires étrangers pour leur participation auprès d'organisations internationales qui appuient l'agriculture	673 000	673 000
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R.C. (1985), ch. F-4)	200 000	200 000
Paiements de subventions à l'Organisation de coopération et de développement économiques	75 000	75 000
Total des subventions	228 347 000	241 126 000	(12 779 000)
Contributions			
(L) Paiements de contributions pour le programme Agri-stabilité	500 000 000	500 964 000	(964 000)
(L) Paiements de contributions pour le programme Agri-protection	410 000 000	452 000 000	(42 000 000)
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C. (1997), ch. C-34)	94 000 000	106 000 000	(12 000 000)
Contributions pour accélérer le rythme de l'innovation et faciliter l'adoption de nouvelles technologies	73 146 232	37 448 892	35 697 340
Programme lié au Fonds Agri-flexibilité	64 229 778	96 170 000	(31 940 222)
Contributions pour promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement	52 694 938	61 903 140	(9 208 202)
Contributions à l'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants	48 400 000	23 936 000	24 464 000
Contributions dans le cadre du programme d'innovation en agriculture	29 472 848	29 472 848
(L) Paiements de contributions pour le programme Agri-investissement	29 000 000	20 089 000	8 911 000
Contributions à l'appui du programme canadien d'adaptation agricole	28 361 000	28 361 000
Contributions pour permettre la compétitivité des entreprises et des secteurs	26 554 494	27 053 174	(498 680)
Contributions pour réduire au minimum la fréquence et l'ampleur des incidents liés aux risques	24 825 577	29 867 285	(5 041 708)
Contributions pour miser sur les forces du Canada pour réussir sur les marchés nationaux et internationaux	24 139 000	23 102 000	1 037 000
Contributions pour soutenir le programme d'aide à l'innovation dans le traitement des matières à risque spécifiées	13 900 000	18 900 000	(5 000 000)
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts agricoles</i>	13 111 013	13 111 013
Contributions pour améliorer la salubrité et la sécurité du système alimentaire du Canada	13 014 133	12 472 842	541 291
Paiements de contributions pour la lutte contre les maladies dans l'industrie porcine – Phase 2	8 900 000	8 900 000
Contributions pour le développement des coopératives et des régions rurales	7 484 000	7 464 000	20 000

Agriculture et Agroalimentaire

Agriculture et Agroalimentaire

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Contributions à l'appui du programme de lutte contre les gaz à effet de serre en agriculture	5 382 000	5 382 000
Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	864 000	864 000
(L) Contributions à l'appui de l'Initiative d'aide à l'industrie porcine	404 500	404 500
Total des contributions	1 467 883 513	1 465 492 846	2 390 667
Paiements de transfert non requis			
Contributions pour renforcer la compétitivité du secteur canadien des abattoirs et de la transformation des viandes rouges	28 696 778	(28 696 778)
Contributions pour la mise en œuvre du programme du Fonds de développement des collectivités afin d'aider les collectivités rurales des régions productrices de tabac de l'Ontario	4 730 555	(4 730 555)
Contributions à l'appui de la recherche et d'initiatives pilotes liées au programme Agri-protection	2 000 000	(2 000 000)
Total des paiements de transfert non requis	35 427 333	(35 427 333)
Total	1 696 230 513	1 742 046 179	(45 815 666)

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne du lait

Raison d'être

La Commission canadienne du lait (CCL) est une société d'État fédérale constituée aux termes de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Ses objectifs législatifs comprennent deux volets : permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution pour leur travail et leur investissement; et assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

La CCL joue un rôle central de facilitateur auprès de l'industrie laitière canadienne, qui représente plusieurs milliards de dollars. Les ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces accordent désormais à la CCL les pouvoirs associés à bon nombre des programmes et des activités qui sont administrés par ses employés au jour le jour. La CCL tient compte des intérêts de tous les intervenants de l'industrie laitière, soit les producteurs, les transformateurs, les transformateurs secondaires, les exportateurs, les consommateurs et les gouvernements.

Faits saillants

La Commission canadienne du lait prévoit des dépenses budgétaires de 3,9 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 3,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

La Commission canadienne du lait utilise les crédits parlementaires pour payer des salaires, des avantages sociaux, des dépenses de bureau et du matériel tel que des ordinateurs et des logiciels. Ces ressources sont utilisées par la CCL pour remplir son mandat. Les principales activités comprennent l'établissement des prix de soutien, le calcul de la demande en produits laitiers et l'établissement des quotas de lait, de même que divers services internes.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Accroître la vitalité de l'industrie laitière canadienne au profit de tous les partenaires de l'industrie.</i>							
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait	3 935	3 935	3 930	5
Total	3 935	3 935	3 930	5

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Raison d'être

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est le plus grand organisme canadien de réglementation à vocation scientifique. Elle est présente partout au Canada, dans la région de la capitale nationale (RCN) et dans quatre centres opérationnels (la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et la région de l'Ouest).

L'ACIA s'est engagée à protéger les aliments, les animaux et les végétaux, de même qu'à contribuer à un approvisionnement alimentaire et à des ressources animales et végétales sûres et accessibles, ce qui permet d'améliorer l'environnement et l'économie du Canada ainsi que la santé et le bien-être des Canadiens.

Ses activités contribuent à protéger les consommateurs canadiens et étrangers, la production agricole canadienne (y compris la foresterie) et l'environnement. En conséquence, ces activités profitent aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux forestiers, aux entreprises de transformation, aux distributeurs (importateurs et exportateurs) et aux consommateurs.

À l'échelle mondiale, l'ACIA s'efforce de garantir que le cadre réglementaire international lié à son mandat est efficace, cohérent, et qu'il repose sur un fondement scientifique.

Faits saillants

L'Agence canadienne d'inspection des aliments prévoit des dépenses budgétaires de 685,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 551,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 134,1 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le Budget principal des dépenses 2012-2013 de l'ACIA totalise 685,5 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 33,5 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2011-2012, qui s'établissait à 719,0 millions de dollars. Les facteurs contribuant à la diminution des dépenses nettes comprennent les suivants :

- une augmentation de 5,0 millions de dollars en raison du remboursement intégral des fonds reçus de la réserve de gestion du Conseil du Trésor en 2007-2008;
- une augmentation de 3,7 millions de dollars pour continuer à renforcer et moderniser le système de sécurité du Canada en matière de produits alimentaires, de santé et de consommation pour protéger la santé des Canadiens, en investissant dans des programmes et en modifiant des lois;
- une baisse de 17,4 millions de dollars en raison de l'élimination progressive des ressources affectées à la listériose pour renforcer la capacité de prévention, de détection et d'intervention de l'ACIA en cas d'éclosion de maladie d'origine alimentaire, conformément aux recommandations du rapport sur l'éclosion de listériose de 2008;
- une baisse de 12,6 millions de dollars en raison de l'élimination progressive de ressources visant à accroître la fréquence des inspections dans les établissements de transformation de la viande;
- une baisse de 11,2 millions de dollars pour le transfert à Services partagés Canada afin de regrouper et de transformer l'infrastructure de la technologie de l'information du gouvernement du Canada.

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013				Total			
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions				
<i>(en milliers de dollars)</i>								
<i>Un approvisionnement alimentaire et des ressources animales et végétales sûrs et accessibles.</i>								
Programme de salubrité des aliments	303 127	1 708	304 835	326 515	(21 680)	
Programme de santé des animaux et de prévention des zoonoses	131 084	1 444	132 528	131 328	1 200	
Programme de protection des végétaux	84 062	300	84 362	84 618	(257)	
Programme sur la collaboration internationale et les ententes techniques	45 413	45 413	44 293	1 120	
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>								
Services internes	105 525	12 875	118 400	132 304	(13 905)	
Total	669 210	14 583	1 744	685 538	719 058	(33 521)	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C. (1997), ch. 6)	1 500 000	1 500 000
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	124 750	124 750
Versement aux provinces, conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	112 000	112 000
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	7 000	7 000
Total	1 743 750	1 743 750

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Raison d'être

La Commission canadienne des grains (CCG) est un organisme du gouvernement fédéral qui administre les dispositions de la *Loi sur les grains du Canada* (LGC). Aux termes de la LGC, la CCG a pour mandat « de fixer et de faire respecter, au profit des producteurs de grains, des normes de qualité pour le grain canadien et de régir la manutention du grain au pays afin d'en assurer la fiabilité sur les marchés intérieurs et étrangers ». La vision de la CCG est d'être un « chef de file en matière d'excellence et d'innovation dans les domaines de l'assurance de la qualité et de la quantité des grains, de la recherche et de la protection des producteurs ». La CCG rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Faits saillants

La Commission canadienne des grains prévoit des dépenses budgétaires de 5,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 4,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 622,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La baisse de 30,1 millions de dollars des autorisations nettes est attribuable à la temporisation du financement ponctuel, tel qu'il a été indiqué dans le budget fédéral de 2010. On tentera d'obtenir du financement ponctuel dans le cadre du processus du budget supplémentaire des dépenses de 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Le grain du Canada est salubre, fiable et commercialisable et les producteurs de grain canadien sont protégés.</i>							
Programme de recherches sur la qualité des grains	3 368	153	3 521	10 038	(6 518)
Programme de protection des producteurs	939	12	508	443	2 497	(2 054)
Programme d'assurance-quantité	9 849	12 160	(2 311)	629	(2 940)
Programme d'assurance-qualité	24 578	30 215	(5 637)	8 611	(14 248)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	9 403	34	9 437	13 757	(4 320)
Total	48 136	199	42 883	5 452	35 532	(30 080)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Anciens Combattants

Anciens Combattants	103
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	107

Anciens Combattants

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses			
	2012-2013	2011-2012	Différence	
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Anciens Combattants				
1	Dépenses de fonctionnement	882 761	924 832	(42 072)
5	Subventions et contributions	2 644 593	2 556 168	88 425
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 387	41 920	(1 533)
(L)	Ministre des Anciens Combattants – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175	175
(L)	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (L.R.C. (1970), ch. V-4)	10	10
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10	10
(L)	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (L.R.C. (1970), ch. W-4)	2	2
Total des dépenses budgétaires		3 568 015	3 523 195	44 820
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)				
10	Dépenses du Programme	9 933	9 933
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 569	1 604	(36)
Total des dépenses budgétaires		11 501	11 537	(36)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Anciens Combattants

Anciens Combattants

Raison d'être

Le développement du Canada à titre de pays indépendant et doté d'une identité propre découle en grande partie de ses réalisations en temps de guerre. Une bonne partie de notre identité moderne est également associée à la fierté que nous éprouvons à l'égard des antécédents enviablés du Canada en matière de maintien de la paix. Toutefois, la contribution de notre pays à la paix et à la sécurité dans le monde, à la fois comme allié et partenaire du maintien de la paix, a été très coûteuse si l'on tient compte des vies sacrifiées et des maladies et blessures, sans parler des espoirs déçus.

Le rôle du ministère des Anciens Combattants est de reconnaître le courage des personnes qui nous ont légué ce patrimoine et ont ainsi permis à notre nation de s'épanouir.

Faits saillants

Anciens Combattants prévoit des dépenses budgétaires de 3,6 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 3,5 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 40,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 44,8 millions de dollars des dépenses prévues est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 60,3 millions de dollars au titre des indemnités et des allocations d'invalidité en raison de la hausse du nombre de nouvelles demandes, du nombre de clients actuels soumettant de nouvelles affections et/ou des réévaluations, et de l'inflation annuelle;
- une augmentation de 40,8 millions de dollars au titre de l'allocation pour perte de revenus en raison du nombre accru de clients touchant ces prestations pour de plus longues périodes de temps et de l'entrée en vigueur de la *Loi améliorant la Nouvelle Charte des anciens combattants*;
- une augmentation de 1,9 million de dollars pour la réadaptation professionnelle, les soins de santé relatifs à la réadaptation et les services de transition de carrière, en raison de la participation prolongée des clients au programme et de la hausse des coûts des traitements;
- une augmentation de 1,6 million de dollars en raison principalement de la hausse du nombre de vétérans des Forces canadiennes qui participent au Programme pour l'autonomie des anciens combattants; cette augmentation est partiellement compensée par le déclin du nombre de clients ayant servi en temps de guerre;
- une augmentation de 1,5 million de dollars liée à l'établissement du Programme d'aide à l'édification de monuments commémoratifs dans les collectivités;
- une diminution nette de 23,8 millions de dollars du budget de fonctionnement en raison de la cessation du financement pour les paiements à titre gracieux relatifs aux effets sur la santé de l'utilisation de l'agent Orange à la BFC Gagetown et du transfert des ressources de la TI pour l'établissement de Services partagés Canada; cette diminution est partiellement compensée par une augmentation de 10,5 millions de dollars au titre du programme de transformation du Ministère;
- une diminution nette de 20,7 millions de dollars au titre des autres services de santé achetés en raison principalement de la baisse de la demande pour les avantages de soins de santé offerts aux clients admissibles ayant servi en temps de guerre;
- une diminution de 13,1 millions de dollars des coûts de pensions d'invalidité en raison principalement de la baisse du nombre de clients ayant servi en temps de guerre; cette diminution est partiellement compensée par les rajustements annuels en fonction de l'inflation;
- une diminution de 1,7 million de dollars au titre de l'allocation aux anciens combattants en raison de la baisse du nombre de clients admissibles.

Anciens Combattants

Anciens Combattants

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013							
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total			
<i>(en milliers de dollars)</i>								
<i>Mieux-être financier, physique et mental des anciens combattants admissibles.</i>								
Indemnités d'invalidité et de décès	76 894	2 167 560	2 244 454	2 244 454	
Programme de soins de santé et services de réinsertion	743 918	356 200	1 100 118	1 124 625	(24 507)	
Programme de soutien financier	3 743	96 018	99 761	99 761	
<i>Les Canadiens se souviennent de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix et en situation de conflit armé, et leur témoignent de la reconnaissance.</i>								
Programme Le Canada se souvient	22 405	25 012	47 417	12 794	34 622	
<i>Les droits des anciens combattants relativement aux services et aux avantages qui satisfont à leurs besoins sont considérés de façon indépendante et impartiale.</i>								
Bureau de l'ombudsman des vétérans	5 860	5 860	5 874	(14)	
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>								
Services internes	70 404	70 404	87 368	(16 963)	
<i>Mieux-être financier, physique et mental des anciens combattants admissibles.</i>								
Indemnités et soutien financier	2 263 891	(2 263 891)	
<i>Les Canadiens se souviennent de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix et en situation de conflit armé, et leur témoignent de la reconnaissance.</i>								
Responsabilités commémoratives nationales et internationales	28 642	(28 642)	
Total	923 225	2 644 790	3 568 015	3 523 195	44 820	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Anciens Combattants

Anciens Combattants

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 676 065 000	1 689 200 000	(13 135 000)
Indemnités et allocations d'invalidité	489 480 000	429 200 000	60 280 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	84 819 000	44 000 000	40 819 000
Fonds du Souvenir	10 979 000	10 979 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	10 248 000	10 248 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	10 147 000	11 800 000	(1 653 000)
Allocation de traitement	840 000	1 415 000	(575 000)
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	750 000	750 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	540 000	670 000	(130 000)
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	375 000	500 000	(125 000)
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	250 000	250 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000	175 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	70 000	70 000
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	65 000	200 000	(135 000)
Paiements de prestations pour bravoure	50 000	71 000	(21 000)
(L) Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10 000	10 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000	10 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	5 000
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2 000	2 000
Total des subventions	2 284 880 000	2 199 555 000	85 325 000

Anciens Combattants

Anciens Combattants

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	356 200 000	354 600 000	1 600 000
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	2 210 000	2 210 000
Contributions pour le Programme d'aide à l'édification de monuments commémoratifs dans les collectivités afin d'appuyer la construction de nouveaux cénotaphes et monuments ou d'apporter des ajouts importants aux cénotaphes et monuments existants	1 500 000	1 500 000
Total des contributions	359 910 000	356 810 000	3 100 000
Total	2 644 790 000	2 556 365 000	88 425 000

Anciens Combattants

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Raison d'être

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un tribunal indépendant, quasi-judiciaire, qui a été créé en 1995. Le Tribunal offre un programme d'appel concernant les décisions relatives à des invalidités liées aux services prises par le ministère des Anciens Combattants. Ce programme offre aux requérants deux niveaux de recours pour les décisions relatives à une pension d'invalidité ou à une indemnité d'invalidité et le dernier niveau d'appel pour les demandes d'allocation aux anciens combattants.

Le Tribunal a pour objectif de veiller à ce que les anciens combattants traditionnels, les membres et vétérans des Forces canadiennes, les demandeurs de la Gendarmerie royale du Canada, certains civils admissibles ou leurs personnes à charge respectives touchent les prestations et indemnités d'invalidité et autres avantages auxquels ils ont droit en vertu de la loi.

Faits saillants

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) prévoit des dépenses budgétaires de 11,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 9,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,6 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) (le Tribunal) demeureront à peu près les mêmes que pour l'exercice précédent. En 2012-2013, le Tribunal poursuivra la mise en œuvre de son plan stratégique. Voici un aperçu des activités que le Tribunal mènera :

- Exécution du programme – Les demandeurs peuvent ainsi faire appel au mécanisme de recours d'un tribunal indépendant pour les demandes concernant les prestations d'invalidité et les allocations aux anciens combattants.
- Exécution améliorée du programme – Le fait d'améliorer l'exécution du programme grâce à l'innovation et la technologie entraîne l'amélioration du processus pour les demandeurs.
- Communication – On peut faire en sorte que les demandeurs et tous les Canadiens disposent de renseignements sur le mandat, le programme et le processus de recours du Tribunal, tout en répondant aux besoins grandissants des demandeurs en matière d'information.
- Gestion responsable – Offrir un programme efficace aux demandeurs et à leurs familles en mettant l'accent sur la gestion, la transparence et la responsabilité.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i>							
<i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Processus d'appel équitable et indépendant pour les décisions rendues par Anciens Combattants Canada au sujet des pensions, des indemnités et des allocations d'invalidité.</i>							
Révision et appel	11 501	11 501	11 537	(36)
Total	11 501	11 501	11 537	(36)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Citoyenneté et Immigration

Citoyenneté et Immigration	111
Commission de l'immigration et du statut de réfugié	115

Citoyenneté et Immigration

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Citoyenneté et Immigration			
1 Dépenses de fonctionnement	524 631	492 532	32 099
5 Subventions et contributions	963 929	944 971	18 958
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 839	53 162	3 678
(L) Ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme – Traitement et allocation pour automobile	78	78
Total des dépenses budgétaires	1 545 476	1 490 742	54 734
Commission de l'immigration et du statut de réfugié			
10 Dépenses du Programme	129 188	136 541	(7 353)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 467	16 459	7
Total des dépenses budgétaires	145 655	153 000	(7 345)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Citoyenneté et Immigration			
(L) Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i>
Total des autorisations non budgétaires

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Citoyenneté et Immigration

Citoyenneté et Immigration

Raison d'être

Dans les années qui ont suivi la Confédération, une formidable vision animait les leaders canadiens : construire un chemin de fer transcanadien pour faire de l'Ouest le grenier du monde et le principal moteur de la prospérité économique nationale. Pour réaliser ce rêve, il devenait impérieux de peupler rapidement les Prairies, ce qui poussa le gouvernement du Canada à élaborer ses premières politiques nationales en matière d'immigration. Les immigrants ont été partie prenante de l'identité nationale et de la prospérité économique du pays – en tant que fermiers venant exploiter la terre, travailleurs dans les usines pour favoriser la croissance industrielle, ou encore entrepreneurs et créateurs pour aider le Canada à être compétitif dans l'économie mondiale du savoir.

Faits saillants

Citoyenneté et Immigration prévoit des dépenses budgétaires de 1,55 milliard de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,49 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 56,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget principal des dépenses de Citoyenneté et Immigration Canada pour l'exercice 2012-2013 s'élève à 1 545,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 54,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation nette de 54,7 millions de dollars est attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 51,8 millions de dollars afin de poursuivre les travaux quant à l'utilisation de la biométrie pour les demandes de visas temporaires;
- une augmentation de 25,1 millions de dollars afin de moderniser le système d'immigration et de gérer les arriérés;
- une augmentation de 24,7 millions de dollars pour la subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration;
- une augmentation de 3,0 millions de dollars en raison du financement transféré du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour le traitement des applications dans le cadre du programme Expérience internationale Canada;
- une augmentation de 1,9 million de dollars pour le Programme sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre du Canada;
- une réduction de 25,2 millions de dollars en raison du transfert de fonds à Services partagés Canada pour la consolidation des services de technologie de l'information;
- une réduction de 8,3 millions de dollars en raison d'économies supplémentaires réalisées dans le cadre de l'examen stratégique des dépenses ministérielles effectué par le gouvernement;
- une réduction de 5,8 millions de dollars du financement pour la réforme du système d'octroi de l'asile du Canada;
- une réduction de 3,8 millions de dollars liée à la levée de l'obligation de visa pour Taïwan;
- une réduction de 3,6 millions de dollars en raison de l'élimination graduelle du financement pour gérer les cas d'immigration comportant des renseignements classifiés (certificats de sécurité);
- une réduction de 2,0 millions de dollars en raison des coûts liés au régime d'avantages sociaux des employés et d'autres rajustements mineurs de financement;
- une réduction de 1,7 million de dollars du financement pour l'imposition de l'obligation de visa du Mexique;
- une réduction de 1,4 million de dollars du financement pour le Programme de reconnaissance historique pour les communautés.

Citoyenneté et Immigration

Citoyenneté et Immigration

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Pleine participation des nouveaux arrivants et des citoyens à l'appui d'une société intégrée.</i>							
Établissement et intégration des nouveaux arrivants	32 317	947 534	979 851	960 521	19 330
Citoyenneté pour les nouveaux arrivants et tous les Canadiens	41 897	41 897	42 188	(291)
Multiculturalisme pour les nouveaux arrivants et tous les Canadiens	10 460	14 546	25 006	26 687	(1 681)
<i>Gestion des mouvements migratoires qui favorise les intérêts canadiens et protège la santé et la sécurité des Canadiens.</i>							
Contrôle des mouvements migratoires et gestion de la sécurité	104 182	104 182	49 475	54 706
Gestion de la santé	56 381	56 381	56 403	(22)
Influence du Canada sur les orientations internationales liées aux mouvements migratoires et à l'intégration	663	1 848	2 511	2 491	20
<i>Mouvement migratoire de résidents permanents et temporaires qui renforce l'économie canadienne.</i>							
Résidents permanents profitables à l'économie	57 799	57 799	52 875	4 924
Résidents temporaires profitables à l'économie	27 332	27 332	24 833	2 500

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Citoyenneté et Immigration

Citoyenneté et Immigration

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme – suite

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
Résultat stratégique Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Mouvement migratoire familial et humanitaire qui réunit les familles et offre une protection aux personnes déplacées et persécutées.</i>							
Immigration pour motifs familiaux et discrétionnaires	52 981	52 981	50 179	2 803
Protection des réfugiés	31 278	31 278	31 065	214
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	166 258	166 258	194 026	(27 769)
Total	581 548	963 929	1 545 476	1 490 742	54 734

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Autorisations non budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
<i>Pleine participation des nouveaux arrivants et des citoyens à l'appui d'une société intégrée.</i>			
Établissement et intégration des nouveaux arrivants
Total

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Citoyenneté et Immigration

Citoyenneté et Immigration

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	283 102 000	258 445 000	24 657 000
Subventions à l'appui du Programme du multiculturalisme	3 000 000	3 000 000
Subvention Élaboration des politiques sur les migrations	350 000	350 000
Total des subventions	286 452 000	261 795 000	24 657 000
Contributions			
Programme d'établissement	605 807 002	611 807 002	(6 000 000)
Aide à la réinstallation	58 624 768	56 724 201	1 900 567
Contributions à l'appui du Programme du multiculturalisme	7 846 316	7 846 316
Contributions à l'appui du Programme de reconnaissance historique des communautés	3 700 000	5 100 000	(1 400 000)
Organisation internationale pour les migrations	1 454 000	1 454 000
Groupe de travail pour la coopération internationale sur la recherche, la mémoire et l'enseignement de l'Holocauste	44 450	44 450
Total des contributions	677 476 536	682 975 969	(5 499 433)
Paiements de transfert non requis			
Subventions à l'appui du Programme de reconnaissance historique des communautés	200 000	(200 000)
Total des paiements de transfert non requis	200 000	(200 000)
Total	963 928 536	944 970 969	18 957 567

Citoyenneté et Immigration

Commission de l'immigration et du statut de réfugié

Raison d'être

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) est un tribunal administratif, responsable et indépendant créé par le Parlement le 1^{er} janvier 1989, pour régler les cas d'immigration et de statut de réfugié de manière efficace, équitable et conforme à la loi. La CISR assure des avantages continus aux Canadiens : en acceptant seulement les demandeurs d'asile ayant besoin d'une protection, conformément aux obligations internationales et au droit canadien; en contribuant à l'intégrité du système d'immigration, à la sécurité des Canadiens, à la réputation canadienne de défenseur de la justice et de l'équité pour les personnes; et en favorisant la réunification des familles. La CISR contribue aussi à la qualité de vie des collectivités canadiennes en renforçant la structure sociale du pays et en réaffirmant les valeurs essentielles soit le respect des droits de la personne, la paix, la sécurité et la primauté du droit.

Faits saillants

La Commission de l'immigration et du statut de réfugié prévoit des dépenses budgétaires de 145,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 129,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 16,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La baisse nette de 7,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent est attribuable aux facteurs suivants :

- une réduction de 2,2 millions de dollars du financement à la suite du transfert à Services partagés Canada en vue de consolider et de transformer l'infrastructure de la technologie de l'information au sein du gouvernement du Canada;
- une réduction de 2,1 millions de dollars du financement temporaire pour la réforme du système canadien de détermination du statut de réfugié;
- une réduction de 1,5 million de dollars en raison des économies réalisées à la suite de l'examen stratégique 2009 des dépenses ministérielles;
- une réduction de 1,1 million de dollars du financement temporaire pour gérer les cas d'immigration comportant de l'information classifiée en vertu de la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;
- une réduction de 0,4 million de dollars en raison d'une modification du taux applicable au régime d'avantages sociaux des employés.

Citoyenneté et Immigration

*Commission de l'immigration et du statut
de réfugié*

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011- 2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Régler, de manière efficace, équitable et conforme à la loi, les cas d'immigration et du statut de réfugié devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.</i>							
Protection des réfugiés	71 359	71 359	74 974	(3 615)
Appels des réfugiés	17 980	17 980	14 048	3 932
Appels en matière d'immigration	17 899	17 899	14 686	3 213
Enquêtes et contrôles des motifs de détention	8 640	8 640	13 601	(4 961)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	29 777	29 777	35 691	(5 914)
Total	145 655	145 655	153 000	(7 345)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil du Trésor

Secrétariat du Conseil du Trésor	119
École de la fonction publique du Canada	121
Commissariat au lobbying	123
Commissariat à l'intégrité du secteur public	125

Conseil du Trésor

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Secrétariat du Conseil du Trésor			
1 Dépenses du Programme	224 183	235 502	(11 319)
5 Éventualités du gouvernement	750 000	750 000
10 Initiatives pangouvernementales	3 193	8 511	(5 318)
20 Assurances de la fonction publique	2 277 220	2 452 205	(174 986)
25 Report du budget de fonctionnement	1 200 000	1 200 000
30 Besoins en matière de rémunération	600 000	600 000
33 Report du budget des dépenses en capital	600 000	600 000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 482	31 802	(1 320)
(L) Président du Conseil du Trésor et ministre de la porte d'entrée de l'Initiative Fédérale du développement économique pour le Nord de l'Ontario – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (L.R.C. (1970), ch. P-33)	20	20
Total des dépenses budgétaires	5 685 174	5 878 117	(192 943)
École de la fonction publique du Canada			
40 Dépenses du Programme	44 650	48 210	(3 560)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 446	6 740	(294)
(L) Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'École de la fonction publique du Canada</i>	50 000	50 000
Total des dépenses budgétaires	101 096	104 949	(3 854)
Commissariat au lobbying			
45 Dépenses du Programme	4 193	4 192	1
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	435	445	(10)
Total des dépenses budgétaires	4 628	4 637	(8)
Commissariat à l'intégrité du secteur public			
50 Dépenses du Programme	5 133	6 333	(1 200)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	523	535	(12)
Total des dépenses budgétaires	5 656	6 868	(1 212)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil du Trésor

Secrétariat du Conseil du Trésor

Raison d'être

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) est l'organe administratif du Conseil du Trésor. Il appuie le Conseil du Trésor en formulant des recommandations et des conseils sur les politiques, les règlements et les dépenses des programmes, tout en respectant la responsabilité principale des administrateurs généraux en regard de la gestion de leur organisation et de leur rôle d'agent comptable auprès du Parlement. Au sein du Secrétariat, le Contrôleur général du Canada, la Dirigeante principale des ressources humaines et la Dirigeante principale de l'information assurent un leadership à l'échelle du gouvernement en matière de gestion financière, la gestion des ressources humaines, et la gestion de l'information et de la technologie. Les efforts déployés par le Secrétariat contribuent à assurer que le gouvernement est bien géré et responsable, et des ressources sont attribuées pour atteindre des résultats. Un gouvernement efficace et faisant preuve de créativité donne au Canada un avantage concurrentiel en créant des assises solides pour assurer la sécurité, la stabilité et la prospérité.

Faits saillants

Le Secrétariat du Conseil du Trésor prévoit des dépenses budgétaires de 5,68 milliards de dollars pour 2012-2013, dont 224,0 millions de dollars sont versés aux activités du ministère et 5 461 millions de dollars aux crédits centraux. De cette somme, un montant de 5,65 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 30,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Avec les fonds prévus dans le présent budget principal des dépenses, le Secrétariat formulera des recommandations et appuiera le Conseil du Trésor en fournissant des conseils sur les politiques, les directives, les règlements et les dépenses de programme en vue de favoriser une gestion solide des ressources gouvernementales en accordant, cette année, une attention particulière aux restrictions budgétaires. Il fournira également leadership et orientation quant à diverses fonctions de gestion au sein des ministères et organismes, tout en respectant la responsabilité première des administrateurs généraux en regard de la gestion de leur organisation respective et de leur rôle d'agents comptables auprès du Parlement.

Les dépenses nettes du Secrétariat diminueront de 192,9 millions de dollars comparé au budget précédent.

Les changements principaux sont :

- Une diminution de 175,0 millions de dollars du Crédit 20, Assurance de la fonction publique, qui est due à un transfert de 70,0 millions pour la gestion des pensions, des assurances et des programmes de la sécurité sociale du Conseil du Trésor vers les ministères des Affaires étrangères et du Commerce international et de la Défense nationale pour les employés recrutés sur place, et une diminution de 105,0 millions suite à l'introduction réussie de la carte-médicaments électronique ainsi qu'une croissance du nombre d'adhérents moins forte que prévue.
- Une diminution nette de 11,3 millions de dollars du Crédit 1, Dépenses du programme, constitué des augmentations de 9,4 millions pour constituer et maintenir une Unité de gestion des litiges et autres coûts afférents, de 3,3 millions pour le Conseil États-Unis-Canada de coopération en matière de réglementation, de 2,0 millions pour un projet de renouvellement de l'espace de travail en préparation au réaménagement des locaux du SCT, et de 2,4 millions pour le renouvellement de l'infrastructure de la technologie de l'information. Ces augmentations sont réduites par un transfert de 9,9 millions à Services partagés Canada nouvellement créé; des réductions de 8,5 millions liées à la revue stratégique de 2010 et annoncées dans le budget fédéral de 2011, par la fin des programmes de Simplification de la réglementation, du Cadre de gestion pour la vérification interne et de l'Initiative sur l'interopérabilité et la gérance financières, totalisant 7,0 millions et par des diminutions diverses de 3,0 millions.
- Une diminution de 5,3 millions de dollars du Crédit 10, Initiatives pangouvernementales. Les fonds initialement mis de côté pour le Cadre de développement en Leadership sont en voie d'être retournés au Cadre fiscal.

Conseil du Trésor

Secrétariat du Conseil du Trésor

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Le gouvernement est bien géré et responsable, et des ressources sont attribuées pour atteindre des résultats.</i>							
Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	5 275 110	600 000	520	445 197	5 430 433	5 610 736	(180 304)
Gestion des ressources humaines	64 545	6 835	57 710	57 603	107
Cadres de gestion	53 878	53 878	65 547	(11 669)
Gestion des dépenses	35 295	35 295	36 312	(1 016)
Gestion financière	32 912	32 912	30 919	1 994
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	81 155	6 209	74 946	77 001	(2 054)
Total	5 542 895	600 000	520	458 241	5 685 174	5 878 117	(192 943)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Autres paiements de transfert			
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	495 000	495 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public (L...R.C. (1970), ch. P-33)</i>	20 000	20 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	5 000	5 000
Total	520 000	520 000

Conseil du Trésor

École de la fonction publique du Canada

Raison d'être

L'École de la fonction publique du Canada est le fournisseur commun de services d'apprentissage de la fonction publique du Canada. L'École a le mandat législatif d'offrir une gamme d'activités d'apprentissage afin de mettre en valeur le potentiel des personnes et des organisations, ainsi que l'excellence en gestion au sein de la fonction publique.

L'École a un seul objectif stratégique, celui de s'assurer que les fonctionnaires ont les connaissances de base et les compétences de gestion et de leadership requises pour bien servir le Canada et les Canadiens.

Des renseignements complémentaires sont disponibles dans le rapport ministériel sur les plans et les priorités de l'École.

Faits saillants

L'École de la fonction publique du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 101,1 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 44,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 56,4 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 3,9 millions de dollars des dépenses prévues d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- une diminution de 3,04 millions de dollars pour le transfert de fonds à Services partagés Canada dans le cadre de l'examen des services administratifs;
- l'élimination du financement de 545 000 \$ pour le Projet pilote des langues officielles avec les universités;
- une réduction de 294 000 \$ liée aux régimes d'avantages sociaux.

En 2012-2013, l'École de la fonction publique du Canada continuera d'investir dans la mise en œuvre de la Politique en matière d'apprentissage, de formation et de développement du Conseil du Trésor et d'appuyer particulièrement les responsabilités des administrateurs généraux en concevant et en fournissant des programmes de haute qualité qui sont pertinents et qui répondent aux besoins et aux priorités de la fonction publique.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les fonctionnaires ont les connaissances communes et les compétences en leadership et en gestion dont ils ont besoin pour exercer leurs responsabilités envers les Canadiens.</i>							
Apprentissage de base	65 398	65 398	65 977	(579)
Innovation dans la gestion du secteur public	11 005	275	11 280	11 304	(23)
Perfectionnement en leadership organisationnel	11 100	11 100	11 108	(7)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	13 317	13 317	16 561	(3 244)
Total	100 821	275	101 096	104 949	(3 854)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

Contributions	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	275 000	275 000
Total	275 000	275 000

Conseil du Trésor

Commissariat au lobbying

Raison d'être

Le Commissariat au lobbying (CAL) soutient la commissaire au lobbying, le haut fonctionnaire du Parlement responsable de l'application de la *Loi sur le lobbying* (la Loi). La législation vise à améliorer la transparence et le respect de l'obligation de rendre compte des communications entre les lobbyistes et les titulaires d'une charge publique fédérale, et à accroître la confiance des Canadiens à l'égard de l'intégrité du processus décisionnel du gouvernement. À cette fin, le mandat du CAL est de créer et gérer le Registre des lobbyistes, d'élaborer et mettre en œuvre des programmes d'éducation pour faire connaître la Loi, et de veiller à l'application de la *Loi et du Code de déontologie des lobbyistes*.

Faits saillants

Le Commissariat au lobbying prévoit des dépenses budgétaires de 4,6 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 4,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 435,3 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du CAL demeureront à peu près les mêmes que celles de l'exercice précédent.

En 2012-2013, le CAL compte apporter son soutien aux parlementaires qui sont chargés d'examiner la *Loi sur le lobbying* (la Loi). L'examen a commencé en décembre 2011.

Le CAL continuera d'investir dans le Registre des lobbyistes afin de rendre le système plus facile à utiliser et plus fiable pour les lobbyistes qui y déclarent leurs activités et pour les Canadiens qui y cherchent de l'information.

La commissaire ainsi que son personnel continueront à mettre en œuvre un large éventail d'activités d'éducation dans la région de la capitale nationale et dans l'ensemble du pays pour communiquer avec les principaux groupes d'intervenants afin de veiller à ce que les lobbyistes, leurs clients et les titulaires d'une charge publique soient pleinement informés des exigences de la Loi.

Le Commissariat continuera à traiter les infractions présumées à la Loi et au Code de déontologie des lobbyistes.

Conseil du Trésor

Commissariat au lobbying

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>La transparence et l'obligation de rendre compte des activités de lobbying effectuées auprès de titulaires de charge publique contribuent à inspirer confiance à l'égard de l'intégrité des décisions prises par le gouvernement.</i>							
Enregistrement des lobbyistes	1 126	1 126	1 072	54
Examens et enquêtes en vertu de la <i>Loi sur le lobbying</i> et du <i>Code de déontologie des lobbyistes</i>	1 026	1 026	1 137	(112)
Éducation et recherche	950	950	916	34
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.</i>							
Services internes	1 527	1 527	1 512	15
Total	4 628	4 628	4 637	(8)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil du Trésor

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Raison d'être

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada (le Commissariat) a été mis sur pied afin d'appliquer la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, entrée en vigueur en avril 2007. Le mandat du Commissariat est d'établir un processus sûr, indépendant et confidentiel permettant aux fonctionnaires et au grand public de divulguer des actes répréhensibles pouvant avoir été commis dans le secteur public fédéral. Le Commissariat sert aussi à protéger contre les représailles les fonctionnaires qui ont fait une divulgation ou qui ont participé à une enquête.

Faits saillants

Le Commissariat à l'intégrité du secteur public prévoit des dépenses budgétaires de 5,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 5,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 523,1 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les autorisations de dépenser du Commissariat seront réduites de 1,2 million de dollars, retournant ainsi à un niveau budgétaire de base. Les dépenses prévues en 2012-2013 reflètent une structure de coûts stable suite à la mise en place de mesures de limitation des coûts pour contrer les pressions budgétaires.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Les actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral sont réglés et les fonctionnaires sont protégés contre les représailles.</i>							
Programme de gestion des divulgations et des représailles	3 614	3 614	4 632	(1 018)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	2 042	2 042	2 236	(194)
Total	5 656	5 656	6 868	(1 212)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Contribution qui permet d'obtenir des conseils juridiques en vertu de la <i>Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles</i> .	40 000	40 000
Total	40 000	40 000

Conseil privé

Conseil privé	130
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	132
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	133
Directeur général des élections	134
Commissariat aux langues officielles	136
Secrétariat de la Commission des nominations publiques	138
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	139

Conseil privé

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

		Budget principal des dépenses		
		2012-2013	2011-2012	Différence
		<i>(en milliers de dollars)</i>		
Conseil privé				
1	Dépenses du Programme	111 793	125 175	(13 382)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 578	15 117	(539)
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	160	160
(L)	Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Ministre des Affaires intergouvernementales et président du Conseil privé de la Reine pour le Canada – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Ministre d'État (Réforme démocratique) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Ministre d'État et whip en chef du gouvernement – Allocation pour automobile	2	2
Total des dépenses budgétaires		126 767	140 688	(13 921)
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
5	Dépenses du Programme	6 144	6 158	(14)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	470	466	4
Total des dépenses budgétaires		6 615	6 624	(9)
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
10	Dépenses du Programme	26 479	26 683	(204)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 575	3 693	(118)
Total des dépenses budgétaires		30 054	30 376	(322)
Directeur général des élections				
15	Dépenses du Programme	29 501	29 468	33
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 192	5 304	(112)
(L)	Dépenses d'élections	102 297	87 304	14 993
(L)	Dépenses en vertu de la <i>Loi sur révision des limites des circonscriptions électorales</i>	6 887	6 887
(L)	Traitement du directeur général des élections	281	275	6
Total des dépenses budgétaires		144 158	122 351	21 808
Commissariat aux langues officielles				
20	Dépenses du Programme	18 361	18 358	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 250	2 301	(51)
Total des dépenses budgétaires		20 611	20 659	(48)
Secrétariat de la Commission des nominations publiques				
25	Dépenses du Programme	945	945
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	123	125	(3)
Total des dépenses budgétaires		1 068	1 070	(3)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires - suite

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité			
30 Dépenses du Programme	2 241	2 708	(468)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	293	305	(12)
Total des dépenses budgétaires	2 534	3 014	(480)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Conseil privé

Raison d'être

Le Bureau du Conseil privé (BCP) a pour mandat de servir le Canada et la population canadienne en offrant des conseils et du soutien, au mieux et en toute impartialité, au Premier ministre, aux ministres du portefeuille et au Cabinet. Le BCP soutient l'élaboration du programme d'action du gouvernement, coordonne la prise de mesures en réaction aux problèmes auxquels fait face le gouvernement et le pays, et contribue au bon fonctionnement du Cabinet.

En sa qualité de chef de la fonction publique, le greffier du Conseil privé établit l'orientation stratégique de la fonction publique et surveille les principaux enjeux qui la concernent. Dirigé par le greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à réaliser sa vision et à donner suite avec rapidité et efficacité aux enjeux avec lesquels le gouvernement et le pays doivent composer.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le Rapport sur les plans et les priorités du BCP.

Faits saillants

Le Conseil privé prévoit des dépenses budgétaires de 126,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 111,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 15,0 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 13,9 millions de dollars des dépenses est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 1,0 million de dollars pour le fonctionnement du Bureau du conseiller spécial en matière de passage de clandestins et de migration illégale. Le Bureau a été créé en septembre 2010, afin de coordonner la stratégie et l'intervention du gouvernement concernant le passage de clandestins par navire, en mobilisant entre autres les principaux partenaires et gouvernements nationaux et internationaux dans les pays de transit et les États partenaires afin de promouvoir la coopération internationale;
- une augmentation de 0,5 million de dollars pour le fonctionnement de la Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser. Le commissaire doit soumettre un ou des rapports définitifs au plus tard le 30 juin 2012;
- une augmentation de 0,1 million de dollars pour le Programme d'échange Canada-Australie;
- une diminution de 7,4 millions de dollars pour un transfert au nouvel organisme Services partagés Canada, qui a été créé le 4 août 2011;
- une diminution de 3,9 millions de dollars pour la fin des activités du Groupe de travail sur l'Afghanistan;
- une réduction de 2,2 millions de dollars à la suite de l'examen stratégique;
- une réduction de 1,1 million de dollars liée au financement reçu pour renforcer la sécurité de façon à se consacrer exclusivement aux éléments les plus prioritaires liés directement à la sécurité du ministère;
- une réduction de 0,5 million de dollars pour les rajustements apportés aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Conseil privé

Conseil privé

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Appuyer et mettre en œuvre le programme et les décisions du gouvernement, et soutenir les institutions et leur fonctionnement.</i>							
Soutien et conseils au Premier ministre et aux ministres du portefeuille	65 463	65 463	68 493	(3 030)
Soutien et conseils au Cabinet et aux comités du Cabinet	15 546	15 546	17 478	(1 932)
Leadership et orientation au sein de la fonction publique	3 935	3 935	3 672	263
Commissions d'enquête	1 225	25	1 250	762	488
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	40 647	74	40 573	50 283	(9 710)
Total	126 816	25	74	126 767	140 688	(13 921)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Programme de contributions pour la Commission d'enquête sur le déclin des populations de saumon rouge du fleuve Fraser	25 000	25 000
Total	25 000	25 000

Conseil privé

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Raison d'être

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC), créé suivant une entente intervenue à la Conférence des premiers ministres ayant eu lieu en mai 1973, est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux et territoriaux ayant pour unique mandat de fournir des services administratifs pour la planification et le déroulement des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Ces conférences sont un précieux outil de consultation et de négociation entre les divers ordres de gouvernement, facilitant ainsi l'élaboration des politiques nationales et/ou provinciales/territoriales. Elles sont un élément essentiel du fonctionnement de la fédération canadienne, et elles illustrent l'un des principes fondamentaux de notre société démocratique.

En exécutant avec doigté la planification logistique de ces réunions et en assurant leur bon déroulement, non seulement le SCIC soulage-t-il les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du processus des conférences, mais il leur permet également de profiter grandement d'importantes économies d'échelle, compte tenue particulièrement de la situation économique actuelle.

Faits saillants

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes prévoit des dépenses budgétaires de 6,6 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 6,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 470,4 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de 2012-2013 du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes demeurent à peu près les mêmes qu'au cours de l'exercice précédent. Les fonds de 2012-2013 serviront aux priorités suivantes de l'organisme :

- implanter les mesures nécessaires pour redonner de la vigueur à ses partenariats avec sa clientèle;
- adopter les outils appropriés pour faire évoluer son modèle de prestation de services afin qu'il demeure pertinent;
- revoir et adapter ses politiques et procédures internes dans le but de se doter de pratiques de gestion saines et novatrices au moindre coût, et de créer des occasions de partage de services;
- investir dans le bien-être et la formation de ses employés pour assurer une continuité à long terme, développer leurs compétences et leur permettre de se familiariser davantage avec l'environnement de travail propre au SCIC.

Le Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013 du SCIC comprendra des renseignements plus détaillés sur ses priorités.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses				Total	2011-2012	Différence
	2012-2013						
Résultat stratégique Activité de programme	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.</i>							
Services des conférences	3 969	3 969	4 442	(473)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	2 646	2 646	2 182	464
Total	6 615	6 615	6 624	(9)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des

Raison d'être

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports est connu sous le nom de Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) dans ses activités quotidiennes. Le BST est un organisme indépendant qui a été créé en 1990 en vertu d'une loi du Parlement. Le BST fonctionne de manière indépendante des autres ministères et organismes du gouvernement afin d'éviter tout conflit d'intérêt réel ou perçu. L'unique objectif du BST consiste à promouvoir la sécurité du transport aérien, maritime, ferroviaire et par pipeline. Il s'acquiesce de son mandat en procédant à des enquêtes indépendantes sur les événements de transport choisis afin de dégager les causes et les facteurs ayant contribué aux événements ainsi que les lacunes en matière de sécurité mises en évidence. Le BST fait ensuite des recommandations visant à améliorer la sécurité et à réduire ou éliminer les dangers auxquels sont exposés les personnes, les biens et l'environnement.

Faits saillants

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports prévoit des dépenses budgétaires de 30,1 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 26,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 3,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du BST en 2012-2013 sont de 30,1 millions de dollars. Ces dépenses prévues sont globalement conformes aux dépenses prévues dans les budgets principaux des dépenses des exercices précédents. Il y a une légère baisse de 322 000 \$ des dépenses prévues comparativement à celles de 2010-2011 en raison de l'arrivée à échéance de conventions collectives en 2011-2012 et pour lesquelles une nouvelle convention n'a pas encore été signée. Le financement des indemnités provisoires prévues dans ces conventions collectives n'est pas inclus dans le budget principal des dépenses.

En 2012-2013, le BST continuera à aspirer à devenir un chef de file mondial quant à la promotion d'améliorations à la sécurité des transports. Cet énoncé de vision sera réalisé en se concentrant sur quatre objectifs stratégiques : répondre, gérer, communiquer et promouvoir. Cette approche en quatre volets fournit un cadre clair pour guider les investissements et les activités au cours des quatre prochains exercices. Les détails sur les priorités du BST seront disponibles dans son Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Les risques associés à la sécurité du réseau des transports sont réduits.</i>							
Enquêtes aériennes	14 090	14 090	13 166	924
Enquêtes ferroviaires	4 680	4 680	4 778	(97)
Enquêtes maritimes	4 400	4 400	5 428	(1 028)
Enquêtes de pipeline	448	448	530	(82)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	6 435	6 435	6 474	(39)
Total	30 054	30 054	30 376	(322)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Directeur général des élections

Raison d'être

Le Bureau du directeur général des élections (BDGE) est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Il doit être prêt en tout temps à conduire une élection générale, une élection partielle ou un référendum sur le plan fédéral; à administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada*; et à surveiller l'observation de la législation électorale et à la faire appliquer. Le BDGE a aussi le mandat d'exécuter des programmes d'information et d'éducation de l'électorat et d'appuyer les commissions de délimitation indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal. En outre, le BDGE peut mener des études sur d'autres méthodes de vote et, avec l'approbation du Parlement, mettre à l'essai des processus de vote en ligne en vue de scrutins futurs.

Faits saillants

Le Directeur général des élections prévoit des dépenses budgétaires de 144,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 29,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 114,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Globalement, l'organisme prévoit une augmentation des dépenses de 21,8 millions de dollars, ou 17,8 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent.

L'augmentation de 21,8 millions de dollars des dépenses nettes est attribuable à :

- une augmentation de 12,7 millions de dollars pour le regroupement des bureaux d'Élections Canada étant donné le fait que l'édifice principal sera désaffecté;
- une augmentation de 6,9 millions de dollars pour appuyer et régler les comptes des 10 commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales conformément à la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*;
- une augmentation de 3,1 millions de dollars des paiements de transfert liés aux allocations trimestrielles versées aux partis politiques enregistrés pour tenir compte de l'augmentation du nombre de votes de la 41^e élection générale ainsi que du facteur annuel de rajustement pour l'inflation conformément à la *Loi électorale du Canada*;
- une augmentation de 2,4 millions de dollars pour mener à terme les activités de la 41^e élection générale tenue en mai 2011;
- une diminution nette de 3,3 millions de dollars liée à d'autres exigences de financement législatives.

Conseil privé

Directeur général des élections

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Un cadre électoral accessible que les Canadiens utilisent avec confiance.</i>							
Régulation des activités électorales	15 346	31 264	46 610	38 399	8 211
Opérations électorales	41 528	41 528	35 030	6 499
Engagement électoral	10 310	10 310	8 583	1 727
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	45 710	45 710	40 339	5 371
Total	112 895	31 264	144 158	122 351	21 808

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Autres paiements de transfert			
(L) Allocation aux partis politiques enregistrés (disposition de financement politique de la <i>Loi électorale du Canada</i>)	31 263 664	28 204 000	3 059 664
Total	31 263 664	28 204 000	3 059 664

Conseil privé

Commissariat aux langues officielles

Raison d'être

Le mandat du commissaire aux langues officielles (le commissaire) est de veiller à la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles* (la Loi), de protéger les droits linguistiques des Canadiens et de promouvoir la dualité linguistique et le bilinguisme au Canada.

Le mandat du commissaire est conféré en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les langues officielles*. Il lui incombe de :
« Prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente Loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne. »

Le commissaire a donc pour mandat de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures nécessaires à la réalisation des trois grands objectifs de la *Loi sur les langues officielles*, soit :

- l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada, de l'administration fédérale et des institutions assujetties à la Loi;
- l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle au Canada;
- la progression vers l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Le commissaire est nommé par la commission sous le grand sceau, après approbation par résolution de la Chambre des communes et du Sénat, pour un mandat de sept ans, et rend compte directement au Parlement.

Faits saillants

Le Commissariat aux langues officielles prévoit des dépenses budgétaires de 20,6 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 18,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,3 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de 2012-2013 du Commissariat aux langues officielles demeurent constantes par rapport à l'exercice précédent. Les fonds de 2012-2013 serviront aux priorités suivantes :

- agir auprès des institutions fédérales et autres organisations assujettis à la *Loi sur les langues officielles*, afin qu'elles intègrent pleinement la dualité linguistique comme un élément important du leadership;
- promouvoir, auprès des deux collectivités de langue officielle du Canada, la valeur de la dualité linguistique comme un des facteurs clés de l'identité canadienne;
- appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire afin de favoriser leur développement et leur épanouissement;
- renforcer la capacité organisationnelle en mettant en application des principes et des pratiques de saine gestion, à l'appui des priorités organisationnelles.

Le Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013 du Commissariat aux langues officielles comprendra des renseignements plus détaillés sur ses priorités.

Conseil privé

Commissariat aux langues officielles

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Les droits garantis par la Loi sur les langues officielles sont protégés et la dualité linguistique est promue comme une valeur fondamentale de la société canadienne.</i>							
Promotion de la dualité linguistique	6 776	6 776	7 243	(467)
Protection des droits linguistiques	6 651	6 651	6 910	(259)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	7 184	7 184	6 506	678
Total	20 611	20 611	20 659	(48)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Secrétariat de la Commission des nominations publiques

Raison d'être

Le mandat de la Commission des nominations publiques est de surveiller les processus selon lesquels des personnes sont nommées au sein d'organismes, de conseils, de commissions et de sociétés d'État; par contre, il ne s'applique pas aux nominations particulières.

Le principal rôle du Secrétariat de la Commission des nominations publiques consiste à appuyer et à fournir des conseils sur le développement de la Commission des nominations publiques.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités du Secrétariat de la Commission de nominations publiques.

Faits saillants

Le Secrétariat de la Commission des nominations publiques prévoit des dépenses budgétaires de 1,1 million de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 945,0 milliers de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 122,7 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses du Secrétariat de la Commission des nominations publiques demeurent à peu près les mêmes que celles de l'exercice précédent. À titre d'information, des renseignements plus détaillés sur les priorités seront disponibles dans le Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i>							
<i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Assurer la mise en place de processus équitables et axés sur les compétences pour le recrutement et la sélection d'individus compétents en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil au sein des organismes, des commissions et des conseils, ainsi que des sociétés d'État.</i>							
Surveillance des nominations faites par le gouverneur en conseil	968	968	970	(3)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	100	100	100
Total	1 068	1 068	1 070	(3)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

**Comité de surveillance des activités de
renseignement de sécurité**

Raison d’être

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) est un organisme indépendant qui surveille de l’extérieur les opérations du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et en rend compte au Parlement du Canada.

Le Parlement a conféré au SCRS le pouvoir extraordinaire de s’ingérer dans la vie privée de particuliers. Le CSARS veille à ce que ce pouvoir soit exercé judicieusement et dans le respect de la loi afin de protéger les droits et les libertés des Canadiens. À cette fin, il examine les opérations passées du SCRS et enquête sur les plaintes. Le CSARS a le pouvoir absolu d’examiner tous les renseignements concernant les activités du SCRS, si délicates que soient les informations à cet égard et indépendamment de leur niveau de classification. Les résultats de ces travaux, qui sont expurgés afin de protéger la sécurité nationale et la vie privée des intéressés, sont résumés dans son rapport annuel qui est déposé au Parlement.

Faits saillants

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité prévoit des dépenses budgétaires de 2,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 293,4 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d’approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le travail du CSARS est conçu pour fournir des conseils éclairés aux décideurs et aux législateurs sur le rendement du SCRS. Il sert aussi à rassurer les Canadiens que le SCRS mène ses enquêtes sur les menaces à la sécurité nationale en respectant les valeurs démocratiques fondamentales du Canada. La *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* continue à guider le travail du CSARS dans son évaluation du rendement du SCRS en fonction du mandat et des pouvoirs qui lui ont été conférés par le parlement en 1984.

Les dépenses prévues du CSARS, à partir de 2012-2013, sont réduites de 16 p. 100 par rapport à celles de 2010-2011.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) remplit son mandat, qui est d’enquêter sur les menaces à la sécurité nationale et de faire rapport à leur sujet d’une manière qui respecte la primauté du droit et les droits des Canadiennes et des Canadiens.</i>							
Études	1 136	1 136	1 162	(26)
Plaintes	939	939	890	49
<i>L’activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	459	459	962	(502)
Total	2 534	2 534	3 014	(480)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Défense nationale.....	143
Comité des griefs des Forces canadiennes.....	147
Centre de la sécurité des télécommunications	148
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire.....	150
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	151

Défense nationale

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Défense nationale			
1	14 060 633	14 964 971	(904 338)
5	4 103 611	4 663 663	(560 052)
10	265 293	241 678	23 615
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	1 057 036	1 063 532	(6 496)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	306 931	353 304	(46 373)
(L) Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L) Ministre associé de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	4 493	5 006	(513)
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3)	930	1 054	(124)
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	47	44	2
Total des dépenses budgétaires	19 799 128	21 293 330	(1 494 202)
Comité des griefs des Forces canadiennes			
15	6 062	6 060	2
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	610	623	(13)
Total des dépenses budgétaires	6 672	6 683	(11)
*Centre de la sécurité des télécommunications			
20	356 290	356 290
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 718	30 718
Total des dépenses budgétaires	387 008	387 008
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire			
25	4 271	3 209	1 062
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	302	299	3
Total des dépenses budgétaires	4 574	3 508	1 066
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications			
30	1 971	1 971
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	134	137	(3)
Total des dépenses budgétaires	2 105	2 108	(3)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

* Conformément au décret C.P. 2011-1301, le Centre de la sécurité des télécommunications a été établi comme une organisation distincte à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à compter du 15 novembre 2011.

Défense nationale

Défense nationale

Raison d'être

Au nom de la population canadienne, les Forces canadiennes (FC) et le ministère de la Défense nationale (MDN) sont prêts à exécuter trois rôles essentiels :

- défendre le Canada en atteignant l'excellence au pays;
- défendre l'Amérique du Nord en demeurant un partenaire solide et fiable des États-Unis pour la défense du continent;
- contribuer à la paix et à la sécurité internationale en faisant preuve de leadership sur la scène internationale.

En vertu de la *Loi sur la Défense nationale*, le MDN et les FC sont deux entités distinctes travaillant ensemble au Quartier général de la Défense nationale à s'acquitter de leur principale responsabilité, qui consiste à assurer la défense du Canada et des Canadiens. Le MDN continue de s'adapter à un contexte de sécurité mondiale stratégique en constante évolution et est prêt à relever les nouveaux défis non conventionnels, comme les actes de piraterie, de même que les défis conventionnels que sont notamment le terrorisme mondial, la prolifération des armes et la menace constante de conflits dans diverses régions du monde. Sur fond de crise financière mondiale, de tels défis resteront à l'ordre du jour du programme international et continueront de mettre au défi notre sécurité et notre prospérité.

Faits saillants

La Défense nationale prévoit des dépenses budgétaires de 19,8 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 18,4 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,4 milliard de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Au ministère de la Défense nationale, la diminution nette des crédits de 1 494,2 millions de dollars (7 p. 100) est attribuable à des diminutions de 957,1 millions de dollars des coûts de fonctionnement et de 560,0 millions de dollars des dépenses en capital et à une augmentation de 22,9 millions de dollars des subventions, contributions et autres paiements de transfert. Les principaux facteurs liés à cette diminution nette sont les suivants :

- 525,0 millions de dollars à la suite des examens réguliers des dépenses ministérielles demandés dans le budget fédéral de 2007;
- 388,6 millions de dollars pour l'établissement en tant qu'organisme autonome le Centre de la sécurité des télécommunications et son unité des services internes;
- 305,7 millions de dollars pour l'établissement de Services partagés Canada, qui fait partie du portefeuille du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, dans le but de simplifier les services informatiques gouvernementaux et de réduire les chevauchements de ceux-ci;
- 255,7 millions de dollars consacrés à la Stratégie de défense Le Canada d'abord;
- 232,2 millions de dollars pour des rajustements nets du profil des dépenses liées à des grands projets d'immobilisation (équipement) et d'infrastructures afin d'harmoniser les ressources financières et les délais d'acquisition;
- 121,0 millions de dollars pour le support aux opérations de sécurité internationale du Canada en Afghanistan.

Ces diminutions sont compensées par :

- une augmentation de 333,6 millions de dollars provenant de l'indexation annuelle des dépenses de la défense annoncée dans le budget fédéral de 2008 afin de fournir une source de financement à long terme et prévisible.

Défense nationale

Défense nationale

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013				Total			
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions				
<i>(en milliers de dollars)</i>								
<i>La Défense nationale est prête à répondre aux attentes du gouvernement en matières de défense.</i>								
Disponibilité opérationnelle de l'Armée de terre	3 564 032	66 972	31 236	3 599 768	3 630 264	(30 496)	
Disponibilité opérationnelle commune et interarmées	2 195 576	166 005	14 568	2 347 012	2 237 251	109 761	
Disponibilité opérationnelle de la Force maritime	2 219 763	84 248	13 373	2 290 638	2 188 533	102 105	
Disponibilité opérationnelle de la Force aérospatiale	1 888 609	40 524	18 122	1 911 012	1 883 626	27 386	
<i>L'acquisition de ressources en vue de répondre aux attentes du gouvernement en matière de défense.</i>								
Acquisition et disposition d'équipement	262 188	2 666 186	2 928 374	3 498 227	(569 853)	
Recrutement et formation initiale du personnel	1 200 916	5 019	21 024	1 184 910	1 416 719	(231 809)	
Acquisition et disposition d'infrastructure de biens immobiliers et d'informatique	40 317	478 234	5 450	172	523 829	665 501	(141 672)	
Science et technologie de défense	269 024	30 705	122	3 030	296 821	327 069	(30 248)	
<i>Les opérations de la Défense contribuent à faire régner la paix, la stabilité et la sécurité partout où elles sont menées.</i>								
Paix, stabilité et sécurité sur la scène internationale	1 194 475	230 675	242 703	128 977	1 538 876	2 027 838	(488 962)	
Connaissance de la situation	263 426	133 335	714	396 047	637 363	(241 316)	
Paix, stabilité et sécurité au Canada	286 288	2 478	7 144	207	295 703	282 628	13 075	
Paix, stabilité et sécurité du continent	187 688	987	3 988	184 687	197 907	(13 221)	

Défense nationale

Défense nationale

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme – suite

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013							
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total			
<i>(en milliers de dollars)</i>								
<i>Soins et soutien aux Forces canadiennes et contribution à la société canadienne.</i>								
Soutien du personnel de l'Équipe de la Défense	778 202	35 107	5 495	111 668	707 135	760 708	(53 573)	
Identité canadienne	342 866	5 468	1 278	134	349 478	354 351	(4 873)	
Protection et gérance de l'environnement	120 756	1 632	6 648	82	128 955	134 365	(5 410)	
Soutiens non reliés à la sécurité	4 559	57	1 922	910	5 628	7 165	(1 537)	
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>								
Services internes	972 930	155 980	18 654	1 110 256	1 043 815	66 441	
Total	15 791 615	4 103 611	270 762	366 860	19 799 128	21 293 330	(1 494 202)	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subvention désignée à l'Institut pour la Surveillance et la Recherche Environnementales	1 500 000	1 500 000
Programme de subventions du Forum sur la sécurité et la défense	500 000	500 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue navale du Canada	426 000	418 000	8 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Air du Canada	426 000	418 000	8 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Armée du Canada	426 000	418 000	8 000
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	46 600	44 400	2 200
Subvention à la Caisse de bienfaisance de la Marine royale canadienne	25 700	25 300	400
Total des subventions	3 350 300	2 823 700	526 600

Défense nationale

Défense nationale

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Budget militaire de l'OTAN (Programmes de l'OTAN)	137 203 000	118 807 000	18 396 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme de l'OTAN d'investissement au service de la sécurité (Programmes de l'OTAN)	60 320 000	65 675 000	(5 355 000)
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Système de capacité alliée de surveillance terrestre de l'OTAN (Principales activités de l'OTAN)	22 000 000	10 000 000	12 000 000
Contributions à l'appui au Programme d'instruction et de coopération militaires	11 600 000	11 600 000
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Agence de gestion du Programme du Système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (Principales activités de l'OTAN)	8 655 000	8 476 000	179 000
Contributions à l'appui du Programme d'aide aux immobilisations	5 450 000	5 450 000
Programme de contributions à l'appui de la décontamination des anciennes stations radars de la ligne Mid-Canada situées en Ontario	5 148 000	7 415 000	(2 267 000)
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	4 492 604	5 005 914	(513 310)
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	4 000 000	4 000 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 953 900	2 890 500	63 400
Programme de contributions à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Autres activités de l'OTAN	2 925 000	2 669 000	256 000
Programme de contributions à l'Association canadienne des adjoints au médecin	1 422 000	1 480 000	(58 000)
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.C. (1970), ch. D-3)	929 668	1 054 026	(124 358)
Programme de contribution au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	190 000	190 000
Contribution au Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	122 160	121 200	960
Total des contributions	267 411 332	244 833 640	22 577 692
Paiements de transfert non requis			
Programme de subvention désigné de la Conférence des associations de la défense	100 000	(100 000)
Pensions et rentes versées à des civils : M. R.P. Thompson	25 000	(25 000)
Total des paiements de transfert non requis	125 000	(125 000)
Total	270 761 632	247 782 340	22 979 292

Défense nationale

Comité des griefs des Forces canadiennes

Raison d'être

Le Comité des griefs des Forces canadiennes a pour raison d'être d'assurer l'examen indépendant et externe des griefs des militaires. L'article 29 de la *Loi sur la défense nationale* prévoit que tout officier ou militaire du rang qui s'estime lésé par une décision, un acte ou une omission dans la gestion des affaires des Forces canadiennes (FC) a le droit de déposer un grief. L'importance de ce droit ne peut être minimisée, car c'est la seule procédure formelle de plainte, avec certaines exceptions limitées, dont disposent les membres des FC.

Faits saillants

Le Comité des griefs des Forces canadiennes prévoit des dépenses budgétaires de 6,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 6,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 610,0 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses du Comité des griefs des Forces canadiennes demeurent approximativement les mêmes que celles de l'exercice précédent. À titre d'information, les détails sur les priorités de l'organisme seront disponibles dans son Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Le Chef d'état-major de la Défense et les membres des Forces canadiennes bénéficient d'un examen équitable, indépendant et opportun des griefs militaires.</i>							
L'examen des griefs des membres des Forces canadiennes	4 337	4 337	4 388	(51)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	2 335	2 335	2 295	40
Total	6 672	6 672	6 683	(11)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Centre de la sécurité des télécommunications

Raison d'être

En décembre 2001, le gouvernement a adopté le projet de loi C-36, la *Loi antiterroriste*. La nouvelle loi, qui comporte des modifications à la *Loi sur la défense nationale*, a officialisé le mandat à trois volets du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC) :

- acquérir et utiliser l'information provenant de l'infrastructure mondiale d'information dans le but de fournir du renseignement étranger, en conformité avec les priorités du gouvernement du Canada en matière de renseignement;
- fournir des avis, des conseils et des services pour aider à protéger les renseignements électroniques et les infrastructures d'information importantes pour le gouvernement du Canada;
- fournir une assistance technique et opérationnelle aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi et de la sécurité, dans l'exercice des fonctions que la loi leur confère.

La *Loi antiterroriste* a également renforcé la capacité du CSTC à prendre part à la guerre contre le terrorisme, en lui fournissant les pouvoirs dont il avait besoin pour remplir son mandat.

Faits saillants

Le Centre de la sécurité des télécommunications prévoit des dépenses budgétaires de 387,0 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 356,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 30,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le CSTC dépensera ses fonds pour continuer à assurer la défense, la sécurité et les affaires internationales du Canada ainsi que l'assistance technique aux organismes fédéraux chargés de l'application de la loi, de la défense et de la sécurité. Pour ce faire, le CSTC : fournira du renseignement électromagnétique étranger et des capacités de sécurité techniques qui permettent de faire progresser et de protéger les intérêts vitaux du Canada; veillera à que le gouvernement du Canada ait accès à des produits, à des services, à des connaissances contextuelles et à de l'assistance qui l'aident à protéger ses renseignements et ses systèmes d'information d'importance.

Ce faisant, le CSTC exécutera son plan stratégique en vue :

- de prendre des décisions éclairées dans un cadre de gouvernance amélioré;
- de promouvoir le leadership, la souplesse et les équipes collaboratives qui mettent l'accent sur les objectifs de la mission;
- de rationaliser les processus et les politiques organisationnels qui permettront d'asseoir la contribution du CSTC au sein des collectivités canadiennes et alliées;
- de faire des investissements mesurés et stratégiques pour monter une capacité innovatrice;
- de synchroniser les activités et les informations entre les domaines opérationnels, d'acquérir des compétences ultra-spécialisées et d'encourager les échanges d'employés à tous les niveaux;
- d'appuyer les Forces canadiennes pour former une entreprise cryptologique unie.

Défense nationale

***Centre de la sécurité des
télécommunications***

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>Résultat stratégique</i>							
<i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Les capacités du CSTC en matière de renseignement électromagnétique étranger et de sécurité technique font progresser et protègent les intérêts vitaux du Canada.</i>							
Renseignement électromagnétique	252 781	252 781	252 781
Sécurité des TI	135 227	1 000	134 227	134 227
Total	388 008	1 000	387 008	387 008

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

***Commission d'examen des plaintes
concernant la police militaire***

Raison d'être

Au nom de tous les Canadiens, la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire a pour but d'aider la police militaire et la chaîne de commandement à mieux rendre compte à la population des activités militaires de nature policière. Le mandat de la Commission a été formulé en vertu de la partie IV de la *Loi sur la défense nationale*.

Faits saillants

La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire prévoit des dépenses budgétaires de 4,6 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 4,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 302,4 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Une augmentation nette de 1,1 million de dollars des dépenses prévues est attribuable au financement approuvé pour tenir l'audience d'intérêt public Fynes.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paie- ments de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
Résultat stratégique							
Activité de programme							
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les plaintes portant sur la conduite d'un membre de la police militaire et les plaintes pour ingérence contre les membres de la police militaire sont résolues de façon juste et en temps opportun et les recommandations sont mises en application par le ministère de la Défense nationale et/ou les Forces canadiennes.</i>							
Règlement des plaintes	3 171	3 171	2 105	1 066
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	1 403	1 403	1 403
Total	4 574	4 574	3 508	1 066

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

**Bureau du commissaire du Centre de la
sécurité des télécommunications**

Raison d'être

Le poste de commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications a été créé dans le but d'examiner les activités du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), afin de déterminer si ce dernier s'acquitte de ses obligations et de ses fonctions en conformité avec les lois du Canada, y compris en ce qui a trait au respect de la vie privée des Canadiens. Le Bureau du commissaire a pour vocation d'appuyer le commissaire dans l'exécution efficace de son mandat.

On trouvera des renseignements supplémentaires dans le rapport sur les plans et priorités du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications.

Faits saillants

Le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications Canada prévoit des dépenses budgétaires de 2,1 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 134,1 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications demeurent pratiquement les mêmes que celles de l'exercice précédent. Le Bureau continuera d'effectuer des examens rigoureux afin de s'assurer que les activités menées par le CSTC en vertu d'autorisations ministérielles sont bien celles autorisées par le ministre de la Défense nationale; de s'assurer que le CSTC respecte la loi et ne vise que les entités étrangères situées à l'extérieur du Canada; de s'assurer que le CSTC applique, de manière efficace, des mesures satisfaisantes de protection de la vie privée des Canadiens dans le cadre de toutes ses activités; et de rendre compte des résultats des examens au ministre de la Défense nationale, qui est responsable du CSTC.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Le Centre de la sécurité des télécommunications Canada s'acquitte de son mandat et de ses fonctions conformément aux lois du Canada et avec le souci du respect de la vie privée des Canadiens.</i>							
Programme d'examen du Centre de la sécurité des télécommunications Canada	1 455	1 455	1 358	97
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	650	650	750	(100)
Total	2 105	2 105	2 108	(3)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

**Diversification de l'économie de l'Ouest
canadien**

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien155

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien			
1 Dépenses de fonctionnement	43 223	44 995	(1 772)
5 Subventions et contributions	123 496	140 862	(17 366)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 086	5 171	(85)
(L) Ministre d'État – Allocation pour automobile	2	2
(L) Contributions à la Fondation Rick Hansen	4 500	4 500
Total des dépenses budgétaires	176 307	195 530	(19 223)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Raison d'être

Le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) a été créé en 1987 avec le mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire valoir les intérêts de cette région lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'orientations, de programmes et de projets dans le cadre de la politique économique nationale.

À titre de ministère fédéral chargé du développement de l'économie de l'Ouest canadien, DEO élabore et soutient des politiques, des programmes et des activités économiques qui favorisent la croissance et aident la région à faire face aux défis économiques et à profiter des occasions de diversification.

Faits saillants

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien prévoit des dépenses budgétaires de 176,3 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 166,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 9,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La réduction de 19,2 millions de dollars des dépenses nettes est attribuable à une diminution de 1,8 million de dollars des coûts de fonctionnement et une diminution de 17,4 millions de dollars au titre des contributions. Parmi les facteurs ayant contribué à la diminution nette, notons :

- une augmentation de 2,0 millions de dollars au chapitre des fonds d'exploitation transférés à DEO par Infrastructure Canada pour la mise en œuvre dans l'Ouest canadien du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada;
- une diminution de 12,3 millions de dollars liée aux célébrations des centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan en 2005;
- une compression de 5,6 millions de dollars à la suite de l'Examen stratégique de 2010;
- une diminution de 2,6 millions de dollars liée au transfert à Services partagés Canada;
- une diminution de 0,7 million de dollars au chapitre des fonds d'exploitation transférés à DEO par Infrastructure Canada pour la mise en œuvre du volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada et du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.

**Diversification de l'économie de l'Ouest
canadien**

***Diversification de l'économie de l'Ouest
canadien***

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011- 2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Une économie épanouie et diversifiée dans l'Ouest canadien.</i>							
Expansion des entreprises	9 196	53 823	63 019	52 536	10 483
Innovation	5 484	56 775	62 259	69 169	(6 910)
Développement économique des collectivités	4 433	16 399	20 832	40 041	(19 209)
Politique, représentation et coordination	7 189	1 000	8 189	9 049	(860)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	22 007	22 007	24 734	(2 727)
Total	48 311	127 996	176 307	195 530	(19 223)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	5 000 000	5 000 000
Total des subventions	5 000 000	5 000 000
Contributions			
Contributions en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	84 142 259	100 008 009	(15 865 750)
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	28 453 991	28 453 991
(L) Contributions à la Fondation Rick Hansen	4 500 000	4 500 000
Contributions en vertu de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs	3 900 000	3 900 000
Contributions en vertu du Programme de prêts et d'investissement	2 000 000	3 500 000	(1 500 000)
Total des contributions	122 996 250	140 362 000	(17 365 750)
Total	127 996 250	145 362 000	(17 365 750)

Environnement

Environnement	159
Agence canadienne d'évaluation environnementale	162
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	164
Agence Parcs Canada.....	165

Environnement

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses			
	2012-2013	2011-2012	Différence	
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Environnement				
1	Dépenses de fonctionnement	713 595	652 480	61 115
5	Dépenses en capital	50 225	41 662	8 563
10	Subventions et contributions	120 202	93 398	26 804
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	88 599	84 496	4 104
(L)	Ministre de l' Environnement – Traitement et allocation pour automobile	78	78
Total des dépenses budgétaires		972 700	872 114	100 586
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
15	Dépenses du Programme	15 248	27 134	(11 886)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 777	2 872	(1 095)
Total des dépenses budgétaires		17 025	30 007	(12 982)
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
20	Dépenses du Programme	4 811	4 810
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	430	439	(10)
Total des dépenses budgétaires		5 240	5 249	(9)
Agence Parcs Canada				
25	Dépenses du Programme	484 965	531 093	(46 128)
30	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	500	500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 763	47 942	3 821
(L)	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	111 000	111 000
Total des dépenses budgétaires		648 228	690 535	(42 307)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement

Environnement

Raison d'être

Environnement Canada est le ministère fédéral responsable d'une grande variété d'enjeux environnementaux auxquels les Canadiens font face. Le Ministère joue également un rôle d'intendance dans l'atteinte et le maintien d'un environnement propre, sécuritaire et durable. En tant que ministère à vocation principalement scientifique, Environnement Canada doit traiter d'enjeux par l'entremise de la recherche, de l'élaboration de politiques, de la prestation de services aux Canadiens, de la réglementation et de l'application des lois environnementales et de partenariats stratégiques. Les programmes du Ministère visent principalement l'atteinte d'un environnement propre en minimisant les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement, un environnement sécuritaire en outillant la population canadienne pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat, et un environnement durable en préservant et restaurant l'environnement naturel du Canada. L'orientation du programme du Ministère témoigne de l'interdépendance de plus en plus évidente entre la durabilité de l'environnement et le bien-être économique.

Faits saillants

Environnement prévoit des dépenses budgétaires de 972,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 884,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 88,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Environnement Canada a prévu une augmentation de ses dépenses de 100,6 millions de dollars ou 12 p. 100 soit 61,1 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, 8,6 millions de dollars en capital, 26,8 millions de dollars des dépenses au titre des subventions et des contributions et 4,1 millions de dollars des dépenses pour le régime d'avantages sociaux des employés.

Les principaux changements sont :

- une augmentation de 90,3 millions de dollars du financement lié au renouvellement du Programme de la qualité de l'air. Ce financement nous aidera à atteindre de véritables réductions des émissions en éclaircissant l'approche réglementaire du Canada en matière d'émissions de gaz à effet de serre, en fournissant une plateforme pour approfondir l'engagement du Canada envers les États-Unis sur les questions inhérentes au changement climatique, et de rehausser la visibilité du Canada en tant que leader dans le domaine des technologies d'énergie propre;
- une augmentation de 27,8 millions de dollars du financement pour le renouvellement de l'initiative du Plan de gestion des produits chimiques. Ce financement aidera le ministère à répondre aux risques pour la santé et environnementaux causés par les produits chimiques nocifs en accélérant le rythme de l'évaluation du risque afin de traiter l'impact des substances non évaluées en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, d'ici 2020;
- une augmentation de 19,4 millions de dollars de financement pour améliorer les services météorologiques du Canada en assurant l'intégrité de l'infrastructure superinformatique de surveillance météorologique et environnementale du gouvernement du Canada;
- une augmentation de 7,6 millions de dollars du financement pour le renouvellement de l'initiative accélérée des sites contaminés. Ces fonds nous permettront de continuer à évaluer et à assainir les sites contaminés dans le cadre du plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.

Ces augmentations sont compensées par une diminution de 48,7 millions de dollars en raison du transfert à Services partagés Canada de la responsabilité à l'égard des unités des Services de courriel, du centre de données et du réseau ainsi que des unités de soutien, et ce, suivant le décret C.P. 2011-1297 du 15 novembre 2011.

Environnement

Environnement

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les menaces que représente la pollution pour la population canadienne ainsi que pour leur environnement sont minimisées.</i>							
Changements climatiques et qualité de l'air	109 939	11 006	72 919	670	193 194	99 351	93 843
Gestion des substances et des déchets	81 412	630	1 967	2 285	81 724	58 674	23 051
Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution	44 318	1 255	96	45 477	39 705	5 772
<i>L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures.</i>							
Ressources en eau	104 872	9 839	790	19 581	95 919	94 182	1 738
Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	62 160	2 050	24 905	776	88 338	108 116	(19 779)
Écosystèmes durables	44 300	2 174	15 488	357	61 605	74 659	(13 054)
Promotion de la conformité et application de la loi – Faune	17 186	95	49	17 233	18 277	(1 045)
<i>La population canadienne est outillée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat.</i>							
Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	169 776	19 757	4 134	2 415	191 252	153 858	37 394
Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés	65 769	1 400	41 380	25 789	20 473	5 316
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	170 371	2 020	221	172 169	204 818	(32 649)
Total	870 103	50 225	120 202	67 830	972 700	872 114	100 586

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement

Environnement

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	62 500 000	25 000 000	37 500 000
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 000 000	2 000 000
Subvention à l'appui de services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	44 000	44 000
Total des subventions	64 544 000	27 044 000	37 500 000
Contributions			
Contributions à l'appui de Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	15 304 392	13 638 568	1 665 824
Contributions à l'appui d'Écosystèmes durables	7 893 715	8 290 960	(397 245)
Contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat	7 769 000	11 769 000	(4 000 000)
Contributions à l'appui de Changements climatiques et qualité de l'air	5 019 092	2 537 851	2 481 241
ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	4 525 000	5 044 000	(519 000)
Contribution du Canada au budget de la Commission de coopération environnementale	3 400 000	3 400 000
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	3 069 000	3 069 000
Contribution obligatoire à l'Organisation météorologique mondiale (OMM)	2 167 785	2 167 785
Contributions à l'appui de Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	1 922 126	2 203 103	(280 977)
Contributions à l'appui de Gestion des substances et des déchets	1 867 388	445 000	1 422 388
Contributions pour les activités des Inuits reliées à la mise en œuvre de l'Entente sur les répercussions et les avantages des Inuits	1 460 000	1 390 000	70 000
Contributions à l'appui de Ressources en eau	789 595	1 036 392	(246 797)
Contribution obligatoire à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar)	190 660	160 000	30 660
Contribution obligatoire à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	180 600	175 000	5 600
Contribution obligatoire à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)	100 000	100 000
Total des contributions	55 658 353	55 426 659	231 694
Paiements de transfert non requis			
Initiatives du Plan d'action pour l'assainissement de l'eau – Programmes en matière d'eau douce – Contributions	7 527 447	(7 527 447)
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	2 200 000	(2 200 000)
Programme national de mise à la ferraille des véhicules – Contributions	1 200 000	(1 200 000)
Total des paiements de transfert non requis	10 927 447	(10 927 447)
Total	120 202 353	93 398 106	26 804 247

Environnement

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Raison d'être

L'évaluation environnementale contribue à la prise de décisions éclairées à l'appui du développement durable.

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) réalise des évaluations environnementales de grande qualité et joue un rôle de centre d'expertise quant à l'évaluation environnementale au sein du gouvernement fédéral.

Faits saillants

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale prévoit des dépenses budgétaires de 17,0 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 15,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,8 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution de 13,0 millions de dollars des dépenses nettes de l'ACEE est attribuable à une réduction des coûts de fonctionnement de 10,8 millions de dollars et à une réduction des contributions de 2,2 millions de dollars.

Les facteurs contribuant à la diminution des dépenses nettes comprennent notamment :

- une diminution de 10,2 millions de dollars liée à l'élimination graduelle du financement pour l'initiative sur l'amélioration du cadre de réglementation des grands projets de ressources annoncée dans le budget fédéral de 2007;
- une diminution de 1,1 million de dollars pour le report de fonds du Programme de contribution sur l'aide aux participants;
- une diminution de 1,1 million de dollars pour l'élimination graduelle du financement en vue de diriger de façon proactive les consultations auprès des Autochtones dans le cadre des évaluations environnementales;
- une diminution de 0,5 million de dollars des dépenses liées à des litiges rattachés à l'évaluation environnementale.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>La prise en compte de considérations environnementales dans les décisions du gouvernement fédéral à l'égard des politiques, des plans, des programmes et des projets.</i>							
Programme de réalisation d'évaluations environnementales	14 829	1 715	8 001	8 543	17 692	(9 149)
Programme d'élaboration de l'évaluation environnementale	3 080	300	3 380	4 306	(926)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	5 102	5 102	8 009	(2 907)
Total	23 011	2 015	8 001	17 025	30 007	(12 982)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement

***Agence canadienne d'évaluation
environnementale***

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds d'aide financière aux participants	1 469 000	3 669 000	(2 200 000)
Contributions à l'appui de la promotion, de la recherche et du développement de l'évaluation environnementale	300 000	300 000
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	246 000	246 000
Total	2 015 000	4 215 000	(2 200 000)

Environnement

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Raison d'être

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a pour mission de jouer un rôle de catalyseur quant à la définition, l'interprétation et la promotion, dans tous les secteurs de la société canadienne et toutes les régions du pays, des principes et des pratiques de développement durable. La TRNEE exécute son vaste mandat en se penchant stratégiquement sur des enjeux d'intérêt national liés à la fois à l'environnement et à l'économie. Grâce à ses travaux, la TRNEE s'efforce d'influer sur l'élaboration des politiques et la prise de décisions sur des enjeux relevant de l'environnement et de l'économie. Ainsi, elle favorise la prospérité économique de tous les Canadiens tout en préservant l'environnement pour les générations actuelles et futures.

Faits saillants

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie prévoit des dépenses budgétaires de 5,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 4,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 429,6 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie demeurent à peu près les mêmes que celles de l'exercice précédent. Pour plus d'information, des renseignements plus détaillés en matière des priorités de la TRNEE seront disponibles dans son Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011- 2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les conseils sur les questions de développement durable touchant l'environnement et l'économie influencent l'élaboration des politiques fédérales et les décisions dans d'autres secteurs clés.</i>							
Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques	3 328	3 328	3 333	(5)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	1 912	1 912	1 916	(3)
Total	5 240	5 240	5 249	(9)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement

Agence Parcs Canada

Raison d'être

L'Agence Parcs Canada protège et met en valeur des exemples significatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation, dont Parcs Canada est le fier intendant, offrent aux Canadiens l'occasion de vivre des expériences significatives et de développer un sentiment d'attachement personnel à l'égard de ces lieux patrimoniaux. Parcs Canada s'acquitte de ses responsabilités en travaillant en collaboration avec les Autochtones, les intervenants et les communautés avoisinantes.

Faits saillants

L'Agence Parcs Canada prévoit des dépenses budgétaires de 648,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 485,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 162,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 42,3 millions de dollars des dépenses prévues de l'Agence Parcs Canada est attribuable en grande partie aux éléments suivants :

- une augmentation de 7,5 millions de dollars pour des mesures d'urgence à la suite de catastrophes naturelles et la réfection imprévue de biens pour assurer la santé et la sécurité;
- une augmentation de 5,9 millions de dollars pour l'évaluation, la gestion et l'assainissement des sites contaminés fédéraux;
- une augmentation de 4,5 millions de dollars pour appuyer la construction du sentier transcanadien;
- une diminution de 45,0 millions de dollars pour l'achèvement prévu d'un tronçon de la route Transcanadienne dans le parc national Banff;
- une diminution de 15,7 millions de dollars en raison du transfert des services de courrier électronique, de centres de données et de réseaux à Services partagés Canada.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013				Total			
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions				
<i>(en milliers de dollars)</i>								
<i>Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.</i>								
Expérience du visiteur	203 716	35 413	723	239 852	235 521	4 331	
Conservation des ressources patrimoniales	145 066	12 617	3 313	160 995	198 921	(37 925)	
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	34 581	79 238	114	113 933	122 625	(8 692)	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement

Agence Parcs Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme – suite

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
Appréciation et compréhension du public	40 576	215	5 360	46 151	29 155	16 996
Création de lieux patrimoniaux	11 570	3 370	811	15 751	22 751	(7 000)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	62 377	9 169	71 546	81 562	(10 016)
Total	497 886	140 022	10 320	648 228	690 535	(42 307)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700
Total des subventions	22 700	22 700
Contributions			
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	8 254 300	189 300	8 065 000
Contributions à l'appui du Programme de partage des frais des lieux historiques nationaux	2 043 200	3 050 000	(1 006 800)
Total des contributions	10 297 500	3 239 300	7 058 200
Total	10 320 200	3 262 000	7 058 200

Finances

Finances	171
Vérificateur général.....	175
Tribunal canadien du commerce extérieur.....	176
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.....	177
Bureau du surintendant des institutions financières.....	179
PPP Canada Inc.....	181

Finances

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Finances			
1 Dépenses de fonctionnement	101 791	100 883	907
5 Subventions et contributions	215 000	181 416	33 584
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 143	12 790	353
(L) Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L) Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	28 568 975	26 951 863	1 617 112
(L) Intérêt sur la dette non échue	19 703 000	20 706 000	(1 003 000)
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	15 422 503	14 658 570	763 933
(L) Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 859 486	11 514 064	345 422
(L) Autres frais d'intérêts	9 159 000	9 545 000	(386 000)
(L) Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	3 110 680	2 876 083	234 597
(L) Paiements à l'Association internationale de développement	441 620	384 280	57 340
(L) Paiement de péréquation supplémentaire – Nouvelle-Écosse (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	325 779	325 779
(L) Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	250 000	250 000
(L) Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire – Nouvelle-Écosse (<i>Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador</i>)	146 059	146 059
(L) Achat de la monnaie canadienne	120 000	130 000	(10 000)
(L) Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	51 200	51 200
(L) Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	32 149	32 149
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(746 180)	(685 644)	(60 536)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(3 388 677)	(3 112 956)	(275 721)
Postes non requis			
— Aide transitoire aux provinces qui adhèrent à un cadre de taxe à valeur ajoutée pleinement harmonisée (Partie III.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	1 880 000	(1 880 000)
— Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières (<i>Loi d'exécution du budget de 2009</i>)	150 000	(150 000)
— Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières (<i>Loi sur le Bureau de transition vers un régime canadien de réglementation des valeurs mobilières</i>)	11 000	(11 000)
Total des dépenses budgétaires	85 385 605	85 636 775	(251 171)

Finances

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires – suite

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Vérificateur général			
20 Dépenses du Programme	73 992	74 509	(517)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 331	10 439	(108)
Total des dépenses budgétaires	84 323	84 948	(625)
Tribunal canadien du commerce extérieur			
25 Dépenses du Programme	8 655	9 996	(1 341)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 240	1 478	(237)
Total des dépenses budgétaires	9 895	11 473	(1 578)
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada			
30 Dépenses du Programme	46 532	36 316	10 216
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 698	3 893	1 805
Total des dépenses budgétaires	52 230	40 209	12 022
Bureau du surintendant des institutions financières			
35 Dépenses du Programme	909	910
Postes non requis			
— Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>
Total des dépenses budgétaires	909	910
PPP Canada Inc.			
40 Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	12 700	12 700
45 Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds PPP Canada	275 000	275 000
Total des dépenses budgétaires	287 700	287 700

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Finances

Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

		Budget principal des dépenses		
		2012-2013	2011-2012	Différence
		<i>(en milliers de dollars)</i>		
Finances				
L10	Conformément au paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 98 141 398 \$ US pour la période couvrant les exercices 2011-2012 à 2015-2016	20 611	(20 611)
L15	Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 441 610 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement
(L)	Paiement à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement	20 611	20 611
Total des autorisations non budgétaires		20 611	20 611

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Finances

Raison d'être

Le ministère des Finances contribue à une économie vigoureuse et à de saines finances publiques pour les Canadiens. Il le fait en surveillant les développements au Canada et ailleurs dans le monde afin de fournir au gouvernement des analyses et des conseils de grande qualité et aussi en élaborant et mettant en œuvre des politiques fiscales et économiques qui appuient les objectifs économiques et sociaux du Canada et des Canadiens. Le ministère joue aussi un rôle de premier plan afin de s'assurer que les dépenses de l'État sont axées sur les résultats et représentent une utilisation judicieuse de l'argent des contribuables. Le ministère entretient des liens très étroits avec les autres organisations du gouvernement fédéral et agit en tant que catalyseur efficace des opinions des acteurs économiques de toutes les régions du pays.

Faits saillants

Finances prévoit des dépenses budgétaires de 85,4 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 316,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 85,1 milliards de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 0,3 milliard de dollars des postes législatifs est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Transfert canadien en matière de santé – L'augmentation de 1,617 milliard de dollars reflète la hausse de 6 p. 100 de l'engagement de financement inclus dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé de septembre 2004;
- Péréquation fiscale – L'augmentation de 763,9 millions de dollars est le résultat du multiplicateur fondé sur le produit intérieur brut, de 5,2 p. 100, appliqué sur le niveau de 2011-2012;
- Transfert canadien en matière de programmes sociaux – L'augmentation de 345,4 millions de dollars provient d'un accroissement de 3,0 p. 100 du poste législatif annoncé dans le budget fédéral de 2007;
- Paiement de péréquation supplémentaire – Nouvelle-Écosse – Le paiement de 325,8 millions de dollars permet d'assurer qu'il n'y a pas de réduction dans le paiement de péréquation et des paiements compensatoires aux termes de l'Entente sur les ressources extracôtières de 2005, causée par la nouvelle formule de péréquation (2007);
- Financement des territoires – L'augmentation de 234,6 millions de dollars est le résultat d'une mise à jour des données utilisées dans le calcul de la formule de financement des territoires;
- Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire – Nouvelle-Écosse – Le paiement de 146,1 millions de dollars dans le cadre de l'Entente sur les ressources extracôtières de 2005 assure qu'il n'y a pas de réduction de péréquation résultant des revenus tirés des ressources extracôtières qui entrent dans la formule de la péréquation;
- Autres frais d'intérêts – La diminution de 386,0 millions de dollars est le résultat de la réduction du taux d'intérêt des obligations à long terme utilisé pour calculer les intérêts sur les obligations reliées au régime de retraite du secteur public pour les services rendus avant avril 2000;
- Intérêt sur la dette non échue – La diminution de 1,0 milliard de dollars provient d'un ajustement à la baisse du taux d'intérêt prévu par des économistes du secteur privé;
- Paiement pour la mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée – La diminution de 1,9 milliard de dollars est le résultat des derniers paiements d'assistance à la transition versés à l'Ontario (1,3 milliard de dollars) et à la Colombie-Britannique (580,0 millions de dollars), effectués en 2011-2012, comme stipulés dans les ententes intégrées globales de coordination fiscale établies avec chacune de ces provinces.

L'augmentation de 33,6 millions de dollars du crédit 5, Subventions et contributions, est attribuable à une hausse prévue des initiatives bilatérales d'allègement de la dette et à une hausse des contributions au Harbourfront Centre, compensée par une diminution des contributions liées à l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Finances

Finances

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Une économie vigoureuse et de saines finances publiques pour les Canadiens.</i>							
Programme de paiements de transfert et de taxation	56 288 594	56 288 594	54 981 671	1 306 923
Trésorerie et affaires financières	28 982 000	28 982 000	30 381 000	(1 399 000)
Cadre des politiques économiques et fiscales	72 940	72 940	231 374	(158 434)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	42 471	400	42 071	42 731	(660)
Total	29 097 411	56 288 594	400	85 385 605	85 636 775	(251 171)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Autorisations non budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
<i>Une économie vigoureuse et de saines finances publiques pour les Canadiens.</i>			
Programme de paiements de transfert et de taxation	20 611	20 611
Total	20 611	20 611

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Finances

Paielements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Compensation aux entités ou organismes canadiens créés en vertu d'une loi du Parlement pour la réduction de la dette de pays débiteurs	210 000 000	150 500 000	59 500 000
Total des subventions	210 000 000	150 500 000	59 500 000
Contributions			
Contribution au Harbourfront Centre	5 000 000	5 000 000
Total des contributions	5 000 000	5 000 000
Autres paiements de transfert			
(L) Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	28 568 975 000	26 951 863 000	1 617 112 000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	15 422 503 000	14 658 570 000	763 933 000
(L) Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	11 859 486 000	11 514 064 000	345 422 000
(L) Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	3 110 679 940	2 876 083 006	234 596 934
(L) Paiements à l'Association internationale de développement	441 620 000	384 280 000	57 340 000
(L) Paiement de péréquation supplémentaire – Nouvelle-Écosse (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	325 779 000	325 779 000
(L) Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	250 000 000	250 000 000
(L) Paiement de péréquation compensatoire supplémentaire – Nouvelle-Écosse (<i>Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador</i>)	146 059 000	146 059 000
(L) Paiements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres en vertu du paragraphe 18(1) de la <i>Loi sur la reprise économique</i>	51 200 000	51 200 000
(L) Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	32 148 628	32 148 683	(55)
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(746 180 000)	(685 644 000)	(60 536 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(3 388 677 000)	(3 112 956 000)	(275 721 000)
Total des autres paiements de transfert	56 073 593 568	52 919 608 689	3 153 984 879

Finances

Finances

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Paiements de transfert non requis			
(L) Aide transitoire aux provinces qui adhèrent à un cadre de taxe à valeur ajoutée pleinement harmonisée (Partie III.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	1 880 000 000	(1 880 000 000)
(L) Mise sur pied d'un régime canadien et d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières (<i>Loi d'exécution du budget de 2009</i>)	150 000 000	(150 000 000)
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	30 916 000	(30 916 000)
Total des paiements de transfert non requis	2 060 916 000	(2 060 916 000)
Total	56 288 593 568	55 131 024 689	1 157 568 879

Finances

Vérificateur général

Raison d'être

Le Vérificateur général est un mandataire du Parlement, qui est indépendant du gouvernement et qui présente ses rapports directement au Parlement. Le Bureau du vérificateur général est le bureau d'audit législatif du gouvernement fédéral et des trois territoires nordiques. Les principales activités d'audit législatif comprennent les audits d'états financiers, les audits de gestion, les examens spéciaux, les activités de surveillance liées au développement durable et pétitions en matière d'environnement, et l'évaluation des rapports annuels sur le rendement des agences. Nos audits et nos études fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, aux assemblées législatives des territoires, aux gouvernements et à la population canadienne. Grâce à nos rapports et à nos témoignages, nous aidons les parlementaires et les législateurs territoriaux dans leurs travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement.

Faits saillants

Le Vérificateur général prévoit des dépenses budgétaires de 84,3 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 74,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 10,3 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Globalement, le Bureau prévoit une diminution des dépenses de 625,0 milliers de dollars, ou 0,7 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent. À titre d'information, des renseignements détaillés sur nos priorités seront disponibles dans notre Rapport sur les plans et priorités 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses				Total	2011-2012	Différence
	2012-2013						
<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Par nos travaux d'audit législatif, nous contribuons, pour le compte des Canadiens, à ce que le gouvernement soit bien géré et responsable.</i>							
Audit législatif	86 833	2 510	84 323	84 948	(625)
Total	86 833	2 510	84 323	84 948	(625)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Raison d'être

Le Tribunal canadien du commerce extérieur donne aux entreprises canadiennes et internationales un accès à des procédures justes, transparentes et en temps opportun dans le cadre d'enquêtes liées aux recours commerciaux et aux plaintes inhérentes au processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral, ainsi que dans le cadre d'appels en matière de douanes et accise. À la demande du gouvernement, le Tribunal fournit des conseils relativement à des questions tarifaires, commerciales et économiques.

Faits saillants

Le Tribunal canadien du commerce extérieur prévoit des dépenses budgétaires de 9,9 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 8,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,2 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du Tribunal canadien du commerce extérieur ont diminué de plus de 13,75 p. 100 par rapport à l'année précédente. Une diminution nette de 1,6 million de dollars des dépenses prévues s'explique principalement par la fin du financement destiné à atténuer l'insuffisance budgétaire découlant de l'augmentation prévue des cas liés aux recours commerciaux.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Règlement équitable, opportun et transparent de causes de commerce international, de causes liées aux marchés publics et d'enquêtes sur instructions du gouvernement qui relèvent de la compétence du Tribunal.</i>							
Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)	7 224	7 224	7 228	(5)
Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)	99	99	115	(16)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	2 573	2 573	4 130	(1 558)
Total	9 895	9 895	11 473	(1 578)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Raison d'être

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), l'unité du renseignement financier du Canada, a été créé afin de détecter et de dissuader le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Il contribue de façon unique à la sécurité publique des Canadiens et à la protection de l'intégrité du système financier du Canada. Le CANAFE est un organisme indépendant qui a vu le jour en 2000. Il rend des comptes au ministre des Finances, qui doit de son côté rendre des comptes au Parlement sur les activités de l'organisme. Le CANAFE a été établi et mène ses activités en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et des règlements connexes.

Faits saillants

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 52,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 46,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Une hausse nette de 12,0 millions de dollars en dépenses prévues est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une augmentation de 16,2 millions de dollars liée au renouvellement de l'Initiative nationale contre le blanchiment d'argent;
- une augmentation de 2,5 millions de dollars liée au profil de financement du budget fédéral de 2010 qui sera utilisé pour accroître la capacité du CANAFE à assurer la conformité à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*; en plus d'aider à satisfaire aux nouvelles responsabilités dans la mesure où l'évasion fiscale deviendra une infraction sous-jacente en matière de blanchiment d'argent en vertu des lois fiscales canadiennes;
- une baisse de 5,6 millions de dollars liée au transfert des fonctions et des autorités à Services partagés Canada;
- une baisse de 0,7 million de dollars liée à l'élimination graduelle du financement affecté à la Stratégie nationale antidrogue;
- une baisse de 0,3 million de dollars liée au rajustement des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Finances

*Centre d'analyse des opérations et
déclarations financières du Canada*

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Un système financier canadien réfractaire au blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.</i>							
Programme du renseignement financier	22 198	22 198	22 198
Programme de conformité	22 198	22 198	22 198
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	7 835	7 835	6 031	1 803
<i>Les activités de détection et de dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes du CANAFE favorisent la sécurité publique des Canadiens et permettent de protéger l'intégrité du système financier du Canada.</i>							
Détection et dissuasion du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes	34 177	(34 177)
Total	52 230	52 230	40 209	12 022

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières

Raison d'être

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) surveille et réglemente toutes les institutions de dépôts fédérales (p. ex., les banques) de même que l'ensemble des sociétés d'assurance-vie, des sociétés d'assurances multirisques et des régimes de retraite privés assujettis à la réglementation fédérale.

Il protège les déposants, les souscripteurs et les participants des régimes de retraite privés en rehaussant la sûreté et la solidité des institutions financières et des régimes de retraite privés fédéraux.

Le Bureau de l'actuaire en chef (BAC), qui constitue une entité indépendante au sein du BSIF, prodigue des services d'actuariat et des conseils d'expert sur la situation de divers régimes de retraite publics et sur les répercussions financières des options qu'examinent les décideurs. Dans l'exercice de ses activités, le BAC joue un rôle vital et indépendant pour assurer la sûreté et la viabilité du système public canadien de revenu de retraite.

Faits saillants

Le Bureau du surintendant des institutions financières prévoit des dépenses budgétaires de 909,4 milliers de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 909,4 milliers de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Les activités du BAC sont financées par les droits exigés en contrepartie des services d'évaluation actuarielle et des services-conseils qu'il offre, et par des crédits parlementaires annuels.

Grâce à la mise en place du Régime de pensions du Canada (RPC), des régimes de pension du secteur public et d'autres programmes sociaux, le gouvernement fédéral et les provinces ont pris des engagements envers les Canadiens et sont responsables du financement qui en découle. Dans certains cas, il s'agit d'engagements à long terme, et il est important que les décideurs, les parlementaires et les Canadiens les comprennent et saisissent les risques qui leur sont rattachés. Ce programme joue un rôle primordial et indépendant dans ce processus. Il permet de fournir des contrôles et des soldes des coûts futurs des différents régimes de retraite relevant de sa compétence.

Ce programme fournit une gamme de services actuariels, dictés par la loi, au RPC et à certains ministères fédéraux. Il a pour mandat d'effectuer des évaluations actuarielles prévues par la loi à l'égard du RPC, du programme de la Sécurité de la vieillesse, du Programme canadien de prêts aux étudiants et des régimes de retraite et d'avantages sociaux des employés de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada, des juges de nomination fédérale et des parlementaires.

Finances

**Bureau du surintendant des institutions
financières**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011- 2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Un système public canadien de revenu à la retraite sûr et viable sur le plan financier:</i>							
Évaluations actuarielles et services conseils	4 544	26	3 661	909	910
<i>Un système financier canadien sûr et stable:</i>							
Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales	65 870	65 870
Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux	4 504	68	4 571
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation:</i>							
Services internes	47 955	4 739	52 694
Total	122 873	4 832	126 796	909	910

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

PPP Canada Inc.

Raison d'être

PPP Canada est une société d'État créée en 2008 en vue d'appuyer les partenariats public-privés (PPP) et de faciliter l'expansion du marché canadien en PPP. Les PPP constituent une autre méthode pour les gouvernements de répondre aux besoins en matière de projets d'infrastructure publique. Les gouvernements ont accès à l'expertise, à la technologie et au capital du secteur privé grâce à des contrats en PPP à long terme comportant des éléments de conception, de construction, de financement, d'entretien et d'exploitation. Le Fonds PPP Canada de 1,2 milliard de dollars, géré par PPP Canada, est un programme fondé sur le mérite ayant pour objectif d'appuyer les projets d'infrastructure en PPP qui optimisent les ressources des contribuables, qui développent le marché canadien en PPP et qui profitent considérablement à l'ensemble des citoyens.

Faits saillants

PPP Canada Inc. prévoit des dépenses budgétaires de 287,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 287,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Le financement de programme de 275,0 millions de dollars pour le Fonds PPP Canada visera des projets qui permettent de démontrer le leadership en approvisionnement par PPP. Cela comprend, potentiellement, 8 à 12 nouveaux projets au cours de l'exercice 2012-2013, y compris des projets dans de nouveaux secteurs, de nouvelles administrations ou de nouveaux modèles de PPP.

Les fonds de fonctionnement de 12,7 millions de dollars, en plus de couvrir les coûts des salaires et avantages sociaux et de l'espace ou équipement de bureau, seront utilisés pour d'autres activités comme l'élaboration d'une stratégie de liaison externe appropriée dans le cadre du Fonds PPP Canada; la mise à jour continue de la série de modules et de documents sur les PPP visant à contribuer à la mise sur pied de PPP pour le gouvernement fédéral; le réseautage à la fois au pays et à l'échelle internationale avec les principaux intervenants des PPP, les participants de l'industrie et les universitaires; et l'établissement de relations de travail ou de partenariats avec d'autres organisations.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Transformer le Canada en chef de file des partenariats public-privé.</i>							
Initiatives fédérales concernant les partenariats public-privé	287 700	287 700	287 700
Total	287 700	287 700	287 700

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Gouverneur général

Gouverneur général.....185

Gouverneur général

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Gouverneur général			
1 Dépenses du Programme	17 016	17 015	1
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 109	2 154	(45)
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. (1985), ch. G-9)	520	520
(L) Traitement du gouverneur général (L.R.C. (1985), ch. G-9)	138	135	3
Total des dépenses budgétaires	19 783	19 824	(41)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Gouverneur général

Gouverneur général

Raison d'être

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada dans le cadre de son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le BSGG aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens, à concéder des armoiries et à reconnaître l'excellence en assurant l'administration de tous les aspects du Régime canadien de distinctions honorifiques et l'organisation des remises de distinctions honorifiques, de décorations et de récompenses nationales. Le BSGG gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le BSGG fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs conjoints.

Faits saillants

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général prévoit des dépenses budgétaires de 19,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 17,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution par rapport à l'exercice précédent est attribuable au maintien des mesures de limitation des coûts du budget fédéral de 2010, à la suppression des subventions aux conjoints survivants aux anciens gouverneurs généraux pour l'accomplissement de fonctions officielles et à un rajustement des régimes d'avantages sociaux des employés.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Le gouverneur général, représentant la Reine au Canada, est habilité à exécuter ses rôles constitutionnel, d'état, cérémonial et public.</i>							
Soutien du gouverneur général	14 115	14 115	15 001	(886)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	5 148	520	5 668	4 823	845
Total	19 263	520	19 783	19 824	(41)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Gouverneur général

Gouverneur général

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	520 000	520 000
Total des subventions	520 000	520 000
Paiements de transfert non requis			
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	11 000	(11 000)
Total des paiements de transfert non requis	11 000	(11 000)
Total	520 000	531 000	(11 000)

Industrie

Industrie	191
Agence spatiale canadienne	195
Commission canadienne du tourisme	197
Commission du droit d'auteur	199
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.	200
Conseil national de recherches du Canada.....	202
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	205
Greffe du Tribunal de la concurrence	208
Conseil de recherches en sciences humaines	209
Conseil canadien des normes	212
Statistique Canada.....	213

Industrie

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses			
	2012-2013	2011-2012	Différence	
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Industrie				
1	Dépenses de fonctionnement	320 477	349 133	(28 656)
5	Dépenses en capital	7 139	5 949	1 190
10	Subventions et contributions	724 565	616 187	108 378
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 081	56 642	(2 560)
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Ministre d'État (Science et technologie) (Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Ministre d'État (Petite entreprise et tourisme) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C. (1998), ch. 36)	103 467	110 000	(6 533)
(L)	Subvention à Génome Canada	49 500	37 400	12 100
(L)	Contributions à Génome Canada	25 100	22 500	2 600
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	10 862	16 519	(5 656)
(L)	Contributions à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	10 000	10 000
	Postes non requis			
—	Subvention au Perimeter Institute for Theoretical Physics	1 010	(1 010)
—	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R.C. (1985), ch. S-11)	50	(50)
	Total des dépenses budgétaires	1 305 274	1 215 472	89 802
Agence spatiale canadienne				
25	Dépenses de fonctionnement	163 079	242 734	(79 654)
30	Dépenses en capital	152 535	114 159	38 376
35	Subventions et contributions	36 597	56 223	(19 626)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 033	11 501	(468)
	Total des dépenses budgétaires	363 245	424 616	(61 372)
Commission canadienne du tourisme				
40	Paiements à la Commission canadienne du tourisme	72 033	76 033	(4 000)
	Total des dépenses budgétaires	72 033	76 033	(4 000)
Commission du droit d'auteur				
45	Dépenses du Programme	2 815	2 815
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	303	310	(7)
	Total des dépenses budgétaires	3 118	3 125	(7)
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario				
50	Dépenses de fonctionnement	26 588	25 539	1 050
55	Subventions et contributions	188 934	191 671	(2 738)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 289	3 113	175
	Total des dépenses budgétaires	218 811	220 323	(1 513)

Industrie

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires suite

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Conseil national de recherches du Canada			
60 Dépenses de fonctionnement	323 633	387 215	(63 582)
65 Dépenses en capital	34 949	38 017	(3 068)
70 Subventions et contributions	169 416	139 650	29 765
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 514	50 954	(10 440)
(L) Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R.C. (1985), ch. N-15)	132 000	75 000	57 000
Total des dépenses budgétaires	700 512	690 836	9 675
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie			
75 Dépenses de fonctionnement	42 357	42 745	(387)
80 Subventions	998 918	1 002 066	(3 148)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 330	5 310	20
Total des dépenses budgétaires	1 046 605	1 050 120	(3 515)
Greffé du Tribunal de la concurrence			
85 Dépenses du Programme	2 161	2 160
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	165	169	(4)
Total des dépenses budgétaires	2 326	2 329	(3)
Conseil de recherches en sciences humaines			
90 Dépenses de fonctionnement	23 514	22 934	579
95 Subventions	661 839	651 685	10 155
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 800	2 929	(129)
Total des dépenses budgétaires	688 153	677 548	10 605
Conseil canadien des normes			
100 Paiements versés au Conseil canadien des normes	7 629	7 129	500
Total des dépenses budgétaires	7 629	7 129	500
Statistique Canada			
105 Dépenses du Programme	385 523	661 448	(275 925)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 158	80 113	(10 955)
Total des dépenses budgétaires	454 681	741 561	(286 879)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Industrie

Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Industrie			
L15 Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300
L20 Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500
Total des autorisations non budgétaires	800	800

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Industrie

Raison d'être

Le ministère de l'Industrie a pour mission de favoriser l'essor d'une économie canadienne concurrentielle et axée sur le savoir.

Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère travaille avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays à instaurer un climat favorable à l'investissement, à stimuler l'innovation, à accroître la présence canadienne sur les marchés mondiaux et à créer un marché efficace et concurrentiel.

Le ministère de l'Industrie a pour mandat de contribuer à rendre l'industrie du pays plus productive et plus concurrentielle sur le plan de l'économie mondiale, et d'améliorer ainsi le bien-être social et économique des Canadiens.

Faits saillants

Industrie prévoit des dépenses budgétaires de 1,3 milliard de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,1 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 253,1 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 89,8 millions de dollars des dépenses prévues est attribuable en grande partie aux éléments suivants :

- une augmentation nette de 72,0 millions de dollars en fonds de contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation pour la modernisation des infrastructures de recherche des universités, des collèges, des hôpitaux de recherche ainsi que d'autres instituts de recherche à but non lucratif au Canada;
- une augmentation nette de 34,7 millions de dollars en fonds de contributions pour soutenir les investissements et l'innovation dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense;
- une augmentation nette de 15,6 millions de dollars en fonds de contributions destinés au Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile pour le développement de véhicules innovateurs, plus écologiques et à plus faible consommation de carburant;
- une augmentation de 14,7 millions de dollars en paiements de transfert à Génome Canada pour appuyer de nouvelles recherches en foresterie et en environnement, et poursuivre les activités dans des centres d'innovation en science et technologie;
- une augmentation de 10,0 millions de dollars en fonds de contributions destinés à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs en vue de soutenir et de guider les jeunes entrepreneurs;
- une augmentation de 9,0 millions de dollars en fonds de contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré pour aider à assurer une capacité de chantier naval pour les besoins d'entretien et les marchés publics fédéraux;
- une augmentation de 2,5 millions de dollars en fonds de fonctionnement pour moderniser PerLe, un service en ligne qui guide les entreprises canadiennes dans les domaines des permis et licences;
- une augmentation de 2,0 millions de dollars en fonds de fonctionnement pour la mise en œuvre du Programme pilote d'adoption des technologies numériques pour aider les petites et moyennes entreprises à accélérer leur adoption des technologies d'information et de communication.

Ces augmentations sont partiellement compensées par les diminutions suivantes :

- une diminution de 22,7 millions de dollars en raison du transfert à Services partagés Canada pour les systèmes de courriers électroniques, les centres de données, les services de réseaux et les services internes associés avec ces activités;
- une diminution nette de 18,0 millions de dollars attribuable à l'achèvement du programme Large bande Canada;
- une réduction de 7,7 millions de dollars en raison d'économies réalisées à la suite de l'examen stratégique régulier des dépenses ministérielles mené par le gouvernement;
- une réduction nette de 6,5 millions de dollars en fonds de contributions liés aux paiements proposés à des prêteurs concernant des réclamations pour des prêts émis en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*;
- une réduction nette de 5,6 millions de dollars pour l'Office de la propriété intellectuelle du Canada en raison d'une diminution des dépenses en capital prévues, découlant d'une stratégie révisée dans la modernisation des TI de l'organisation de l'infrastructure;
- une réduction de 5,0 millions de dollars en raison de la temporisation des fonds de subvention destinés à l'Institut canadien de recherches avancées;
- une réduction de 3,7 millions de dollars attribuable à l'achèvement du Programme d'infrastructure du savoir.

Industrie

Industrie

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les progrès réalisés dans les domaines des sciences et de la technologie, des connaissances et de l'innovation renforcent l'économie canadienne.</i>							
Financement de la recherche-développement industrielle	17 190	386 039	403 228	357 254	45 974
Capacité dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation	5 825	330 783	336 608	260 727	75 880
Recherche et innovation dans les domaines des technologies de l'information et des communications	47 099	2 002	12 469	36 632	38 221	(1 589)
<i>Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives.</i>							
Recherche et services pour les petites entreprises, et défense de leurs intérêts	17 131	116 367	133 498	128 616	4 882
Développement économique des collectivités	17 187	153	58 311	75 651	94 951	(19 300)
La compétitivité et la capacité industrielles	40 484	12 000	52 484	46 311	6 173
<i>Le marché canadien est efficace et concurrentiel.</i>							
Spectre, télécommunications et économie en ligne	75 854	2 762	6 893	85 508	87 067	(1 559)
Cadres et réglementation du marché	246 998	980	550	196 231	52 298	56 863	(4 565)
Application de la législation sur la concurrence	57 227	740	10 500	47 467	47 567	(99)
Programme des consommateurs	2 878	1 690	4 568	4 614	(46)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	81 830	502	5 000	77 332	93 281	(15 949)
Total	609 702	7 139	912 632	224 200	1 305 274	1 215 472	89 802

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Industrie

Autorisations non budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
<i>Les entreprises et les collectivités canadiennes sont compétitives.</i>			
La compétitivité et la capacité industrielles	800	800
Total	800	800

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paievements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation	102 000 000	102 000 000
(L) Subvention à Génome Canada	49 500 000	37 400 000	12 100 000
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	6 808 000	6 808 000
Subvention à l'Institut de l'informatique quantique	5 500 000	5 000 000	500 000
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	550 000	550 000
Subvention à l'Organisation de coopération et de développement économiques	500 000	500 000
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	85 000	85 000
Total des subventions	164 943 000	152 343 000	12 600 000
Contributions			
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	171 995 000	137 341 000	34 654 000
Contributions à la Fondation canadienne pour l'innovation	147 000 000	75 000 000	72 000 000
Contributions en vertu du Fond d'innovation pour le secteur de l'automobile	108 088 750	92 500 000	15 588 750
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C. (1998), ch. 36)	103 467 000	110 000 000	(6 533 000)
Contributions en vertu du programme CSeries de Bombardier	65 955 000	70 408 000	(4 453 000)
Contributions en vertu du programme Partenariat technologique Canada	40 000 000	38 799 000	1 201 000
Contributions en vertu du programme du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	37 300 000	36 450 000	850 000
(L) Contributions à Génome Canada	25 100 000	22 500 000	2 600 000
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	12 000 000	3 000 000	9 000 000
(L) Contributions à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	10 000 000	10 000 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	8 360 008	8 360 008
Contributions en vertu du programme large bande Canada : Milieu rural branché	5 400 000	21 000 000	(15 600 000)

Industrie

Industrie

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Contributions dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles	3 400 000	3 400 000
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – Programme des ordinateurs pour les écoles	3 200 242	3 200 242
Contributions dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse – Programme de stages dans les petites entreprises	2 900 000	2 900 000
Contributions en vertu du Programme pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 690 000	1 690 000
Contributions pour la création du Centre Ivey de l'université de Western Ontario	1 182 875	1 057 875	125 000
Contributions en vertu de l'initiative de développement économique pour la dualité linguistique canadienne	650 450	1 138 000	(487 550)
Total des contributions	747 689 325	628 744 125	118 945 200
Paiements de transfert non requis			
Subvention à l'Institut canadien des recherches avancées	5 000 000	(5 000 000)
(L) Subvention au Perimeter Institute for Theoretical Physics	1 010 400	(1 010 400)
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R.C. (1985), ch. S-11)	50 000	(50 000)
Total des paiements de transfert non requis	6 060 400	(6 060 400)
Total	912 632 325	787 147 525	125 484 800

Industrie

Agence spatiale canadienne

Raison d'être

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mandat de promouvoir l'exploitation et le développement pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace grâce à la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique.

L'ASC s'acquitte de ce mandat en collaboration avec d'autres ministères et organismes du gouvernement ainsi qu'avec les industries, le milieu universitaire et divers partenaires internationaux. En plus de mettre en œuvre ses propres programmes, l'ASC est chargée de coordonner les politiques et les programmes civils du gouvernement fédéral associés à la recherche scientifique et technologique, au développement industriel et à la coopération internationale dans le domaine spatial.

Faits saillants

L'Agence spatiale canadienne prévoit des dépenses budgétaires de 363,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 352,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 11,0 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La variation des crédits totaux disponibles entre les exercices 2011-2012 et 2012-2013 représente une diminution nette de 61,4 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 33,7 millions de dollars accordée pour la mission de la Constellation RADARSAT suite à l'annonce du budget fédéral de 2010;
- une diminution de 55,8 millions de dollars liées aux prévisions de flux de trésorerie pour divers projets et initiatives, y compris l'initiative de stimulation annoncée dans le budget fédéral de 2009 pour l'Agence spatiale canadienne, les Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne et la mission de Constellation RADARSAT. Au cours des années précédentes, les fonds pour certaines de ces activités ont été reportés afin de tenir compte des flux de trésorerie dont l'impact est une diminution entre les deux années;
- une diminution de 30,0 millions de dollars correspondant à la fin du financement du Plan d'action économique du Canada;
- une diminution de 7,1 millions de dollars afin de financer les activités transférées à Services partagés Canada.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
Résultat stratégique Activité de programme							
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les activités du Canada en matière d'exploration spatiale, de prestation de services depuis l'espace et de développement de capacités spatiales répondent aux besoins nationaux en matière de connaissances scientifiques, d'innovation et d'information.</i>							
Données, informations et services spatiaux	35 100	120 093	1 000	156 194	136 619	19 574
Exploration spatiale	71 193	27 784	1 069	100 046	152 429	(52 383)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Agence spatiale canadienne

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme – suite

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013							
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total			
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Capacités spatiales futures du Canada	26 289	2 445	34 528	63 262	86 120	(22 858)	
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>								
Services internes	41 530	2 213	43 743	49 448	(5 705)	
Total	174 112	152 535	36 597	363 245	424 616	(61 372)	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Programme global de subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	6 044 000	5 546 000	498 000
Total des subventions	6 044 000	5 546 000	498 000
Contributions			
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	28 966 000	47 334 000	(18 368 000)
Programme global de contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales	1 587 000	2 633 000	(1 046 000)
Total des contributions	30 553 000	49 967 000	(19 414 000)
Paiements de transfert non requis			
Contributions à la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission CASSIOPE)	710 000	(710 000)
Total des paiements de transfert non requis	710 000	(710 000)
Total	36 597 000	56 223 000	(19 626 000)

Industrie

Commission canadienne du tourisme

Raison d'être

La Commission canadienne du tourisme (CCT) est l'organisme national de marketing touristique du Canada. À titre de société d'État à part entière du gouvernement du Canada, la CCT dirige l'industrie canadienne du tourisme afin de promouvoir le Canada comme destination touristique quatre saisons de premier plan. La CCT rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie et doit se conformer aux dispositions de la *Loi sur la Commission canadienne du tourisme*. En partenariat et de concert avec le secteur privé, les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, la CCT collabore avec le secteur du tourisme pour en conserver le caractère concurrentiel et positionner le Canada comme destination où les voyageurs peuvent créer leurs propres expériences extraordinaires. Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez vous reporter au plan d'entreprise 2012-2016 de la CCT.

Faits saillants

La Commission canadienne du tourisme prévoit des dépenses budgétaires de 72,0 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 72,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Les prévisions de dépenses de la CCT sont en baisse de 4,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison de la fin du financement des programmes de la CCT liés aux Jeux olympiques et paralympiques de 2010. En 2012-2013, la CCT continuera de poursuivre son but d'accroître les recettes du Canada provenant des touristes étrangers en misant sur les priorités et les objectifs stratégiques suivants :

- prendre part à des activités de marketing touristique, de promotion et de développement des marchés efficaces et étayées par des études de marché;
- différencier le Canada en le positionnant comme une destination touristique prédominante axée sur les expériences, qui permet aux voyageurs de créer leurs propres histoires extraordinaires;
- se concentrer sur les marchés géographiques ou les segments de consommateurs pour lesquels la marque touristique du Canada est à l'avant-scène et qui offrent le plus grand potentiel en matière de rendement du capital investi;
- convertir les clients à haut rendement en investissant dans les canaux de communication appropriés, identifiés dans le cadre de recherches sur la segmentation de la clientèle;
- chercher à être reconnue comme l'une des organisations de marketing touristique les plus innovatrices du monde en adoptant de nouveaux outils et de nouvelles technologies, ainsi qu'en utilisant des études de calibre mondial et un marketing multimédia de pointe;
- amener l'industrie à s'aligner sur la marque et à l'appliquer de façon cohérente à l'échelle internationale, pour communiquer un message unifié à l'échelle internationale;
- collaborer avec l'industrie pour favoriser le développement de nouveaux produits touristiques et de nouvelles pratiques commerciales;
- favoriser l'accès au marché international pour les petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes offrant des produits touristiques prêts à l'exportation;
- être une organisation axée sur la stratégie tout en restant une organisation allégée et souple.

Industrie

Commission canadienne du tourisme

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>L'économie canadienne profite de la demande touristique soutenue des marchés de la Commission canadienne du tourisme (CCT).</i>							
Marketing et ventes	58 632	58 632	59 219	(587)
Recherches et communications relatives au tourisme	3 933	3 933	4 714	(781)
Développement de produits axés sur les expériences	1 100	1 100	1 100
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	8 368	8 368	11 000	(2 632)
Total	72 033	72 033	76 033	(4 000)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Commission du droit d'auteur

Raison d'être

La Commission du droit d'auteur est un organisme de réglementation économique investi du pouvoir d'établir, soit de façon obligatoire, soit à la demande d'un intéressé, les redevances à verser pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur, lorsque la gestion de ce droit est confiée à une société de gestion collective. Par ailleurs, la Commission exerce un pouvoir de surveillance des ententes intervenues entre utilisateurs et sociétés de gestion, et délivre elle-même des licences lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable.

Faits saillants

La Commission du droit d'auteur prévoit des dépenses budgétaires de 3,1 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 302,8 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La Commission du droit d'auteur continuera de maintenir un processus décisionnel équitable qui incite à la création et à l'utilisation des œuvres protégées par un droit d'auteur. La Commission examinera également diverses possibilités visant à améliorer ses pratiques et ses procédures en réduisant l'incertitude de même que la longueur et les coûts des procédures pour les participants, tout en protégeant l'équité des procédures.

Les changements d'un exercice à l'autre du budget sont attribuables à une diminution nette de 6 881 \$ à l'égard des régimes d'avantages sociaux des employés.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Instaurer un processus décisionnel équitable qui incite à la création et à l'utilisation des œuvres protégées par un droit d'auteur.</i>							
Établissement de tarifs et octroi de licences liés au droit d'auteur	2 526	2 526	2 514	12
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	592	592	611	(19)
Total	3 118	3 118	3 125	(7)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario

Raison d'être

La récession économique mondiale a eu d'importantes répercussions dans chacune des régions du pays, y compris le Sud de l'Ontario. Étant donné que cette région est la région la plus peuplée au pays avec plus de 12 millions d'habitants répartis dans 288 collectivités, son économie est un élément clé de la prospérité économique du Canada. Par conséquent, dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a créé, en 2009, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario), dont le mandat est reparti sur cinq ans.

Pour accomplir son mandat, FedDev Ontario favorise la compétitivité, l'innovation et la diversification au sein de l'économie de l'Ontario. Pour ce faire, elle procède à des investissements stratégiques auprès d'entreprises, d'organismes sans but lucratif et de collectivités, établit ou renforce des partenariats de collaboration avec des intervenants économiques clés, et représente les intérêts de la région auprès du gouvernement fédéral et à l'échelle nationale.

Faits saillants

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario prévoit des dépenses budgétaires de 218,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 215,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 3,3 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget des dépenses de FedDev Ontario pour 2012-2013 rend compte des programmes et des services internes qui seront nécessaires à la réalisation de son résultat stratégique escompté. En 2012-2013, l'organisme prévoit verser 188,9 millions de dollars en contributions et aura besoin de 29,9 millions de dollars pour couvrir ses coûts de fonctionnement relatifs à la réalisation de programmes et à la prestation de services internes. Le Programme de développement du Sud de l'Ontario sera le principal outil utilisé pour verser les contributions de FedDev Ontario en 2012-2013, mais l'organisme poursuivra également l'administration du Programme de développement des collectivités, du Programme de développement de l'Est de l'Ontario et de l'Initiative de développement économique au cours de l'exercice. En outre, FedDev Ontario continuera de concentrer ses efforts sur la réalisation de programmes d'infrastructure au nom du Bureau de l'Infrastructure du Canada.

Au total, FedDev Ontario prévoit une diminution de 1,5 million de dollars ou 0,7 p. 100 par rapport à son Budget principal des dépenses 2011-2012.

Les principaux changements d'une année à l'autre sur le plan du financement sont les suivants :

- une augmentation nette de 1,0 million de dollars en fonds de fonctionnement en raison d'une augmentation de 1,6 million de dollars du Fonds Chantiers Canada et d'un transfert de 0,4 million de dollars du ministère des Ressources humaines et Développement des compétences pour le Conseil régional fédéral de l'Ontario, qui sont compensés par une diminution de 0,1 million de dollars liée au Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique et à un transfert de 0,9 million de dollars à Services partagés Canada;
- une augmentation de 0,2 million de dollars au chapitre des dépenses législatives relatives aux avantages sociaux des employés en raison d'une hausse de l'effectif;
- une diminution nette de 2,7 millions de dollars des paiements de transfert comprend une réduction de 1,2 million de dollars des subventions versées à la Corporation de la ville de Brantford et une réduction de 1,2 million des contributions à l'Initiative de développement économique.

Industrie

**Agence fédérale de développement
économique pour le sud de l'Ontario**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Une économie compétitive dans le Sud de l'Ontario</i>							
Développement des entreprises	4 205	114 283	118 488	134 470	(15 982)
Innovation technologique	2 380	48 660	51 040	51 040
Développement économique communautaire	8 519	25 990	34 509	68 802	(34 293)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	14 773	14 773	14 995	(222)
<i>Une économie compétitive dans le Sud de l'Ontario</i>							
Politique, revendication et coordination	2 056	(2 056)
Total	29 877	188 934	218 811	220 323	(1 512)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Contributions en vertu du Programme de développement du Sud de l'Ontario	162 943 318	176 143 318	(13 200 000)
Contributions en vertu du Programme de développement de l'Est de l'Ontario	12 900 000	12 900 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	12 539 992	12 539 992
Contributions en vertu de l'Initiative de développement économique - Langues officielles	550 450	1 788 000	(1 237 550)
Total des contributions	188 933 760	190 471 310	(1 537 550)
Paiements de transfert non requis			
Subvention à la Corporation de la Ville de Brantford	1 200 000	(1 200 000)
Total des paiements de transfert non requis	1 200 000	(1 200 000)
Total	188 933 760	191 671 310	(2 737 550)

Industrie

Conseil national de recherches du Canada

Raison d'être

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) s'efforce de combler le vide entre les activités préliminaires de recherche et de développement et la commercialisation en se concentrant sur la création de retombées socioéconomiques pour les Canadiens et sur l'augmentation du rendement national en matière d'innovation. En tant qu'organisation de recherche et de technologie nationale du Canada, le CNRC aide le secteur des entreprises canadiennes à améliorer ses capacités d'innovation et à accroître sa productivité quant au développement et au déploiement de produits, de méthodes et de services novateurs destinés à des marchés ciblés. Présent dans toutes les provinces canadiennes, le CNRC met sa solide plateforme nationale et ses contacts internationaux au service de l'augmentation de la productivité du Canada et du maintien de sa compétitivité mondiale. Conformément à sa démarche multidisciplinaire et intégrée, le CNRC travaille en collaboration avec des entreprises privées, d'autres organismes publics et des universités.

Faits saillants

Le Conseil national de recherches du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 700,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 528,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 172,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 9,7 millions de dollars des dépenses prévues est attribuable en grande partie aux éléments suivants :

- une augmentation de 57,0 millions de dollars de l'estimation des revenus législatifs selon l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le conseil national de recherches*;
- une augmentation de 28,0 millions de dollars pour le financement du Programme pilote d'adoption des technologies numériques, tel qu'annoncé dans le budget fédéral de 2011;
- une augmentation de 8,8 millions de dollars des niveaux de référence pour le renouvellement du financement destiné à l'Initiative de recherche et développement en génomique;
- une augmentation de 2,5 millions de dollars pour le financement du Programme de développement des technologies canadiennes contre le VIH;
- une augmentation de 1,8 million de dollars des niveaux de référence pour le renouvellement de l'Initiative sur la qualité de l'air intérieur à l'appui de la Stratégie pour la qualité de l'air du gouvernement;
- une augmentation nette de 0,3 million de dollars pour les postes de moins de 1,0 million de dollars;
- une diminution de 66,7 millions de dollars liée aux initiatives des grappes technologiques du CNRC annoncée dans le budget fédéral de 2010;
- une diminution de 17,3 millions de dollars liée au transfert à Services partagés Canada pour des services de technologie de l'information, y compris les courriels, le centre de données et les services de réseau;
- une diminution nette de 4,7 millions de dollars liée aux ententes de convention collective.

Industrie

**Conseil national de recherches du
Canada**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Progrès dans le développement et le déploiement de technologies novatrices dans des secteurs industriels canadiens ciblés et des domaines prioritaires nationaux à l'appui des priorités du gouvernement fédéral en innovation, en science et en technologie.</i>							
Aide à la recherche industrielle	48 167	95	114 347	162 608	139 028	23 581
Technologies de fabrication	113 365	7 368	120 733	126 462	(5 729)
Technologies en santé et en sciences de la vie	104 734	2 726	107 460	92 647	14 813
Technologies de l'information et des communications et technologies émergentes	42 459	2 380	44 840	69 485	(24 645)
Énergie et technologies environnementales	26 484	1 460	27 944	34 583	(6 639)
<i>Accès des Canadiens à l'information en recherche et développement et aux infrastructures de recherche et développement.</i>							
Infrastructure nationale en science et en technologie	41 363	2 840	54 659	98 861	92 984	5 878
Information scientifique, technique et médicale	18 695	18 695	13 148	5 546
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	100 881	18 079	410	119 371	122 500	(3 129)
Total	496 147	34 949	169 416	700 512	690 836	9 675

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

*Conseil national de recherches du
Canada*

Paielements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Affiliations internationales	1 069 000	1 069 000
Total des subventions	1 069 000	1 069 000
Contributions			
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux entreprises	75 126 500	72 714 000	2 412 500
Contribution à TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules)	44 000 000	44 000 000
Contributions pour le Programme pilote d'adoption des technologies numériques	24 920 000	24 920 000
Contributions au programme des observatoires astronomiques internationaux	10 000 000	5 488 000	4 512 000
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions aux organismes	9 300 000	11 379 480	(2 079 480)
Programme d'aide à la recherche industrielle – Contributions à la Stratégie emploi jeunesse	5 000 000	5 000 000
Total des contributions	168 346 500	138 581 480	29 765 020
Total	169 415 500	139 650 480	29 765 020

Industrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Raison d'être

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) est un leader en ce qui a trait à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens. Le CRSNG compte maximiser la valeur des investissements publics dans la recherche et le développement et contribuer à la prospérité du Canada et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Le CRSNG offre des programmes d'appui à la recherche postsecondaire en sciences naturelles et en génie reposant sur des concours nationaux comportant une évaluation par les pairs. Il appuie les partenariats et l'innovation pour faciliter les collaborations entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada et pour permettre à l'industrie d'avoir accès aux abondantes ressources de premier ordre du système d'enseignement postsecondaire. La CRSNG contribue à la formation de la prochaine génération de chercheurs et d'ingénieurs talentueux en accordant des bourses et des allocations de recherche et accroît la visibilité de la recherche menée au Canada.

Faits saillants

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie prévoit des dépenses budgétaires de 1,0 milliard de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,0 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,3 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 3,5 millions de dollars ou 0,33 p. 100 des dépenses prévues est attribuable en grande partie aux facteurs suivants :

- une augmentation de 15,0 millions de dollars du budget du CRSNG afin d'appuyer la recherche exceptionnelle dans les domaines des sciences naturelles et du génie. Les fonds seront accordés dans le cadre de la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation et du Programme de subventions à la découverte (budget fédéral de 2011);
- une augmentation de 7,0 millions de dollars pour élargir le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté. Les fonds seront alloués à deux nouvelles initiatives : les Chaires de recherches industrielles dans les collèges et le programme De l'idée à l'innovation pour les collèges et les universités (budget fédéral de 2011);
- une augmentation de 1,0 million de dollars des fonds de subventions et bourses suite à un transfert de Ressources naturelles du Canada pour supporter le Programme sur les technologies énergétiques de la quatrième génération;
- une augmentation de 0,4 million de dollars des fonds du programme des Chaires d'excellence en recherche du Canada pour recruter et maintenir au pays les chercheurs les plus accomplis (budget fédéral de 2008);
- une diminution de 8,4 millions de dollars en raison de l'élimination graduelle du programme des Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise;
- une diminution de 7,0 millions de dollars des fonds du programme des bourses d'études supérieures du Canada étant donné l'élimination graduelle du Plan d'action économique (budget fédéral de 2009);
- une diminution de 6,9 millions de dollars en raison de l'élimination graduelle des fonds du programme de stages en recherche et développement industriel. Le financement accordé à des projets dans le cadre de ce programme a été prolongé d'une année grâce aux fonds du programme de Subventions et bourses;
- une diminution de 2,1 millions de dollars des fonds de fonctionnement en raison principalement de l'élimination progressive des programmes des Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise, de stages en recherche et développement industriel et des Centres d'excellence en commercialisation et en recherche;
- une diminution de 2,0 millions de dollars des fonds du programme des Réseaux de centres d'excellence étant donné l'élimination graduelle des fonds attribués dans le budget fédéral de 2004;
- une diminution de 0,5 million de dollars des fonds du programme de Subventions et bourses en raison d'un transfert au Centre de recherches pour le développement international pour l'Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux

Industrie

*Conseil de recherches en sciences
naturelles et en génie*

changements climatiques.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>La découverte : recherche concurrentielle de haute qualité en sciences naturelles et en génie au Canada.</i>							
Financer la recherche fondamentale	5 493	361 129	366 622	358 450	8 173
Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	988	36 085	37 073	37 896	(824)
<i>L'innovation : les connaissances et les compétences en sciences naturelles et en génie sont transférées au secteur des utilisateurs au Canada et appliquées de manière productive par ce dernier.</i>							
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	8 412	160 361	168 773	168 638	135
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	2 309	104 261	106 570	116 456	(9 886)
Appuyer la commercialisation	2 471	40 430	42 901	36 770	6 131
<i>Les gens : des professionnels hautement qualifiés en sciences et en génie au Canada.</i>							
Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	1 035	151 991	153 026	152 898	129
Appuyer les étudiants et les boursiers	2 916	138 901	141 817	149 597	(7 779)
Promouvoir les sciences et le génie	65	5 761	5 826	5 545	281
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	23 997	23 997	23 872	125
Total	47 687	998 918	1 046 605	1 050 120	(3 515)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

**Conseil de recherches en sciences
naturelles et en génie**

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions et bourses	849 894 131	842 514 544	7 379 587
Bourses d'études supérieures du Canada	42 580 000	49 580 000	(7 000 000)
Réseaux de centres d'excellence	38 200 000	40 200 000	(2 000 000)
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	28 441 648	28 293 000	148 648
Chaires d'excellence en recherche du Canada	18 200 000	17 833 333	366 667
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 350 000	8 350 000
Programme de stages en R-D industrielle	6 880 000	6 880 000
Chaires de recherche industrielle dans les collèges	4 551 500	4 551 500
De l'idée à l'innovation pour les collèges et les universités	1 820 600	1 820 600
Total des subventions	998 917 879	993 650 877	5 267 002
Paiements de transfert non requis			
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	8 414 750	(8 414 750)
Total des paiements de transfert non requis	8 414 750	(8 414 750)
Total	998 917 879	1 002 065 627	(3 147 748)

Industrie

Tribunal de la concurrence

Raison d'être

Le Tribunal de la concurrence, établi en 1986, est un tribunal quasi judiciaire indépendant constitué en vertu de la *Loi sur le Tribunal de la concurrence* en vue d'entendre les demandes soumises par le commissaire de la concurrence ou par une partie privée, selon les circonstances, en vertu des différentes parties de la *Loi sur la concurrence*. Cette loi a pour objet de préserver et de favoriser la concurrence au Canada. Le Tribunal entend les demandes relatives aux pratiques commerciales trompeuses, telles que la publicité trompeuse, fondées sur la partie VII.1 de la *Loi sur la concurrence*. Il a également compétence pour entendre les renvois ainsi que les demandes présentées en vertu de la partie VIII, qui énonce les pratiques restrictives du commerce, telles que l'exclusivité.

Faits saillants

Le Greffe du Tribunal de la concurrence prévoit des dépenses budgétaires de 2,3 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 165,2 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses du Greffe du Tribunal de la concurrence demeurent essentiellement les mêmes que celles de l'exercice précédent. À titre d'information, des renseignements plus détaillés sur nos priorités seront disponibles dans notre Rapport sur les plans et priorités 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Audiences accessibles, équitables, transparentes et efficaces liées au mandat du Tribunal.</i>							
Traitement des affaires	1 745	1 745	1 746	(2)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	582	582	582
Total	2 326	2 326	2 329	(3)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Raison d'être

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) finance la recherche et la formation en recherche, ce qui permet de mieux comprendre les personnes d'hier et d'aujourd'hui en vue de bâtir un avenir meilleur. Qu'il s'agisse de famille, de culture ou d'emploi, la recherche concernant les personnes, leur mode de vie, leur conception des choses et leur comportement permet de produire de nouvelles connaissances sur les enjeux qui importent le plus pour les Canadiens.

Le CRSH joue un rôle unique au sein du système canadien des sciences, de la technologie et de l'innovation en attribuant des bourses et des subventions aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent individuellement, en équipe ou en partenariat afin de développer le talent, susciter de nouvelles idées et établir des connexions qui permettent de répondre aux besoins de tous les secteurs de la société.

Faits saillants

Le Conseil de recherches en sciences humaines prévoit des dépenses budgétaires de 688,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 685,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 10,6 millions de dollars ou 1,6 p. 100 des dépenses prévues est attribuable en grande partie aux éléments suivants :

- une augmentation de 10,0 millions de dollars liée au Programme des coûts indirects de la recherche permettant d'aider des établissements postsecondaires canadiens à assumer les coûts de la recherche financée par le gouvernement fédéral menée dans des universités de partout au pays. Ce programme permet aux chercheurs de se consacrer à des découvertes de pointe et à l'excellence de leur recherche (budget fédéral de 2011);
- une augmentation de 7,0 millions de dollars pour le programme des subventions et bourses d'études afin d'appuyer la recherche de calibre mondial en sciences humaines, comme les activités de partenariat liées à des domaines prioritaires, notamment l'économie numérique (budget fédéral de 2011);
- une diminution de 3,5 millions de dollars des fonds du programme des bourses d'études supérieures du Canada étant donné l'élimination progressive du Plan d'action économique (budget fédéral de 2009);
- une diminution de 1,0 million de dollars en raison de l'élimination graduelle des fonds du programme des Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise;
- une diminution de 1,0 million de dollars des fonds du projet Métropolis financé par le CRSH et un ensemble de ministères et d'organismes fédéraux dirigés par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration;
- une diminution de 0,5 million de dollars des fonds du programme des Réseaux de centres d'excellence étant donné l'élimination graduelle des fonds attribués dans le budget fédéral de 2004;
- une diminution de 0,4 million de dollars des fonds du programme de Subventions et bourses en raison du transfert au Centre de recherches pour le développement international pour l'Initiative de recherche internationale sur l'adaptation aux changements climatiques.

Industrie

*Conseil de recherches en sciences
humaines*

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Le Canada est un chef de file mondial de la recherche et de la formation en sciences humaines.</i>							
Talent : attirer, garder au pays et former les étudiants et les chercheurs des sciences humaines	3 814	174 319	178 133	120 428	57 704
Savoir : de nouvelles connaissances en sciences humaines	3 976	126 049	130 025	60 994	69 031
Connexion : mobilisation des connaissances en sciences humaines	1 496	29 069	30 565	30 565
<i>Que le Canada ait la capacité organisationnelle pour favoriser la recherche et les activités connexes dans le domaine des sciences humaines, des sciences naturelles, du génie et de la santé.</i>							
Coûts indirects de la recherche	415	332 403	332 818	322 704	10 114
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	16 613	16 613	16 362	251
<i>La recherche : de nouvelles connaissances fondées sur l'excellence de la recherche en sciences humaines.</i>							
Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)	87 509	(87 509)
Développement de la recherche stratégique	30 949	(30 949)
Recherche et formation ciblées	9 722	(9 722)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

**Conseil de recherches en sciences
humaines**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme – suite

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>La mobilisation des connaissances : faciliter l'usage des connaissances en sciences humaines au sein du milieu universitaire et à l'extérieur.</i>							
Activités de réseautage liées à la recherche	21 290	(21 290)
Diffusion de la recherche et adaptation des connaissances	7 590	(7 590)
Total	26 314	661 839	688 153	677 548	10 605

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Coûts indirects de la recherche	332 403 000	322 403 000	10 000 000
Subventions et bourses	240 517 742	235 715 166	4 802 576
Bourses d'études supérieures du Canada	69 018 500	72 483 500	(3 465 000)
Réseaux de centres d'excellence	11 300 000	11 800 000	(500 000)
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 300 000	8 300 000
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	300 000	300 000
Total des subventions	661 839 242	650 701 666	11 137 576
Paiements de transfert non requis			
Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises	983 000	(983 000)
Total des paiements de transfert non requis	983 000	(983 000)
Total	661 839 242	651 684 666	10 154 576

Industrie

Conseil canadien des normes

Raison d'être

Le Conseil canadien des normes (CCN) est une société d'État fédérale qui a pour mandat d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada. Il coordonne et surveille les travaux du réseau canadien de normalisation, qui est formé d'organisations et de particuliers canadiens engagés dans des activités d'élaboration de normes volontaires et d'évaluation de la conformité. Quelque 12 500 bénévoles canadiens participent aux travaux de comités qui permettent d'élaborer des normes nationales et internationales. Les normes et les pratiques d'évaluation de la conformité constituent un élément clé du bien-être économique et social des Canadiens. Elles offrent aux entreprises et à l'industrie des assises garantes de succès, et elles facilitent la circulation des biens et des services à l'échelle tant nationale qu'internationale.

Faits saillants

Le Conseil canadien des normes prévoit des dépenses budgétaires de 7,6 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 7,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Dans le cadre d'un programme quinquennal, le Conseil canadien des normes dirigera avec l'appui d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) l'Initiative de normalisation des infrastructures du Nord. À cette fin, le financement annuel du CCN augmentera de 500,0 milliers de dollars à partir de 2011-2012 jusqu'à 2015-2016.

Les pratiques, instruments et outils de normalisation offrent des solutions à faible risque pour régler des questions de politique publique. Ce programme bénéficiera de l'expertise du CCN grâce à l'intégration de solutions d'adaptation dans les codes et normes pour les infrastructures du Nord. En partenariat avec AADNC, le CCN établira un cadre pour s'occuper des questions liées à l'adaptation et aux codes et normes pour les infrastructures nordiques.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Le Canada dispose d'un Système national de normes efficient et efficace.</i>							
Programmes des normes	2 997	2 997	3 778	(781)
Politiques des normes et de l'évaluation de la conformité	2 414	2 414	1 711	703
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	2 218	2 218	1 426	792
<i>Le Canada dispose d'un Système national de normes efficient et efficace.</i>							
Programmes de l'évaluation de la conformité	214	(214)
Total	7 629	7 629	7 129	500

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Statistique Canada

Raison d'être

Statistique Canada a été créé pour veiller à ce que les Canadiens aient accès à une source fiable d'information statistique sur le Canada qui répond à leurs besoins d'information les plus prioritaires.

Le mandat de Statistique Canada découle principalement de la *Loi sur la statistique*. Cette loi exige que Statistique Canada recueille, dépouille, analyse et publie des renseignements statistiques sur les conditions économiques, sociales et générales du pays et de sa population. Elle exige que Statistique Canada mène le Recensement de la population et le Recensement de l'agriculture tous les cinq ans, et que l'organisme protège la confidentialité de l'information qui lui est confiée. Le mandat couvre une vaste gamme d'obligations légales, ainsi que des obligations contractuelles. Statistique Canada doit en outre coordonner et diriger le système statistique national, notamment pour prévenir le double emploi dans la collecte de renseignements par le gouvernement.

Faits saillants

Statistique Canada prévoit des dépenses budgétaires de 454,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 385,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 69,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le financement du budget principal des dépenses 2011-2012 était de 741 560 516 \$ alors qu'il est de 454 681 353 \$ en 2012-2013. Cette diminution de 286 879 163 \$ est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- le Recensement de la population et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 ainsi que le Recensement de l'agriculture de 2011;

La diminution du financement de 248 645 326 \$ pour le Recensement de la population et l'ENM de 2011 s'explique par le fait que le programme tire à sa fin. Le financement applicable en 2012-2013 sera utilisé principalement pour terminer le traitement des déclarations, poursuivre des études de la qualité des données, diffuser les résultats et effectuer des évaluations du Recensement de la population et de l'ENM de 2011.

La diminution du financement de 13 267 842 \$ pour le Recensement de l'agriculture de 2011 reflète la fin de la période principale de collecte et de traitement en 2011-2012. Les fonds réduits en 2012-2013 seront utilisés pour diffuser des données, faire des études d'évaluation, analyser la possibilité de remplacer les questions détaillées sur les dépenses par des données fiscales à l'avenir, ainsi que pour travailler sur le couplage du Recensement de l'agriculture de 2011 et de l'ENM de 2011 afin de produire une base de données de renseignements socioéconomiques sur les exploitants agricoles et leurs familles.

- Services partagés Canada (SPC);

La diminution du financement de 36 223 140 \$ permettra de transférer des fonds à SPC pour mettre en commun les ressources existantes de l'ensemble du gouvernement afin de consolider et de transformer l'infrastructure TI du gouvernement du Canada.

- l'Initiative d'amélioration de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et la création d'un Secrétariat de la Taxe de vente harmonisée (TVH);

L'augmentation du financement de 10 423 214 \$ permettra de soutenir l'Initiative d'amélioration de l'IPC afin de mettre à jour l'un des plus importants indicateurs économiques du Canada pour assurer sa pertinence continue et sa qualité et d'assurer qu'elle est produite de manière efficace.

L'augmentation du financement de 911 324 \$ permettra d'établir un Secrétariat de la TVH à Statistique Canada afin d'atténuer les tensions liées au travail prévues en raison de l'expansion du programme de la TVH et l'importance accrue des entrées de données aux fins de la répartition des recettes de la TVH.

Industrie

Statistique Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les Canadiens ont accès à de l'information statistique actuelle, pertinente et de qualité sur l'évolution de l'économie et de la société au Canada, ce qui favorise un débat réfléchi, des recherches sérieuses et des prises de décisions éclairées sur les questions socioéconomiques.</i>							
Statistique économique	199 781	25 760	174 021	185 068	(11 047)
Statistique sociale	183 980	561	65 176	119 365	138 951	(19 586)
Statistique du recensement, de la démographie et sur les Autochtones	92 587	25 791	66 796	334 905	(268 109)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	97 773	3 273	94 500	82 637	11 863
Total	574 121	561	120 000	454 681	741 561	(286 879)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Programme de contribution pour l'information sur la santé	560 800	560 800
Total	560 800	560 800

Justice

Justice.....	218
Commission canadienne des droits de la personne.....	221
Tribunal canadien des droits de la personne.....	223
Commissaire à la magistrature fédérale.....	225
Service administratif des tribunaux judiciaires.....	226
Bureau du directeur des poursuites pénales.....	228
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada.....	230
Cour suprême du Canada.....	232

Justice

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses			
	2012-2013	2011-2012	Différence	
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Justice				
1	Dépenses de fonctionnement	245 593	266 547	(20 954)
5	Subventions et contributions	368 799	388 099	(19 300)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	80 089	82 820	(2 730)
(L)	Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile	78	78
Total des dépenses budgétaires		694 559	737 543	(42 984)
Commission canadienne des droits de la personne				
10	Dépenses du Programme	20 437	20 466	(29)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 649	2 570	79
Total des dépenses budgétaires		23 086	23 036	50
Tribunal canadien des droits de la personne				
15	Dépenses du Programme	4 105	4 102	2
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	406	415	(9)
Total des dépenses budgétaires		4 511	4 517	(7)
Commissaire à la magistrature fédérale				
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement	7 802	8 272	(470)
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 509	1 509
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	982	1 033	(51)
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1)	474 686	451 770	22 916
Total des dépenses budgétaires		484 978	462 583	22 395
Service administratif des tribunaux judiciaires				
30	Dépenses du Programme	57 857	58 231	(374)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 972	7 147	(175)
Total des dépenses budgétaires		64 830	65 378	(549)
Bureau du directeur des poursuites pénales				
35	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme	155 465	153 834	1 631
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 790	18 337	453
Total des dépenses budgétaires		174 255	172 170	2 085
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
40	Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	10 349	10 615	(267)
45	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	22 131	22 129	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 833	3 920	(86)
Total des dépenses budgétaires		36 314	36 664	(350)

Justice

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires – suite

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Cour suprême du Canada			
50 Dépenses du Programme	21 721	21 716	5
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 377	2 431	(53)
(L) Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R.C. (1985), ch. J-1)	5 718	5 568	150
Total des dépenses budgétaires	29 817	29 715	102

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Justice

Raison d'être

Le ministère de la Justice a le mandat de soutenir le double rôle de ministre de la Justice et de procureur général du Canada. Dans le cadre du système fédéral canadien, l'administration de la justice est un champ de compétence partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces. Le Ministère appuie le ministre de la Justice dans l'accomplissement de ses responsabilités, qui englobent 51 lois et secteurs du droit fédéral, en assurant un cadre juridique national bilingue et bijuridique, principalement dans les domaines suivants : le droit pénal (y compris la justice pénale pour les jeunes), la justice familiale, l'accès à la justice, ainsi que la justice applicable aux Autochtones. Le Ministère soutient également le procureur général, à titre de premier conseiller juridique de la Couronne tant dans les activités courantes que dans le développement de politiques, de programmes et de services nouveaux pour les Canadiens afin de soutenir les priorités du gouvernement. Plus particulièrement, le Ministère fournit des avis juridiques au gouvernement et à l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement fédéral, représente la Couronne dans le contentieux des affaires civiles et devant les tribunaux administratifs, rédige des textes législatifs et répond aux autres besoins juridiques des ministères et organismes fédéraux.

Faits saillants

Justice prévoit des dépenses budgétaires de 694,6 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 614,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 80,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette des autorisations de crédit du ministère de la Justice de 42,99 millions de dollars est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 7,98 millions de dollars du financement accordé pour le renouvellement de la Stratégie fédérale à l'intention des victimes d'actes criminels;
- une augmentation de 5,3 millions de dollars du financement pour des programmes sur les crimes de guerre du Canada;
- une augmentation de 2,5 millions de dollars du financement visant la poursuite des activités de lutte contre les gangs, les armes à feu et les drogues auprès des jeunes en conflit avec la loi;
- une augmentation de 0,31 million de dollars pour tenir compte d'une entrée de correction dans le calcul de la réduction du niveau de référence touchant les conventions collectives conformément au budget fédéral de 2010 (0,22 million de dollars) ainsi que le financement accordé à d'autres conventions collectives (0,09 million de dollars);
- une diminution de 19,78 millions de dollars qui représente le transfert des fonds, tels qu'établis par décret, pour l'établissement de Services partagés Canada;
- une diminution de 14,42 millions de dollars du financement pour les activités liées à l'aide juridique;
- une diminution de 12,30 millions de dollars du financement accordé pour la Stratégie de la justice applicable aux Autochtones;
- une diminution de 9,74 millions de dollars du financement accordé pour gérer les affaires en matière d'immigration mettant en jeu des renseignements classifiés visés à la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;
- une diminution de 1,72 million de dollars pour tenir compte du coût moins élevé des primes d'avantages sociaux.

Justice

Justice

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Un système de justice Canadien équitable, adapté et accessible.</i>							
Gestion responsable du cadre juridique canadien	39 900	368 799	408 698	431 971	(23 273)
Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels	1 303	1 303	28	1 275
<i>Des services juridiques de qualité élevée pour seconder le gouvernement du Canada.</i>							
Programme des services juridiques au gouvernement	462 933	270 000	192 933	197 202	(4 269)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	111 625	20 000	91 625	108 342	(16 717)
Total	615 760	368 799	290 000	694 559	737 543	(42 984)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

Subventions	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	2 850 000	350 000	2 500 000
Subventions à l'appui du Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes	730 000	330 000	400 000
Subventions à l'appui du Fonds juridique de partenariats et d'innovation	500 655	500 655
Institut national de la magistrature	268 345	268 345
Association canadienne des juges des cours provinciales	100 000	100 000
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	50 000	50 000
Société canadienne des sciences judiciaires	50 000	50 000
Subventions pour le financement du Fonds de soutien des familles	50 000	50 000
Conférence de l'harmonisation des lois du Canada, Subventions – Subvention pour l'administration	50 000	50 000
Association canadienne des chefs de police pour le Comité de modifications des lois	25 000	25 000
Total des subventions	4 674 000	1 774 000	2 900 000

Justice

Justice

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	177 302 415	177 302 415
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	108 327 507	119 827 507	(11 500 000)
Contributions pour le financement du Fonds de soutien des familles	15 950 000	15 950 000
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	11 048 000	11 048 000
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la <i>Loi sur les contraventions</i>	9 094 900	9 094 900
Contributions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	7 336 556	4 736 556	2 600 000
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	6 842 845	7 175 845	(333 000)
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	4 911 363	4 911 363
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	4 856 593	4 856 593
Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	4 275 000	2 175 000	2 100 000
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	3 631 276	3 631 276
Contributions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	3 068 101	3 085 081	(16 980)
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	2 900 000	12 240 000	(9 340 000)
Fonds de réserve des équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	2 250 000	2 250 000
Contributions à l'appui de l'aide juridique – Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	2 000 000	3 000 000	(1 000 000)
Contributions versées à la Conférence de la Haye de droit international privé	250 000	250 000
Contributions versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	80 000	80 000
Total des contributions	364 124 556	381 614 536	(17 489 980)
Paiements de transfert non requis			
Programmes des avocats spéciaux	2 800 000	(2 800 000)
Contributions pour payer les services des avocats désignés par le tribunal dans des poursuites fédérales	1 650 000	(1 650 000)
Subventions accordées en vertu du fonds de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	260 000	(260 000)
Total des paiements de transfert non requis	4 710 000	(4 710 000)
Total	368 798 556	388 098 536	(19 299 980)

Justice

Commission canadienne des droits de la personne

Raison d'être

La Commission canadienne des droits de la personne a été constituée en 1977 en vertu de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, conformément à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP).

La Commission a la responsabilité de l'application de la LCDP et veille au respect de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (LEE). La LCDP interdit la discrimination et la LEE favorise la réalisation de l'équité en milieu de travail. Les deux lois imposent les principes de l'égalité des chances et de la non-discrimination aux ministères et organismes du gouvernement fédéral, aux sociétés d'État et aux organisations du secteur privé sous réglementation fédérale.

Faits saillants

La Commission canadienne des droits de la personne prévoit des dépenses budgétaires de 23,1 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 20,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues de la Commission demeureront à peu près les mêmes que celles de l'exercice précédent.

En 2012-2013, la Commission poursuivra ses activités destinées à traiter les plaintes qui seront déposées à la suite de l'abrogation de l'article 67 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP) qui s'applique depuis juin 2011. Les membres des Premières nations peuvent maintenant porter plainte contre des mesures découlant de l'administration de la *Loi sur les Indiens*. Ces plaintes s'ajouteront aux plaintes de discrimination que la Commission reçoit en temps normal dans le cadre de son mandat. De plus, la Commission :

- vérifie que les employeurs sous réglementation fédérale offrent l'égalité d'accès à l'emploi en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*;
- élabore des règlements et politiques, perfectionne des connaissances, puis les diffuse;
- lance des initiatives de prévention de la discrimination;
- offre des services de règlement des différends pour favoriser le traitement des demandes de renseignements et des plaintes qu'elle reçoit;
- met au point et dirige des programmes d'information pour aider la population à comprendre la LCDP, d'une part, et le rôle et les activités de la Commission, d'autre part;
- entreprend et finance des programmes de recherche en lien avec ses tâches et fonctions prévues en vertu de la LCDP.

Justice

*Commission canadienne des droits de la
personne*

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>L'égalité, le respect des droits de la personne et la prévention de la discrimination grâce à une meilleure compréhension et à un meilleur respect de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi par les employeurs et les fournisseurs de services sous réglementation fédérale, ainsi que le public qu'ils servent.</i>							
Programme de règlement des différends en matière de droits de la personne	8 838	8 838	8 515	323
Programme de prévention de la discrimination	4 323	4 323	4 531	(208)
Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne	3 583	3 583	3 580	4
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	7 107	764	6 342	6 410	(68)
Total	23 851	764	23 086	23 036	50

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Tribunal canadien des droits de la personne

Raison d'être

Le Tribunal canadien des droits de la personne est un organisme quasi-judiciaire qui entend les plaintes pour discrimination que lui renvoie la Commission canadienne des droits de la personne afin qu'il détermine si les actes allégués contreviennent à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* (LCDP). Le but de la LCDP est de protéger les personnes contre la discrimination et de promouvoir l'égalité des chances dans la société canadienne. Le Tribunal statue également sur des affaires dont il est saisi en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, et en vertu de l'article 11 de la LCDP, sur des allégations de disparité salariale entre des hommes et des femmes qui exécutent, dans le même établissement, des fonctions équivalentes.

Faits saillants

Le Tribunal canadien des droits de la personne prévoit des dépenses budgétaires de 4,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 4,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 406,0 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les prévisions budgétaires du Tribunal canadien des droits de la personne demeurent essentiellement les mêmes que l'année précédente. En 2012-2013, le Tribunal continuera d'assurer un accès équitable à un règlement juste et équitable des affaires portant sur les droits de la personne et sur l'équité en matière d'emploi qui sont entendues par la Tribunal.

Le Tribunal continuera d'entreprendre en particulier les activités suivantes :

- entendre les plaintes de discrimination référées par la Commission canadienne des droits de la personne afin de déterminer si les actes visés par la plainte contreviennent à la *Loi canadienne des droits de la personne*;
- entendre les dossiers dont le Tribunal est saisi en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* et, conformément à l'article 11 de la LCDP, pratique de disparité salariale entre les hommes et les femmes qui exécutent, dans le même établissement, des fonctions équivalentes;
- continuer à chercher des opportunités afin de rationaliser ses services internes au soutien de l'objectif d'efficacité gouvernemental.

Justice

***Tribunal canadien des droits de la
personne***

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011- 2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les individus ont accès, en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, au règlement juste et équitable des affaires portant sur les droits de la personne et sur l'équité en matière d'emploi qui sont entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.</i>							
Audition des plaintes devant le Tribunal	2 277	2 277	2 613	(336)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.</i>							
Services internes	2 234	2 234	1 904	330
Total	4 511	4 511	4 517	(7)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Commissaire à la magistrature fédérale

Raison d'être

Être reconnu pour notre contribution au maintien de la réputation du Canada comme chef de file en matière d'indépendance de la magistrature.

Faits saillants

Le Commissaire à la magistrature fédérale prévoit des dépenses budgétaires de 485,0 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 9,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 475,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 22,4 millions de dollars est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 22,9 millions de dollars en raison essentiellement d'un accroissement du nombre de nominations judiciaires ainsi qu'une hausse moyenne globale des montants payés aux pensionnaires en vertu de la *Loi sur les juges* de même qu'une disposition pour une augmentation salariale à tous les juges nommés par le gouvernement fédéral en vertu de la *Loi sur les juges*;
- une diminution de 0,3 million de dollars en raison de la fin du financement pour les activités de la Commission d'examen de la rémunération des juges;
- une diminution de 0,2 million de dollars en raison de la fin du financement pour le projet d'innovation du ministère.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Une magistrature fédérale indépendante et efficace.</i>							
Paiements en application de la <i>Loi sur les juges</i>	474 686	474 686	451 770	22 916
Magistrature fédérale	7 990	275	7 715	8 231	(517)
Conseil canadien de la magistrature	1 703	1 703	1 707	(4)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	875	875	875
Total	485 253	275	484 978	462 583	22 395

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Service administratif des tribunaux judiciaires

Raison d'être

Le Service administratif des tribunaux judiciaires a été créé en 2003, au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le Service administratif des tribunaux judiciaires*.

Le rôle du Service administratif des tribunaux judiciaires est de fournir, de manière efficace, des services de greffe, des services judiciaires et des services internes à quatre cours supérieures d'archives, soit à la Cour d'appel fédérale, à la Cour fédérale, à la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et à la Cour canadienne de l'impôt. La Loi améliore l'indépendance judiciaire en rendant les juges indépendants du gouvernement fédéral, tout en veillant à une plus grande responsabilisation quant à l'utilisation des fonds publics.

Faits saillants

Le Service administratif des tribunaux judiciaires prévoit des dépenses budgétaires de 64,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 57,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 7,0 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 0,5 million de dollars des dépenses prévues est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 2,9 millions de dollars liée au financement de l'intégrité des programmes pour les nominations à la magistrature effectives et pour l'application de mesures de sécurité nécessaires au sein des cours fédérales;
- une augmentation de 0,2 million de dollars liée au financement pour mettre en application le projet de loi C-11, *Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés)* et la *Loi sur les Cours fédérales*;
- une diminution de 3,0 millions de dollars liée au financement visant à gérer les cas d'immigration comportant de l'information classifiée en vertu de la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui a pris fin en 2011-2012;
- une diminution de 0,5 million de dollars pour rembourser le financement reçu en 2011-2012 pour permettre la réinstallation des services ministériels du Service administratif des tribunaux judiciaires à l'édifice désigné de la magistrature fédérale pour la région de la capitale nationale et pour l'investissement dans de l'équipement de technologie de l'information;
- une diminution nette de 0,1 million de dollars liée à d'autres rajustements.

Justice

***Service administratif des tribunaux
judiciaires***

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Le public a accès de façon rapide et équitable aux processus judiciaires de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt.</i>							
Services du greffe	25 163	25 163	26 807	(1 645)
Services judiciaires	21 890	21 890	20 316	1 574
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	17 777	17 777	18 255	(478)
Total	64 830	64 830	65 378	(549)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Bureau du directeur des poursuites pénales

Raison d'être

Le Bureau du directeur des poursuites pénales est un service indépendant de poursuites ayant pour mandat d'intenter des poursuites relevant de la compétence fédérale. Son seul résultat stratégique est de poursuivre les infractions criminelles et les infractions aux règlements prévues par des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et équitable. Créé le 12 décembre 2006, avec l'entrée en vigueur de la *Loi sur le directeur des poursuites pénales*, il :

- fournit des conseils juridiques aux organismes d'enquête fédéraux et aux ministères au sujet des conséquences du droit pénal sur les enquêtes et les poursuites;
- assure l'application appropriée des lois fédérales grâce à des décisions de principe et indépendantes par les procureurs;
- favorise la confiance à l'égard de l'administration de la justice grâce à des poursuites menées professionnellement qui donnent lieu à une décision judiciaire sur le bien-fondé de la preuve.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisme.

Faits saillants

Le Bureau du directeur des poursuites pénales prévoit des dépenses budgétaires de 174,3 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 155,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 18,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation globale nette de 2,1 millions de dollars du Budget principal des dépenses 2012-2013 par rapport au Budget principal des dépenses 2011-2012 est principalement attribuable à :

Une augmentation totale de 4,9 millions de dollars comprenant les éléments suivants:

- une augmentation de 1,8 million de dollars pour le fonds des poursuites des drogues afin d'assurer l'intégrité du programme du Bureau du directeur des poursuites pénales en matière de poursuite liées aux drogues et à l'établissement d'un barème révisé des mandataires;
- une augmentation de 1,1 million de dollars pour soutenir la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement d'activités terroristes conformément à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. Cette initiative a été renouvelée en 2011-2012, et le financement a été reçu par l'entremise du budget supplémentaire des dépenses en 2011-2012;
- une augmentation de 1,0 million de dollars pour l'embauche de procureurs supplémentaires afin que les habitants du Nunavut aient un accès rapide à la justice;
- une augmentation de 0,9 million de dollars pour appuyer les coordonnateurs des témoins de la Couronne dans le cadre des initiatives pour les victimes d'actes criminels afin de fournir un soutien judiciaire aux victimes et témoins dans les territoires. Cette initiative a été renouvelée en 2011-2012, et le financement a été reçu par l'entremise du budget supplémentaire des dépenses en 2011-2012;
- une augmentation nette de 0,1 million de dollars pour d'autres ajustements mineurs.

Cette augmentation est contrebalancée par une diminution de 2,8 millions de dollars notamment:

- une diminution de 1,8 million de dollars au titre du financement de transition pour le déplacement de plusieurs bureaux régionaux dans des installations séparées et à l'extérieur de celles du ministère de la Justice Canada;
- une diminution de 0,5 million de dollars pour le rajustement des régimes d'avantages sociaux des employés;
- une diminution de 0,5 million de dollars pour la réaffectation à la suite de l'Examen stratégique de 2010.

Justice

**Bureau du directeur des poursuites
pénales**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
Résultat stratégique Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Poursuivre les infractions criminelles et les infractions aux règlements prévues par des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste.</i>							
Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du Code criminel et en matière de terrorisme	130 687	130 687	127 088	3 599
Programme de poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques	32 519	13 742	18 777	18 506	270
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	24 791	24 791	26 576	(1 785)
Total	187 997	13 742	174 255	172 170	2 085

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Raison d'être

COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada a pour mandat de surveiller le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, laquelle porte sur les pratiques de traitement des renseignements personnels utilisées par les ministères et organismes fédéraux, et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, qui représente la loi fédérale sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Le Commissariat a pour mission de protéger et de promouvoir le droit des personnes à la vie privée.

COMMISSARIAT À L'INFORMATION DU CANADA

Le Commissariat à l'information du Canada assure le respect des droits que la *Loi sur l'accès à l'information* confère aux demandeurs, ce qui en retour rehausse la transparence et la responsabilisation à l'échelle du gouvernement fédéral.

Faits saillants

Les Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada prévoient des dépenses budgétaires de 36,3 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 32,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 3,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) prévoit que ses dépenses en 2012-2013 (24,606 millions de dollars) demeureront approximativement les mêmes que celles de l'exercice précédent (24,659 millions de dollars).

Le financement sera utilisé pour réaliser les priorités du CPVP pour 2012-2013 :

- mettre pleinement en œuvre de nouveaux modèles de prestation des services afin de maximiser les résultats pour la population canadienne par l'établissement de nouveaux processus, l'amélioration constante de la prestation des services et l'optimisation de l'utilisation des ressources disponibles, notamment par la coopération;
- exercer un rôle de chef de file pour promouvoir auprès des Canadiens quatre domaines prioritaires en matière de protection de la vie privée (technologies de l'information, sécurité publique, intégrité et protection de l'identité et renseignements génétiques) en maintenant une base de connaissances fiables à partir desquelles fournir un leadership;
- soutenir la capacité organisationnelle grâce à une amélioration continue en maintenant un niveau de qualité élevé et des niveaux de service uniforme à la population canadienne dans un environnement de plus en plus complexe. Le CPVP continuera d'exploiter sa capacité organisationnelle à gérer horizontalement les ressources et sa capacité à gérer un changement en douceur.

COMMISSARIAT À L'INFORMATION DU CANADA

Le Commissariat à l'information du Canada (CIC) prévoit que ses dépenses en 2012-2013 (11 707 736 \$) demeureront approximativement les mêmes que celles de l'exercice précédent (12 004 864 \$). L'écart de 297 128 \$ est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation des salaires de 1 787 \$ résultant d'une convention collective récemment signée;
- une diminution des « autres frais de fonctionnement » de 268 000 \$ au titre de la stratégie de renouvellement de l'infrastructure de technologie et de gestion de l'information du CIC;
- une diminution de 30 915 \$ au titre des régimes d'avantages sociaux en raison d'une variation du taux de cotisation.

En 2012-2013, le financement servira avant tout à mener des enquêtes efficaces, justes et confidentielles sur des plaintes ou problèmes concernant la façon dont les institutions fédérales traitent les demandes d'accès à l'information provenant du public. À cette fin, le CIC continuera à rationaliser et à raffiner son processus d'enquête tout en améliorant son infrastructure de gestion et de technologie de l'information. D'autres activités auront pour but d'appuyer la commissaire dans son rôle consultatif auprès du Parlement sur toutes les questions relatives à l'accès à l'information. Au besoin, le personnel du CIC aidera également la commissaire à porter les questions d'interprétation et d'application de la loi devant les tribunaux.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Le droit des personnes à la protection de la vie privée est protégé.</i>							
Activités relatives à la conformité	10 366	10 366	10 391	(25)
Recherche et élaboration des politiques	4 695	500	5 195	5 206	(11)
Sensibilisation du grand public	3 969	3 969	3 976	(7)
<i>Les droits des individus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information sont protégés.</i>							
Conformité avec les obligations prévues à la Loi sur l'accès à l'information	8 174	8 174	8 197	(23)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes – Commissariat à la protection de la vie privée	5 076	5 076	5 086	(9)
Services internes – Commissariat à l'information	3 534	3 534	3 808	(274)
Total	35 814	500	36 314	36 664	(350)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Programme de contributions relatif à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques	500 000	500 000
Total	500 000	500 000

Justice

Cour suprême du Canada

Raison d’être

Créée en vertu d'une loi du Parlement en 1875, la Cour suprême du Canada est la juridiction d’appel de dernier ressort du pays. Elle sert les Canadiens en tranchant des questions de droit d’importance pour le public, contribuant ainsi à l’évolution de toutes les branches du droit au Canada. L’indépendance de la Cour, la qualité de ses travaux et le respect qu’on lui porte, tant ici qu’à l’étranger, sont autant d’éléments qui contribuent grandement aux fondements d’un pays fort, sécuritaire et démocratique, fondé sur la primauté du droit. La Cour suprême du Canada se compose du juge en chef et de huit juges puînés.

Le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada fournit à la Cour tous les services et l’appui dont elle a besoin pour traiter, entendre et trancher les instances qui lui sont soumises. Il agit également comme interface entre les plaideurs et la Cour.

Faits saillants

La Cour suprême du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 29,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 21,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 8,1 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d’approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de la Cour suprême du Canada demeurent sensiblement les mêmes que celles de l’exercice précédent.

Une augmentation nette des autorisations législatives de 96 931 \$ provient principalement d’une hausse des fonds consacrés au personnel de 150 080 \$ pour les salaires et les pensions des juges, compensée par une diminution des contributions aux régimes de prestations aux employés (53 149 \$).

En 2012-2013, le Bureau du registraire de la Cour suprême du Canada continuera de concentrer ses efforts sur un résultat stratégique unique : « L’administration de la juridiction d’appel de dernier ressort du Canada est efficace et indépendante ». Le travail fondamental du Bureau demeurera le traitement et la gestion des instances dont la Cour est saisie. Le Bureau poursuivra ses efforts pour améliorer son programme global de sécurité de façon à ce qu’il réponde davantage aux besoins de la Cour et ira de l’avant avec son initiative de transformation des activités pour assurer la continuité du travail amorcé en 2006 dans le cadre du Programme de modernisation de la Cour. Relativement à cette initiative, le Bureau poursuivra son objectif à long terme, qui est d’améliorer l’accès électronique aux renseignements et aux dossiers d’instance de la Cour, tant par le public que par les plaideurs. De plus, le Bureau poursuivra un important programme de restauration de l’infrastructure vieillissante de l’édifice de la Cour suprême.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>L’administration du tribunal de dernier ressort du Canada est efficace et indépendante.</i>							
Opérations de la Cour	15 807	15 807	14 341	1 466
Traitement des paiements des diverses indemnités aux juges de la Cour suprême conformément à la <i>Loi sur les juges</i>	5 718	5 718	5 568	150
<i>L’activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	8 292	8 292	9 806	(1 514)
Total	29 817	29 817	29 715	102

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parlement

Sénat.....	235
Chambre des communes	237
Bibliothèque du Parlement.....	238
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique.....	239
Conseiller sénatorial en éthique.....	240

Parlement

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Sénat			
1 Dépenses du Programme	57 933	59 490	(1 557)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 592	7 811	(218)
(L) Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (R.S.C. (1985), ch. M-5)	26 690	26 655	35
Total des dépenses budgétaires	92 216	93 956	(1 740)
Chambre des communes			
5 Dépenses du Programme	290 904	290 297	607
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	36 785	37 909	(1 124)
(L) Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	118 246	113 442	4 804
Total des dépenses budgétaires	445 935	441 648	4 287
Bibliothèque du Parlement			
10 Dépenses du Programme	37 496	37 496
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 135	5 252	(117)
Total des dépenses budgétaires	42 631	42 748	(117)
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique			
15 Dépenses du Programme	6 338	6 338
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	794	812	(18)
Total des dépenses budgétaires	7 132	7 150	(18)
Conseiller sénatorial en éthique			
20 Dépenses du Programme	702	720	(18)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	106	110	(4)
Total des dépenses budgétaires	807	829	(22)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parlement

Sénat

Raison d'être

Le Sénat du Canada, créé en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867*, est une chambre indépendante qui complète la Chambre des communes. Le Sénat compte 105 membres qui sont nommés et qui proviennent des provinces et des territoires. Son but premier est d'étudier toutes les mesures législatives émanant du Sénat ou adoptées par la Chambre des communes. Pour acquiescer force de loi, chaque projet de loi doit être approuvé sous la même forme par le Sénat et la Chambre des communes. Le Sénat a le pouvoir d'adopter, d'amender ou de rejeter les projets de loi. Dans les faits, il rejette rarement les projets de loi, mais il les amende fréquemment. Par l'entremise de ses comités, le Sénat procède également à l'examen de questions d'intérêt public, un examen approfondi s'échelonnant souvent sur une longue période, afin d'être en mesure de bien conseiller le gouvernement et d'éclairer le débat sur des questions importantes pour les Canadiens.

Faits saillants

Le Sénat prévoit des dépenses budgétaires de 92,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 57,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 34,3 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Dans l'esprit des mesures annoncées par le Ministre des Finances dans le budget fédéral de 2011, le Sénat a examiné ses dépenses et a réduit son budget total voté de 2,6 p. 100 en 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						
	2012-2013				Total	2011-2012	Différence
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>Résultat stratégique</i>							
<i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Faire en sorte que le contexte soit le plus propice possible à une contribution efficace des sénateurs à la législation fédérale et aux politiques publiques dans l'intérêt supérieur de tous les Canadiens.</i>							
Sénateurs et bureaux des sénateurs	42 710	167	42 877	42 877
Soutien administratif	31 484	31 484	31 484
Chambre, comités et associations	17 475	380	17 855	17 855
<i>Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement</i>							
Sénateurs et bureaux des sénateurs	43 148	(43 148)
Soutien administratif	32 508	(32 508)
Comités et associations	11 991	(11 991)
Fonctionnement de la Chambre	6 310	(6 310)
Total	91 669	547	92 216	93 956	(1 740)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parlement

Sénat

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R.C. (1985), ch. M-5)	167 000	167 000
Total des subventions	167 000	167 000
Contributions			
Contributions aux associations parlementaires	380 000	380 000
Total des contributions	380 000	380 000
Total	547 000	547 000

Parlement

Chambre des communes

Raison d'être

La Chambre des communes est l'assemblée élue du Parlement du Canada. La Chambre compte 308 députés qui œuvrent au nom des Canadiens dans quatre sphères d'activité – la Chambre, les comités, les caucus et les circonscriptions – et en tant que représentants du Canada. L'Administration de la Chambre appuie fièrement la Chambre des communes et ses députés en leur fournissant les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs rôles de législateurs et de représentants.

Faits saillants

La Chambre des communes prévoit des dépenses budgétaires de 445,9 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 290,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 155,0 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de la Chambre des communes demeurent à peu près les mêmes que celles de l'exercice précédent.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Soutien administratif et professionnel efficace aux députés, individuellement et collectivement, dans le cadre de leurs rôles de législateurs et de représentants de 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.</i>							
Députés et agents supérieurs de la Chambre	265 651	885	14	266 522	264 228	2 294
Administration de la Chambre	180 217	55	859	179 413	177 420	1 993
Total	445 868	940	873	445 935	441 648	4 287

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Paiements aux associations parlementaires et de procédure	940 055	940 055
Total	940 055	940 055

Parlement

Bibliothèque du Parlement

Raison d’être

La Bibliothèque du Parlement a été créée officiellement en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mais ses efforts pour faire en sorte que le Parlement soit informé et accessible ont commencé avant la Confédération. La Bibliothèque fournit aux sénateurs, aux députés et aux comités parlementaires l’information indépendante et non partisane dont ils ont besoin pour examiner les questions de l’heure, étudier la législation et tenir le gouvernement responsable de ses actes. Elle préserve le riche patrimoine documentaire du Parlement tout en optimisant l’accès à ses importantes collections. Tous les ans, elle accueille également des centaines de milliers de visiteurs au Parlement. Elle offre des visites guidées ainsi que des programmes et des produits pédagogiques, qui aident le public à comprendre le rôle du Parlement dans notre système démocratique de même que le travail important accompli par les parlementaires.

Faits saillants

La Bibliothèque du Parlement prévoit des dépenses budgétaires de 42,6 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 37,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,1 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d’approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

En 2012-2013, la Bibliothèque continuera à s’employer à relier le Parlement, les gens et l’information et à chercher les occasions pour optimiser ses systèmes de gestion et pour simplifier les processus internes afin de mieux appuyer la livraison de services aux parlementaires.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Un Parlement informé et accessible.</i>							
Services d’information aux parlementaires	34 470	1 000	33 470	34 215	(745)
<i>L’activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	8 411	750	9 161	8 533	628
Total	42 881	750	1 000	42 631	42 748	(117)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parlement

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Raison d'être

La Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique est chargée d'administrer la *Loi sur les conflits d'intérêts* (Loi) et le *Code régissant les conflits d'intérêts des députés* (Code). Ces deux régimes ont pour but de veiller à ce que les personnes nommées ou élues à des postes officiels, qu'elles soient titulaires de charge publique ou députés, ne se trouvent pas en situation de conflits d'intérêts. La Loi et le Code établissent des règles de conduite en matière de conflits d'intérêts pour ceux-ci et les obligent à respecter des normes qui font passer l'intérêt public avant leurs intérêts personnels lorsque les deux régimes entrent en conflit. La Commissaire a également pour mandat de donner des conseils au Premier ministre, à titre confidentiel, sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique.

Faits saillants

Le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique prévoit des dépenses budgétaires de 7,1 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 6,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 794,3 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues par le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique demeureront essentiellement les mêmes que pour l'exercice précédent. En 2012-2013, le Commissariat continuera de fournir aux titulaires de charge publique et aux députés de l'aide, des conseils et de l'information pour les aider à comprendre la Loi et le Code et à s'y conformer. De plus, le Commissariat développera davantage ses compétences en matière de recherche et d'élaboration des politiques pour suivre les développements dans le domaine des conflits d'intérêts et de l'éthique. Il continuera également de perfectionner ses procédures et ses systèmes de gestion internes, afin d'accroître encore davantage l'efficacité de ses activités et des services consultatifs qu'il offre aux titulaires de charge publique et aux députés. Finalement, la commissaire poursuivra ses enquêtes sur les infractions possibles aux règles sur les conflits d'intérêts qu'elle administre.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i>							
<i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Le public peut avoir confiance que les titulaires de charge publique ainsi que les députés rencontrent les exigences des mesures d'observation régissant leur conduite en ce qui concerne les conflits d'intérêts.</i>							
Application de la <i>Loi sur les conflits d'intérêts</i> et du <i>Code régissant les conflits d'intérêts des députés</i>	4 926	4 926	4 950	(25)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	2 207	2 207	2 200	7
Total	7 132	7 132	7 150	(18)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parlement

Conseiller sénatorial en éthique

Raison d'être

Les principales attributions du Conseiller sénatorial en éthique sont les suivantes :

- conseiller les sénateurs individuellement, de façon confidentielle et continue, sur leurs obligations aux termes du *Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs* et les aider à s'y conformer en tout temps;
- superviser le processus de déclaration annuel dans le cadre duquel les sénateurs sont tenus de déclarer leurs intérêts financiers et autres;
- mener des enquêtes afin de déterminer si un sénateur a satisfait à ses obligations aux termes du Code;
- tenir un registre, mis à la disposition du public, qui contient des renseignements sur les intérêts financiers et autres que les sénateurs sont tenus de déclarer publiquement en vertu du Code;
- présenter un rapport annuel des activités du bureau au président du Sénat, qui le déposera au Sénat.

Faits saillants

Le Conseiller sénatorial en éthique prévoit des dépenses budgétaires de 807,3 milliers de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 701,7 milliers de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 105,6 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Dans l'esprit des mesures annoncées par le ministre des Finances dans le budget fédéral de 2011, le Conseiller sénatorial en éthique a examiné ses dépenses et a réduit son budget total voté de 2,47 p. 100 en 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Les sénateurs respectent les obligations découlant du Code régissant les conflits d'intérêts de manière à aider à assurer l'intégrité du Sénat en tant qu'institution.</i>							
Administration	807	807	829	(22)
Total	807	807	829	(22)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Patrimoine canadien.....	245
Conseil des Arts du Canada	250
Société Radio-Canada	252
Musée canadien des droits de la personne	254
Musée canadien des civilisations	255
Musée canadien de l'immigration du Quai 21	256
Musée canadien de la nature	257
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	258
Bibliothèque et Archives du Canada	260
Société du Centre national des Arts	263
Commission des champs de bataille nationaux	264
Office national du film	265
Musée des beaux-arts du Canada	267
Musée national des sciences et de la technologie	268
Commission de la fonction publique	270
Commission des relations de travail dans la fonction publique	271
Tribunal de la dotation de la fonction publique	272
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	273
Téléfilm Canada	274

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses			
	2012-2013	2011-2012	Différence	
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Patrimoine canadien				
1	Dépenses de fonctionnement	180 023	187 612	(7 589)
5	Subventions et contributions	1 077 017	932 804	144 213
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	21 473	20 791	682
(L)	Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Ministre d'État (Sports) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 196	1 196
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R.C. (1985), ch. L-8)	637	637
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents	182	182
Total des dépenses budgétaires		1 280 608	1 143 301	137 307
Conseil des Arts du Canada				
10	Paiements au Conseil des Arts du Canada	181 761	181 761
Total des dépenses budgétaires		181 761	181 761
Société Radio-Canada				
15	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	967 284	968 047	(763)
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000	4 000
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	103 035	102 272	763
Total des dépenses budgétaires		1 074 319	1 074 319
Musée canadien des droits de la personne				
30	Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	10 000	31 700	(21 700)
Total des dépenses budgétaires		10 000	31 700	(21 700)
Musée canadien des civilisations				
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	62 454	63 379	(925)
Total des dépenses budgétaires		62 454	63 379	(925)
Musée canadien de l'immigration du Quai 21				
40	Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	9 950	9 950
Total des dépenses budgétaires		9 950	9 950
Musée canadien de la nature				
45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	33 135	28 555	4 580
Total des dépenses budgétaires		33 135	28 555	4 580
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
50	Dépenses du Programme	4 317	4 702	(385)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 311	6 473	(162)
Total des dépenses budgétaires		10 628	11 175	(547)

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires – suite

		Budget principal des dépenses		
		2012-2013	2011-2012	Différence
		<i>(en milliers de dollars)</i>		
Bibliothèque et Archives du Canada				
55	Dépenses de fonctionnement	87 115	90 855	(3 740)
60	Dépenses en capital	19 353	10 350	9 003
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 276	11 755	(479)
Total des dépenses budgétaires		117 744	112 960	4 784
Société du Centre national des Arts				
65	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement	35 631	35 631
Total des dépenses budgétaires		35 631	35 631
Commission des champs de bataille nationaux				
70	Dépenses du Programme	7 146	7 146
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	398	407	(9)
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 700	1 700
Total des dépenses budgétaires		9 244	9 254	(9)
Office national du film				
75	Dépenses du Programme	66 782	66 782
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film
Total des dépenses budgétaires		66 782	66 782
Musée des beaux-arts du Canada				
80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	40 206	40 606	(400)
85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité	8 000	8 000
Total des dépenses budgétaires		48 206	48 606	(400)
Musée national des sciences et de la technologie				
90	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	28 931	29 041	(110)
Total des dépenses budgétaires		28 931	29 041	(110)
Commission de la fonction publique				
95	Dépenses du Programme	79 092	83 297	(4 204)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 620	14 048	(428)
Total des dépenses budgétaires		92 712	97 345	(4 632)
Commission des relations de travail dans la fonction publique				
100	Dépenses du Programme	12 421	12 419	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 311	1 330	(19)
Total des dépenses budgétaires		13 732	13 749	(17)
Tribunal de la dotation de la fonction publique				
105	Dépenses du Programme	4 812	4 905	(93)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	614	577	37
Total des dépenses budgétaires		5 426	5 482	(56)

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires – suite

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles			
110 Dépenses du Programme	1 644	1 644
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	190	194	(4)
Total des dépenses budgétaires	1 834	1 838	(4)
Téléfilm Canada			
115 Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	105 667	105 667
Total des dépenses budgétaires	105 667	105 667

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Patrimoine canadien

Raison d'être

Le ministère du Patrimoine canadien et les principales institutions culturelles canadiennes jouent un rôle vital dans la vie culturelle, civique et économique des Canadiens. Nous travaillons ensemble pour appuyer la culture, les arts, le patrimoine, les langues officielles, la citoyenneté et la participation, ainsi que les initiatives liées aux Autochtones, à la jeunesse et aux sports.

Faits saillants

Patrimoine canadien prévoit des dépenses budgétaires de 1,3 milliard de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,3 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 23,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 137,3 millions de dollars des dépenses prévues est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation nette de 100,0 millions de dollars pour le Fonds des Médias du Canada;
- une augmentation nette de 29,9 millions de dollars pour le Programme des Autochtones dans le cadre de Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone et de l'initiative des langues autochtones;
- une augmentation nette de 15,0 millions de dollars pour le Fonds du Canada pour les périodiques;
- une diminution nette de 12,1 millions de dollars pour le transfert de fonds à Services partagés Canada pour la consolidation et la transformation de l'infrastructure de la TI dans l'ensemble du gouvernement.

Patrimoine canadien

Patrimoine canadien

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.</i>							
Langues officielles	16 621	336 644	353 265	353 097	168
Engagement et participation communautaire	12 524	75 704	88 229	58 827	29 402
Promotion et appartenance au Canada	19 201	58 174	77 375	71 455	5 921
<i>Les expressions artistiques et le contenu culturel sont créés et accessibles au pays et à l'étranger:</i>							
Industries culturelles	28 097	290 722	3 700	315 120	203 407	111 713
Arts	16 108	107 641	123 749	121 311	2 438
Patrimoine	21 263	15 740	700	36 303	36 202	101
<i>Les Canadiens participent et excellent dans les sports.</i>							
Sport	12 723	193 210	205 933	206 708	(775)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	82 524	1 889	80 635	92 295	(11 660)
Total	209 061	1 077 836	6 289	1 280 608	1 143 301	137 307

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Patrimoine canadien

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions en vue de soutenir les périodiques canadiens au moyen du Fonds du Canada pour les périodiques	72 775 054	58 015 054	14 760 000
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour favoriser l'épanouissement et le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle	33 322 973	33 322 973
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	27 000 000	27 000 000
Subventions pour le Fonds d'investissement en culture	19 038 432	19 038 432
Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	14 355 000	14 355 000
Subventions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	10 500 000	10 500 000
Subvention à TV5 Monde	8 500 000	8 500 000
Subventions au Fonds du livre du Canada	8 300 000	8 300 000
Subventions à l'appui du Programme célébration et commémoration	7 500 000	5 500 000	2 000 000
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des langues officielles dans la société canadienne dans le cadre du programme Mise en valeur des langues officielles	5 599 842	5 599 842
Subventions en vertu du Programme d'aide aux musées	4 663 680	4 663 680
Subventions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	3 000 000	3 000 000
Subventions au Fonds de la musique du Canada	2 000 000	2 000 000
Subventions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	1 700 000	3 400 000	(1 700 000)
Subventions à l'appui du Programme des Autochtones	1 340 000	1 340 000
Subventions à l'appui du Programme des études canadiennes	1 150 060	1 150 060
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637 000	637 000
Subventions à l'appui du Programme des droits de la personne	200 000	200 000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000	182 000
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	100 000	100 000

Patrimoine canadien

Patrimoine canadien

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions - suite			
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :			
Québec	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627
Colombie-Britannique	97 814	97 814
Terre-Neuve-et-Labrador	77 590	77 590
Alberta	75 940	75 940
Manitoba	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071
Total des subventions	222 700 121	207 640 121	15 060 000
Contributions			
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	191 797 917	191 797 917
Contributions au Programme de soutien au sport	143 815 064	146 814 464	(2 999 400)
Contributions pour soutenir le Fonds des médias du Canada	134 146 077	34 596 077	99 550 000
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	105 923 289	105 923 289
Contributions à l'appui du Programme des Autochtones	54 910 737	27 710 771	27 199 966
Contributions au Fonds du livre du Canada	28 366 301	28 366 301
Contributions pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels	24 458 613	22 508 613	1 950 000
Contributions au Fonds de la musique du Canada	23 828 331	23 828 331
Contributions pour le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	22 779 440	22 779 440
Contributions au Programme d'accueil des jeux	22 395 000	19 865 000	2 530 000
Contributions pour le Fonds du Canada pour la présentation des arts	18 472 742	18 028 682	444 060
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	17 686 359	17 686 359
Contributions à l'appui du Programme Katimavik	15 294 320	16 294 320	(1 000 000)
Contributions en vertu du Programme d'aide aux musées	11 076 284	11 076 284
Contributions à l'appui du Programme célébration et commémoration	7 994 367	4 994 367	3 000 000
Contributions à l'appui du Fonds interactif du Canada	6 346 244	10 770 684	(4 424 440)
Contributions pour le Fonds du Canada pour l'investissement en culture	5 997 023	6 144 273	(147 250)
Contributions à TV5	4 460 900	4 460 900
Contributions à l'appui du Programme des études canadiennes	3 312 330	362 330	2 950 000

Patrimoine canadien

Patrimoine Canadien

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	3 300 000	3 300 000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel : Contribution à la fiducie des édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	3 005 000	2 605 000	400 000
Contributions en vue d'appuyer le Fonds du Canada pour les périodiques	1 999 544	1 999 544
Contributions à l'appui du programme Les jeunes s'engagent	1 781 680	2 081 680	(300 000)
Contributions à l'appui du Programme de contestation judiciaire	1 406 017	1 406 017
Contributions au Programme des arts, de la culture et de la diversité	390 000	390 000
Contributions à l'appui du Programme des droits de la personne	192 280	192 280
Total des contributions	855 135 859	725 982 923	129 152 936
Total	1 077 835 980	933 623 044	144 212 936

Patrimoine canadien

Conseil des Arts du Canada

Raison d'être

Créé en 1957, le Conseil des Arts du Canada (CAC) est une société d'État dont le rôle consiste à « favoriser et à promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art ».

Le CAC offre une vaste gamme de subventions et de services aux artistes et organismes artistiques professionnels canadiens dans les domaines de la musique, du théâtre, des lettres et de l'édition, des arts visuels, de la danse, des arts médiatiques et des arts intégrés. En outre, il remet des prix et des bourses, et cherche à accroître l'intérêt du public à l'égard des arts au moyen d'activités de communications, de recherche et de promotion des arts.

La Commission canadienne pour l'UNESCO et la Commission du droit de prêt public sont placées sous son égide. La Banque d'œuvres d'art loue des œuvres contemporaines canadiennes à des organismes publics et privés.

Faits saillants

Le Conseil des Arts du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 181,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 181,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Les dépenses prévues du CAC demeureront à peu près les mêmes que pour l'exercice précédent. Au cours des cinq prochaines années, le CAC poursuivra ses travaux visant à enrichir et à approfondir la participation des Canadiens à la vie artistique et culturelle. L'objectif du CAC est l'avancement de ses orientations stratégiques comme énoncé dans son plan d'entreprise « Resserrer les liens » qui sont les suivantes :

- renforcer l'engagement du CAC à l'égard des artistes œuvrant seuls ou en collaboration, car ils constituent le cœur même de la pratique artistique au Canada;
- accroître l'engagement du CAC à l'égard des organismes artistiques, afin que ces derniers puissent mieux soutenir les pratiques artistiques partout au pays;
- accroître le rôle de chef de file du CAC dans la promotion de l'équité comme priorité critique à la réalisation des aspirations artistiques du Canada;
- considérer les partenariats avec d'autres organismes comme un élément clé de la démarche adoptée par le CAC pour accomplir son mandat;
- accroître au CAC la capacité d'appui aux arts et d'instauration de changements, grâce au renforcement de sa structure et de son effectif, et à l'amélioration de ses services.

Le nouveau plan s'inscrit dans un milieu économique très différent au sein duquel trois grandes tendances ont des effets de plus en plus importants sur les arts et la population canadienne : l'engagement du public envers les arts, la synergie et les nouvelles technologies. Parallèlement à la réalité économique, ces tendances transversales imprégneront les cinq orientations stratégiques du CAC. Elles influenceront à la fois sur les relations du CAC avec le milieu artistique et les autres intervenants et sur ses activités internes, et se refléteront dans les objectifs et les stratégies du CAC.

Patrimoine canadien

Conseil des Arts du Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Un secteur artistique vif et dynamique au Canada.</i>							
Subventions et services aux artistes et aux organismes artistiques, à l'appui de la création, de la production et de la diffusion d'œuvres d'art	161 182	161 182	161 182
Promotion des arts, afin de favoriser la connaissance et la compréhension de la culture et des arts canadiens	8 300	8 300	8 300
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	12 278	12 278	12 278
Total	181 761	181 761	181 761

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Société Radio-Canada

Raison d'être

Comme le stipule la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991, la Société Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, doit offrir des services de radio et de télévision qui incluent une grande variété d'émissions qui renseignent, éclairent et divertissent le public. La programmation de la Société doit :

- être principalement et typiquement canadienne;
- brosse le portrait du Canada et de ses régions à l'échelle nationale et régionale, et ce, tout en répondant aux besoins particuliers des régions;
- contribuer activement à la diffusion de l'expression culturelle;
- être offerte en anglais et en français afin de tenir compte des divers besoins et du contexte propres aux communautés de langue officielle, y compris les besoins et le contexte des communautés anglophones et francophones en situation minoritaire;
- chercher à être de qualité équivalente en anglais et en français;
- contribuer à la conscience et à l'identité nationales;
- être offerte partout au Canada grâce aux moyens les plus appropriés et efficaces disponibles, et au fur et à mesure que des ressources à cet égard deviennent disponibles;
- refléter le caractère multiculturel et multiracial du Canada.

Faits saillants

La Société Radio-Canada prévoit des dépenses budgétaires de 1,1 milliard de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,1 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement.

D'une année à l'autre, il n'y a pas de changement étant donné que le Budget principal des dépenses de 2012-2013 est exactement le même que le Budget principal des dépenses de 2011-2012, soit 1 074 319 060 \$.

Patrimoine canadien

Société Radio-Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Un service de radiodiffusion public national dont le contenu est principalement canadien et qui rassemble les citoyens autour d'un contenu canadien.</i>							
Services de télévision, de radio et nature numériques	892 688	99 552	992 240	648 572	343 667
Transmission et distribution des émissions	57 528	7 483	65 012	68 677	(3 666)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	17 068	17 068	17 068
<i>Un service de radiodiffusion public national dont le contenu est principalement canadien et qui rassemble les citoyens autour d'un contenu canadien.</i>							
Services de radio	340 002	(340 002)
Total	967 284	107 035	1 074 319	1 074 319

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée canadien des droits de la personne

Raison d'être

Créé en 2008 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*, le Musée canadien des droits de la personne est le premier musée national à être créé depuis l'année 1967, et le premier à être établi à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Le mandat du Musée consiste à « explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue. »

Faits saillants

Le Musée canadien des droits de la personne prévoit des dépenses budgétaires de 10,0 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 10,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

En 2011-2012, le gouvernement du Canada a effectué le dernier versement de 10,0 millions de dollars prévu dans l'Entente définitive pour le projet de construction, pour un total de 100,0 millions de dollars. Les fonds de fonctionnement du Musée canadien des droits de la personne ont été ajustés pour correspondre à l'échéancier du projet.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Connaissance approfondie des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue.</i>							
Contenu et programmation du Musée	5 082	5 082	10 955	(5 873)
Intendance et gestion de la société	2 794	2 794	6 817	(4 023)
Locaux	2 124	2 124	13 928	(11 804)
Total	10 000	10 000	31 700	(21 700)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée canadien des civilisations

Raison d'être

La Société du Musée canadien des civilisations est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* (Lois du Canada 1990, chapitre 3), qui est entrée en vigueur le 1er juillet 1990. En vertu de la Loi, le Musée canadien des civilisations a pour mission « d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous à l'égard des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent ».

Faits saillants

Le Musée canadien des civilisations prévoit des dépenses budgétaires de 62,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 62,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

La demande de crédit pour 2012-2013 est de 62,454 millions de dollars, ce qui représente une réduction de 0,925 million de dollars par rapport au montant de crédit approuvé l'exercice précédent. Cette réduction est attribuable aux facteurs suivants :

- une réduction de 970 000 \$ en raison du changement de financement annuel provenant du budget fédéral de 2008 pour les pressions en matière de fonctionnement et d'infrastructure;
- une réduction de 70 000 \$ du financement lié à l'Accord définitif des Premières nations Maa-nulthes;
- une augmentation de 115 000 \$ pour les dépenses relatives à la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Connaissance, appréciation et respect des réalisations culturelles humaines et du comportement humain, et intérêt pour ceux-ci, grâce à des collections d'objets historiques et culturels, des expositions, des programmes et des recherches reflétant un point de vue canadien.</i>							
Locaux	23 705	7 485	31 190	31 240	(50)
Exposition, éducation et communication	16 054	16 054	16 205	(151)
Collection et recherche	13 014	13 014	13 160	(146)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	2 196	2 196	2 774	(578)
Total	54 969	7 485	62 454	63 379	(925)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

**Musée canadien de l'immigration du
Quai 21**

Raison d'être

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a été constitué en 2010 en vertu d'une modification à la *Loi sur les musées*. Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 a pour mission « d'explorer le thème de l'immigration au Canada en vue d'accroître la compréhension du public à l'égard des expériences vécues par les immigrants au moment de leur arrivée au Canada, du rôle essentiel que l'immigration a joué dans le développement du Canada et de la contribution des immigrants à la culture, à l'économie et au mode de vie canadiens ».

Faits saillants

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 prévoit des dépenses budgétaires de 10,0 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 10,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Les activités du Musée canadien de l'immigration du Quai 21 conçues dans le but de parvenir aux résultats stratégiques sont :

- d'offrir à l'auditoire du Musée l'accès à un contenu riche et à une programmation qui reflètent les expériences diverses et les contributions des immigrants tout au long de l'histoire canadienne et de susciter l'intérêt des Canadiens envers la construction et l'exploration de ces thèmes clés en les encourageant à chercher leur propre histoire d'immigration familiale et à la partager;
- de faire en sorte que les installations contribuent à offrir une expérience riche, stimulante et convaincante aux visiteurs et qu'elles sont sécuritaires, sécurisées et accessibles;
- d'administrer les ressources mises en place afin d'appuyer les besoins en matière de programmes et les autres obligations du Musée.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Les Canadiens et Canadiennes participent à la création et à l'exploration des récits, des thèmes et de l'histoire de l'immigration au Canada, qui se poursuit de nos jours.</i>							
Installations	2 142	2 250	4 392	4 392
Expérience des visiteurs et création de liens	2 300	2 300	2 300
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	3 258	3 258	3 258
Total	7 700	2 250	9 950	9 950

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée canadien de la nature

Raison d'être

Le Musée canadien de la nature est devenu une société d'État le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*. Sa mission est d'accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Faits saillants

Le Musée canadien de la nature prévoit des dépenses budgétaires de 33,1 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 33,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Une augmentation de 4,58 millions de dollars, ou 16 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent, est attribuable au financement inclus dans le budget fédéral de 2008 visant à répondre aux pressions liées au fonctionnement et à l'infrastructure.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>L'intérêt et le respect à l'égard de la nature de même que la connaissance et le degré d'appréciation, par la collecte d'objets d'histoire naturelle, les programmes d'éducation du public et la recherche offrant une perspective principalement axée sur le Canada.</i>							
Installations	10 218	6 192	16 410	11 045	5 365
Programmes d'éducation du public	5 561	5 561	5 565	(4)
Recherche	3 172	3 172	3 992	(820)
Gestion des collections	1 408	1 408	2 249	(841)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	6 584	6 584	5 704	880
Total	26 943	6 192	33 135	28 555	4 580

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Raison d'être

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) est un organisme indépendant d'administration publique qui réglemente et surveille les systèmes canadiens de radiodiffusion et de télécommunications dans l'intérêt du public, selon les objectifs établis dans la *Loi sur la radiodiffusion* de 1991 et la *Loi sur les télécommunications* de 1993.

Le CRTC s'efforce de concilier les besoins des Canadiens avec ceux de l'industrie des communications. En vertu de son rôle et de ses pouvoirs réglementaires, le CRTC traite de questions d'ordre économique, social et culturel afférentes à l'industrie des communications. Ainsi, le Conseil favorise :

- la saine concurrence au sein de l'industrie canadienne des communications, assurant le meilleur service aux Canadiens et la création d'emplois;
- la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada;
- une accessibilité accrue pour les personnes ayant un handicap, par exemple le sous-titrage pour la déficience auditive et la vidéodescription pour la déficience visuelle;
- le développement de mécanismes visant à traiter des problèmes comme des propos offensants ou la violence dans les médias électroniques, ou encore l'imposition de tarifs injustes pour des services de téléphone;
- protéger les Canadiens des communications non sollicitées et contribuer à établir un environnement en ligne plus sécuritaire pour les consommateurs et les entreprises.

Faits saillants

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes prévoit des dépenses budgétaires de 10,6 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 4,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 6,3 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Globalement, le CRTC prévoit une diminution des dépenses de 0,55 million de dollars, ou 5 p. 100, par rapport au budget principal des dépenses précédent.

La diminution de 0,55 million de dollars des dépenses nettes est le résultat d'une diminution de coûts opérationnels et législatifs. Les facteurs qui contribuent à la diminution nette incluent :

- une diminution de 0,39 million de dollars du financement des activités liées à la législation visant l'élimination des pourriels du Canada;
- une diminution de 0,16 million de dollars de dépenses législatives budgétaires provenant d'une modification de taux du régime d'avantages sociaux des employés.

Patrimoine canadien

**Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Les Canadiens ont accès à une grande variété d'émissions canadiennes de haute qualité et à des services de télécommunication fiables, abordables et de haute qualité.</i>							
Télécommunications canadiennes	17 756	12 451	5 305	5 566	(261)
Radiodiffusion canadienne	17 523	15 516	2 007	2 057	(49)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	17 923	14 608	3 315	3 552	(237)
Total	53 202	42 574	10 628	11 175	(547)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Bibliothèque et Archives du Canada

Raison d'être

Comme énoncé dans la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* en vigueur depuis 2004, la mission de Bibliothèque et Archives du Canada consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Faits saillants

Bibliothèque et Archives du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 117,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 106,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 11,3 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Une augmentation globale de 4,8 millions de dollars est principalement attribuable à ce qui suit :

- une hausse de 9,0 millions de dollars pour la transformation du bien immobilier situé à Gatineau (Québec) en tant qu'installation pour l'entreposage de collections avec rayonnages à haute densité;
- une diminution de 3,6 millions de dollars pour le transfert à Services partagés Canada pour des services de technologie de l'information, y compris les courriels, le centre de données et les services de réseau.

Patrimoine canadien

Bibliothèque et Archives du Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>La mémoire continue du Canada est documentée et disponible pour les générations actuelles et futures.</i>							
Exploration des ressources documentaires	33 150	1 746	550	34 346	23 429	10 917
Conservation de la mémoire continue	12 534	19 353	31 886	26 464	5 422
Documentation de l'expérience canadienne	15 914	15 914	27 155	(11 241)
<i>L'information gouvernementale courante est gérée afin d'assurer l'imputabilité du gouvernement.</i>							
Élaboration d'instruments de réglementation et d'outils de tenue de documents	5 133	5 133	5 129	4
Collaboration à la gestion des documents gouvernementaux à valeur opérationnelle afin d'en assurer la disponibilité	2 412	2 412	2 406	6
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	28 053	28 053	28 377	(324)
Total	97 195	19 353	1 746	550	117 744	112 960	4 784

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Bibliothèque et Archives du Canada

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Système international de données sur les publications en série	25 000	25 000
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 000	11 000
Total des subventions	36 000	36 000
Contributions			
Communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	640 000	640 000
Conseil canadien des archives pour des activités à l'appui du programme de développement archivistique national	570 000	570 000
Communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	500 000	500 000
Total des contributions	1 710 000	1 710 000
Total	1 746 000	1 746 000

Patrimoine canadien

Société du Centre national des Arts

Raison d'être

La Société du Centre national des Arts a été constituée en 1966 en vertu de la *Loi sur le Centre national des Arts*. Elle a pour mandat d'exploiter et d'administrer le Centre national des Arts, de développer les arts d'interprétation dans la région de la capitale nationale et d'aider le Conseil des Arts du Canada à développer les arts d'interprétation ailleurs au Canada.

La Société organise et commandite des activités liées aux arts d'interprétation, encourage et facilite le développement de troupes, organise ou commandite la diffusion d'émissions Web, de radio et de télévision, loge les organisations nationales et locales œuvrant au développement des arts d'interprétation au Canada, organise ailleurs au Canada des spectacles et des représentations de troupes d'arts d'interprétation établies ou non au Canada, et organise des représentations hors du Canada de troupes d'arts d'interprétation établies au Canada.

Faits saillants

La Société du Centre national des Arts prévoit des dépenses budgétaires de 35,6 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 35,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Le Centre national des Arts (CNA) a ouvert ses portes en 1969. Créé par le Parlement du Canada à titre de projet du Centenaire dans les années 1960, il est devenu au fil des ans la principale vitrine des arts de la scène à l'échelle nationale.

Aujourd'hui, le CNA travaille avec des milliers d'artistes de partout au Canada et du monde entier, et s'associe à des dizaines d'organisations artistiques de partout au pays. Il se veut un chef de file et un innovateur dans chacune des disciplines qu'il embrasse – musique classique, théâtre français, théâtre anglais, danse, variétés et programmation régionale.

Le CNA est aussi aux avant-postes en matière de programmation jeunesse et d'activités éducatives, soutenant des programmes pour artistes en herbe et émergents, présentant des initiatives pour jeunes publics et produisant des outils pédagogiques pour les enseignants et les élèves. Il est le seul centre des arts de la scène multidisciplinaire bilingue en Amérique du Nord, et l'une des plus grandes organisations artistiques au monde.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Arts d'interprétation forts et dynamiques dans la région de la capitale nationale et à travers le Canada.</i>							
Programmation	18 105	18 105	18 105
Aménagement	5 895	5 895	5 895
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	11 632	11 632	11 632
Total	35 631	35 631	35 631

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

**Commission des champs de bataille
nationaux**

Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens de profiter du premier parc historique national au Canada et de l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La CCBN est chargée de l'administration, de la gestion, de la conservation et de la mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille nationaux, situé dans la ville de Québec, ainsi que de la gestion des fonds affectés à cette fin.

La CCBN tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, (L.C. (1908), ch. 57) promulguée le 17 mars 1908, et ses amendements. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles.

Faits saillants

La Commission des champs de bataille nationaux prévoit des dépenses budgétaires de 9,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 7,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 2,1 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux demeureront à peu près les mêmes que celles de l'exercice précédent. L'écart entre le budget principal des dépenses de 2012-2013 et celui de 2011-2012 est une diminution de 9 046 dollars. Cette diminution est attribuable au rajustement du régime d'avantages sociaux des employés de 18 p. 100 à 17,6 p. 100.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Le parc des Champs-de-Bataille de Québec est un site historique et urbain prestigieux, naturel, accessible, sécuritaire et éducatif.</i>							
Conservation et mise en valeur	2 377	2 377	2 424	(46)
Éducation et services publics	986	986	922	64
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	5 881	5 881	5 907	(26)
Total	9 244	9 244	9 254	(9)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Office national du film

Raison d'être

L'Office national du film (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et rend compte au Parlement canadien par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. L'ONF a pour mandat de produire et distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et qui font connaître les valeurs et points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation cinématographique au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel, en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadienne. C'est à travers des documentaires d'auteur, des films d'animation et des nouveaux médias qu'il explore les enjeux sociaux contemporains. Depuis sa fondation, l'ONF témoigne des bouleversements et grands événements sociaux qui transforment le visage du pays. Il est devenu une référence incontournable lorsqu'il s'agit d'innovation en cinéma.

Faits saillants

L'Office national du film prévoit des dépenses budgétaires de 66,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 66,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Les dépenses prévues de l'Office national du film demeurent stables à celles de 2011-2012 et permettent de soutenir son mandat et de poursuivre l'implantation des orientations du plan stratégique 2009-2013 tel que :

- poursuivre les investissements requis pour son virage numérique en proposant de nouvelles voies au documentaire d'auteur, à l'animation et aux productions interactives;
- enrichir le vocabulaire du cinéma du 21^e siècle et explorer de nouveaux formats de création et de diffusion;
- offrir aux artistes un milieu où il est permis de prendre des risques créatifs et technologiques pour produire du contenu culturel qui ne pourrait être produit facilement dans le secteur privé;
- investir dans ses activités de production et de distribution, en demeurant une institution culturelle dynamique, nécessaire, pertinente et vitale pour la population d'ici, travaillant ainsi à la promotion d'un contenu canadien qui encourage la participation à la vie culturelle et communautaire, qui favorise une citoyenneté active, appuyant et solidifiant les liens qui unissent les Canadiens.

Patrimoine canadien

Office national du film

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.</i>							
Production audiovisuelle	42 991	80	2 316	40 755	42 754	(1 999)
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	23 746	170	6 136	17 779	15 777	2 002
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	8 248	8 248	8 251	(3)
Total	74 985	250	8 452	66 782	66 782

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions pour le développement des compétences	15 000	15 000
Total des subventions	15 000	15 000
Contributions			
Contributions pour le développement des compétences et des contenus	235 000	235 000
Total des contributions	235 000	235 000
Total	250 000	250 000

Patrimoine canadien

Musée des beaux-arts du Canada

Raison d'être

Le Musée des beaux-arts du Canada a pour mandat de constituer, d'entretenir et de faire connaître, au Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et d'amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Le Musée des beaux-arts du Canada est l'un des établissements d'art les plus respectés au monde; il est renommé pour la qualité exceptionnelle de ses collections, pour son érudition et pour sa capacité hors pair d'attirer des visiteurs de tous âges, quelles que soient leurs connaissances artistiques. Créé en 1880, le Musée des beaux-arts du Canada compte parmi les plus anciennes institutions culturelles du pays.

Faits saillants

Le Musée des beaux-arts du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 48,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 48,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Globalement, l'organisation prévoit une diminution des dépenses de 400 000 \$ ou 0,8 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
Résultat stratégique Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Grâce à des collections d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, à des programmes et à de la recherche reflétant un point de vue particulier mais non exclusif sur le Canada, favoriser l'intérêt, les connaissances, l'appréciation et le respect des arts visuels.</i>							
Installations	14 474	4 874	19 348	19 804	(456)
Collection	14 424	14 424	14 205	219
Rayonnement	11 478	11 478	12 924	(1 446)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	2 956	2 956	1 673	1 283
Total	43 332	4 874	48 206	48 606	(400)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée national des sciences et de la technologie

Raison d'être

Le Musée national des sciences et de la technologie (MNST) est une société d'État constituée le 1^{er} juillet 1990 en vertu de la *Loi sur les musées*.

La Société a pour mission de promouvoir la culture scientifique et technique au Canada par la constitution, l'entretien et le développement d'une collection d'objets scientifiques et techniques principalement axée sur le Canada, et par la présentation de procédés et de productions de l'activité scientifique et technique, et de leurs rapports avec la société sur les plans économique, social et culturel.

La Société exerce ses activités sous le nom de la Société des Musées des sciences et technologies du Canada. Elle gère trois établissements muséaux : le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada et le Musée de l'agriculture du Canada.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le sommaire du Plan d'entreprise de la Société.

Faits saillants

Le Musée national des sciences et de la technologie prévoit des dépenses budgétaires de 28,9 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 28,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

LE MNST prévoit que ses dépenses demeureront à peu près identiques à celle de l'an dernier. Une diminution des dépenses nettes de 0,1 million de dollars est attribuable à une réduction des fonds alloués dans le budget fédéral 2008 pour répondre aux besoins en matière de fonctionnement et d'immobilisations du Musée.

En 2012-2013, le MNST poursuivra la mise en œuvre des projets financés par l'entremise du budget fédéral 2008 dans le but de répondre aux besoins en matière de fonctionnement et d'immobilisations. Le MNST continuera également à axer ses efforts sur l'établissement d'une présence nationale et le transfert des connaissances. Les activités qu'entreprendra le MNST pour atteindre les objectifs stratégiques établis sont :

- L'élaboration d'une stratégie d'image de marque. Le MNST s'emploiera à définir et à étoffer l'image de marque de ses trois musées.
- La continuation de la seconde année de l'initiative pancanadienne sur l'énergie. Au cours des quatre prochaines années, le MNST continuera d'engager les Canadiens dans des discussions constructives qui, souhaitons-le, conscientiseront la population aux sources et aux comportements énergétiques alternatifs.
- La mise sur pied d'expositions en partenariat avec d'autres institutions et industries. Le MNST trouvera des partenaires et des commanditaires pour présenter de nouvelles expositions.
- La consolidation de ses bases financières et la protection de la viabilité.

Patrimoine canadien

Musée national des sciences et de la technologie

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Intérêt, connaissance, appréciation et respect à l'égard de la science et la technologie par l'entremise de la collection des objets scientifiques et technologiques, des programmes et de la recherche reflétant un point de vue canadien.</i>							
Partage des connaissances	11 511	100	11 611	11 546	65
Installations	9 000	2 260	11 260	11 435	(175)
Préservation du patrimoine	4 410	50	4 460	4 460
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	1 320	280	1 600	1 600
Total	26 241	2 690	28 931	29 041	(110)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Commission de la fonction publique

Raison d’être

La Commission de la fonction publique (CFP) s’emploie à bâtir une fonction publique vouée à l’excellence en protégeant le principe du mérite, l’impartialité et l’utilisation des deux langues officielles tout en veillant au respect des valeurs que sont l’accessibilité, la justice, la transparence et la représentativité. La CFP recrute, à la fonction publique, des Canadiens de talent de partout au pays. Elle renouvelle sans cesse ses services de recrutement afin de répondre aux besoins d’une fonction publique moderne et novatrice.

Faits saillants

La Commission de la fonction publique prévoit des dépenses budgétaires de 92,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 79,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 13,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d’approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution nette de 4,6 millions de dollars des dépenses prévues est attribuable en grande partie aux éléments suivants :

- une augmentation nette de 0,8 million de dollars pour le transfert du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences à l’unité interne de dotation électronique, connue sous le nom de Publiservice;
- une diminution nette de 4,7 millions de dollars en raison du transfert à Services partagés Canada des services de courriel, de centres de données et de réseau.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Une fonction publique hautement compétente, non partisane et représentative, capable d’offrir des services dans les deux langues officielles et où les nominations sont fondées sur les valeurs que sont la justice, l’accès, la représentativité et la transparence.</i>							
Services de dotation et d’évaluation	41 661	14 000	27 661	28 556	(895)
Surveillance de l’intégrité de la dotation	21 181	21 181	21 781	(600)
Intégrité des nominations et impartialité politique	13 978	13 978	13 063	915
<i>L’activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	29 893	29 893	33 945	(4 052)
Total	106 712	14 000	92 712	97 345	(4 632)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

***Commission des relations de travail dans
la fonction publique***

Raison d'être

La Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP) est un tribunal indépendant quasi judiciaire chargé, en vertu de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, de l'administration des régimes de négociation collective et d'arbitrage des griefs de la fonction publique fédérale. Elle est chargée également, en vertu de la *Loi sur les relations de travail au Parlement*, d'assumer un rôle identique à l'égard des institutions du Parlement.

La CRTFP facilite le règlement impartial des questions inhérentes aux relations de travail au sein de la fonction publique fédérale et du Parlement en assurant l'arbitrage de griefs et de plaintes, en assurant la médiation de différends, en appuyant le processus de la négociation collective, et en réalisant des analyses et des recherches en matière de rémunération. Cette façon de faire profite aux Canadiens étant donné qu'elle contribue à créer un milieu de travail productif et efficace qui exécute les programmes gouvernementaux dans l'intérêt du public.

Faits saillants

La Commission des relations de travail dans la fonction publique prévoit des dépenses budgétaires de 13,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 12,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,3 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget principal des dépenses principal de la Commission des relations de travail dans la fonction publique est de 13,7 millions de dollars, soit essentiellement le même montant que dans celui de 2011-2012.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses				Total	2011-2012	Différence
	Fonction-nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Règlement impartial des questions liées aux relations de travail dans la fonction publique fédérale et au Parlement</i>							
Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération	9 922	9 922	9 780	142
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	3 955	145	3 810	3 969	(159)
Total	13 877	145	13 732	13 749	(17)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

***Tribunal de la dotation de la fonction
publique***

Raison d'être

Le Tribunal de la dotation de la fonction publique est un organisme administratif indépendant et quasi judiciaire. Il a été créé en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et a pour mandat d'instruire les plaintes liées aux nominations internes et aux mises en disponibilité au sein de la fonction publique fédérale. Le Tribunal tient des audiences et offre des services de médiation dans le but de régler les plaintes.

Grâce à son processus décisionnel transparent, impartial et rigoureux et à l'appui qu'il offre pour aider les parties à régler les conflits liés à la dotation de la manière la plus informelle possible, le Tribunal est à la fois accessible et attentif à ses intervenants et contribue à la gestion efficace des ressources humaines, et ce, dans l'intérêt des ministères et organismes fédéraux, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne dans son ensemble.

Faits saillants

Le Tribunal de la dotation de la fonction publique prévoit des dépenses budgétaires de 5,4 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 4,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 614,4 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget principal des dépenses du Tribunal de la dotation de la fonction publique est de 5,4 millions de dollars, ce qui représente une diminution nette de 55 700 \$ ou 1,0 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent. Cette diminution reflète le résultat net de l'approbation du Conseil du Trésor pour la modification d'un transfert de financement précédent lui permettant de mieux remplir son mandat. À titre d'information, des renseignements plus détaillés sur les priorités du Tribunal seront disponibles dans son Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans le gouvernement du Canada.</i>							
Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	3 838	3 838	3 891	(53)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.</i>							
Services internes	1 589	1 589	1 591	(2)
Total	5 426	5 426	5 482	(56)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

***Greffes du Tribunal de la protection des
fonctionnaires divulgateurs d'actes
répréhensibles***

Raison d'être

La raison d'être du Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles est de protéger des représailles les fonctionnaires qui divulguent des actes répréhensibles.

Le Tribunal est un organisme quasi judiciaire indépendant établi en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*. Il instruit les plaintes de représailles qui lui sont transmises par le Commissariat à l'intégrité du secteur public. Le Tribunal est appuyé par un greffe situé à Ottawa.

Faits saillants

Le Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles prévoit des dépenses budgétaires de 1,8 million de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,6 million de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 190,1 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget demeure sensiblement le même que celui de l'exercice précédent. Cependant, le greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs s'attend à dépenser un plus grand pourcentage de son budget cette année par rapport aux années précédentes. L'année dernière, le commissaire à l'intégrité du secteur public a commencé à présenter des demandes au Tribunal pour la première fois de son histoire. On s'attend à ce que plusieurs autres affaires soient renvoyées au Tribunal cette année. Par conséquent, le greffe consacrerá une plus grande partie de son budget aux dépenses liées aux déplacements, aux services administratifs du Tribunal et à la traduction. On s'attend aussi à ce que les dépenses relatives au personnel augmentent parce que de nouveaux employés ont été embauchés pour pourvoir des postes d'agent du greffe et de conseiller juridique dans la seconde moitié du dernier exercice.

Enfin, les dépenses de location du greffe augmenteront suite à l'occupation de locaux à bureaux additionnels. Le greffe a signé un protocole d'entente avec un locataire dans l'immeuble où il est actuellement situé afin d'obtenir ces locaux lorsqu'ils deviendront disponibles d'ici un an ou deux.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme							
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Mesures de réparation et sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles.</i>							
Programme des audiences relatives aux représailles	1 834	1 834	1 838	(4)
Total	1 834	1 834	1 838	(4)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Téléfilm Canada

Raison d'être

Téléfilm Canada est une société qui a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur Téléfilm Canada*. Elle a pour mission de favoriser et d'encourager le développement de l'industrie audiovisuelle au Canada.

Une industrie audiovisuel forte et dynamique

La vision institutionnelle de Téléfilm englobe le renforcement des capacités de production et la stimulation de la demande pour du contenu canadien multi-écrans. À cet égard, Téléfilm vise à ce que le contenu canadien multi-écrans soit accessible à tous les auditoires, partout, en tout temps et sur toute plateforme.

La réalisation des orientations stratégiques de Téléfilm s'articule autour de quatre piliers :

- maintenir et renforcer son rôle essentiel d'investisseur;
- développer son rôle de promoteur;
- devenir une source de référence en produisant et en partageant de l'information clé sur l'industrie;
- renforcer l'excellence de l'organisation.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le plan d'entreprise de l'organisation : *Valoriser la réussite culturelle*.

Faits saillants

Téléfilm Canada prévoit des dépenses budgétaires de 105,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 105,7 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Il n'y a pas de variation du niveau global des dépenses budgétaires de Téléfilm. Par ailleurs, l'organisation a revu l'ensemble de ses activités afin d'harmoniser les nouvelles orientations stratégiques définies dans son plan d'entreprise avec son architecture des activités des programmes (AAP). En raison de cet exercice, les programmes et les activités de Téléfilm sont présentés d'une nouvelle façon, soit en fonction de trois volets :

- l'investissement dans le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne;
- le soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger;
- la gestion de programmes liés à l'industrie audiovisuelle.

Patrimoine canadien

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013							
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total			
<i>Résultat stratégique</i>								
<i>Activité de programme</i>								
	<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Contenu audiovisuel de grande qualité créé par des Canadiens et promu auprès des auditoires du Canada et du monde entier.</i>								
Investissement dans le développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	73 190	73 190	73 190	
Soutien promotionnel au contenu canadien au Canada et à l'étranger	19 530	19 530	19 530	
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>								
Services internes	12 947	12 947	13 674	(727)	
<i>Les Canadiens ont accès à des productions audiovisuelles canadiennes populaires et de qualité.</i>								
Développement des auditoires pour les productions audiovisuelles canadiennes	86 785	(86 785)	
Développement de l'industrie audiovisuelle canadienne	5 208	(5 208)	
Total	105 667	105 667	105 667	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pêches et Océans

Pêches et Océans.....279

Pêches et Océans

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Pêches et Océans			
1 Dépenses de fonctionnement	1 157 765	1 229 050	(71 285)
5 Dépenses en capital	313 589	328 062	(14 474)
10 Subventions et contributions	61 786	127 653	(65 867)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	132 590	137 842	(5 252)
(L) Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	78	78
Total des dépenses budgétaires	1 665 807	1 822 685	(156 878)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pêches et Océans

Pêches et Océans

Raison d'être

Pêches et Océans Canada appuie la croissance économique vigoureuse de notre industrie des pêches et de notre secteur maritime. Il contribue également à une économie prospère axée sur le commerce mondial en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs en expansion, tels que l'aquaculture et la biotechnologie. Les activités du ministère fournissent aux Canadiens un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes. L'édification d'un Canada sécuritaire et sécurisé repose sur la sécurité maritime, la navigation sécuritaire, une présence sur nos plans d'eau et les services efficaces de recherche et de sauvetage que fournit quotidiennement la Garde côtière canadienne.

Faits saillants

Pêches et Océans prévoit des dépenses budgétaires de 1,7 milliard de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,5 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 132,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution de 156,9 millions de dollars des dépenses nettes est attribuable à une diminution de 76,5 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, à une diminution de 14,5 millions de dollars des dépenses en capital et à une diminution de 65,9 millions de dollars des subventions, contributions et autres paiements de transfert.

Les principaux changements sont :

- une augmentation de 14,3 millions de dollars pour les réparations à la suite des tempêtes extraordinaires survenus dans le Canada atlantique, au Québec et au Manitoba pendant 2010;
- une augmentation de 8,2 millions de dollars liée au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux;
- une augmentation de 5,1 millions de dollars pour aider les Canadiens à s'adapter aux répercussions des changements climatiques en vertu du Programme de l'air pur du Canada;
- une diminution de 40,1 millions de dollars liée à l'achèvement de l'initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique;
- une diminution de 23,4 millions de dollars pour financer Services partagés Canada;
- une diminution de 19,9 millions de dollars liée à l'achèvement du Programme de dessaisissement des ports non essentiels;
- une diminution de 18,9 millions de dollars liée aux mesures de l'examen stratégique, annoncées dans le budget fédéral de 2011;
- une diminution de 14,3 millions de dollars liée à l'achèvement de l'initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique;
- une diminution de 13,1 millions de dollars liée aux mesures pour soutenir les pêcheurs de homard du Québec et du Canada atlantique et pour accroître la viabilité économique et la durabilité à long terme de l'industrie du homard du Québec et de l'Atlantique;
- une diminution de 11,9 millions de dollars liée aux activités pour appuyer les sciences et la pêche durable afin d'améliorer la gestion des pêches et la conservation des ressources;
- une diminution de 10,2 millions de dollars liée aux activités pour la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril* afin de poursuivre les activités de stabilisation et de rétablissement des espèces sauvages en péril au Canada;
- une diminution de 9,2 millions de dollars pour l'acquisition de navires hauturiers de recherche scientifique;
- une diminution de 6,7 millions de dollars pour l'achèvement de l'amélioration du rendement du système de réglementation utilisé dans le cas de grands projets de ressources naturelles en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Pêches et Océans

Pêches et Océans

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Des eaux sécuritaires et sécurisées.</i>							
État de préparation opérationnelle de la flotte	266 779	173 067	22 033	417 813	420 880	(3 067)
État de préparation des actifs terrestres	87 620	38 022	12 461	113 182	124 142	(10 961)
Services de communications et de trafic maritimes	45 452	2 014	44	47 422	45 127	2 294
Services de recherche et sauvetage	30 124	4 921	35 045	34 620	425
Produits et services hydrographiques	26 874	71	26 945	28 711	(1 766)
Prévisions océaniques	14 288	15	14 303	9 754	4 549
Collège de la garde côtière canadienne	12 631	1 700	10 931	11 018	(88)
Sécurité maritime	9 514	9 514	10 135	(622)
<i>Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères.</i>							
Gestion intégrée des ressources halieutiques	103 537	275	7 800	111 612	143 982	(32 370)
Ports pour petits bateaux	64 281	41 563	1 000	106 844	114 582	(7 738)
Stratégies et gouvernance autochtones	15 787	41 324	57 111	111 407	(54 296)
Stratégies et gouvernance en matière de pêches	41 026	2 800	106	43 932	46 114	(2 182)
Navigation maritime	54 575	11 677	42 899	5 185	37 714
Programme d'aquaculture durable	32 319	4 700	37 019	41 570	(4 551)
Programme de mise en valeur des salmonidés	29 013	962	29 975	29 975
Engagement à l'échelle internationale	15 436	15 436	15 857	(421)
Santé des animaux aquatiques	5 889	5 889	5 910	(20)
Biotechnologie et génomique	3 709	3 709	2 999	710
Délimitation du territoire	2 056	2 056	6 410	(4 354)
<i>Des écosystèmes aquatiques durables.</i>							
Conformité et application de la loi	107 432	1 000	108 432	109 922	(1 489)
Gestion de l'habitat	58 749	58 749	58 466	282

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pêches et Océans

Pêches et Océans

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme – suite

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013							
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total			
	<i>(en milliers de dollars)</i>							
Gestion des océans	32 269	32 269	38 766	(6 497)	
Gestion des espèces en péril	17 210	17 210	26 980	(9 770)	
Espèces aquatiques envahissantes	11 007	11 007	11 047	(40)	
Services d'intervention environnementale	10 594	10 594	10 613	(19)	
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>								
Services internes	240 173	54 848	888	295 909	310 394	(14 485)	
<i>Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères.</i>								
Aides à la navigation	22 258	(22 258)	
Services de déglçage	17 034	(17 034)	
<i>Des écosystèmes aquatiques durables.</i>								
Programme de mise en valeur des salmonidés	30 134	(30 134)	
Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures	8 668	(8 668)	
Total	1 338 347	313 589	61 786	47 915	1 665 807	1 822 685	(156 878)	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pêches et Océans

Pêches et Océans

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	500 000	2 480 000	(1 980 000)
Subventions pour l'aliénation des phares excédentaires	500 000	500 000
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	238 000	238 000
Total des subventions	1 238 000	2 718 000	(1 480 000)
Contributions			
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	26 729 300	65 911 265	(39 181 965)
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	14 363 000	24 896 027	(10 533 027)
Contributions pour aider à assurer la viabilité économique et la durabilité à long terme de l'industrie du homard du Canada atlantique et du Québec (mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique)	7 800 000	20 700 000	(12 900 000)
Ententes de contributions pour permettre aux associations liées à la Garde côtière auxiliaire canadienne (GCAC) de procéder à des activités autorisées relatives aux opérations de recherche et de sauvetage en mer (SAR), de la prévention SAR et d'autres activités liées à la sécurité.	4 921 000	4 921 000
Contributions en vertu du Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché	4 700 000	4 700 000
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	962 000	962 000
Contributions à l'appui du programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	500 000	500 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	341 192	242 647	98 545
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	231 500	227 300	4 200
Total des contributions	60 547 992	123 060 239	(62 512 247)
Paiements de transfert non requis			
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures	1 875 000	(1 875 000)
Total des paiements de transfert non requis	1 875 000	(1 875 000)
Total	61 785 992	127 653 239	(65 867 247)

**Ressources humaines et Développement des
compétences**

Ressources humaines et Développement des compétences	287
Conseil canadien des relations industrielles	293
Société canadienne d'hypothèques et de logement.....	294
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	297
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.....	299
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	300

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses			
	2012-2013	2011-2012	Différence	
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Ressources humaines et Développement des compétences				
1	Dépenses de fonctionnement	617 650	639 109	(21 459)
5	Subventions et contributions	1 761 017	1 861 299	(100 282)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	243 910	249 273	(5 362)
(L)	Ministre des Ressources humaines et Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Ministre d'État (Aînés) – Allocation pour automobile	2	2
(L)	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)	30 574 304	29 162 215	1 412 089
(L)	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)	9 003 580	8 429 823	573 757
(L)	Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 747 000	2 660 000	87 000
(L)	Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	730 000	660 000	70 000
(L)	Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	591 274	554 315	36 959
(L)	Versements d'allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9)	563 030	534 282	28 748
(L)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	509 079	450 357	58 722
(L)	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	91 000	76 000	15 000
(L)	Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	63 800	37 700	26 100
(L)	Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndicats et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	54 200	56 200	(2 000)
(L)	Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	51 600	45 300	6 300
(L)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R.C. (1985), ch. G-5) et à des marins marchands (L.R.C. (1985), ch. M-6)	42 000	51 000	(9 000)
(L)	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	11 330	5 219	6 111
(L)	Financement pluriannuel initial à Passeport pour ma réussite Canada afin d'appuyer ses programmes d'intervention précoce communautaires qui aideront les jeunes défavorisés à accéder aux études postsecondaires au Canada	6 000	6 000

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires – suite

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
(L) Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145	145
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35	35
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	4	4
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	(13 138)	(14 066)	927
Total des dépenses budgétaires	47 647 977	45 464 367	2 183 610
Conseil canadien des relations industrielles			
10 Dépenses du Programme	11 424	11 422	2
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 570	1 605	(35)
Total des dépenses budgétaires	12 994	13 027	(33)
Société canadienne d'hypothèques et de logement			
15 Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	2 139 812	1 907 423	232 389
Total des dépenses budgétaires	2 139 812	1 907 423	232 389
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs			
20 Dépenses du Programme	1 879	1 879
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	181	185	(4)
Total des dépenses budgétaires	2 060	2 064	(4)
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
25 Dépenses du Programme	3 853	3 853
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 131	1 157	(26)
Total des dépenses budgétaires	4 984	5 010	(26)
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme			
30 Dépenses de fonctionnement	9 246	9 270	(24)
35 Subventions et contributions	18 950	18 950
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 226	1 253	(28)
Total des dépenses budgétaires	29 422	29 473	(51)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille – Autorisations non budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Ressources humaines et Développement des compétences			
(L) Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	809 592	816 141	(6 549)
Total des autorisations non budgétaires	809 592	816 141	(6 549)
Société canadienne d'hypothèques et de logement			
(L) Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (L.R.C. (1985), ch. N-11)	(2 769 596)	(1 951 342)	(818 254)
Total des autorisations non budgétaires	(2 769 596)	(1 951 342)	(818 254)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Ressources humaines et Développement des compétences

Raison d'être

Le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (RHDC) a pour mission de bâtir un Canada plus fort et plus concurrentiel, d'aider les Canadiens à faire les bons choix afin que leur vie soit plus productive et gratifiante, et d'améliorer leur qualité de vie. Le RHDC offre une multitude de programmes et de services qui aident les Canadiens à toutes les étapes de leur vie, dans trois secteurs d'activité : les programmes de soutien aux ressources humaines et au développement des compétences, le Programme du travail, et Service Canada.

RHDC assure la sécurité du revenu de base aux aînés, vient en aide aux chômeurs, aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires, et aide les parents de jeunes enfants. Dans le cadre du Programme du travail, RHDC est responsable des lois et des politiques liées au travail dans les milieux de travail relevant de compétence fédérale. Service Canada permet aux citoyens d'accéder aux programmes de RHDC, de même qu'à d'autres programmes et services du gouvernement du Canada, dans plus de 600 points de service au pays.

Faits saillants

Ressources humaines et Développement des compétences prévoit des dépenses budgétaires de 47,6 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,4 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 45,3 milliards de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses budgétaires du budget principal des dépenses de Ressources humaines et Développement des compétences pour l'exercice 2012-2013 sont de 47,6 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation nette de 2,2 milliards de dollars comparativement aux dépenses budgétaires de 45,5 milliards de dollars du Budget principal des dépenses 2011-2012.

Cette augmentation est principalement attribuable aux postes législatifs. Plus particulièrement, les prévisions relatives aux versements de la Sécurité de la vieillesse et aux versements du Supplément de revenu garanti représentent une augmentation de 1,4 milliard de dollars et de 574,0 millions de dollars respectivement. Ces augmentations s'expliquent par les changements apportés aux taux moyens de paiement et au nombre de bénéficiaires. Les autres facteurs contribuant à cette augmentation incluent :

- une augmentation de 87,0 millions de dollars pour la Prestation universelle pour la garde d'enfants fondée sur le taux de croissance démographique des enfants qui ont droit aux bénéfices;
- une augmentation de 70,0 millions de dollars des paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études compte tenu qu'un plus grand nombre de familles épargnent pour l'éducation postsecondaire de leurs enfants;
- une augmentation de 58,7 millions de dollars des paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* en raison principalement des hausses des paiements compensatoires aux provinces et territoires non participants découlant de l'augmentation des déboursés aux termes du Programme canadien de bourses aux étudiants, et des hausses des autres coûts associés au Programme canadien de prêts aux étudiants;
- une augmentation de 37,0 millions de dollars des Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* en raison d'une augmentation du seuil du revenu utilisé pour déterminer l'admissibilité à une subvention des étudiants à temps partiel annoncée dans le budget fédéral de 2011 et reflétant les dernières prévisions du taux de croissance établies par l'actuaire en chef;
- une augmentation de 26,1 millions de dollars des Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité et de 6,3 millions de dollars des paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité en raison principalement de la performance du Programme canadien pour l'épargne-invalidité qui a dépassé les prévisions initiales;
- une augmentation de 15,0 millions de dollars des paiements de Bons d'études canadiens dans les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) attribuable à la croissance normale du programme étant donné que la population admissible à recevoir cet incitatif augmente chaque année. De plus, le gouvernement du Canada a entrepris des communications et des mesures ciblées afin d'augmenter le taux de participation.

Ces augmentations des postes législatifs ont été compensées en partie par une diminution au chapitre du crédit 1, Dépenses de fonctionnement, et du crédit 5, Subventions et contributions. La diminution nette de 21,5 millions de dollars au crédit 1 et de 100,3 millions de dollars au crédit 5 est attribuable principalement à l'examen stratégique du ministère et du transfert à Services partagés Canada.

Ressources humaines et Développement des compétences

Ressources humaines et Développement des compétences

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013							
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paie-ments de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total			
<i>(en milliers de dollars)</i>								
<i>Sécurité du revenu, accès aux perspectives d'emploi et bien-être des personnes, des familles et des collectivités.</i>								
Sécurité du revenu	51 756	40 256 314	27 677	40 280 392	38 234 138	2 046 255	
Développement social	57 343	2 949 909	3 007 253	2 898 354	108 898	
<i>Une main d'œuvre qualifiée, inclusive et capable de s'adapter, et un marché du travail efficace.</i>								
Apprentissage	146 456	1 825 908	256	1 972 108	1 777 700	194 407	
Compétences et emploi	381 385	1 551 508	237 026	1 695 867	1 813 815	(117 948)	
<i>Excellence du service pour les Canadiens.</i>								
Services axés sur la clientèle	400 215	260 684	139 531	197 811	(58 279)	
Intégrité et traitement	617 993	489 892	128 101	128 607	(506)	
<i>Milieus de travail sécuritaires, équitables et productifs, et relations de travail coopératives.</i>								
Travail	229 974	56 558	118 235	168 297	179 836	(11 539)	
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>								
Services internes	830 799	300	574 671	256 428	234 107	22 321	
Total	2 715 921	46 640 497	1 708 441	47 647 977	45 464 367	2 183 610	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Autorisations non budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
<i>Une main d'œuvre qualifiée, inclusive et capable de s'adapter, et un marché du travail efficace.</i>			
Apprentissage	809 592	816 141	(6 549)
Total	809 592	816 141	(6 549)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Ressources humaines et Développement des compétences

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	30 574 304 025	29 162 214 653	1 412 089 372
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	9 003 579 796	8 429 823 187	573 756 609
(L) Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 747 000 000	2 660 000 000	87 000 000
(L) Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	730 000 000	660 000 000	70 000 000
(L) Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	591 273 970	554 315 000	36 958 970
(L) Versements d'allocations	563 029 953	534 282 332	28 747 621
Subventions aux apprentis	114 552 200	114 552 200
(L) Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	91 000 000	76 000 000	15 000 000
(L) Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	63 800 000	37 700 000	26 100 000
(L) Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndicats et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	54 200 000	56 200 000	(2 000 000)
(L) Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	51 600 000	45 300 000	6 300 000
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	36 340 000	31 340 000	5 000 000
Subventions à des organismes bénévoles pour l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	18 300 000	18 300 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	14 275 000	14 275 000
Subventions pour des projets de petite envergure du Fonds pour l'accessibilité	10 706 566	10 000 000	706 566
(L) Financement pluriannuel initial à Passeport pour ma réussite Canada afin d'appuyer ses programmes d'intervention précoce communautaires qui aideront les jeunes défavorisés à accéder aux études postsecondaires au Canada	6 000 000	6 000 000

Ressources humaines et Développement des compétences

Ressources humaines et Développement des compétences

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions - suite			
Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	2 975 713	750 000	2 225 713
Programme de financement du travail	2 353 000	2 353 000
Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	300 000	300 000
(L) Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	5 000	5 000
Total des subventions	44 675 595 223	42 296 805 172	2 378 790 051
Contributions			
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	570 678 000	610 473 000	(39 795 000)
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	405 492 102	348 605 650	56 886 452
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	123 972 201	110 108 141	13 864 060
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, signataires d'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé public, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	46 013 102	48 800 000	(2 786 898)
Contributions pour aider les travailleurs âgés sans emploi dans les collectivités ayant un taux de chômage élevé et/ou affectées par des compressions de personnel	24 000 000	68 079 965	(44 079 965)

Ressources humaines et Développement des compétences

Ressources humaines et Développement des compétences

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés minoritaires de langue officielle	12 000 000	12 000 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	11 330 079	5 218 598	6 111 481
Contributions pour des projets de rénovation, de construction ou de réaménagement d'installations situés au Canada qui permettent aux organisations d'offrir de meilleurs services aux personnes handicapées dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité	7 000 000	3 000 000	4 000 000
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	5 840 000	6 140 000	(300 000)
Contributions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire, ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	3 209 000	3 209 000
Contributions à l'intention des secteurs bénévoles, des organisations sans but lucratif, des organismes de bienfaisance enregistrés, des institutions et des gouvernements provinciaux et territoriaux, des municipalités et des établissements d'enseignement postsecondaire afin d'appuyer l'élaboration et la prestation d'activités de sensibilisation pour renseigner, encourager et enjoindre les Canadiens à épargner en prévision des études postsecondaires de leurs enfants au moyen de régimes enregistrés d'épargne-études et de mesures incitatives du Programme canadien pour l'épargne-études (la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le Bon d'études canadien)	2 241 000	2 400 000	(159 000)
Paiements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés	1 800 000	1 800 000
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	3 824	4 231	(407)
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	(13 138 428)	(14 065 514)	927 086
Total des contributions	1 200 440 880	1 205 773 071	(5 332 191)

Ressources humaines et Développement des compétences

Ressources humaines et Développement des compétences

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Autres paiements de transfert			
Paiements aux provinces et aux territoires en vertu des ententes sur le marché du travail pour accroître la participation au marché du travail des membres des groupes sous-représentés et des travailleurs peu qualifiés	542 461 000	543 418 500	(957 500)
Paiements aux provinces et aux territoires en vertu du Cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées	222 000 000	222 000 000
Total des autres paiements de transfert	764 461 000	765 418 500	(957 500)
Paiements de transfert non requis			
Subvention incitative aux apprentis	113 000 000	(113 000 000)
Subvention d'achèvement de la formation d'apprenti	39 552 200	(39 552 200)
Subventions à des institutions internationales dans le domaine du travail pour s'occuper des répercussions de la mondialisation sur le travail	1 000 000	(1 000 000)
Subventions à des organisations nationales et internationales pour l'aide technique et la coopération internationale dans le domaine du travail	900 000	(900 000)
Programme de partenariat syndical-patronal	400 000	(400 000)
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	19 000	(19 000)
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	15 000	(15 000)
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	12 000	(12 000)
Prévention des incendies du Canada	7 000	(7 000)
Total des paiements de transfert non requis	154 905 200	(154 905 200)
Total	46 640 497 103	44 422 901 943	2 217 595 160

Ressources humaines et Développement des compétences

Conseil canadien des relations industrielles

Raison d'être

Le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) favorise l'établissement et le maintien de relations du travail harmonieuses dans les secteurs d'activités relevant de la compétence fédérale et s'emploie à trouver des services de règlement des différends efficaces et appropriés pour ses clients de manière juste et rapide. Constitué en 1999 pour remplacer l'ancien Conseil canadien des relations de travail, le CCRI est un tribunal quasi judiciaire, indépendant et représentatif chargé de l'interprétation et de l'application de la partie I du *Code canadien du travail* (le Code) qui établit le cadre de la négociation collective, de l'acquisition et de l'extinction des droits de négociation, des pratiques déloyales de travail et de la protection de la sécurité et la santé du public en cas d'arrêts de travail ayant une incidence sur les services dits essentiels. Le CCRI est aussi responsable de certaines dispositions de la partie II du Code en ce qui a trait à la santé et sécurité au travail.

Faits saillants

Le Conseil canadien des relations industrielles prévoit des dépenses budgétaires de 13,0 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 11,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,6 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du Conseil canadien des relations industrielles demeureront relativement les mêmes que celles de l'exercice précédent. En 2012-2013, le CCRI poursuivra ses efforts pour réduire le temps moyen requis pour le traitement des affaires et poursuivra son examen du *Règlement de 2001 sur le Conseil canadien des relations industrielles*. Il n'envisage pas de changement important sur le plan de son programme ou de la gestion de son personnel.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Des services efficaces de règlement des différends qui favorisent l'établissement de relations du travail fructueuses dans les secteurs régis par le Code canadien du travail.</i>							
Programme juridictionnel et de résolution de conflits	9 356	9 356	9 389	(33)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	3 638	3 638	3 638
Total	12 994	12 994	13 027	(33)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Raison d'être

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada. Créée sous forme de société d'État fédérale en 1946 pour remédier à la pénurie de logements après la guerre, la SCHL a toutefois vu son rôle évoluer depuis en fonction des besoins des Canadiens. La SCHL travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec les provinces et territoires, ainsi qu'avec les entreprises privées et les organismes sans but lucratif, afin d'aider les Canadiens à faible revenu à avoir accès à des logements abordables et de meilleure qualité. Elle aide également les Autochtones canadiens à combler leurs besoins particuliers en matière de logement.

Le rôle de la SCHL quant au financement de l'habitation – offrir des produits d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation – contribue à la santé et à la stabilité du système de financement de l'habitation au Canada et facilite l'accès au financement pour les habitations dans toutes les régions du pays. Les prêts pour des logements dans des collectivités rurales ou de petites tailles, des logements locatifs et des centres d'hébergement ou résidences pour personnes âgées sont ainsi couverts.

La SCHL fait également la promotion de l'efficacité du système canadien de l'habitation grâce à la recherche, les analyses de marché, la diffusion de l'information et la mise en valeur des exportations.

Faits saillants

La Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit des dépenses budgétaires de 2,1 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,1 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement.

L'augmentation de 232,4 millions de dollars des dépenses budgétaires nettes est attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 232,7 millions de dollars pour l'initiative Investissement dans le logement abordable à la suite de la prorogation du programme et de la révision du calendrier d'application des provinces et territoires;
- une augmentation de 25,0 millions de dollars pour tenir compte de la hausse des coûts de fonctionnement liés à des projets de logements sociaux;
- une augmentation de 4,0 millions de dollars pour la construction et la remise en état de logements additionnels dans les réserves; ce financement permet de nouveaux engagements pour aider les Premières nations sur les plans de la construction, de l'achat et de la remise en état de logements locatifs abordables et de taille et de qualité convenables, de même que l'apport d'une aide financière pour réparer des logements inadéquats afin de respecter les normes minimales de santé et de sécurité;
- une diminution de 21,7 millions de dollars en raison de l'arrivée à échéance d'ententes d'exploitations pour des projets à long terme pour des ensembles;
- une diminution de 3,8 millions de dollars au titre des rajustements des besoins de financement du Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL) selon le calendrier d'application prévu du programme;
- une diminution de 2,3 millions de dollars à la suite de l'Examen stratégique de 2009;
- une diminution de 1,7 million de dollars des dépenses de fonctionnement pour tenir compte des variations des volumes d'activités et des coûts liés et non liés au personnel.

La diminution de 818,3 millions de dollars des dépenses non budgétaires nettes est attribuable aux facteurs suivants :

- une diminution de 522,0 millions de dollars pour les activités courantes d'octroi de prêts directs;
- une diminution de 296,3 millions de dollars en raison de la hausse des remboursements prévus aux termes du Programme d'emprunt des sociétés d'État; les variations des remboursements concernent le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés, les activités courantes d'octroi de prêts directs et le Programme de prêts pour les infrastructures municipales dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013							
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total			
<i>(en milliers de dollars)</i>								
<i>Accroître l'accès à des logements sûrs et abordables pour les Canadiens dans le besoin incluant les Autochtones.</i>								
Programme d'aide au logement	1 641 608	1 641 608	1 628 334	13 274	
Programmes de logement dans les réserves	153 605	153 605	156 343	(2 738)	
Initiative en matière de logement abordable	250 080	250 080	15 554	234 526	
Programmes de réparation et d'amélioration des habitations	29 232	29 232	37 355	(8 123)	
<i>Le système canadien du logement demeure l'un des meilleurs du monde.</i>								
Politiques, recherche et diffusion de l'information	29 996	29 996	11 613	18 383	
Activités internationales	13 108	13 108	14 526	(1 418)	
Planification d'urgence	273	273	286	(13)	
<i>Compétitivité accrue et innovation dans le secteur de l'habitation dans le but de combler les besoins des Canadiens en matière de logement.</i>								
Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada	21 910	21 910	22 061	(151)	
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés	
<i>Accroître l'accès à des logements sûrs et abordables pour les Canadiens dans le besoin incluant les Autochtones.</i>								
Activités de recherche et de diffusion de l'information qui portent sur les besoins particuliers en matière de logement, notamment ceux des peuples autochtones	6 449	(6 449)	

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme – suite

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paievements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Compétitivité accrue et innovation dans le secteur de l'habitation dans le but de combler les besoins des Canadiens en matière de logement.</i>							
Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir des effets souhaitables sur le marché de l'habitation et à améliorer la performance des bâtiments	14 902	(14 902)
Total	2 139 812	2 139 812	1 907 423	232 389

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Autorisations non budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
<i>Accroître l'accès à des logements sûrs et abordables pour les Canadiens dans le besoin incluant les Autochtones.</i>			
Programme d'aide au logement	(611 298)	242 351	(853 649)
Programmes de logement dans les réserves	267 425	270 874	(3 449)
<i>Compétitivité accrue et innovation dans le secteur de l'habitation dans le but de combler les besoins des Canadiens en matière de logement.</i>			
Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés	(2 425 723)	(2 464 567)	38 844
Total	(2 769 596)	(1 951 342)	(818 254)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Raison d'être

Le Parlement a créé le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs pour administrer la partie II de la *Loi sur le statut de l'artiste*, qui établit une structure régissant les relations professionnelles entre les artistes autonomes et les producteurs qui relèvent de la compétence fédérale. Le Tribunal définit les secteurs d'activité artistique applicables à la négociation collective, accrédite les associations d'artistes pour représenter les artistes autonomes dans ces secteurs et traite les plaintes relatives aux pratiques déloyales provenant d'artistes, d'associations d'artistes et de producteurs.

D'autres renseignements sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités de l'organisation.

Faits saillants

Le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs prévoit des dépenses budgétaires de 2,1 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,9 million de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 180,9 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs prévoit que ses dépenses demeureront essentiellement les mêmes que celles de l'exercice précédent. En 2012-2013, le Tribunal continuera :

- à définir les secteurs d'activité culturelle appropriés à la négociation collective entre les associations d'artistes et les producteurs qui relèvent de la compétence du Tribunal et à accréditer les associations d'artistes pour représenter les artistes autonomes travaillant dans ces secteurs;
- à traiter des plaintes de pratiques déloyales ainsi que celles portant sur des cas de contravention à la partie II de la Loi, déposées par les artistes, les associations d'artistes et les producteurs, et prescrire les mesures indiquées pour les régler;
- à fournir l'accès à l'information utile sur son site Web, notamment aux accords-cadres et à leur analyse, pour les parties engagées dans la négociation ou qui prévoient s'y engager;
- à poursuivre ses efforts visant à informer les artistes et les producteurs à propos de la *Loi sur le statut de l'artiste* pour leur permettre d'exercer pleinement les droits et de s'acquitter des responsabilités que leur confère la Loi;
- à favoriser la médiation afin d'aider les parties à conclure des accords-cadres, à gérer leurs relations découlant de ces accords et à résoudre les plaintes sans audience formelle;
- à entretenir des relations étroites et des communications franches avec les parties concernées et ses partenaires afin d'assurer la pertinence de ses services et activités.

Ressources humaines et Développement des compétences

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>La protection et le respect des droits des artistes et des producteurs prévus à la partie II de la Loi sur le statut de l'artiste.</i>							
Programme d'accréditation, de plaintes et de décision	1 610	1 610	1 614	(4)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	450	450	450
Total	2 060	2 060	2 064	(4)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Raison d'être

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1978 avec le mandat de promouvoir la santé et la sécurité en milieu de travail, et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs.

Faits saillants

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail prévoit des dépenses budgétaires de 5,0 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 3,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,1 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues pour le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail demeurent sensiblement les mêmes que l'exercice précédent. Le CCHST concentrera ses efforts sur la fourniture d'une vaste gamme de renseignements, de ressources et de services de formation pratiques, pertinents et nécessaires qui aident les Canadiens à améliorer leur santé et leur sécurité. Il travaillera en collaboration avec les Canadiens et les partenaires mondiaux pour mettre au point les outils et les ressources qui favoriseront la santé et la sécurité de chacun, et qui contribueront à rendre les lieux de travail du Canada plus sûrs et plus productifs.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Conditions de travail et pratiques en milieu de travail améliorées qui mettent en valeur la santé, la sécurité et le mieux-être des travailleurs canadiens.</i>							
Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestation de services et collaboration tripartite	6 592	4 300	2 292	2 310	(18)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	2 692	2 692	2 700	(7)
Total	9 284	4 300	4 984	5 010	(26)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Raison d'être

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, connu sous le nom de Condition féminine Canada (CFC), est l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les aspects de la vie au Canada. CFC a pour mandat « de coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (1976).

CFC a pour mission d'œuvrer, comme chef de file et partenaire, à l'avancement de l'égalité entre les sexes et à une plus grande participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. CFC a aussi pour rôle de soutenir les efforts que déploie le Canada afin de s'acquitter de ses obligations internationales; de faciliter, par des conseils spécialisés, l'intégration des considérations liées à l'égalité, de manière à permettre la formulation de politiques et de programmes optimaux pour l'ensemble de la population canadienne; de promouvoir des dates commémoratives qui ont trait aux femmes au Canada ; et de soutenir des interventions et des innovations qui mèneront à l'égalité partout au Canada.

CFC vise à faire progresser l'égalité pour les femmes en axant ses interventions sur trois domaines prioritaires : améliorer la sécurité économique et la prospérité des femmes; éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; et encourager les femmes à occuper des postes de responsabilité et de décision.

Faits saillants

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme prévoit des dépenses budgétaires de 29,4 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 28,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,2 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues de CFC demeurent à peu près les mêmes que celles de l'exercice précédent. À titre d'information, des renseignements plus détaillés sur ses priorités seront disponibles dans le Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013 de l'organisme.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Égalité entre les sexes et pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada.</i>							
Participation des femmes à la société canadienne	5 213	18 950	24 163	24 177	(14)
Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques	1 808	1 808	1 838	(30)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	3 450	3 450	3 457	(7)
Total	10 472	18 950	29 422	29 473	(51)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

**Ressources humaines et Développement des
compétences**

***Bureau de la coordonnatrice de la
situation de la femme***

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	14 750 000	14 750 000
Total des subventions	14 750 000	14 750 000
Contributions			
Programme de promotion de la femme – Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	4 200 000	4 200 000
Total des contributions	4 200 000	4 200 000
Total	18 950 000	18 950 000

Ressources naturelles

Ressources naturelles	305
Énergie atomique du Canada limitée	310
Commission canadienne de sûreté nucléaire	312
Office national de l'énergie	314
Administration du pipe-line du Nord	316

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses			
	2012-2013	2011-2012	Différence	
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Ressources naturelles				
1	Dépenses de fonctionnement	718 655	569 942	148 713
5	Dépenses en capital	6 839	13 892	(7 053)
10	Subventions et contributions	832 277	1 267 523	(435 246)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 716	58 743	973
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	987 902	1 423 982	(436 080)
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	135 846	179 663	(43 817)
(L)	Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	59 338	59 338
(L)	Contribution à l'Office Canada – Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtières	7 756	6 825	931
(L)	Contribution à l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtières	3 450	3 400	50
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada
Total des dépenses budgétaires		2 811 857	3 524 047	(712 190)
Énergie atomique du Canada limitée				
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	102 143	102 143
(L)	Conformément à l'article 2146 de la <i>Loi sur l'emploi et la croissance</i> , pour la dissolution d'Énergie atomique du Canada limitée	274 552	274 552
Total des dépenses budgétaires		376 695	102 143	274 552
Commission canadienne de sûreté nucléaire				
20	Dépenses du Programme	29 302	26 457	2 845
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 841	3 488	353
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	90 686	88 318	2 368
Total des dépenses budgétaires		123 829	118 264	5 565
Office national de l'énergie				
25	Dépenses du Programme	52 593	52 731	(138)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 495	7 099	(604)
Total des dépenses budgétaires		59 087	59 829	(742)
Administration du pipe-line du Nord				
30	Dépenses du Programme	3 103	1 203	1 900
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	122	125	(3)
Total des dépenses budgétaires		3 225	1 328	1 897

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Ressources naturelles

Raison d'être

La vision du ministère des Ressources naturelles consiste à améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources. Le Ministère cherche à répondre à cette vision en travaillant à : appuyer la compétitivité des secteurs des ressources naturelles; permettre le développement durable des ressources canadiennes; mettre l'accent sur la sûreté et la sécurité des citoyens.

Faits saillants

Ressources naturelles prévoit des dépenses budgétaires de 2,8 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,6 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,3 milliard de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution de 712,2 millions de dollars ou 20,2 p. 100 des dépenses nettes du Ministère est attribuable à une augmentation de 148,7 millions de dollars des coûts de fonctionnement; à une réduction de 7,1 millions de dollars des dépenses en capital; à une augmentation de 98,7 millions de dollars des subventions; à une réduction de 953,5 millions de dollars des contributions; à une augmentation de 1,0 million de dollars des contributions au régime d'avantages sociaux. Les facteurs qui contribuent à la réduction nette comprennent :

- une augmentation de 137,6 millions de dollars liée au Programme de responsabilités nucléaires héritées;
- une augmentation de 123,0 millions de dollars liée au Fonds pour l'énergie propre;
- une augmentation de 62,8 millions de dollars pour l'initiative écoÉNERGIE sur l'innovation;
- une augmentation de 59,3 millions de dollars pour la subvention législative versée à Biocarburants – prochaine génération de Technologies du développement durable Canada;
- une augmentation de 38,0 millions de dollars pour le programme écoÉNERGIE pour l'efficacité énergétique;
- une augmentation de 37,5 millions de dollars liée à Technologies du développement durable Canada;
- une augmentation de 20,8 millions de dollars pour l'Initiative de la région de Port Hope;
- une réduction de 549,8 millions de dollars liée au Programme d'écologisation des pâtes et papiers;
- une réduction de 436,1 millions de dollars des paiements législatifs versés au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières;
- une réduction de 48,7 millions de dollars liée à l'Initiative écoÉNERGIE sur la technologie;
- une réduction de 43,8 millions de dollars des paiements législatifs versés au Compte néo-écossais des recettes extracôtières;
- une réduction de 31,5 millions de dollars relativement au transfert à Services partagés Canada pour l'examen des services administratifs;
- une réduction de 22,0 millions de dollars pour le programme à l'appui d'écoÉNERGIE pour les biocarburants;
- une réduction de 21,9 millions de dollars pour l'Initiative d'approvisionnement en isotopes;
- une réduction de 9,5 millions de dollars pour la relocalisation du Laboratoire de la technologie des matériaux de CANMET;
- une réduction de 5,9 millions de dollars relativement aux programmes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS);
- une réduction de 22,0 millions de dollars liée aux autres programmes.

Ressources naturelles

Ressources naturelles

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les secteurs des ressources naturelles canadiens sont concurrentiels à l'échelle mondiale.</i>							
Programmes législatifs – zones extracôtières de l'Atlantique	1 134 954	1 134 954	1 134 954
Investissement dans les secteurs des ressources naturelles	69 027	6 397	806	74 618	74 618
Innovation menant à de nouveaux produits et processus	39 056	33 945	1 710	71 292	71 292
Accès au marché et diversification	27 797	461	28 258	28 258
<i>Les secteurs des ressources naturelles et les consommateurs sont respectueux de l'environnement.</i>							
Pratiques écoénergétiques et sources d'énergie à plus faible émission de carbone	52 872	533 066	450	585 488	585 488
Innovation technologique	135 715	4 138	308 598	17 608	430 843	430 843
Gestion responsable des ressources naturelles	229 963	290	5 293	998	234 547	234 547
<i>Les Canadiens ont l'information nécessaire pour gérer leurs terres et leurs ressources naturelles, et sont protégés contre les risques associés.</i>							
Protection des Canadiens et des ressources naturelles	62 055	290	2 800	9 125	56 020	56 020
Information sur la masse continentale	50 046	407	2 336	48 117	48 117
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	145 251	2 121	648	300	147 720	162 493	(14 773)

Ressources naturelles

Ressources naturelles

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme – suite

	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013							
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paielements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total			
Résultat stratégique								
Activité de programme								
	<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les secteurs des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle internationale, productifs du point de vue économique et contribuent au bien-être social des Canadiens.</i>								
Possibilités économiques pour les ressources naturelles	1 799 078	(1 799 078)	
Collectivités tributaires des ressources naturelles	270	(270)	
<i>Le Canada est un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale sur le plan de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles.</i>								
Énergie propre	1 327 303	(1 327 303)	
Gestion du risque lié aux écosystèmes	86 975	(86 975)	
<i>Les connaissances sur les ressources naturelles et sur la masse continentale et les systèmes de gestion renforcent la sûreté et la sécurité des Canadiens et contribuent à l'intendance des ressources naturelles et des terres du Canada.</i>								
Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes	84 371	(84 371)	
S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers	63 558	(63 558)	
Total	811 782	6 839	2 026 569	33 333	2 811 857	3 524 047	(712 190)	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Ressources naturelles

Paielements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	62 500 000	25 000 000	37 500 000
(L) Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	59 338 000	59 338 000
Subventions à l'appui des organismes s'occupant de recherche, de développement et d'activités de promotion qui contribuent aux objectifs du Ministère	2 911 000	2 661 000	250 000
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés à l'élimination des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	1 826 000	250 000	1 576 000
Total des subventions	126 575 000	27 911 000	98 664 000
Contributions			
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	987 902 000	1 423 982 000	(436 080 000)
Programme du Fonds pour l'énergie propre	279 600 000	141 600 000	138 000 000
Contributions à l'appui d'ecoÉNERGIE pour les biocarburants	236 430 000	258 200 000	(21 770 000)
Contributions à l'appui d'ecoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable	143 139 000	143 139 000
(L) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	135 846 000	179 663 000	(43 817 000)
Programme de contribution pour l'encouragement à la production d'énergie éolienne	28 104 000	32 704 000	(4 600 000)
Contribution à l'appui de programme des Investissements dans la transformation de l'industrie forestière	28 099 320	23 366 500	4 732 820
Contributions pour appuyer l'initiative ecoÉNERGIE sur l'innovation	27 926 000	27 926 000
(L) Contribution à l'Office Canada – Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtières	7 756 000	6 825 000	931 000
Renouvellement et augmentation des fonds pour les instituts de recherche forestière	4 728 000	4 728 000
Programme des collectivités forestières	3 900 000	3 900 000
Initiatives d'adaptation aux changements climatiques	3 500 000	10 995 000	(7 495 000)
Programme de contribution destiné à l'Initiative pour un réseau de forêts modèles en Afrique	3 466 700	6 915 000	(3 448 300)
(L) Contribution à l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtières	3 450 000	3 400 000	50 000
Contributions pour appuyer le programme ecoÉNERGIE pour efficacité énergétique	1 980 000	1 980 000
Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	1 629 000	2 329 000	(700 000)

Ressources naturelles

Ressources naturelles

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Contribution à l'Initiative de foresterie autochtone	1 000 000	1 000 000
Programme GéoConnexions	750 000	750 000
Stratégie emploi jeunesse	558 000	558 000
Contributions pour appuyer le programme écoÉNERGIE pour les carburants de remplacement	230 000	230 000
Total des contributions	1 899 994 020	2 244 054 500	(344 060 480)
Paiements de transfert non requis			
Programme d'écologisation des pâtes et papiers	538 649 460	(538 649 460)
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE sur la technologie	48 108 000	(48 108 000)
Programme de contribution financière à la production d'isotopes n'utilisant pas les réacteurs	17 400 000	(17 400 000)
Contribution à l'appui du Programme de promotion du leadership environnemental du Canada dans le secteur forestier (PPLECF)	4 000 000	(4 000 000)
Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric Company	1 270 000	(1 270 000)
Total des paiements de transfert non requis	609 427 460	(609 427 460)
Total	2 026 569 020	2 881 392 960	(854 823 940)

Ressources naturelles

Énergie atomique du Canada limitée

Raison d'être

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) se sert de son expertise scientifique et de ses installations sans pareilles pour s'assurer que :

- le secteur nucléaire canadien soit novateur et productif;
- la sécurité et la prospérité du Canada soit appuyées par la science et l'innovation dans le domaine nucléaire;
- les Canadiens aient une source fiable d'approvisionnement en isotopes;
- les emplacements nucléaires fédéraux du Canada soient des milieux propres et sains.

Le mandat des laboratoires nucléaires d'EACL découle des pouvoirs conférés au ministre des Ressources naturelles en vertu de la *Loi sur l'énergie nucléaire* :

- effectuer des travaux de recherche ayant trait à l'énergie nucléaire;
- entraîner l'utilisation de l'énergie nucléaire;
- délivrer des licences, vendre ou céder des découvertes et des inventions en lien avec l'énergie nucléaire, et percevoir les paiements correspondants.

Faits saillants

Énergie atomique du Canada limitée prévoit des dépenses budgétaires de 376,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 102,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 274,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le fonds des niveaux de référence de 102,1 millions de dollars sera utilisé pour financer les activités de laboratoire et de recherche et de développement d'EACL à Chalk River, et pour assurer la sécurité et la fiabilité de l'exploitation des installations nucléaires et de l'infrastructure connexe de l'organisation.

Par activités de laboratoire, l'on entend :

- Les laboratoires : installations spécialisées exploitées en vertu d'un permis délivré par la Commission canadienne de sûreté nucléaire;
- Les services de soutien sur place et les services municipaux : les services de soutien sur place sont les installations et les équipes, y compris les équipes des services d'ingénierie, d'approvisionnement et d'entretien, qui permettent l'exécution des activités industrielles et scientifiques de l'établissement; les services municipaux sont les services de base requis pour l'exploitation du campus, notamment les fonctions de locateur et l'approvisionnement en eau, en chauffage et en électricité.

Conformément à la *Loi sur l'emploi et la croissance économique*, le financement prévu par la loi, de 274,6 millions de dollars, qui est inscrit dans le budget principal des dépenses à titre d'activités commerciales servira à exécuter les engagements commerciaux qui ont été pris avant le dessaisissement de la Division des réacteurs CANDU d'EACL à Candu Énergie inc.

Ressources naturelles

Énergie atomique du Canada limitée

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>Résultat stratégique</i>							
<i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires. Protéger la santé et la sécurité du public, de notre personnel et de l'environnement. Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations futures.</i>							
Affaires commerciales	274 552	274 552	274 552
Installations et activités nucléaires	67 006	67 006	67 006
Recherche et développement	35 137	35 137	35 137
Total	376 695	376 695	102 143	274 552

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Raison d'être

Le Parlement a adopté en 1946 la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique*, qui créait la Commission de contrôle de l'énergie atomique et lui donnait le pouvoir de réglementer l'ensemble des activités nucléaires liées au développement et à l'utilisation de l'énergie atomique au Canada.

Plus d'un demi-siècle plus tard, en mai 2000, la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* entrait en vigueur et créait la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), appelée à succéder à la Commission de contrôle de l'énergie atomique, avec des responsabilités et des pouvoirs afin de réglementer un secteur qui englobe tous les segments du cycle du combustible nucléaire et une vaste gamme d'utilisations industrielles, médicales et universitaires des substances nucléaires.

La CCSN est un organisme de réglementation indépendant et un tribunal administratif quasi judiciaire qui a compétence sur toutes les activités liées au nucléaire et toutes les substances nucléaires au Canada.

Faits saillants

La Commission canadienne de sûreté nucléaire prévoit des dépenses budgétaires de 123,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 29,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 94,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La hausse de 5,6 millions de dollars au titre du financement total accordé à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) de 2011-2012 à 2012-2013 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 5,7 millions de dollars pour le renouvellement permanent des fonds utilisés pour garantir que les obligations réglementaires internationales sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire sont respectées;
- une diminution de 1,5 million de dollars pour mettre en commun les ressources actuellement réparties dans l'ensemble du gouvernement et de regrouper et transférer l'infrastructure de la technologie de l'information (incluant les centres de données et les services du réseau) à Services partagés Canada;
- une diminution de 0,8 million de dollars représentant la dernière réduction découlant de l'Examen stratégique 2009 de la CCSN.

Ressources naturelles

**Commission canadienne de sûreté
nucléaire**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Installations et processus nucléaires sûrs et sécuritaires qui ne sont utilisés qu'à des fins pacifiques et confiance du public dans l'efficacité du régime de réglementation nucléaire.</i>							
Programme de conformité	36 412	36 412	36 674	(262)
Programme du cadre de réglementation	26 271	1 770	28 041	19 083	8 958
Programme d'autorisation et d'accréditation	20 150	20 150	24 788	(4 638)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	39 226	39 226	37 719	1 507
Total	122 059	1 770	123 829	118 264	5 565

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Des subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	75 000	75 000
Total des subventions	75 000	75 000
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	925 000	925 000
Des contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien, ainsi que le Programme canadien à l'appui des garanties	770 000	770 000
Total des contributions	1 695 000	1 695 000
Total	1 770 000	1 770 000

Ressources naturelles

Office national de l'énergie

Raison d'être

L'Office national de l'énergie est un tribunal quasi judiciaire indépendant de compétence fédérale créé en 1959 afin de promouvoir, dans l'intérêt public canadien, la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficacité économique en vertu du mandat conféré par le Parlement au chapitre de la réglementation des pipelines, de la mise en valeur des ressources énergétiques et du commerce de l'énergie.

Faits saillants

L'Office national de l'énergie prévoit des dépenses budgétaires de 59,1 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 52,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 6,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution globale des dépenses nettes de 0,7 million de dollars est attribuable aux changements suivants :

- une augmentation du financement sous forme de contribution au Programme d'aide financière aux participants de 3,0 millions de dollars pour Trans-Canada Pipeline;
- une diminution des dépenses de 3,1 millions de dollars comprenant une baisse de 2,4 millions de dollars des frais touchant le personnel en raison de l'expiration de la convention collective le 31 octobre 2011, une réduction de 0,1 million de dollars découlant de l'examen stratégique et une diminution de 0,6 million de dollars des dépenses législatives pour les régimes d'avantages sociaux des employés;
- une diminution de 0,6 million de dollars liée à la cessation du financement temporaire pour la conversion des dossiers de Nova Gas Transmission Limited.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
Résultat stratégique Activité de programme	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les pipelines, les lignes de transport d'électricité, la mise en valeur des ressources énergétiques et le commerce de l'énergie sont réglementés dans l'intérêt public canadien.</i>							
Programme Réglementation de l'énergie	28 595	4 340	32 935	35 956	(3 021)
Programme Information sur l'énergie	6 550	6 550	4 621	1 928
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	19 603	19 603	19 252	351
Total	54 747	4 340	59 087	59 829	(742)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Office national de l'énergie

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Programme d'aide financière aux participants	4 340 067	1 366 195	2 973 872
Total	4 340 067	1 366 195	2 973 872

Ressources naturelles

Administration du pipe-line du Nord

Raison d'être

L'Administration du pipe-line du Nord (APN) a été créée en vertu de la *Loi sur le pipe-line du Nord* en 1978, à la suite d'un accord conclu entre le Canada et les États-Unis en 1977, soit l'Accord sur les principes applicables à un pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord. Elle a comme mandat d'acquiescer les responsabilités du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la planification et à la construction de la partie canadienne du réseau proposé de transport de gaz naturel de l'Alaska. L'APN joue un rôle clé en appuyant un processus réglementaire d'approbation efficace et rapide tout en minimisant les répercussions négatives sur le milieu social et sur l'environnement et en maximisant les avantages sociaux et économiques pour le Canada.

Faits saillants

L'Administration du pipe-line du Nord prévoit des dépenses budgétaires de 3,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 3,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 122,3 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation de 1,9 million de dollars des dépenses nettes prévues de l'Administration du pipe-line du Nord est attribuable à une augmentation de 0,2 million de dollars des coûts de fonctionnement et à une augmentation de 1,7 million de dollars des contributions. Ces augmentations sont attribuables à de nouveaux fonds selon les conditions approuvées pour un programme de contribution visant à mener des activités de consultation, principalement avec les groupes autochtones qui pourraient être touchés par le projet Foothills Pipe Lines.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>S'assurer que la planification et la construction du tronçon canadien du projet de gazoduc de la route de l'Alaska s'effectuent de façon efficace et rapide tout en garantissant la protection de l'environnement et des retombées socioéconomiques pour les Canadiens.</i>							
Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	1 515	1 710	3 225	1 328	1 897
Total	1 515	1 710	3 225	1 328	1 897

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

Contributions	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions pour les consultations avec des groupes autochtones et autres sur le projet de Foothills Pipe Lines	1 710 000	1 710 000
Total	1 710 000	1 710 000

Santé

Santé	319
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	323
Instituts de recherche en santé du Canada	324
Agence canadienne de développement économique du Nord	326
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	328
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	329
Agence de la santé publique du Canada	331

Santé

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Santé			
1 Dépenses de fonctionnement	1 742 385	1 734 817	7 567
5 Dépenses en capital	28 158	30 043	(1 885)
10 Subventions et contributions	1 442 233	1 444 698	(2 465)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	134 948	134 151	797
(L) Ministre de la Santé et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord – Traitement et allocation pour automobile	78	78
Total des dépenses budgétaires	3 347 801	3 343 787	4 014
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée			
15 Dépenses du Programme	9 926	9 926
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	615	629	(14)
Total des dépenses budgétaires	10 541	10 555	(14)
Instituts de recherche en santé du Canada			
20 Dépenses de fonctionnement	49 057	50 007	(950)
25 Subventions	922 269	928 065	(5 796)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 618	5 292	1 326
Total des dépenses budgétaires	977 943	983 364	(5 421)
Agence canadienne de développement économique du Nord			
30 Dépenses de fonctionnement	13 318	12 936	382
35 Contributions	36 662	30 057	6 605
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 172	1 186	(14)
Total des dépenses budgétaires	51 151	44 179	6 973
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses			
40 Dépenses du Programme	3 926	3 925
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	597	610	(13)
Total des dépenses budgétaires	4 523	4 535	(12)
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés			
45 Dépenses du Programme	10 780	10 778	1
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 053	1 076	(24)
Total des dépenses budgétaires	11 832	11 855	(23)
Agence de la santé publique du Canada			
50 Dépenses de fonctionnement	365 951	369 226	(3 274)
55 Dépenses en capital	17 133	22 899	(5 766)
60 Subventions et contributions	200 560	196 321	4 239
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 838	34 214	(1 376)
Total des dépenses budgétaires	616 482	622 659	(6 178)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Santé

Raison d'être

Le ministère de la Santé aide les Canadiens à maintenir et à améliorer leur état de santé. Il s'engage à faire en sorte que le Canada soit l'un des pays dont la population est la plus en santé au monde, comme en témoignent sa longévité, ses habitudes de vie et son utilisation efficace du système public de santé.

Faits saillants

Santé prévoit des dépenses budgétaires de 3,3 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 3,2 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 135,0 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 4,0 millions de dollars des dépenses prévues de Santé Canada est attribuable à une hausse de 7,6 millions de dollars des coûts de fonctionnement, à une diminution de 1,9 million de dollars des dépenses en capital, à une diminution de 2,5 millions de dollars des contributions et autres paiements de transfert et à une augmentation de 0,8 million de dollars des postes législatifs. Les principaux facteurs qui contribuent à cette augmentation nette comprennent les suivants :

- une augmentation de 67,4 millions de dollars pour protéger la santé et l'environnement des Canadiens grâce à un Plan de gestion des produits chimiques renouvelé;
- une augmentation de 46,6 millions de dollars en raison de la croissance de 3 p. 100 de l'enveloppe budgétaire des Autochtones;
- une augmentation de 27,5 millions de dollars pour le renouvellement du Programme de réglementation de la qualité de l'air;
- une diminution de 52,3 millions de dollars en raison du transfert à Services partagés Canada qui fournira un soutien continu aux initiatives pangouvernementales visant le regroupement et la transformation de l'infrastructure de TI;
- une diminution de 32,9 millions de dollars en raison de l'achèvement du financement sur deux ans accordé dans le budget fédéral de 2010 pour poursuivre la mise en œuvre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens;
- une diminution de 26,7 millions de dollars en raison de l'achèvement de la prolongation du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations;
- une diminution de 11,3 millions de dollars liée à l'achèvement de deux éléments des plans d'action sur la prévention et sur le traitement de la Stratégie nationale antidrogue.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les collectivités des Premières nations et des Inuits bénéficient de services de santé et de prestations qui répondent à leurs besoins de sorte à améliorer leur état de santé.</i>							
Prestations supplémentaires en santé à l'intention des membres des Premières nations et des Inuits	841 226	165 639	1 006 865	983 886	22 979
Soins de santé primaires aux membres des Premières nations et aux Inuits	229 536	2 382	665 276	5 450	891 744	939 955	(48 210)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme – suite

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paielements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
Soutien à l'infrastructure de santé dans les collectivités des Premières nations et des Inuits	26 185	1 708	244 230	272 123	256 795	15 329
<i>Les Canadiens sont informés des risques pour la santé associés aux aliments, aux produits, aux substances et aux environnements, protégés contre ces mêmes risques et au fait des avantages inhérents à une saine alimentation.</i>							
Produits de santé	244 529	8 580	94 186	158 923	168 323	(9 400)
Consommation et abus de substances	73 593	195	57 211	130 999	139 114	(8 116)
Risques pour la santé liés à l'environnement	114 984	1 525	100	1 200	115 409	48 117	67 292
Salubrité des aliments et nutrition	48 622	4 000	52 622	57 849	(5 227)
Sécurité des pesticides	45 782	200	6 975	39 007	34 077	4 930
Sécurité des produits de consommation	33 224	641	454	33 412	28 003	5 408
Radioprotection	12 203	1 023	5	5 864	7 367	1 759	5 608
<i>Un système de santé qui répond aux besoins des Canadiens.</i>							
Système de santé canadien	36 629	262 892	299 521	300 984	(1 464)
Développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire	1 641	38 300	39 941	39 284	656
Services de santé spécialisés	30 017	8 304	21 713	23 574	(1 861)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	270 414	16 483	8 741	278 156	322 066	(43 910)
Total	2 008 585	28 158	1 442 233	131 174	3 347 801	3 343 787	4 014

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Santé

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subvention à l'Institut canadien d'information sur la santé	81 746 294	81 746 294
Subvention à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	16 903 967	18 903 967	(2 000 000)
Subvention pour appuyer la Commission de la santé mentale du Canada	15 000 000	15 000 000
Subvention accordée au gouvernement du Nunavut pour l'Initiative sur la viabilité des systèmes de santé territoriaux	14 533 333	14 533 333
Subvention au Conseil de la santé du Canada	10 000 000	10 000 000
Subvention à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	8 000 000	8 000 000
Subvention accordée au gouvernement du Yukon pour l'Initiative sur la viabilité des systèmes de santé territoriaux	7 933 333	7 933 333
Subvention accordée au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour l'Initiative sur la viabilité des systèmes de santé territoriaux	7 533 334	7 533 334
Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	5 000 000	5 000 000
Subvention au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	3 750 000	3 750 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	3 080 000	2 880 000	200 000
Commission internationale de protection contre les radiations	5 000	5 000
Total des subventions	173 485 261	175 285 261	(1 800 000)

Santé

Santé

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Contributions aux soins de santé primaires des Premières nations et des Inuits	665 276 338	684 530 120	(19 253 782)
Contributions au Soutien à l'infrastructure de santé des Premières nations et des Inuits	244 230 222	227 788 683	16 441 539
Contributions aux Prestations supplémentaires en santé des Premières nations et des Inuits	165 638 602	159 520 032	6 118 570
Contributions au Partenariat canadien contre le cancer	50 000 000	50 000 000
Programme de contribution pour les langues officielles en santé de Santé Canada	38 300 000	38 000 000	300 000
Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	33 411 500	33 511 500	(100 000)
Programme de financement du traitement de la toxicomanie	25 686 994	29 858 570	(4 171 576)
Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme	15 759 000	15 759 000
Quote-part à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)	12 500 000	12 500 000
Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue	11 515 000	11 515 000
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	3 580 000	3 580 000
Programme de contributions pour la santé des femmes	2 850 000	2 850 000
Total des contributions	1 268 747 656	1 219 412 905	49 334 751
Paiements de transfert non requis			
Subvention au Partenariat canadien contre le cancer	50 000 000	(50 000 000)
Total des paiements de transfert non requis	50 000 000	(50 000 000)
Total	1 442 232 917	1 444 698 166	(2 465 249)

Santé

**Agence canadienne de contrôle de la
procréation assistée**

Raison d’être

Procréation assistée Canada (PAC) a été créée en réponse à une recommandation de 1993 de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction qui demandait au gouvernement du Canada de créer une agence nationale offrant un cadre sécuritaire et éthique qui régirait les activités en matière de procréation assistée (PA) et les recherches connexes. Légale créée en vertu de la *Loi sur la procréation assistée* en 2006 et commençant ses activités en 2007, PAC gère et applique la *Loi sur la procréation assistée* et ses règlements connexes afin de protéger et de promouvoir la santé, la sécurité, la dignité et les droits des Canadiens qui utilisent les techniques de procréation assistée ou qui en sont issus.

Faits saillants

L’Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée prévoit des dépenses budgétaires de 10,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 9,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 614,6 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d’approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues de l’Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée (PAC) demeurent essentiellement les mêmes que celles de l’exercice précédent. En 2012-2013, PAC continuera d’assumer les responsabilités suivantes, conformément à la *Loi sur la procréation assistée* :

- faire la promotion de la conformité et appliquer les dispositions de la *Loi sur la procréation assistée* en matière d’interdictions;
- conseiller le ministre sur la procréation assistée ainsi que sur toute autre question pertinente;
- surveiller et analyser, tant au Canada qu’à l’étranger, l’évolution de la procréation assistée et de toute autre question pertinente;
- consulter, tant au Canada qu’à l’étranger, des personnes ou des organisations;
- informer le public et les milieux professionnels sur la procréation assistée ainsi que sur toute autre question pertinente, et sur les facteurs de risque liés à l’infertilité.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction-nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i>							
<i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Protection et promotion de la santé et de la sécurité des Canadiens relativement à la procréation assistée et à la recherche connexe, dans un cadre éthique rigoureux.</i>							
Programme de conformité à la réglementation	4 297	4 297	4 307	(9)
Programme de transfert de connaissances	2 561	2 561	2 561
<i>L’activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	3 682	3 682	3 687	(5)
Total	10 541	10 541	10 555	(14)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Raison d'être

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* (projet de loi C-13) avec le mandat suivant : « Exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Le mandat des IRSC vise à transformer la recherche en santé au Canada :

- en finançant la recherche dans des secteurs prioritaires ciblés, en plus de la recherche entreprise à l'initiative des chercheurs;
- en travaillant davantage au renforcement du milieu de la recherche, et ce, en rehaussant les capacités de recherche dans des secteurs sous-développés et en formant la prochaine génération de chercheurs dans le domaine de la santé;
- en mettant l'accent sur l'application des connaissances qui facilite l'utilisation des résultats de recherche et leur transformation en de nouvelles politiques, pratiques et procédures, et en de nouveaux produits et services.

Faits saillants

Les Instituts de recherche en santé du Canada prévoient des dépenses budgétaires de 977,9 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 971,3 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 6,6 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le Budget principal des dépenses 2012-2013 des IRSC a diminué d'environ 5,4 millions de dollars comparativement au Budget principal des dépenses 2011-2012. Bien que des fonds supplémentaires pour les IRSC aient été annoncés dans le budget fédéral de 2011, la baisse nette est surtout attribuable à l'élimination graduelle de plusieurs programmes mentionnés ci-dessous.

Le budget fédéral de 2011 a alloué aux IRSC une augmentation permanente de 15,0 millions de dollars à leur budget de base pour soutenir l'excellence en recherche grâce à leur Programme ouvert de subventions de fonctionnement, et pour financer de la recherche de pointe en santé qui porte sur les priorités des Canadiens en matière de santé, comme la Stratégie de recherche axée sur le patient.

Toutefois, le Budget principal des dépenses 2012-2013 des IRSC reflète aussi la réduction prévue dans les dépenses en raison d'une expansion du financement temporaire et des programmes qui ont pris fin en 2011-2012. Par exemple, le Budget principal des dépenses 2012-2013 comprend une réduction prévue de 7,0 millions de dollars des dépenses du Programme de bourses d'études supérieures du Canada des IRSC (puisque le financement annoncé dans le budget fédéral de 2009 pour élargir temporairement le programme a pris fin en 2011-2012).

Le financement de programmes particuliers a aussi été éliminé graduellement en 2011-2012, notamment l'Initiative d'approvisionnement en isotopes (4,9 millions de dollars) et les Centres d'excellence dirigés par l'entreprise (1,7 million de dollars). Il y a aussi une diminution de 2,5 millions de dollars dans le Réseau des centres d'excellence.

Le Budget principal des dépenses 2012-2013 des IRSC comprend aussi une réduction prévue de 3,6 millions de dollars des dépenses en raison d'un transfert de fonds de quatre ans de l'Agence de la santé publique du Canada pour le Réseau de recherche sur l'influenza ayant pris fin en 2011-2012.

Le solde de la diminution de 0,7 million de dollars est attribuable au rajustement du financement de divers autres programmes.

Santé

**Instituts de recherche en santé du
Canada**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

Résultat stratégique Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Une entreprise de recherche en santé de renommée mondiale qui crée, dissémine et applique de nouvelles connaissances dans tous les domaines de la recherche en santé.</i>							
Connaissances dans le domaine de la santé	10 545	441 054	451 599	444 725	6 875
Avancées en santé et dans les services de santé	13 528	247 522	261 051	262 063	(1 012)
Chercheurs en santé	3 144	190 998	194 142	203 452	(9 310)
Commercialisation de la recherche en santé	619	42 694	43 313	45 916	(2 603)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	27 838	27 838	27 209	630
Total	55 675	922 269	977 943	983 364	(5 421)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	846 268 148	840 827 497	5 440 651
Réseaux de centres d'excellence	25 000 400	27 500 400	(2 500 000)
Bourses d'études supérieures du Canada	21 250 000	28 250 000	(7 000 000)
Subventions aux instituts	13 000 000	13 000 000
Chaires d'excellence en recherche du Canada	8 400 000	8 400 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	8 350 000	8 350 000
Total des subventions	922 268 548	926 327 897	(4 059 349)
Paiements de transfert non requis			
Réseaux et centres d'excellence dirigés par les entreprises et Centres d'excellence en commercialisation et en recherche	1 737 000	(1 737 000)
Total des paiements de transfert non requis	1 737 000	(1 737 000)
Total	922 268 548	928 064 897	(5 796 349)

Santé

Agence canadienne de développement économique du Nord

Raison d'être

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) a pour mandat de promouvoir le développement économique dans les territoires du Nord du Canada. Elle exécute donc une série de programmes de développement économique, élabore des politiques et effectue des travaux de recherche tout en favorisant l'harmonisation des efforts déployés par les différents partenaires et intervenants, surtout entre les organisations fédérales. Parfois, CanNor coordonne certaines initiatives économiques nationales et en assure la prestation à l'échelle régionale. Le Bureau de gestion des projets nordiques, qui fait partie de CanNor, offre des services à guichet unique aux promoteurs de grands projets. Il coordonne également les travaux de réglementation des ministères et organismes fédéraux concernant ces projets dans les territoires.

Faits saillants

L'Agence canadienne de développement économique du Nord prévoit des dépenses budgétaires de 51,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 50,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,2 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Compte tenu de l'activité intense dans le secteur minier, les priorités pour l'exercice 2012-2013 comprennent les efforts continus que produit le Bureau de gestion des projets nordiques afin d'accélérer les évaluations réglementaires et d'aider les entreprises à comprendre comment faire des affaires dans le Nord. Parmi les autres priorités, on compte la prestation des principaux programmes de CanNor, notamment le programme Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord; les programmes de développement économique et commercial des Autochtones; de même qu'un nouveau programme intitulé Programme d'éducation de base des adultes du Nord (PEBAN). Ce dernier s'adresse aux adultes du Nord qui peuvent tirer parti de l'amélioration de leurs compétences scolaires de base en vue de suivre une formation professionnelle ou de se tailler une place sur le marché du travail. CanNor a également commencé à assumer la responsabilité du Réseau Entreprises Canada (REC) dans le Nord. Le REC appuie les entrepreneurs dans le Nord en leur fournissant un accès facile et pratique à de l'information sur divers programmes et services du gouvernement fédéral ainsi qu'à des renseignements et à des services connexes provenant des gouvernements territoriaux et d'autres partenaires dans le développement commercial.

L'augmentation nette de 6,9 millions de dollars est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la mise sur pied du PEBAN, qui engendre une augmentation de 6,6 millions de dollars en subventions et contributions et de 0,4 million de dollars des dépenses de fonctionnement et d'entretien pour 2012-2013;
- la responsabilité du REC assumée dans les trois territoires, qui entraîne une augmentation de 0,3 million de dollars des dépenses de fonctionnement et d'entretien pour 2012-2013;
- le transfert à Services partagés Canada pour l'obtention des services de technologie de l'information qui entraîne une diminution de 0,28 million de dollars des dépenses de fonctionnement et d'entretien pour 2012-2013.

Santé

**Agence canadienne de développement
économique du Nord**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Les économies territoriales développées et diversifiées qui soutiennent la prospérité de tous les résidents du Nord.</i>							
Développement commercial	2 473	20 557	23 030	6 156	16 874
Développement communautaire	2 415	16 105	18 520	30 799	(12 279)
Politique, représentation et coordination	1 752	1 752	5 473	(3 721)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	7 850	7 850	1 751	6 099
Total	14 489	36 662	51 151	44 179	6 973

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	18 257 000	18 257 000
Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement économique	9 500 000	9 500 000
Contributions pour faire progresser l'éducation de base des adultes dans les territoires	6 604 803	6 604 803
Contributions en vertu du programme Entreprises autochtones Canada	2 300 000	2 300 000
Total	36 661 803	30 057 000	6 604 803

Santé

**Conseil de contrôle des renseignements
relatifs aux matières dangereuses**

Raison d'être

Le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses fournit un mécanisme unique, en vertu de la législation fédérale, provinciale et territoriale, pour protéger les secrets commerciaux des sociétés qui fournissent ou utilisent des matières dangereuses, et veille à ce que les travailleurs canadiens qui manipulent de telles matières disposent de tous les renseignements nécessaires pour le faire en toute sécurité.

Faits saillants

Le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses prévoit des dépenses budgétaires de 4,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 3,9 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 596,6 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget principal des dépenses du Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses demeure approximativement le même que l'exercice précédent. Des renseignements plus détaillés sur les priorités de l'organisme seront disponibles dans son Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paievements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Les secrets commerciaux concernant les produits chimiques sont protégés et l'information requise portant sur la santé et la sécurité dans les milieux de travail canadiens est conforme.</i>							
Décisions statutaires et information conforme	2 804	2 804	2 797	7
Engagement des intervenants et partenariats stratégiques	543	543	538	5
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	1 176	1 176	1 200	(24)
Total	4 523	4 523	4 535	(12)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Raison d'être

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant quasi judiciaire créé par le Parlement en 1987. Le CEPMB est investi d'un double rôle :

- le premier concerne la réglementation et consiste à s'assurer que les prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments brevetés ne sont pas excessifs;
- le second consiste à faire rapports des tendances des prix de vente de tous les médicaments, ainsi que des dépenses de brevetés en matière de recherche et de développement.

Dans l'exécution de son mandat, le CEPMB s'efforce de s'assurer que les Canadiens n'ont pas à déboursier des sommes excessives pour l'achat de médicaments brevetés au Canada, et que les intervenants sont tenus informés sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques.

Faits saillants

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés prévoit des dépenses budgétaires de 11,8 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 10,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 1,1 million de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues du CEPMB demeureront approximativement les mêmes que l'exercice précédent. En 2012-2013, le CEPMB se concentrera sur les aspects suivants :

- Amélioration de la conformité avec les Lignes directrices sur les prix excessifs du Conseil. Le CEPMB continuera d'évaluer l'application et les répercussions des principales modifications apportées aux Lignes directrices à l'aide de son Plan de surveillance et d'évaluation des principales modifications aux Lignes directrices (Plan). Il rajustera les Lignes directrices, le cas échéant, pour traiter les questions relevées dans le cadre du Programme de surveillance des Lignes directrices et/ou de l'évaluation des programmes du CEPMB effectuée en 2011-2012;
- Réduction du fardeau réglementaire et utilisation efficace des ressources du personnel du Conseil. Le CEPMB examinera son processus d'examen des prix en vue de réduire le fardeau réglementaire des brevetés. Les résultats de cette initiative pourraient avoir l'avantage supplémentaire de réduire la charge de travail du personnel du Conseil, libérant ainsi de précieuses ressources humaines. Le CEPMB continuera aussi de mettre en œuvre les mesures de limitation des coûts introduites dans l'ensemble du gouvernement fédéral;
- Transparence et communications : Le CEPMB continuera de mettre en œuvre la politique d'engagement des intervenants de l'extérieur de l'industrie.

Santé

**Conseil d'examen du prix des
médicaments brevetés**

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
Résultat stratégique							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Les médicaments brevetés ne peuvent être vendus au Canada à des prix excessifs, afin de protéger les intérêts de la population canadienne. La population canadienne est également tenue informée des tendances de l'industrie.</i>							
Le programme de réglementation du prix des médicaments brevetés	7 508	7 508	7 465	43
Le programme sur les tendances relatives aux produits pharmaceutiques	1 265	1 265	1 439	(173)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	3 059	3 059	2 951	107
Total	11 832	11 832	11 855	(23)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Agence de la santé publique du Canada

Raison d'être

La santé publique a trait aux efforts organisés que déploie la société pour maintenir les personnes en santé et pour prévenir les blessures, les maladies et les décès prématurés. Elle comprend des programmes, des services et des politiques qui protègent et favorisent la santé de tous les Canadiens. Au Canada, les trois ordres de gouvernement, le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les professionnels de la santé et le public se partagent la responsabilité de la santé publique.

L'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) a été créée en septembre 2004, au sein du portefeuille de la Santé du gouvernement fédéral, afin de remplir l'engagement du gouvernement du Canada d'accorder une plus grande importance à la santé publique en vue de contribuer à la protection et à l'amélioration de la santé et de la sécurité de tous les Canadiens et de contribuer au renforcement du système de santé.

Faits saillants

L'Agence de la santé publique du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 616,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 583,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 32,8 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La réduction de 6,2 millions de dollars du budget principal des dépenses est principalement due aux réductions de 3,3 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, de 1,4 million de dollars des cotisations statutaires aux régimes d'avantages sociaux des employés et de 5,8 millions de dollars en capital. Cette réduction est en partie contrebalancée par une augmentation de 4,2 millions de dollars dans les paiements de transferts. Parmi les facteurs contribuant à la diminution nette, notons :

- une hausse de 14,7 millions de dollars pour le réapprovisionnement de la Réserve nationale d'antiviraux afin d'assurer la disponibilité des antiviraux à l'échelle nationale et leur distribution et leur utilisation en temps opportun lors d'une pandémie;
- une hausse de 8,5 millions de dollars afin d'assurer l'approvisionnement en vaccins contre la grippe pandémique par l'entremise d'un contrat avec le fournisseur national principal de ce type de vaccin, et le paiement des frais de production d'un vaccin en vue de se préparer à une pandémie de grippe garantissant l'accès prioritaire aux vaccins contre la grippe pandémique développés au Canada;
- une hausse de 4 millions de dollars pour traiter des blessures liées aux sports et aux loisirs chez les enfants et les jeunes canadiens grâce à des mesures préventives coordonnées dans ce domaine;
- une diminution de 20,7 millions de dollars du financement pour appuyer l'installation d'une nouvelle chaîne de remplissage des vaccins chez ID Biomedical Corporation de Ste-Foy, Québec, pour garantir, protéger et améliorer la capacité de production de vaccins à l'échelle nationale contre la grippe saisonnière et pandémique;
- une diminution de 7,6 millions de dollars concordant avec la fin prévue du financement octroyé pour la listériose qui vise à améliorer la capacité de prévenir et de détecter les éclosions de maladies d'origine alimentaire et d'intervenir à leur égard;
- une diminution de 5,9 millions de dollars concordant avec le transfert de pouvoirs à Services partagés Canada chargé de rationaliser et de moderniser les services de TI et les télécommunications et de réduire les frais administratifs.

Santé

Agence de la santé publique du Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Un Canada capable de promouvoir la santé, de réduire les disparités en matière de santé et de prévenir et d'atténuer les maladies et les blessures.</i>							
Promotion de la santé	48 122	133 257	181 379	182 153	(774)
Prévention et réduction des maladies et des blessures	52 201	48 256	100 457	107 333	(6 876)
État de préparation et capacité en santé publique	71 578	13 531	85 109	94 543	(9 434)
Sciences et technologie pour la santé publique	50 505	14 907	65 413	60 684	4 729
Surveillance et évaluation de la santé de la population	59 063	5 515	64 578	60 134	4 444
Exécution de la réglementation et interventions en cas d'urgence	21 960	2 225	50	24 136	26 025	(1 889)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	95 410	95 410	91 788	3 622
Total	398 839	17 133	200 560	50	616 482	622 659	(6 178)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Agence de la santé publique du Canada

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subventions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	17 994 000	16 549 000	1 445 000
Subventions à des étudiants diplômés, à des étudiants au niveau post-doctoral et à des établissements d'enseignement postsecondaire pour augmenter les compétences et capacités professionnelles afin de renforcer le domaine de la santé publique	2 514 375	1 755 750	758 625
Subventions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	1 598 000	114 000	1 484 000
Total des subventions	22 106 375	18 418 750	3 687 625
Contributions			
Contributions à des organismes à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	82 088 000	82 088 000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de renforcement des capacités communautaires, de stimulation du développement et de la transmission des connaissances, et de l'établissement de partenariats et collaboration intersectorielle	42 909 000	41 331 000	1 578 000
Contributions aux organisations incorporés et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	32 134 000	32 134 000
Contributions pour appuyer l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	16 757 000	16 757 000
Contributions à la Société canadienne du sang et/ou à d'autres organismes de transfusion et/ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	2 190 000	2 190 000
Contributions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	1 412 196	2 438 913	(1 026 717)
Contributions à des organisations non gouvernementales, des sociétés, d'autres ordres de gouvernement, des établissements d'enseignement postsecondaires, et des personnes pour appuyer le développement et la création de produits et d'outils de perfectionnement de la main d'œuvre en santé publique	963 000	963 000
Total des contributions	178 453 196	177 901 913	551 283
Total	200 559 571	196 320 663	4 238 908

Sécurité publique et Protection civile

Sécurité publique et Protection civile	338
Agence des services frontaliers du Canada.....	341
Service canadien du renseignement de sécurité.....	343
Service correctionnel du Canada	344
Commission nationale des libérations conditionnelles	346
Bureau de l'enquêteur correctionnel.....	348
Gendarmerie royale du Canada.....	349
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	352
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada.....	353

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses			
	2012-2013	2011-2012	Différence	
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Sécurité publique et Protection civile				
1	Dépenses de fonctionnement	124 671	136 709	(12 038)
5	Subventions et contributions	292 940	263 562	29 378
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 056	14 288	769
(L)	Ministre de la Sécurité publique – Traitement et allocation pour automobile	78	78
Total des dépenses budgétaires		432 745	414 637	18 109
Agence des services frontaliers du Canada				
10	Dépenses de fonctionnement	1 489 824	1 551 632	(61 809)
15	Dépenses en capital	104 706	113 930	(9 225)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	181 491	180 893	598
Total des dépenses budgétaires		1 776 020	1 846 456	(70 435)
Service canadien du renseignement de sécurité				
20	Dépenses du Programme	472 529	460 354	12 175
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 062	48 679	(617)
Total des dépenses budgétaires		520 591	509 033	11 558
Service correctionnel du Canada				
25	Dépenses de fonctionnement	2 306 862	2 207 946	98 916
30	Dépenses en capital	456 433	517 519	(61 086)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	262 737	256 392	6 345
(L)	Fonds renouvelable CORCAN
Total des dépenses budgétaires		3 026 031	2 981 857	44 175
Commission nationale des libérations conditionnelles				
35	Dépenses du Programme	45 550	43 220	2 331
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 938	6 015	(77)
Total des dépenses budgétaires		51 489	49 235	2 254
Bureau de l'enquêteur correctionnel				
40	Dépenses du Programme	4 093	3 780	313
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	570	537	33
Total des dépenses budgétaires		4 663	4 318	346
Gendarmerie royale du Canada				
45	Dépenses de fonctionnement	1 756 912	2 009 384	(252 472)
50	Dépenses en capital	230 812	279 359	(48 548)
55	Subventions inscrite au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	132 498	120 363	12 135
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	332 791	365 108	(32 317)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	83 198	91 277	(8 079)
(L)	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R.C. (1970), ch. R-10)	17 500	17 500
Total des dépenses budgétaires		2 553 710	2 882 990	(329 281)

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires – suite

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada			
60 Dépenses du Programme	834	1 288	(454)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	105	182	(76)
Total des dépenses budgétaires	939	1 469	(531)
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada			
65 Dépenses du Programme	4 824	4 823	2
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	576	589	(13)
Total des dépenses budgétaires	5 400	5 412	(11)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Sécurité publique et Protection civile

Raison d'être

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile joue un rôle clé en assumant la responsabilité fondamentale du gouvernement pour la sécurité de ses citoyens. La législation régissant le Ministère établit deux rôles essentiels pour celui-ci : (i) soutenir le ministre dans ses responsabilités pour toutes questions relatives à la sécurité publique et à la gestion des urgences, à l'exception de celles attribuées à un autre ministre fédéral, y compris celles de leadership national et (ii) coordonner les efforts des organismes du portefeuille de Sécurité publique ainsi qu'offrir des orientations quant à leurs priorités stratégiques.

Le Ministère fournit des conseils sur diverses questions, notamment sur la sécurité nationale, les stratégies frontalières, la lutte au crime et la gestion des mesures d'urgence. Il met aussi en œuvre un certain nombre de programmes de subventions et de contributions liés à la gestion des urgences ainsi qu'à la sécurité des collectivités.

Faits saillants

Sécurité publique et Protection civile prévoit des dépenses budgétaires de 432,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 417,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 15,1 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation de 18,1 millions de dollars ou 4,4 p. 100 des dépenses nettes est principalement attribuable à une réduction de 11,3 millions de dollars des dépenses de fonctionnement (incluant une augmentation de 0,7 million de dollars des coûts liés aux régimes d'avantages sociaux des employés), une augmentation de 8,4 millions de dollars en subventions ainsi qu'une augmentation de 21,0 millions de dollars en contributions. Les principaux facteurs contribuant à l'augmentation des dépenses nettes comprennent notamment :

- une augmentation de 15,0 millions de dollars (contributions) pour assurer le maintien des ententes en vertu du Programme des services de police des Premières nations;
- une augmentation de 7,9 millions de dollars (subventions) pour les paiements à titre gracieux aux familles des victimes du vol 182 d'Air India;
- une augmentation de 7,4 millions de dollars (1,3 million de dollars en dépenses de fonctionnement et 6,1 millions de dollars en contributions) du financement pour soutenir les activités liées à la sollicitation, au développement et à la mise en œuvre d'interventions qui visent à réduire la violence chez les jeunes et l'affiliation aux gangs chez les plus à risques;
- une augmentation de 1,9 million de dollars (0,9 million de dollars en dépenses de fonctionnement et 1,0 million de dollars en subventions et contributions) pour l'initiative de recherche du projet Kanishka;
- une diminution de 8,9 millions de dollars (dépenses de fonctionnement) pour le transfert à Services partagés Canada dans le cadre de l'examen des services administratifs;
- une diminution de 2,5 millions de dollars (dépenses de fonctionnement) liée au report de fonds entre divers exercices pour la capacité de la gestion des urgences;
- une diminution de 1,5 million de dollars (0,6 million de dollars en dépenses de fonctionnement et 0,9 million de dollars en contributions) pour faire suite à l'examen stratégique de 2009;
- une diminution de 1,4 million de dollars (dépenses de fonctionnement) liée à la temporisation d'un report de fond pour les exercices concernant les transports en commun.

Sécurité publique et Protection civile

Sécurité publique et Protection civile

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011-2012	
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Un Canada sécuritaire et résilient.</i>							
Lutte au crime	33 009	176 991	210 000	191 171	18 828
Gestion des mesures d'urgence	32 595	107 003	139 598	158 115	(18 517)
Sécurité nationale	18 656	8 946	27 602	12 194	15 408
Stratégies frontalières	2 522	2 522	2 236	286
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	53 024	53 024	50 920	2 104
Total	139 805	292 940	432 745	414 637	18 109

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Paiements à titre gracieux aux familles des victimes du vol 182 d'Air India	7 896 000	7 896 000
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	3 460 000	2 960 000	500 000
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	1 796 144	1 796 144
Initiative de recherche pour le projet Kanishka	500 000	500 000
Total des subventions	13 652 144	4 756 144	8 896 000
Contributions			
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	121 234 148	106 234 148	15 000 000
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	100 000 000	100 000 000
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	40 139 899	34 907 899	5 232 000
Programme de contributions pour les analyses biologiques	6 900 000	6 900 000

Sécurité publique et Protection civile

Sécurité publique et Protection civile

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Contributions versées aux provinces et aux municipalités en vertu de la <i>Loi sur la gestion des urgences</i>	6 471 000	6 471 000
Programme de contribution visant à combattre l'exploitation sexuelle des enfants et la traite de personnes	1 975 600	1 915 600	60 000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	877 000	897 000	(20 000)
Programme de contributions à l'amélioration de la sécurité des collectivités autochtones	690 000	480 000	210 000
Association internationale des pompiers, Canada	500 000	500 000
Initiative de recherche pour le projet Kanishka	500 000	500 000
Total des contributions	279 287 647	258 305 647	20 982 000
Paiements de transfert non requis			
Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité publique	500 000	(500 000)
Total des paiements de transfert non requis	500 000	(500 000)
Total	292 939 791	263 561 791	29 378 000

Sécurité publique et Protection civile

Agence des services frontaliers du Canada

Raison d'être

L'Agence des services frontaliers du Canada assure la prestation de services frontaliers intégrés qui appuient les priorités en matière de sécurité nationale et qui facilitent la libre circulation des personnes et des marchandises, y compris les aliments, les animaux et les végétaux, à la frontière. Elle est chargée :

- d'appliquer la législation qui régit l'admissibilité des personnes et des marchandises à l'entrée et à la sortie du Canada;
- de détenir les personnes susceptibles de constituer une menace pour le Canada;
- de repérer et de renvoyer les personnes qui sont interdites de territoire au Canada, y compris celles qui sont liées au terrorisme, au crime organisé, aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité;
- d'empêcher les marchandises illégales d'entrer au pays ou d'en sortir;
- d'assurer la salubrité des aliments, la santé des animaux ainsi que la protection des végétaux et des ressources de base du Canada;
- de promouvoir les avantages économiques du Canada en appliquant les lois et les ententes commerciales, y compris l'exercice des recours commerciaux qui contribuent à protéger l'industrie canadienne contre les effets néfastes du dumping et du subventionnement de marchandises importées;
- d'administrer un mécanisme de recours équitable et impartial;
- de percevoir les droits et les taxes applicables sur les marchandises importées.

Faits saillants

L'Agence des services frontaliers du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 1,8 milliard de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,6 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 181,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution de 70,4 millions de dollars ou 4 p. 100 des dépenses nettes de l'Agence des services frontaliers du Canada est attribuable à une diminution des coûts de fonctionnement de 61,8 millions de dollars, à une diminution des coûts en capitaux de 9,2 millions de dollars et à une augmentation de 0,6 million de dollars des coûts législatifs (régime d'avantages sociaux des employés). Les facteurs contribuant à la diminution des dépenses nettes comprennent les suivants :

Augmentations :

- 37,7 millions de dollars pour continuer d'assurer la prestation de services frontaliers efficaces et sûrs;
- 15,1 millions de dollars pour la construction de trois petits ports à Lyleton, Goodland et Coulter au Manitoba;
- 7,0 millions de dollars pour agrandir les installations de traitement commercial à St-Bernard-de-Lacolle, Québec;
- 5,6 millions de dollars pour le transfert de la gestion du bien immeuble fédéral situé à Rigaud, Québec, au ministre de la Sécurité publique pour l'Agence des services frontaliers du Canada ;
- 5,0 millions de dollars pour appuyer la réforme du système canadien de détermination du statut de réfugié (*Loi sur des mesures de réformes équitables concernant les réfugiés*);
- 4,5 millions de dollars pour la mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée;
- 3,4 millions de dollars pour le régime de lutte contre le recyclage des produits de la criminalité;
- 2,0 millions de dollars pour achever la conception, le développement et le déploiement de la biométrie quant au volet de l'immigration temporaire;
- 1,6 million de dollars pour le projet du Grand livre de comptes clients;
- 1,1 million de dollars pour la mise en œuvre du Projet de centres des opérations de la sûreté maritime qui est financé dans le cadre de l'Initiative liée à la sécurité publique et à la lutte antiterroriste.

Sécurité publique et Protection civile

*Agence des services frontaliers du
Canada*

Les augmentations sont compensées par les réductions suivantes :

- 86,1 millions de dollars transférés à Services partagés Canada pour consolider les ressources et le personnel lié à la prestation des services de courriel, de centre de données et de réseau;
- 36,0 millions de dollars pour la modernisation de trois bureaux d'entrée en Colombie-Britannique (Kingsgate, Pacific Highway et Huntingdon) et d'un bureau d'entrée en Ontario (Prescott) à l'appui du plan de reprise économique du gouvernement;
- 14,5 millions de dollars pour l'initiative du Manifeste électronique;
- 4,7 millions de dollars en cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés à la suite de la diminution du taux, qui est passé de 18,0 p. 100 à 17,6 p. 100;
- 4,6 millions de dollars pour gérer les cas d'immigration comportant de l'information classifiée en vertu de la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (certificats de sécurité);
- 4,3 millions de dollars pour la mise en œuvre des réaffectations à la suite de l'examen stratégique;
- 2,1 millions de dollars pour l'armement des agents des services frontaliers à la frontière et l'élimination des situations où ils travaillent seuls;
- 1,1 million de dollars pour le transfert des initiatives de sécurité publique du ministère de la Défense nationale.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction-nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Le commerce international et les déplacements sont favorisés à la frontière du Canada et la population du Canada est protégée des risques liés aux frontières.</i>							
Détermination de l'admissibilité	663 844	663 844	645 811	18 033
Exécution de la loi relative à l'immigration	158 642	2 339	160 981	158 707	2 274
Programme d'évaluation des risques	154 597	302	154 899	165 017	(10 118)
Gestion du commerce et des revenus	76 357	6 390	69 967	64 154	5 813
Partenariats sûrs et fiables	49 309	3 320	45 989	67 143	(21 154)
Enquêtes criminelles	23 752	23 752	24 030	(278)
Recours	10 246	10 246	8 999	1 246
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	544 277	102 065	646 342	712 594	(66 252)
Total	1 681 024	104 706	9 710	1 776 020	1 846 456	(70 435)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Service canadien du renseignement de sécurité

Raison d'être

Selon la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, le mandat du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) est de recueillir, d'analyser et de conserver des informations et des renseignements sur les activités dont il existe des motifs raisonnables de soupçonner qu'elles constituent des menaces pour la sécurité du Canada, et de faire rapport au gouvernement du Canada et le conseiller à ce sujet. Le SCRS est responsable de la collecte d'information sur la sécurité nationale tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada; de la collecte de renseignements touchant l'étranger partout au Canada; et du filtrage de renseignements des employées de la fonction publique fédérale, des demandes de réfugié, d'immigration et de citoyenneté, et de certains autres secteurs tels que l'industrie nucléaire canadienne.

Faits saillants

Le Service canadien du renseignement de sécurité prévoit des dépenses budgétaires de 520,6 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 472,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 48,1 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le montant inscrit au budget principal des dépenses du ministère est de 520,6 millions de dollars, ce qui représente une augmentation nette de 11,6 millions de dollars. Les principaux changements sont les suivants :

- une augmentation de 32,0 millions de dollars à l'appui de la sécurité nationale du Canada et de la sécurité des Canadiens;
- une diminution de 15,0 millions de dollars en raison de l'Examen stratégique annoncé dans le budget fédéral de 2010;
- une diminution de 5,4 millions de dollars en raison de la temporisation du financement utilisé afin de gérer les cas d'immigration comportant de l'information classifiée en vertu de la section 9 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses				Total	2011-2012	Différence
	2012-2013						
<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les renseignements servent à assurer la sécurité du Canada et des Canadiens.</i>							
Programme de renseignement	452 758	452 758	443 689	9 069
Programme de filtrage de sécurité	67 833	67 833	65 344	2 489
Total	520 591	520 591	509 033	11 558

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Service correctionnel du Canada

Raison d'être

Le Service correctionnel du Canada (SCC) contribue à la sécurité publique en administrant les peines d'emprisonnement, de deux ans ou plus, imposées aux délinquants par les tribunaux. Cette responsabilité comprend la gestion des établissements de divers niveaux de sécurité et la surveillance des délinquants mis en liberté sous condition et l'aide offerte aux délinquants pour qu'ils deviennent des citoyens respectueux des lois. Le SCC assure également la surveillance postpénale des délinquants visés par une ordonnance de surveillance de longue durée pouvant aller jusqu'à dix ans.

Depuis 1989, la mission du SCC fournit à l'organisation une vision durable de sa raison d'être et de la façon dont elle accomplira son travail :

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale et dans la reconnaissance de la primauté du droit, contribue à la sécurité publique en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités du ministère.

Faits saillants

Le Service correctionnel du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 3,0 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,8 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 262,7 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le budget principal des dépenses du Service Correctionnel du Canada s'élève à 3 026,0 millions de dollars, ce qui représente une augmentation nette de 44,2 millions de dollars.

L'augmentation de 98,9 millions de dollars des dépenses de fonctionnement est principalement attribuable à :

- une augmentation de 171,8 millions de dollars liée à la mise en application de la *Loi sur l'adéquation de la peine et du crime*;
- une augmentation de 4,7 millions de dollars liée au report des fonds au crédit de fonctionnement provenant du financement des exercices précédents relatif à l'intégrité des programmes accordé dans le cadre du budget fédéral de 2008;
- une augmentation de 3,8 millions de dollars pour la mise en application de la *Loi sur lutte contre les crimes violents*;
- une augmentation de 1,6 million de dollars liée à diverses sources d'écart;
- une diminution de 48,6 millions de dollars pour diverses mesures de logement liées au maintien et à la garde des délinquants telles qu'approuvées dans le plan national d'immobilisations, de logement et d'opérations;
- une diminution de 32,8 millions de dollars liée au transfert à Services partagés Canada (SPC). SPC a été mis sur pied par un décret du gouverneur en conseil et a pour objectif de regrouper les ressources existantes à l'échelle de l'État afin de permettre la consolidation et la transformation de l'infrastructure de la TI au sein du gouvernement du Canada;
- une diminution de 1,6 million de dollars pour la réaffectation à la suite de l'examen stratégique.

La diminution de 61,1 millions de dollars des dépenses en capital est principalement attribuable à :

- une augmentation de 2,4 millions de dollars liée à la mise en application de la *Loi sur l'adéquation de la peine et du crime*;
- une diminution de 39,7 millions de dollars pour la réaffectation à la suite de l'examen stratégique. Cette réaffectation permet au SCC de mieux aligner ses priorités et d'assurer que le système correctionnel fédéral contribue à renforcer la sécurité publique en améliorant ses résultats ainsi que sa capacité;
- une diminution de 13,3 millions de dollars liée au report de fonds au crédit des dépenses en capital provenant d'exercices précédents;
- une diminution de 10,5 millions de dollars liée au transfert à SPC qui a été mis sur pied par des décrets afin de regrouper les ressources existantes à l'échelle du gouvernement afin de permettre la consolidation et la transformation de l'infrastructure de la TI au sein du gouvernement du Canada.

De plus, l'augmentation nette de 6,5 millions de dollars est liée aux affectations du ministère pour la contribution de l'employeur aux coûts du régime des avantages sociaux des employés.

Sécurité publique et Protection civile

Service correctionnel du Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>La détention, les interventions correctionnelles et la supervision des délinquants, dans la collectivité et dans les établissements, contribuent à la sécurité publique.</i>							
Garde	1 675 886	444 873	239	2 120 998	2 104 003	16 994
Interventions correctionnelles	639 669	8 649	1 269	86 633	562 954	519 956	42 998
Surveillance dans la collectivité	169 329	550	82	169 961	153 468	16 493
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	169 757	2 361	172 118	204 429	(32 311)
Total	2 654 642	456 433	1 590	86 633	3 026 031	2 981 857	44 175

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour un Centre de recherche judiciaire	122 000	122 000
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention pour l'obtention d'une place en psychiatrie	116 904	100 000	16 904
Total des subventions	238 904	222 000	16 904
Contributions			
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	1 351 000	1 351 000
Total des contributions	1 351 000	1 351 000
Total	1 589 904	1 573 000	16 904

Sécurité publique et Protection civile

Commission nationale des libérations conditionnelles

Raison d'être

La Commission nationale des libérations conditionnelles est un des organismes faisant partie du portefeuille du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile.

La Commission est un tribunal administratif indépendant qui est chargé de rendre des décisions à propos du moment et des conditions des diverses formes de mise en liberté des délinquants. Elle rend également des décisions concernant la réhabilitation et formule des recommandations en matière de clémence en vertu de la prérogative royale de clémence.

Faits saillants

La Commission nationale des libérations conditionnelles prévoit des dépenses budgétaires de 51,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 45,6 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'organisme prévoit une augmentation totale des dépenses de 2,3 millions de dollars ou 4,5 p. 100 par rapport au budget principal des dépenses précédent.

Ceci est attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 1,6 million de dollars en raison du report de fonds entre différents exercices pour l'exécution des programmes du ministère dans le cadre du plan de financement des locaux, à moyen et à long terme;
- une augmentation de 0,4 million de dollars liée au renouvellement de la Stratégie fédérale d'aide aux victimes;
- une augmentation de 0,3 million de dollars, soit la quatrième de six hausses annuelles liées à la *Loi sur l'adéquation de la peine et du crime du gouvernement* (projet de loi C-25).

Sécurité publique et Protection civile

*Commission nationale des libérations
conditionnelles*

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013							
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total			
<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme								
	<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Décisions relatives à la mise en liberté sous condition et à la réhabilitation, et processus décisionnels visant à protéger les collectivités canadiennes.</i>								
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	39 356	39 356	37 619	1 737	
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	6 852	6 852	6 417	435	
Décisions relatives à la réhabilitation et recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence	2 436	2 436	
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>								
Services internes	5 280	5 280	5 198	82	
Total	53 925	2 436	51 489	49 235	2 254	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Raison d'être

Au nom des Canadiens, le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC) exerce en temps utile une surveillance indépendante, minutieuse et impartiale du système correctionnel fédéral afin de veiller à ce qu'il demeure sécuritaire, juste, humain et efficace. Ce rôle de surveillance vise avant tout à faire en sorte que le Service correctionnel du Canada s'acquitte du mandat que lui confère la loi tout en respectant ses obligations légales nationales et internationales et en matière de droits de la personne.

Faits saillants

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel prévoit des dépenses budgétaires de 4,7 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 4,1 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 570,1 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La variation de 345 559 \$ des dépenses du BEC entre les exercices 2011-2012 et 2012-2013 est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 172 488 \$ du budget fédéral de 2010 visant à atténuer les pressions liées à la charge de travail;
- une augmentation de 60 150 \$ liée au Renouveau de l'initiative de renforcement de la sécurité communautaire;
- une augmentation de 32 671 \$ pour les contributions aux régimes d'avantages sociaux;
- une augmentation de 9 499 \$ liée à un rajustement à la rémunération.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses				Total	2011-2012	Différence
	2012-2013						
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les problèmes des délinquants au sein du système correctionnel fédéral sont définis et traités au moment opportun et de façon raisonnable.</i>							
Ombudsman pour les délinquants	3 651	3 651	3 397	254
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	1 013	1 013	921	92
Total	4 663	4 663	4 318	346

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Raison d'être

En tant que force de police nationale du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) apporte un appui essentiel à la sécurité de la population canadienne, que le gouvernement s'engage à assurer. En luttant contre le crime à l'échelle municipale, provinciale et territoriale, fédérale et internationale, la GRC apporte des solutions intégrées en matière de sécurité et assure une présence fédérale uniforme d'un océan à l'autre.

Le mandat de la GRC, tel qu'il est défini à l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, comporte de multiples facettes, dont les suivantes : prévention du crime et enquêtes criminelles, maintien de l'ordre et de la paix, exécution des lois, contribution à la sécurité nationale, sécurité des représentants de l'État, des dignitaires en visite et des missions à l'étranger, et offre de services de soutien opérationnel cruciaux à des services de police et organismes d'exécution de la loi au Canada et à l'étranger.

Faits saillants

La Gendarmerie royale du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 2,6 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,1 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 433,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Ce montant représente une diminution de 329,0 millions de dollars (ou 11,4 p. 100) par rapport à l'exercice précédent. La demande comporte une réduction des crédits votés de 289,0 millions de dollars, soit une diminution de 252,0 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, une diminution de 49,0 millions de dollars des dépenses en capital et une augmentation de 12,0 millions de dollars des subventions et contributions. À cela s'ajoute une réduction de 40,0 millions de dollars des besoins de financement pour des programmes législatifs. Cette réduction sensible du budget principal des dépenses repose sur deux facteurs très particuliers.

Une diminution nette de 206,0 millions de dollars découle de l'échéance, le 31 mars 2012, de l'entente sur les services de police de 20 ans que la GRC avait conclue avec des provinces, les territoires et des municipalités. Étant donné cette échéance, le financement de nouveaux services de police différentiels qui était demandé depuis 2008-2009 n'a pas été approuvé au-delà de l'exercice 2011-2012, en attendant que soient renouvelées les ententes. Au moment de préparer le présent budget principal des dépenses, des négociations se déroulaient toujours avec plusieurs administrations compétentes. Par conséquent, il faudra recourir à un budget supplémentaire des dépenses pour demander le renouvellement de ce financement et l'approbation d'éventuelles ressources différentielles nécessaires pour remplir les obligations contractées par le gouvernement dans les ententes sur les services de police renouvelées.

Ensuite, le budget principal des dépenses de la GRC comporte un transfert de 143,0 millions de dollars pour financer les services de technologie de l'information qui seront dorénavant fournis par Services partagés Canada.

D'autres facteurs ont contribué aux fluctuations des niveaux de financement, notamment :

- une augmentation de 12,7 millions de dollars pour assumer les coûts prévus de la subvention d'indemnisation aux membres blessés dans l'exercice de leurs fonctions;
- des augmentations afin de mettre en œuvre ou de renouveler plusieurs initiatives importantes, notamment des programmes pour poursuivre les travaux quant à l'utilisation de la biométrie pour les demandes de visa temporaires, la lutte contre le passage de clandestins, la mise en place de mesures de renforcement de la sécurité sur la Colline du Parlement et la lutte contre le recyclage financier des produits de la criminalité et le financement d'activités terroristes.

Sécurité publique et Protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Réduction des activités criminelles touchant les Canadiens.</i>							
Opérations policières	2 840 075	114 671	1 490 735	1 464 011	1 645 194	(181 183)
Services canadiens d'application de la loi	238 986	3 095	16 787	5 500	253 368	263 817	(10 448)
<i>Sécurité du revenu pour les membres de la GRC et leurs survivants en cas de décès ou d'invalidité.</i>							
Paiements législatifs	133 211	133 211	121 076	12 135
<i>Collaboration et assistance de la police canadienne sur la scène internationale, tout en maintenant le riche patrimoine de la police nationale.</i>							
Opérations internationales	60 184	60 184	57 563	2 621
Culture et patrimoine de la police canadienne	11 319	11 319	11 347	(28)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	556 774	113 045	38 201	631 618	783 995	(152 377)
Total	3 707 337	230 812	149 998	1 534 436	2 553 710	2 882 990	(329 281)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R.C. (1985), ch. R-11)	113 525 594	100 862 306	12 663 288
(L) Pension aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R.C. (1970), ch. R-10)	17 500 000	17 500 000
Plan de prestations des survivants de la GRC	2 185 000	2 713 211	(528 211)
Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	1 000 000	1 000 000
Total des subventions	134 210 594	122 075 517	12 135 077
Contributions			
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	15 787 000	15 787 000
Total des contributions	15 787 000	15 787 000
Total	149 997 594	137 862 517	12 135 077

Sécurité publique et Protection civile

*Comité externe d'examen de la
Gendarmerie royale du Canada*

Raison d'être

Le Comité externe d'examen (CEE) de la Gendarmerie royale du Canada est un organisme indépendant et impartial ayant comme but de favoriser un régime de relations de travail juste et équitable au sein de la Gendarmerie royale du Canada, conformément aux principes de droit applicables. Pour ce faire, le CEE procède à un examen indépendant des appels concernant les affaires disciplinaires, les renvois et les rétrogradations, ainsi que de certaines catégories de griefs qui lui sont renvoyés, conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et l'article 36 du *Règlement de la Gendarmerie royale du Canada*. Le CEE rend compte directement au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Sécurité publique. La compétence du CEE se limite aux questions liées à l'emploi et aux relations de travail des membres réguliers et civils de la Gendarmerie royale du Canada. Dans l'exécution de son mandat, le CEE veille à ce que ses recommandations soient solidement appuyées par la loi et à ce que les membres de la Gendarmerie royale du Canada sont traités de manière juste et équitable, conformément à l'intérêt public.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans le rapport sur les plans et les priorités du CEE.

Faits saillants

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 938,7 milliers de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 833,6 milliers de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 105,2 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Une diminution nette de 530 743 dollars des dépenses prévues s'explique comme suit :

- Au cours des dernières années, le CEE a bénéficié d'un financement temporaire pour ses opérations afin de pouvoir répondre à ses besoins en matière de programmes. Ce financement temporaire a pris fin en 2011-2012.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Analyse, conclusions et recommandations indépendantes, impartiales et exhaustives visant à assurer la transparence des griefs et des appels au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).</i>							
Examen des cas indépendant et impartial	939	939	1 176	(237)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	294	(294)
Total	939	939	1 469	(531)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

***Commission des plaintes du public contre
la Gendarmerie royale du Canada***

Raison d'être

La Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada est un organisme autonome créé par le Parlement qui ne fait pas partie de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Son rôle fondamental consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La Commission s'assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à définir et à corriger des problèmes attribuables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les méthodes de l'organisation, et à empêcher que ces problèmes se produisent de nouveau. La Commission a le pouvoir de présenter des conclusions et de formuler des recommandations, mais elle ne peut ni imposer des mesures disciplinaires ni accorder une indemnité aux plaignants.

Faits saillants

La Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 5,4 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 4,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 576,4 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses de la Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada demeurent à peu près les mêmes que celles de l'exercice précédent. En 2012-2013, la Commission continuera de respecter ses normes de service en ce qui concerne le traitement des plaintes et des examens visant la conduite des membres de la GRC, y compris la tenue d'enquêtes d'intérêt public médiatisées telles que celle portant sur des allégations de harcèlement en milieu de travail. Ses initiatives de sensibilisation cibleront les groupes et les collectivités qui ne connaissent pas le rôle de la Commission en tant qu'organisme pouvant aborder leurs préoccupations quant à la conduite des membres de la GRC (p. ex., les collectivités nordiques et en régions isolées). Elle continuera par ailleurs de s'assurer que la GRC donne suite aux recommandations formulées par la Commission auxquelles elle a souscrit. Des détails sur les priorités de l'organisme paraîtront dans son Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
Résultat stratégique Activité de programme	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) doivent rendre compte publiquement de leur conduite dans l'exercice de leurs fonctions.</i>							
Examen civil de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions	2 357	2 357	2 976	(619)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	3 043	3 043	2 435	608
Total	5 400	5 400	5 412	(11)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Transports.....	358
Société canadienne des postes	362
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	363
Office des transports du Canada	365
La Société des ponts fédéraux Limitée	367
Marine Atlantique S.C.C.....	368
Bureau de l'infrastructure du Canada	369
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	372
Tribunal d'appel des transports du Canada.....	373
VIA Rail Canada Inc.....	374

Transports

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Transports			
1 Dépenses de fonctionnement	552 555	549 895	2 659
5 Dépenses en capital	114 242	95 157	19 085
10 Subventions et contributions	1 184 718	669 077	515 640
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	73 816	74 380	(564)
(L) Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L) Ministre d'État – Allocation pour automobile	2	2
(L) Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C. (1998), ch.10)	83 372	79 593	3 779
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C. (1993), ch. 43)	60 329	58 975	1 354
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n°5 de 1963</i> , L.C. (1963), ch. 42)	3 300	3 300
Total des dépenses budgétaires	2 072 412	1 530 457	541 954
Société canadienne des postes			
15 Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	22 210	22 210
Total des dépenses budgétaires	22 210	22 210
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien			
20 Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	576 398	582 727	(6 329)
Total des dépenses budgétaires	576 398	582 727	(6 329)
Office des transports du Canada			
25 Dépenses du Programme	23 795	23 806	(11)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 484	3 566	(81)
Total des dépenses budgétaires	27 279	27 372	(93)
La Société des ponts fédéraux Limitée			
30 Paiements à La Société des ponts fédéraux Limitée	14 983	64 699	(49 716)
Total des dépenses budgétaires	14 983	64 699	(49 716)
Marine Atlantique S.C.C.			
35 Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	185 376	200 585	(15 209)
Total des dépenses budgétaires	185 376	200 585	(15 209)

Transports

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires – suite

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Bureau de l'infrastructure du Canada			
40 Dépenses de fonctionnement	55 006	50 031	4 975
45 Contributions	5 045 585	4 693 333	352 251
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 973	5 038	(65)
Postes non requis			
— Fonds pour l'infrastructure verte	70 118	(70 118)
— Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	62 652	(62 652)
Total des dépenses budgétaires	5 105 563	4 881 172	224 391
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.			
50 Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	150 363	98 944	51 419
Total des dépenses budgétaires	150 363	98 944	51 419
Tribunal d'appel des transports du Canada			
55 Dépenses du Programme	1 285	1 285
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	127	130	(3)
Total des dépenses budgétaires	1 412	1 415	(3)
VIA Rail Canada Inc.			
60 Paiements à VIA Rail Canada Inc.	306 490	458 309	(151 819)
Total des dépenses budgétaires	306 490	458 309	(151 819)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Transports

Raison d'être

Transports Canada est responsable de l'application des programmes et des politiques en matière de transport du gouvernement du Canada. Il est chargé d'élaborer des règlements, des politiques et des services conformément aux compétences législatives du Parlement. Le Ministère est tenu, en vertu de la *Loi sur les transports au Canada*, de rendre compte de l'état du réseau national de transport. Bien qu'il n'assume pas la responsabilité directe de tous les aspects ou modes de transport, le Ministère joue un rôle de premier plan afin d'assurer que toutes les parties du réseau de transport à l'échelle du Canada fonctionnent conjointement de manière efficace.

Transports Canada fait partie intégrante du portefeuille des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, qui comprend Transports Canada, Infrastructure Canada, des organismes à régie partagée (p. ex., la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent), des sociétés d'État (p. ex., l'Administration de pilotage des Grands Lacs, la Société canadienne des postes) et un tribunal et des organismes administratifs (p. ex., le Tribunal d'appel des transports du Canada). Le regroupement de ces organisations sous un même portefeuille permet de prendre des décisions intégrées sur les questions liées au transport.

Faits saillants

Transports prévoit des dépenses budgétaires de 2,1 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,9 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 220,9 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses totales prévues de Transports Canada reflètent une augmentation de 542,0 millions de dollars (ou 35,0 p. 100) des dépenses nettes. Cette augmentation est attribuable à une hausse des subventions et des contributions de 515,6 millions de dollars, à une hausse des dépenses en capital de 19,1 millions de dollars, à une hausse des coûts de fonctionnement de 2,7 millions de dollars et à une hausse des paiements législatifs de 4,6 millions de dollars. Les principaux changements sont les suivants :

- une augmentation de 649,8 millions de dollars des dépenses prévues pour le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers afin de tenir compte des changements dans les flux de trésorerie des projets;
- une augmentation de 77,3 millions de dollars du nouveau financement provenant du budget fédéral de 2011 pour des initiatives telles que le Programme de contribution aux services de traversier, la prochaine génération d'initiatives en matière de transport écologique, le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et l'Initiative pour l'adaptation du réseau de transport du Nord;
- une augmentation de 8,7 millions de dollars des dépenses prévues pour l'acquisition de terrains dans le cadre du projet du passage international de la rivière Detroit;
- une diminution de 134,5 millions de dollars des dépenses prévues pour le Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique afin de tenir compte des retards liés à la planification du projet;
- une diminution de 21,6 millions de dollars pour l'élimination graduelle des programmes comme le Fonds de cession des ports, l'initiative pour améliorer la santé des océans et l'amélioration du rendement du régime de réglementation pour les grands projets de ressources naturelles;
- une diminution de 16,2 millions de dollars des dépenses prévues à la suite du transfert à Services partagés Canada dans le cadre de l'examen des services administratifs;
- une diminution de 12,5 millions de dollars des dépenses prévues pour le Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires afin de tenir compte des retards liés à la planification du projet.

Transports

Transports

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Un réseau de transport efficient.</i>							
Portes d'entrée et corridors	11 923	34 663	1 016 205	1 062 791	540 623	522 169
Infrastructures de transport	130 320	48 316	159 089	28 745	308 980	290 638	18 342
Innovation dans le secteur des transports	10 104	111	3 869	179	13 905	14 171	(266)
Cadres qui appuient le marché des transports	9 219	9 219	9 008	211
<i>Un réseau de transport sécuritaire.</i>							
Sécurité aérienne	217 820	9 102	47 723	42 954	231 691	248 548	(16 857)
Sécurité maritime	67 708	375	492	6 736	61 839	72 193	(10 354)
Sécurité ferroviaire	22 906	628	13 445	119	36 860	37 408	(548)
Sécurité routière	19 570	2 701	4 443	3 655	23 059	23 697	(639)
Transport des marchandises dangereuses	12 700	12 700	13 146	(446)
<i>Un réseau de transport sûr.</i>							
Sûreté aérienne	45 332	1 331	46 663	50 164	(3 500)
Sûreté maritime	20 697	20 697	21 558	(861)
Sûreté du transport terrestre et du transport intermodal	5 983	5 983	6 190	(206)
<i>Un réseau de transport respectueux de l'environnement.</i>							
Gérance de l'environnement – Transport	32 738	19	32 757	6 962	25 796
Air pur – Transport	21 046	2 494	1 750	25 290	4 730	20 560
Eau propre – Transport	2 384	2 384	6 308	(3 923)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	163 126	15 834	1 367	177 593	185 116	(7 523)
Total	793 578	114 242	1 248 347	83 755	2 072 412	1 530 457	541 954

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Transports

Paielements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	28 028 000	27 697 100	330 900
Subventions à l'appui des initiatives en matière de transports propres	1 750 000	1 750 000
Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	1 090 000	1 090 000
Subvention pour la fermeture de passages à niveau	300 000	300 000
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la navigabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	130 000	130 000
Total des subventions	31 298 000	28 127 100	3 170 900
Contributions			
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	812 646 813	162 887 575	649 759 238
Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique	203 107 955	337 614 037	(134 506 082)
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	60 328 877	58 974 669	1 354 208
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	47 493 000	60 000 000	(12 507 000)
Programme de contributions aux services de traversier	32 191 400	16 720 000	15 471 400
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme : Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	23 364 209	21 195 000	2 169 209
Paielements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	12 845 000	12 345 000	500 000
Contribution au Projet de regroupement portuaire du port d'Oshawa	6 150 000	1 640 000	4 510 000
Programme de paielements de transfert pour la sécurité routière	4 442 681	4 442 681
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300 000	3 300 000
Programme pour l'exploitation et l'entretien des aéroports	2 400 000	2 400 000
Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité	2 073 728	2 617 000	(543 272)
Programme de réfection des bandes d'atterrissage de la côte du Labrador	1 867 805	2 545 000	(677 195)
Programme de contribution aux services de police dans les aéroports	1 331 360	1 331 360
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	608 000	608 000
Association des transports du Canada	569 000	710 894	(141 894)
Contribution du Programme stratégique d'infrastructure routière pour le Système de transport intelligent	505 242	2 490 838	(1 985 596)
Contribution à l'appui de la sécurité nautique	491 700	500 000	(8 300)

Transports

Transports

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions - suite			
Contribution à des groupes d'intervenants choisis en Colombie-Britannique pour appuyer une stratégie de mobilisation régionale du public	450 000	450 000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	300 000	300 000
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour des services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	282 000	275 000	7 000
Initiative d'adaptation des transports dans le Nord	200 000	200 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	100 000	100 000
Total des contributions	1 217 048 770	693 447 054	523 601 716
Paiements de transfert non requis			
Fonds de cession des ports	6 600 000	(6 600 000)
Contribution aux provinces pour la modernisation des simulateurs de formation maritime	1 435 000	(1 435 000)
Stratégie écoTRANSPORTS – Programme écoMOBILITÉ	1 100 000	(1 100 000)
Sur la route du transport durable	325 000	(325 000)
Stratégie écoTRANSPORTS – Programme d'alimentation à quai des navires	300 000	(300 000)
Programme de bourses pour le Groupe de recherches sur les transports au Canada	18 000	(18 000)
Total des paiements de transfert non requis	9 778 000	(9 778 000)
Total	1 248 346 770	731 352 154	516 994 616

Transports

Société canadienne des postes

Raison d'être

La Société canadienne des postes a pour mandat de fournir un service postal efficient, efficace et de qualité aux Canadiens, d'être rentable et de maintenir ou d'augmenter sa valeur aux yeux des Canadiens.

Faits saillants

La Société canadienne des postes prévoit des dépenses budgétaires de 22,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 22,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Le gouvernement du Canada dédommage en partie la Société pour les services postaux qu'elle assure gratuitement pour le gouvernement et les articles envoyés en franchise aux aveugles.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Prestation de services postaux parlementaires, de services aux aveugles, et paiements décroissants pendant la période de transition pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes.</i>							
Paiements concernant les programmes publics	22 210	22 210	22 210
Total	22 210	22 210	22 210

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Raison d'être

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État qui a pour mandat de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien, tel que désigné par le gouvernement du Canada. L'ACSTA a pour but de fournir un niveau de service de sûreté professionnel, efficace, efficient et uniforme, respectant ou surpassant les normes établies par Transports Canada, son organisme de réglementation. Entièrement financée par des crédits parlementaires, l'ACSTA rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités. La vision de l'ACSTA est de faire preuve d'excellence en tant que chef mondial de la sûreté du transport aérien par le truchement de son service aux passagers, de son capital humain et de ses partenariats.

Faits saillants

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien prévoit des dépenses budgétaires de 576,4 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 576,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

De plus amples renseignements sur les priorités de l'ACSTA seront disponibles dans le Résumé du Plan d'entreprise 2012-2013 à 2016-2017 et des budgets d'investissement et de fonctionnement.

Principaux éléments financiers relatifs aux dépenses de fonctionnement pour 2012-2013 :

Les dépenses de fonctionnement prévues pour 2012-2013 sont de 476,2 millions de dollars, comparativement à 514,4 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses 2011-2012. Cet écart est principalement attribuable aux économies résultant de la mise en œuvre des efficacités opérationnelles décrites dans l'Examen de l'ACSTA 2010, qui entraîneront une augmentation du débit de traitement des passagers de 30 p. 100.

Principaux éléments financiers relatifs aux dépenses en capital pour 2012-2013 :

Les dépenses en capital prévues pour 2012-2013 sont de 100,2 millions de dollars, comparativement à 68,3 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses 2011-2012. Le plan d'investissement de 2012-2013 tient compte du financement en capital supplémentaire qu'a accordé le gouvernement du Canada à l'ACSTA, dans le budget fédéral de 2011, pour lui permettre d'entreprendre la gestion du cycle de vie de ses systèmes de contrôle des bagages enregistrés, notamment par le déploiement de technologie à tomographie.

Transports

*Administration canadienne de la sûreté
du transport aérien*

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les programmes de contrôle aux aéroports désignés du Canada protègent le public voyageur.</i>							
Contrôle préembarquement	304 774	14 430	319 204	319 204
Contrôle des bagages enregistrés	102 229	79 269	181 498	181 498
Contrôle des non-passagers	14 771	14 771	14 771
La carte d'identité pour les zones réglementées	2 935	500	3 435	3 435
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	51 503	5 987	57 490	57 490
<i>La sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils ont été confiés par le gouvernement.</i>							
Assurer la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien canadien	582 727	(582 727)
Total	476 212	100 186	576 398	582 727	(6 329)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Office des transports du Canada

Raison d'être

L'Office des transports du Canada est une entité administrative indépendante du gouvernement du Canada. Il exerce deux principales fonctions au sein du réseau de transport national :

- en tant que tribunal quasi judiciaire, l'Office règle, informellement et au moyen du processus décisionnel formel, des différends touchant le transport commercial et le transport des consommateurs, y compris les questions d'accessibilité afférentes aux personnes ayant une déficience. Il fonctionne comme un tribunal lorsqu'il se prononce sur des différends;
- en tant qu'organisme de réglementation économique, l'Office rend des décisions, émet des autorisations et délivre des permis et des licences aux transporteurs régis par le gouvernement fédéral.

En régissant les règlements sur le transport et en offrant des services de règlement de différends, l'Office veille à ce que les utilisateurs des services de transport, les expéditeurs commerciaux et les voyageurs bénéficient de la protection prévue en vertu des lois si les forces du marché à elles seules ne donnent pas lieu à un service juste et raisonnable. L'Office voit également à ce que les transporteurs respectent les exigences fondamentales de la politique publique avant d'exercer des activités de transport.

Des renseignements supplémentaires sont fournis dans le rapport sur les plans et les priorités de l'Office.

Faits saillants

L'Office des transports du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 27,3 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 23,8 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 3,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues de l'Office des Transports du Canada demeureront à peu près les mêmes que pour l'exercice précédent. En 2012-2013, l'OTC poursuivra la mise en œuvre de son plan stratégique et continuera de réaliser les activités liées aux priorités de celui-ci. Voici un aperçu de l'objectif des priorités de son plan stratégique :

- Service à la clientèle : Nos services de règlement des différends sont de qualité supérieure, et nos clients sont bien renseignés et servis de manière réceptive et en temps opportun.
- Renouvellement du régime de réglementation : Nos approches réglementaires et non réglementaires et leur administration sont à jour, bien comprises et suivies de manière efficace et efficiente.
- Les gens : Nos employés sont mobilisés, renseignés, respectés et ils fournissent d'excellents services.

Transports

Office des transports du Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Règlement des différends transparent, juste et rapide et réglementation économique du réseau de transport national.</i>							
Réglementation économique	11 765	11 765	12 082	(317)
Arbitrage et règlement extrajudiciaire des différends	8 040	8 040	7 945	96
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	7 474	7 474	7 345	129
Total	27 279	27 279	27 372	(93)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

La Société des ponts fédéraux Limitée

Raison d'être

La Société des ponts fédéraux Limitée est une société d'État créée en 1998 afin de veiller à ce que le gouvernement du Canada ait une fonction de surveillance et de responsabilité à l'égard des ponts sous son contrôle, incluant la partie canadienne du Pont international de la voie maritime à Cornwall.

Faits saillants

La Société des ponts fédéraux Limitée prévoit des dépenses budgétaires de 15,0 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 15,0 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

La Société des ponts fédéraux Limitée prévoit une diminution de 49,7 millions de dollars des dépenses prévues par rapport au Budget principal des dépenses 2011-2012. Cette diminution est principalement attribuable à des changements apportés aux dépenses prévues pour le remplacement du pont du chenal Nord.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013				Total	2011-2012	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Le transport sécuritaire et efficient sur l'infrastructure est maintenu, exploité et géré par La Société des ponts fédéraux Limitée.</i>							
Construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes	14 983	14 983	64 699	(49 716)
Total	14 983	14 983	64 699	(49 716)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Marine Atlantique S.C.C.

Raison d'être

Marine Atlantique S.C.C. (Marine Atlantique) est une société d'État mère créée en 1986 en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.*, et elle a remplacé la Canadian National Marine pour fournir un service de traversier à longueur d'année prévu par la Constitution, entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.). Il s'agit du seul service de traversier au pays prévu dans la Constitution. La Société exploite également un service non constitutionnel saisonnier, entre North Sydney et Argentia T.-N.-L. Marine Atlantique transporte plus de 25 p. 100 de tous les visiteurs non-résidents vers T.-N.-L., de même que 50 p. 100 des marchandises et 90 p. 100 des denrées périssables et d'une durée de vie critique. Le service est considéré comme une infrastructure vitale pour les entreprises du Canada qui participent à l'économie régionale et à la circulation des personnes en provenance et à destination de l'île de Terre-Neuve.

Faits saillants

Marine Atlantique S.C.C. prévoit des dépenses budgétaires de 185,4 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 185,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

La diminution nette de 15,2 millions de dollars est attribuable à une diminution de 23,5 millions de dollars des fonds de fonctionnement et à une augmentation de 8,3 millions de dollars du financement pour les dépenses en capital. Les principaux changements sont les suivants :

- une diminution de 17,6 millions de dollars des coûts de mise en œuvre ponctuels liés à la mise en service des navires affrétés NM Blue Puttees et du NM Highlanders;
- une diminution de 4,7 millions de dollars des besoins opérationnels liés aux économies et à l'augmentation des recettes relatives à la mise en œuvre de la stratégie de revitalisation de Marine Atlantique S.C.C.;
- une diminution de 1,2 million de dollars des coûts de fonctionnement découlant de l'examen stratégique de 2010;
- une augmentation de 8,3 millions de dollars attribuable au report de projets d'immobilisations précis à la suite du réexamen des exigences des projets, ce qui comprend 5,7 millions de dollars en fonds reportés de 2011-2012.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Un service de traversier sûr, fiable, efficace, abordable et écologique entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse</i>							
Services de traversier	138 476	46 900	185 376	200 585	(15 209)
Total	138 476	46 900	185 376	200 585	(15 209)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Raison d'être

Des infrastructures publiques solides, modernes et de calibre mondial constituent un facteur clé du respect des priorités du gouvernement du Canada qui sont de renforcer l'économie, d'assainir l'environnement et d'édifier des collectivités plus prospères et plus sécuritaires. Infrastructure Canada dirige les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour relever les défis liés à l'infrastructure publique du Canada.

Faits saillants

Le Bureau de l'infrastructure du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 5,1 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 5,1 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 5,0 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

L'augmentation nette de 224,0 millions de dollars des dépenses est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation nette de 611,5 millions de dollars en contributions liées à une augmentation prévue du flux de trésorerie pour le Fonds Chantiers Canada, incluant une réduction de 4,5 millions de dollars liés aux économies découlant des examens stratégiques pour le sous-volet Recherches et partenariats stratégiques;
- une augmentation nette de 49,1 millions de dollars en contributions pour le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, liées aux besoins projetés en matière de trésorerie des provinces et des territoires;
- une augmentation nette de 31,7 millions de dollars en contributions pour le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, liées aux besoins prévus en matière de trésorerie pour les projets approuvés;
- Une augmentation nette de 4,9 millions de dollars en fonds de fonctionnement si on compare le budget principal de 2012-2013 à celui de 2011-2012. En 2011-2012, les fonds d'exploitation d'Infrastructure Canada ont été augmentées de 9,7 millions de dollars dans le budget supplémentaire. Sur une base année pleine, Infrastructure Canada anticipe une baisse en fonds de fonctionnement correspondant à la clôture des programmes du Plan d'action économique;
- une diminution nette de 349,0 millions de dollars en contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte. De ce montant, une diminution de 269,8 millions de dollars est liée aux besoins projetés en trésorerie des projets approuvés, 58,7 millions de dollars est utilisé comme source de fonds pour le budget de fonctionnement du ministère, 14,5 millions de dollars sont transférés à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec pour la construction d'un gazoduc entre Vallée-Jonction et Thetford Mines et 6,0 millions de dollars sont transférés à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour l'Évaluation environnementale régionale de Beaufort. À noter que le niveau de référence de 2012-2013 a été rajusté afin de refléter les transferts annoncés précédemment de 25,0 millions de dollars au ministère des Ressources naturelles pour le programme des investissements dans la transformation de l'industrie forestière et de 15,0 millions de dollars à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec afin de renforcer et d'accroître l'activité économique des zones touchées par la crise forestière;
- une diminution nette de 114,0 millions de dollars des autres paiements de transfert pour le Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires, d'après les besoins projetés en matière de trésorerie pour les plans approuvés;
- une diminution nette de 9,9 millions de dollars en contributions pour le Fonds sur l'infrastructure frontalière, liées aux besoins projetés en matière de trésorerie pour les projets approuvés et incluant une réduction de 5,2 millions de dollars liés aux économies découlant des examens stratégiques.

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Du financement est versé pour une infrastructure publique rentable et de qualité qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie concurrentielle, un environnement propre et des milieux vivables.</i>							
Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	4 581	1 960 539	1 965 120	1 270 430	694 690
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	1 039	409 843	410 882	378 791	32 091
Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités	2 312	249 503	251 814	323 391	(71 576)
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	796	95 754	96 550	47 226	49 324
Fonds pour l'infrastructure verte	1 519	80 586	82 105	431 084	(348 979)
Fonds sur l'infrastructure frontalière	129	41 709	41 838	51 738	(9 900)
Analyse économique et recherche	3 797	3 797	10 817	(7 019)
<i>Les provinces, les territoires et les municipalités reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral pour leurs priorités au chapitre de l'infrastructure.</i>							
Fonds de la taxe sur l'essence	1 666	1 974 452	1 976 118	1 975 952	166
Financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	193	233 199	233 392	347 375	(113 983)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	43 947	43 947	41 969	1 978
<i>Les projets d'infrastructure prêts à être construits reçoivent un financement fédéral.</i>							
Fonds de stimulation de l'infrastructure	2 400	(2 400)
Total	59 979	5 045 585	5 105 563	4 881 172	224 391

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Paielements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Contributions			
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Grandes infrastructures	1 960 538 877	1 267 429 749	693 109 128
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	409 842 824	378 191 071	31 651 753
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada – Volet Collectivités	249 502 828	321 890 755	(72 387 927)
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	95 753 904	46 625 914	49 127 990
Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	80 586 133	359 466 305	(278 880 172)
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	41 709 066	51 637 898	(9 928 832)
Total des contributions	2 837 933 632	2 425 241 692	412 691 940
Autres paielements de transfert			
Fonds de la taxe sur l'essence	1 974 452 000	1 974 452 000
Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	233 199 000	284 523 000	(51 324 000)
Total des autres paielements de transfert	2 207 651 000	2 258 975 000	(51 324 000)
Paielements de transfert non requis			
(L) Contributions en vertu du Fonds pour l'infrastructure verte	70 117 555	(70 117 555)
(L) Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	62 652 000	(62 652 000)
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada pour des études de faisabilités et de planifications	6 666 667	(6 666 667)
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada pour des recherches et partenariats stratégiques	2 450 000	(2 450 000)
Total des paielements de transfert non requis	141 886 222	(141 886 222)
Total	5 045 584 632	4 826 102 914	219 481 718

Transports

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Raison d'être

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État créée en 1978 et dont la mission consiste à être propriétaire, à gérer, à exploiter et à entretenir le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain et de son estacade (structure de contrôle des glaces), le pont de l'Île-des-Sœurs, le tunnel de Melocheville et les portions fédérales du pont Honoré-Mercier, de l'autoroute Bonaventure et de l'autoroute 15, de façon à fournir au public un système de transport sécuritaire et efficace.

Faits saillants

Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. prévoit des dépenses budgétaires de 150,4 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 150,4 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Le budget pour Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée a augmenté de 51,4 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2011-2012. Cette augmentation tient compte principalement des fonds supplémentaires accordés dans le budget fédéral de 2011 pour des travaux d'entretien et de réparations majeurs à l'ensemble des structures :

- une augmentation de 13,3 millions de dollars du financement pour le Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux provenant du budget fédéral de 2011 pour 2011-2012 et les années subséquentes;
- une augmentation de 85,9 millions de dollars pour des fonds supplémentaires accordés dans le budget fédéral de 2011 pour des travaux d'entretien et de réparations majeurs à l'ensemble des structures;
- une diminution de fonds en capital de 44,3 millions de dollars pour le projet Honoré-Mercier à la suite d'une charge de travail réduite en 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses				Total	2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions			
<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Passage efficace et sécuritaire sur les infrastructures entretenues, exploitées et gérées par Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.</i>							
Gestion d'infrastructures fédérales telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels, ainsi que des propriétés de la région de Montréal	100 346	50 017	150 363	98 944	51 419
Total	100 346	50 017	150 363	98 944	51 419

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Tribunal d'appel des transports du Canada

Raison d'être

Le mandat et la compétence du Tribunal d'appel des transports du Canada sont énoncés dans la *Loi sur le tribunal d'appel des transports du Canada*. Le mandat principal du Tribunal, à titre d'organe multimodal de révision, consiste à tenir des audiences en révision ou en appel à la demande des intéressés, relativement à certaines mesures administratives prises en vertu de diverses lois fédérales sur les transports.

L'objectif du Tribunal est le suivant : offrir au monde des transports la possibilité de faire réviser, par un organisme indépendant, les décisions prises par le ministère des Transports relativement à l'application de la loi et à la délivrance des licences.

On trouvera des renseignements supplémentaires dans le rapport sur les plans et les priorités du Tribunal d'appel des transports.

Faits saillants

Le Tribunal d'appel des transports du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 1,4 million de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,3 million de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 126,9 milliers de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Le Tribunal d'appel des transports du Canada continuera la mise en œuvre des priorités liées à son plan stratégique qui comprend :

- tenir des audiences en révision et en appel rapidement et de façon informelle;
- accroître la visibilité du Tribunal d'appel des transports du Canada en ce qui concerne sa mission, son mandat, son rôle et ses résultats atteints.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013					2011-2012	
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Le milieu des transports du Canada a accès à un processus équitable et impartial de révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.</i>							
Audience en révision et en appel	1 072	1 072	1 210	(138)
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>							
Services internes	340	340	205	135
Total	1 412	1 412	1 415	(3)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

VIA Rail Canada Inc.

Raison d'être

La société d'État VIA Rail Canada Inc. a été mise sur pied en 1978 afin d'agir en tant que transporteur ferroviaire de passagers au Canada. Son objectif consiste à offrir un service voyageur sécuritaire, efficace et fiable au Canada.

Le réseau comprend des trains qui sont exploités dans le corridor Québec-Windsor et des trains qui parcourent de longues distances entre Toronto et Vancouver et entre Montréal et Halifax. VIA Rail Canada Inc. offre également un service de transport ferroviaire voyageur dans les régions et les localités éloignées, dont certaines ne disposant d'aucun autre moyen de transport à l'année.

Faits saillants

VIA Rail Canada Inc. prévoit des dépenses budgétaires de 306,5 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 306,5 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Les dépenses totales prévues de VIA Rail Canada Inc. pour 2012-2013 tiennent compte d'une baisse de 151,8 millions de dollars par rapport à 2011-2012 en raison des facteurs suivants :

- une augmentation de 118,5 millions de dollars en raison de retards dans le commencement de certains projets d'immobilisations;
- une diminution de 270,3 millions de dollars en raison de l'élimination graduelle du financement pour de grands projets d'entretien de l'équipement, de remise en état et d'immobilisations présentés dans le budget fédéral de 2007 et le budget fédéral de 2009. Des progrès importants ont été réalisés à l'égard des projets d'immobilisations qui se prolongent sur plusieurs exercices.

En 2012-2013, VIA dépensera 140,0 millions de dollars pour des projets d'immobilisations. Elle mènera à bien les projets suivants :

- améliorations à l'infrastructure entre Brockville et Toronto, notamment le tronçon de plus de 40 milles de voie d'une troisième ligne principale, les nouveaux signaux et les passages à niveau améliorés;
- la remise à neuf de 53 locomotives F40 du parc et 12 voitures-dortoirs et voitures-bars;
- la construction d'une plateforme et d'un connecteur en surplomb additionnels aux stations de Cobourg et d'Oshawa;
- améliorations aux systèmes informatiques de VIA.

Compte tenu de ces dépenses, les investissements en capital totaliseront 866,4 millions de dollars ou 96 p. 100 des fonds en capital accordés dans les budgets fédéraux de 2007 et 2009.

Au cours de l'exercice 2012-2013, VIA continuera de reconstituer les 98 voitures-voyageurs légères, rapides et confortables (LRC). Ce projet prendra fin en 2013-2014.

Transports

VIA Rail Canada Inc.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						Différence
	2012-2013						
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total	2011- 2012	
<i>Résultat stratégique</i> Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Un service ferroviaire voyageurs national sûr, sécuritaire, efficace, fiable et durable sur le plan de l'environnement qui répond aux besoins des voyageurs canadiens.</i>							
Exploitation d'un réseau national de services ferroviaires voyageurs	166 385	140 105	306 490	458 309	(151 819)
Total	166 385	140 105	306 490	458 309	(151 819)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Travaux publics et Services gouvernementaux.....	379
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	382
Services partagés Canada.....	383

Travaux publics et Services gouvernementaux

Sommaire du portefeuille – Dépenses budgétaires

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(en milliers de dollars)</i>		
Travaux publics et Services gouvernementaux			
1 Dépenses de fonctionnement	1 959 722	2 117 846	(158 124)
5 Dépenses en capital	288 879	344 512	(55 632)
10 Contributions	5 497	5 210	287
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	92 626	99 872	(7 246)
(L) Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	78	78
(L) Fonds renouvelable des Services immobiliers	10 000	10 000
(L) Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	7 160	3 082	4 078
(L) Fonds renouvelable des Services optionnels	5 000	5 000
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices
(L) Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(4 707)	(4 854)	147
Postes non requis			
— Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(199)	199
— Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	6 200	(6 200)
Total des dépenses budgétaires	2 364 255	2 581 746	(217 492)
*Société du Vieux-Port de Montréal Inc.			
15 Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	25 173	28 373	(3 200)
Total des dépenses budgétaires	25 173	28 373	(3 200)
**Services partagés Canada			
20 Dépenses de fonctionnement	1 305 070	1 305 070
25 Dépenses en capital	67 526	67 526
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101 520	101 520
Total des dépenses budgétaires	1 474 116	1 474 116

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

* En vertu du décret C.P. 2011-0585, la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, membre du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a été désignée à titre de ministre de tutelle de la Société immobilière du Canada Limitée pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Cette mesure a pris effet le 18 mai 2011.

** Services partagés Canada a été établi en vertu du décret C.P. 2011-0881, à compter du 4 août 2011. Par la suite, en vertu des décrets C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, la responsabilité à l'égard de certains secteurs de l'administration publique fédérale liés aux services d'infrastructure de la technologie de l'information a été transférée à Services partagés Canada.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Travaux publics et Services gouvernementaux

Raison d'être

Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux (TPGSC) joue un rôle important dans les activités quotidiennes du gouvernement du Canada. Il est le principal banquier, comptable, acheteur central, spécialiste des questions linguistiques, gestionnaire de biens immobiliers et instrument d'accès aux services en direct du gouvernement.

La vision du Ministère est d'exceller dans les opérations gouvernementales, et sa mission est d'offrir des services et des programmes de première qualité adaptés aux besoins des organisations fédérales ainsi que d'assurer une saine intendance au profit de la population canadienne.

Faits saillants

Travaux publics et Services gouvernementaux prévoit des dépenses budgétaires de 2,4 milliards de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 2,3 milliards de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 110,2 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

La diminution des dépenses nettes de 217,5 millions de dollars est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- une augmentation de 46,0 millions de dollars pour continuer les activités d'assainissement et d'évaluation dans des sites contaminés fédéraux dont TPSGC a la garde dans le but de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement et de satisfaire aux obligations financières s'y rattachant;
- une réduction permanente de 113,4 millions de dollars du financement pour le transfert à Services partagés Canada à la suite de la création de ce nouveau ministère le 4 août 2011;
- une réduction de 75,2 millions de dollars du financement pour le programme de travaux quinquennal dans le cadre de la vision et du plan à long terme (VPLT). La poursuite de la mise en œuvre de la VPLT permettra d'assurer la préservation des édifices du Parlement en tant que biens patrimoniaux et symboles nationaux du Canada;
- une réduction de 41,9 millions de dollars du financement conformément à l'examen stratégique énoncé dans le budget fédéral de 2011 pour s'assurer que les programmes et les services du gouvernement respectent les priorités des Canadiens et qu'ils correspondent aux responsabilités du gouvernement fédéral. Une autre économie de 7,6 millions de dollars (qui n'est pas reflétée dans le budget principal des dépenses) est utilisée à même le budget de TPSGC pour couvrir les augmentations de loyer annuelles légitimes;
- une réduction de 17,2 millions de dollars du financement pour le programme de travaux d'une durée de sept ans dans le cadre de l'Initiative visant à remettre en état le système de paye, ce qui fait partie des activités continues de mise en œuvre de la centralisation des services de paye à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, et de la modernisation du système de paye qui a 40 ans.

Veuillez prendre note que TPSGC a un autre poste législatif intitulé « Fonds renouvelable de la production de défense » qui ne fait pas partie du budget principal des dépenses, car aucune activité n'est prévue à l'égard de ce fonds.

Travaux publics et Services gouvernementaux

*Travaux publics et Services
gouvernementaux*

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>	Budget principal des dépenses						2011- 2012	Différence
	2012-2013							
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total			
<i>(en milliers de dollars)</i>								
<i>Services et programmes centraux de haute qualité qui répondent aux besoins des organisations fédérales, assurant ainsi l'intendance et de meilleurs résultats à la population canadienne.</i>								
Gestion des locaux et des biens immobiliers	4 007 263	282 032	2 581 333	1 707 963	1 784 246	(76 284)	
Approvisionnement	335 274	183 270	152 004	145 636	6 369	
Receveur général du Canada	141 453	20 103	121 350	128 651	(7 302)	
Services linguistiques et gestion connexe	266 430	5 497	191 184	80 743	77 219	3 524	
Programmes et services spécialisés	102 713	57 015	45 698	52 868	(7 170)	
Administration de la paye et des pensions fédérales	114 871	2 461	88 164	29 168	52 182	(23 014)	
Services d'infrastructure et de technologie de l'information	4 900	4 453	9 353	24 794	(15 441)	
Ombudsman de l'approvisionnement	4 286	4 286	4 315	(29)	
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>								
Services internes	369 132	155 443	213 689	311 835	(98 146)	
Total	5 346 323	288 946	5 497	3 276 511	2 364 255	2 581 746	(217 492)	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

L'activité de programme Gestion des locaux et des biens immobiliers gère la subvention législative « Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices », totalisant 510 997 000 \$, dont le montant est récupéré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers (Voir le tableau des paiements de transfert).

Travaux publics et Services gouvernementaux

***Travaux publics et Services
gouvernementaux***

Paiements de transfert

	Budget principal des dépenses		
	2012-2013	2011-2012	Différence
	<i>(dollars)</i>		
Subventions			
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	510 977 000	506 290 000	4 687 000
(L) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(510 977 000)	(506 290 000)	(4 687 000)
Total des subventions
Contributions			
Programme de renforcement du secteur langagier au Canada	5 497 037	5 210 000	287 037
Total des contributions	5 497 037	5 210 000	287 037
Total	5 497 037	5 210 000	287 037

Travaux publics et Services gouvernementaux *Société du Vieux-Port de Montréal Inc.*

Raison d’être

La Société du Vieux-Port de Montréal inc. (SVPM) est une société d’État établie en 1981 en tant que filiale à part entière de la Société immobilière du Canada limitée. Elle rend des comptes à certaines fins comme si elle était une société d’État mère.

La SVPM fait la promotion de l’aménagement du Vieux-Port de Montréal selon un plan directeur approuvé par le gouvernement, et elle offre des activités récréotouristiques, culturelles et commerciales. La SVPM gère les actifs patrimoniaux du Vieux-Port pour le compte de Sa Majesté tout en conservant un accès du public gratuit au bord de l’eau. Le site du Vieux-Port occupe 40,7 hectares sur 2,2 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent.

Faits saillants

La Société du Vieux-Port de Montréal Inc. prévoit des dépenses budgétaires de 25,2 millions de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 25,2 millions de dollars doit être approuvé par le Parlement.

Les crédits de la SVPM diminueront de 3,2 millions de dollars entre 2011-2012 et 2012-2013 en excluant le montant de 2,0 millions de dollars demandé dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses (C). La SVPM discutera de cette question dans le plan d’entreprise de 2012-2013.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses					2011-2012	Différence
	2012-2013						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions	Total		
<i>Résultat stratégique</i>							
Activité de programme							
	<i>(en milliers de dollars)</i>						
<i>Un parc urbain consacré aux loisirs et aux activités touristiques et culturelles en vue de sauvegarder le patrimoine culturel du Vieux-Port de Montréal et d'en faire la promotion tout en facilitant l'accès du public au bord de l'eau.</i>							
Gestion du Vieux-Port de Montréal en tant que parc urbain, une destination touristique offrant des activités de loisir et des activités culturelles	17 123	8 050	25 173	28 373	(3 200)
Total	17 123	8 050	25 173	28 373	(3 200)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Services partagés Canada

Raison d'être

Services partagés Canada (SPC) est un ministère fédéral créé le 4 août 2011 afin de diriger la transformation fondamentale des méthodes employées par le gouvernement du Canada pour gérer son infrastructure de technologie de l'information (TI). SPC rend compte de ses activités au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Il fournira aux ministères partenaires des services obligatoires fondés sur la consolidation et l'uniformisation du courrier électronique, des centres de données et des réseaux, afin d'appuyer l'exécution des programmes et la prestation des services du gouvernement du Canada. SPC offrira également, dans un cadre de recouvrement des coûts, des services facultatifs axés sur la technologie.

L'approche pangouvernementale en matière de TI permettra à SPC de faire des économies d'échelle et d'offrir des services d'infrastructure de TI plus efficaces, fiables et sûrs aux ministères fédéraux.

Faits saillants

Services partagés Canada prévoit des dépenses budgétaires de 1,5 milliard de dollars pour 2012-2013. De cette somme, un montant de 1,4 milliard de dollars doit être approuvé par le Parlement. Le solde de 101,5 millions de dollars représente les prévisions législatives qui ne nécessitent pas d'approbation supplémentaire et est fourni à titre indicatif.

Les dépenses prévues de Services partagés Canada appuieront ses objectifs en matière de consolidation et d'uniformisation de la TI et lui permettront de gérer dans un cadre d'excellence opérationnelle les services d'infrastructure de TI actuels et à venir offerts au gouvernement du Canada.

Dépenses budgétaires par résultat stratégique et activité de programme

	Budget principal des dépenses						2011-2012	Différence
	2012-2013				Total			
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes et autres réductions				
<i>Résultat stratégique</i> <i>Activité de programme</i>								
	<i>(en milliers de dollars)</i>							
<i>Les services obligatoires sont fournis de manière regroupée et normalisée pour appuyer la prestation de programmes et de services gouvernementaux à la population canadienne.</i>								
Fournir des services d'infrastructure de technologie de l'information efficaces et efficaces dans tout le gouvernement du Canada	1 559 774	67 526	368 200	1 259 099	1 259 099	
<i>L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.</i>								
Services internes	215 017	215 017	215 017	
Total	1 774 790	67 526	368 200	1 474 116	1 474 116	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Budget des dépenses 2012-2013

Annexe

Postes devant être inclus dans les annexes proposées au projet de loi de crédits

Les documents suivants sont disponibles sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor (www.tbs-sct.gc.ca) :

Prévisions législatives

Dépenses budgétaires par article courant de dépense

Résultats stratégiques et descriptions des activités de programmes

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013.**

N° du crédit	Postes	Montant(\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
	MINISTÈRE		
1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et de fixer les salaires des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et résidents canadiens domiciliés hors du Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	1 332 183 796	
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital.....	199 241 160	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(suite)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, qui peuvent comprendre : dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du Partenariat mondial du G8), du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du Canada, du Programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité, du Programme de lutte contre la drogue en Afghanistan, du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix et du Programme Glyn Berry, sous forme de paiements monétaires ou sous forme de produits ou de services; autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; et autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en septembre 2011.....	848 276 509	
15	Paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada, ou au titre de l'administration de ces programmes ou conventions, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera.....	50 779 000	2 430 480 465
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
20	Versements à la Corporation commerciale canadienne		15 481 540

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (<i>suite</i>)		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
25	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : (i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, (ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, (iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition	184 095 052	
30	Agence canadienne de développement international – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements monétaires et de fourniture de biens ou services	2 953 604 019	
L35	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 246 114 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales		1
L40	Conformément à l'alinéa 3c) de la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Affaires étrangères, en consultation avec le ministre des Finances, en ce qui concerne la participation à l'augmentation générale du capital des institutions financières internationales en vue de surmonter la crise économique mondiale et de répondre aux besoins à long terme de développement en Afrique, dans les Amériques, en Asie et dans les Caraïbes, ne doit pas être supérieur, pour la période commençant le 1 ^{er} avril 2012 et se terminant le 31 mars 2013, à 82 176 248 \$US, soit un montant équivalent à 83 307 437 \$CAN		1
			3 137 699 073

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(fin)</i>		
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
45	Versements au Centre de recherches pour le développement international.....		241 432 539
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE (SECTION CANADIENNE)		
50	Commission mixte internationale (section canadienne) – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.....		6 044 117
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
55	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement.....	92 330 834	
60	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital.....	32 540 000	
			124 870 834

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) conformément au paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice;</i> <i>b) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;</i> <i>c) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel;</i> <i>d) autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil;</i> <i>e) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la Loi sur les traitements, rajusté en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et au prorata, pour toute période inférieure à un an</i>	1 165 796 716	
5	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses en capital et : <i>a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;</i> <i>b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes.....</i>	22 372 815	
10	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	6 365 423 613	
L15	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	47 403 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
L20	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique.....	31 200 000	7 632 196 144
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
25	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions.....		1 177 747
	INSTITUT DE LA STATISTIQUE DES PREMIÈRES NATIONS		
30	Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement.....		5 000 000
	COMMISSION DE VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION RELATIVE AUX PENSIONNATS INDIENS		
35	Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens – Dépenses du Programme		7 440 000
	GREFFE DU TRIBUNAL DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES		
40	Grefe du Tribunal des revendications particulières – Dépenses du Programme		2 644 830
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	43 168 702	
5	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	252 053 467	
			295 222 169

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013.**

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
	MINISTÈRE		
1	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	74 337 351	
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	225 214 293	299 551 644
	SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>		57 268 000
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
	MINISTÈRE		
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, de l'administration du Programme Agri-stabilité, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	620 125 288	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	26 746 894	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	423 115 000	1 069 987 182

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
15	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme		3 935 119
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
20	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions.....	536 868 665	
25	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital.....	14 583 400	
			551 452 065
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
30	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme		4 829 788
	ANCIENS COMBATTANTS		
	MINISTÈRE		
1	Anciens Combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer les travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des déficiences dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	882 760 567	
5	Anciens Combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.....	2 644 593 000	
			3 527 353 567

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013.**

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	ANCIENS COMBATTANTS <i>(suite et fin)</i>		
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
10	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du Programme		9 932 780
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
	MINISTÈRE		
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	524 631 066	
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	963 928 536	
			1 488 559 602
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ		
10	Commission de l'immigration et du statut de réfugié – Dépenses du Programme.....		129 188 116
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	MINISTÈRE		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses du Programme et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et , conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice et pour d'autres activités du Secrétariat du Conseil du Trésor.....	224 182 654	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR <i>(suite)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada	3 193 000	
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 277 219 568	
25	Report du budget de fonctionnement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits en raison du report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent	1 200 000 000	
30	Besoins en matière de rémunération – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d'emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustement à la rémunération	600 000 000	
33	Report du budget des dépenses en capital – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ce crédit s'ajoute à d'autres crédits aux fins du report du budget des dépenses en capital de l'exercice précédent	600 000 000	
			5 654 595 222
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
40	École de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme		44 650 030

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR (<i>fin</i>)		
	COMMISSARIAT AU LOBBYING		
45	Commissariat au lobbying – Dépenses du Programme		4 193 102
	COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC		
50	Commissariat à l'intégrité du secteur public – Dépenses du Programme		5 133 000
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice		111 793 073
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
5	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme		6 144 362
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
10	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme		26 479 048
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
15	Directeur général des élections – Dépenses du Programme		29 500 855

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013.**

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
20	Commissariat aux langues officielles – Dépenses du Programme.....	18 360 688
	SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES NOMINATIONS PUBLIQUES		
25	Secrétariat de la Commission des nominations publiques – Dépenses du Programme.....	945 000
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
30	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme.....	2 240 640

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013.**

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 30 449 955 792 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 11 653 559 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, d'affecter les recettes de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; et autorisation de verser des paiements au titre des programmes de pension, d'assurance et de sécurité sociale ou d'autres ententes pour les employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada ou pour l'administration de tels programmes ou de telles ententes, y compris les primes, les contributions, les paiements d'avantages, les frais et les autres dépenses engagées à l'égard des employés recrutés sur place à l'extérieur du Canada et pour les autres personnes que le Conseil du Trésor décidera et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	14 060 633 021	
5	Défense nationale – Dépenses en capital	4 103 611 138	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des paiements monétaires ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense	265 292 760	
			18 429 536 919

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉFENSE NATIONALE (<i>suite et fin</i>)		
	COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses du Programme.....		6 062 076
	CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
20	Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , l'autorisation de dépenser au cours de l'exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités de l'organisation, y compris la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice.....		356 290 233
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
25	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du Programme.....		4 271 363
	BUREAU DU COMMISSAIRE DU CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
30	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications – Dépenses du Programme.....		1 970 519
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	43 222 742	
5	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	123 496 250	
			166 718 992

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013.**

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT		
	MINISTÈRE		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;</i> <i>b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;</i> <i>c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;</i> <i>d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;</i> <i>e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;</i> <i>f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations;</i> <i>g) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la Loi sur les traitements, rajusté en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et au prorata, pour toute période inférieure à un an</i>	713 595 464	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	50 225 400	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, et contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral du Protocole de Montréal sous forme de paiements monétaires ou de fourniture de biens, équipement ou services	120 202 353	
			884 023 217

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT (<i>suite et fin</i>)		
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
15	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.....		15 248 257
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
20	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme.....		4 810 842
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
1	Finances – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice.....	101 790 604	
5	Finances – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	215 000 000	
L10	Conformément au paragraphe 8(2) de la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , le montant de l'aide financière fournie par le ministre des Finances pour l'achat d'actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ne doit pas excéder 98 141 398 \$ US pour la période couvrant les exercices 2011-2012 à 2015-2016.....		1
L15	Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 441 610 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement.....		1
			316 790 606

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES <i>(suite et fin)</i>		
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
20	Vérificateur général – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes obtenues pour compenser les dépenses engagées afin d'assurer pendant l'exercice des services professionnels d'audit aux membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) ainsi que les audits annuels des états financiers et de gestion et les audits des accords de contribution de l'Organisation internationale du Travail (OIT)	73 991 868
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
25	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme	8 654 867
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
30	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme	46 532 305
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
35	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme	909 369
	PPP CANADA INC.		
40	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	12 700 000	
45	Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds PPP Canada	275 000 000	
			287 700 000
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général	17 016 341

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1	Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes, perçues au cours d'un exercice à la compensation de ses dépenses, relatives à la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	320 477 324	
5	Industrie – Dépenses en capital.....	7 139 351	
10	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	724 565 325	
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			1 052 982 000
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
25	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement.....	163 079 402	
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital	152 535 478	
35	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	36 597 000	
			352 211 880
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
40	Paiements à la Commission canadienne du tourisme		72 032 802
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
45	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme		2 815 245

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (suite)		
	AGENCE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR LE SUD DE L'ONTARIO		
50	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario – Dépenses de fonctionnement	26 588 074	
55	Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	188 933 760	
			215 521 834
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
60	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement	323 633 294	
65	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital.....	34 949 000	
70	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	169 415 500	
			527 997 794
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
75	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement.....	42 357 281	
80	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses.....	998 917 879	
			1 041 275 160
	GREFFE DU TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE		
85	Greffe du Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme		2 160 778
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
90	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement.....	23 513 504	
95	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses	661 839 242	
			685 352 746
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
100	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>		7 629 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (<i>fin</i>)		
	STATISTIQUE CANADA		
105	Statistique Canada – Dépenses du Programme, contributions et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus de l'exercice		385 523 131
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère, et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	245 593 142	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	368 798 556	614 391 698
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice.....		20 437 203
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme		4 104 650

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE (suite et fin)		
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	7 801 598	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement.....	1 508 971	9 310 569
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
30	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme.....		57 857 307
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
35	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes et par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, ainsi que par la prestation de services facultatifs aux sociétés d'État, à des organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice.....		155 465 023
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
40	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme.....	10 348 813	
45	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	22 131 465	32 480 278
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme.....		21 721 013

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	57 933 343
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes.....	290 903 894
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement.....	37 496 080
	COMMISSARIAT AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS ET À L'ÉTHIQUE		
15	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique – Dépenses du Programme.....	6 338 000
	CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
20	Conseiller sénatorial en éthique – Dépenses du Programme.....	701 697

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, ainsi que par la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	180 023 435	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	1 077 016 980	
			1 257 040 415
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
10	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		181 760 816
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
15	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement.....	967 284 060	
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement.....	4 000 000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital.....	103 035 000	
			1 074 319 060
	MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
30	Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....		10 000 000
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....		62 453 730

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>suite</i>)		
	MUSÉE CANADIEN DE L'IMMIGRATION DU QUAI 21		
40	Paiements au Musée canadien de l'immigration du Quai 21 à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....		9 950 000
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....		33 134 904
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
50	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du <i>Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> , et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor.....		4 316 662
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
55	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction.....	87 115 456	
60	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses en capital.....	19 352 500	
			106 467 956
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
65	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement.....		35 631 174
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
70	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme		7 146 451

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN <i>(suite)</i>		
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
75	Office national du film – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		66 782 204
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....	40 206 120	
85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection et des frais connexes découlant de cette activité	8 000 000	
			48 206 120
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
90	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....		28 931 340
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
95	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de produits et services d'évaluation et de counseling et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations.....		79 092 342
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
100	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice.		12 421 310
	TRIBUNAL DE LA DOTATION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
105	Tribunal de la dotation de la fonction publique – Dépenses du Programme		4 811 895

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>fin</i>)		
	GREFFE DU TRIBUNAL DE LA PROTECTION DES FONCTIONNAIRES DIVULGATEURS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES		
110	Grefte du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles – Dépenses du Programme.....		1 644 000
	TÉLÉFILM CANADA		
115	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>		105 667 144
	PÊCHES ET OCÉANS		
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : <i>a</i>) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; <i>b</i>) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; <i>c</i>) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations; <i>d</i>) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 157 765 136	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	313 588 752	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	61 785 992	
			1 533 139 880

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources humaines et Développement des compétences – Dépenses de fonctionnement et : <i>a)</i> autorisation d'effectuer des dépenses remboursables au titre du Régime de pensions du Canada, du Compte des opérations de l'assurance-emploi et du Compte à fins déterminées pour l'administration des bourses d'excellence du millénaire; <i>b)</i> en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , le pouvoir de dépenser, afin de compenser les dépenses connexes engagées au cours de l'exercice, les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent : (i) des services du Secteur des programmes d'accès public, (ii) des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail; (iii) des services offerts au nom d'autres ministères du gouvernement fédéral et/ou d'établissements publics du gouvernement fédéral, (iv) du montant facturé à n'importe quelle société d'État en vertu de l'alinéa 14 b) de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> en relation aux coûts de litige pour les recours par subrogation pour les sociétés d'État, (v) la portion des coûts de litige découlant des règlements pour les demandes de réclamation auprès de tiers pour les ministères et les organismes faits en vertu de la <i>Loi sur l'indemnisation des agents de l'État</i> , <i>c)</i> le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	617 650 296	
5	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	1 761 016 782	
			2 378 667 078
	CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES		
10	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme		11 424 279

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013.**

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES <i>(suite et fin)</i>		
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
15	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>		2 139 812 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTES-PRODUCTEURS		
20	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Dépenses du Programme		1 878 673
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
25	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme.....		3 853 172
	BUREAU DE LA COORDONNATRICE DE LA SITUATION DE LA FEMME		
30	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	9 246 064	
35	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	18 950 000	
			28 196 064

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers; de la délivrance de permis, des cours de formation et des certifications liés à la <i>Loi sur les explosifs</i> et au <i>Règlement sur les explosifs</i> ; de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère; et pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	718 655 062	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital	6 839 269	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	832 277 020	
			1 557 771 351
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....		102 143 000
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
20	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		29 302 138
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
25	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme.....		52 592 572
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
30	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme.....		3 103 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux, ainsi que par la prestation de services de soutien interne à d'autres organisations, et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 742 384 732	
5	Santé – Dépenses en capital	28 158 000	
10	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 442 232 917	
			3 212 775 649
	AGENCE CANADIENNE DE CONTRÔLE DE LA PROCRÉATION ASSISTÉE		
15	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée – Dépenses du Programme		9 925 968
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
20	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement	49 057 217	
25	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses	922 268 548	
			971 325 765
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU NORD		
30	Agence canadienne de développement économique du Nord – Dépenses de fonctionnement	13 317 521	
35	Agence canadienne de développement économique du Nord – Contributions	36 661 803	
			49 979 324
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
40	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme		3 926 155

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ (suite et fin)		
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
45	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme		10 779 628
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
50	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits et la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations	365 951 213	
55	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses en capital.....	17 132 868	
60	Agence de la santé publique du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	200 559 571	
			583 643 652
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	MINISTÈRE		
1	Sécurité publique et Protection civile – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice, ainsi que le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	124 671 421	
5	Sécurité publique et Protection civile – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	292 939 791	
			417 611 212
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
20	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme.....		472 528 627

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE <i>(suite)</i>		
	SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA		
25	Service correctionnel du Canada – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	2 306 861 534	
30	Service correctionnel du Canada – Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	456 432 519	2 763 294 053
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
35	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme et, en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes générées durant un même exercice et issues de la prestation de services visant le traitement des demandes de réhabilitation présentées par les personnes condamnées pour des infractions à des lois ou à des règlements fédéraux, et de porter ces recettes en réduction des dépenses engagées pendant cet exercice		45 550 373

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013.**

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE (<i>fin</i>)		
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
40	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme.....		4 093 353
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
45	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues, y compris les recettes pour la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations.....	1 756 911 567	
50	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses en capital.....	230 811 687	
55	Gendarmerie royale du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	132 497 594	
			2 120 220 848
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
60	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		833 554
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
65	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme.....		4 824 080

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique;</i> <i>b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la Loi sur l'aéronautique;</i> <i>c) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice, y compris celles provenant de la prestation de services de soutien internes à d'autres organisations;</i> <i>d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la Loi sur les traitements, rajusté en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et au prorata, pour toute période inférieure à un an</i>	552 554 618	
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	114 242 247	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 184 717 893	
			1 851 514 758
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
15	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales		22 210 000
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
20	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		576 397 810
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
25	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme		23 794 939

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013.**

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS <i>(suite et fin)</i>		
	LA SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE		
30	Paiements à La Société des ponts fédéraux Limitée.....		14 983 000
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
35	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve;		185 376 000
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
40	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	55 005 837	
45	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions	5 045 584 632	
			5 100 590 469
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INC.		
50	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal		150 363 000
	TRIBUNAL D'APPEL DES TRANSPORTS DU CANADA		
55	Tribunal d'appel des transports du Canada – Dépenses du Programme.....		1 284 898
	VIA RAIL CANADA INC.		
60	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada, conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977</i> portant affectation de crédits		306 490 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2013)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013.**

N° du crédit	Postes	Montant (\$)	Total (\$)
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
	MINISTÈRE		
1	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada, de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> ; autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux et conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , des services de soutien internes à d'autres organisations; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 959 721 888	
5	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux .	288 879 341	
10	Travaux publics et Services gouvernementaux - Contributions	5 497 037	
			2 254 098 266
	SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.		
15	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....		25 173 000
	SERVICES PARTAGÉS CANADA		
20	Services partagés Canada – Dépenses de fonctionnement et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation de services de technologie de l'information	1 305 070 440	
25	Services partagés Canada – Dépenses en capital.....	67 525 535	
			1 372 595 975
			86 748 798 326

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée au projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2012-2013**.

N° du crédit	Postes	Montant(\$)	Total (\$)
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	Agence du revenu du Canada – Dépenses de fonctionnement, contributions et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	3 143 199 578	
5	Agence du revenu du Canada – Dépenses en capital et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	55 465 687	
			3 198 665 265
	ENVIRONNEMENT		
	AGENCE PARCS CANADA		
25	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du gouvernement fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières.....	484 964 993	
30	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	500 000	
			485 464 993
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
10	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser durant l'exercice en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence.....	1 489 823 517	
15	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital.....	104 705 942	
			1 594 529 459
			5 278 659 717